This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

$B 84 307

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class

LES REINES DE L'ÉMIGRATION

LOUISE D'ESPARBÈS

COMTESSE DE POLASTRON

PAR LE

VICOMTE DE REISET

Avec un Portrait en héliogravure

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR
100, rue du Faubourg-St-Honoré, 100
Place Beauvau.

1907

R SE

LOUISE D'ESPARBÈS

COMTESSE DE POLASTRON

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

SOUVENIRS DU LIEUTENANT GÉNÉRAL Vte DE REISET. — Paris, Calmann-Lévy, 3 vol. in-8° :

Tome Ier (1775-1810), 1899. . . . . 7 f. 50
Tome II (1810-1814), 1901 . . . . . 7 f. 50
Tome III (1814-1836), 1902. . . . . 7 f. 50

MARIE-CAROLINE, DUCHESSE DE BERRY (1816-1830). — Paris, Manzi, Joyant et Cie, gr. in-4°, 1905. . . . . 100 fr.

MARIE-CAROLINE, DUCHESSE DE BERRY (1816 1830). — Paris, Calmann-Lévy, in-8°, 1906 . . . . . 7 f. 50

LES ENFANTS DU DUC DE BERRY. — Paris, Emile-Paul, in-8°, 1905. . . . . 5 fr.

Pour paraître prochainement :

LES REINES DE L'EMIGRATION (tome II) : ANNE DE CAUMONT-LA FORCE, COMTESSE DE BALBI.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

LOUISE DESPARBES, Cte de POLASTRON

Miniature de BEAUREPAIRE

Appartenant à M. le comte DE MONTCABRIER

D'apres le portrait de Mme VIGÉE-LEBRUN.

LES REINES DE L'ÉMIGRATION

LOUISE D'ESPARBÈS

COMTESSE DE POLASTRON

PAR LE

VICOMTE DE REISET

Avec un Portrait en héliogravure

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100
Place Beauvau.

1907

LIBRARY
CITY

AVANT-PROPOS

La figure souriante de Louise d'Esparbès de Lussan, comtesse de Polastron, se détache en un relief très doux parmi le brillant essaim de jeunes femmes que Marie-Antoinette avait groupées autour d'elle, et sa touchante physionomie nous apparaît auréolée d'un charme tendre qui la distingue entre toutes, parmi tant d'éclatantes beautés qui brillèrent à la Cour de Versailles ou qui dansèrent sur les pelouses aux jours heureux de Trianon.

Louise d'Esparbès a les défauts de son temps : elle est frivole et légère parfois, et souvent elle nous étonne par son imprévoyance ; mais, en toute circonstance, elle nous attire par sa grâce naturelle et discrète, et toujours nous retient par la sincérité de sa tendresse et la délicatesse de ses sentiments.

174000

Depuis le couvent de Panthemont où s'écoulent ses jeunes années, jusqu'à la petite maison de Brompton-Grave où s'achève mélancoliquement son existence après les douloureuses étapes d'un long exil, partout elle demeure la fée bienfaisante au charme de laquelle rien ne résiste, « celle qui a conquis tous les cœurs », dit le marquis de Contades.

Son heureuse nature ne se laissera griser ni par la faveur, ni par la fortune, pas plus qu'elle ne s'aigrira par le malheur. Lorsqu'elle nous apparaît en grand habit au milieu des pompes de Versailles, remplissant près de sa souveraine les devoirs de sa charge, ou lorsque, vêtue de gaze légère, elle joue à la bergère dans la laiterie de Trianon, toujours et partout elle est « la bonne Louise ». C'est ainsi que la Reine se plaira à la nommer, et la Cour tout entière souscrira à cet éloge que viendront ratifier ses contemporains. Telle elle se montrera encore lorsque viendront les jours d'adversité, pendant les longues épreuves de l'émigration. Toujours oublieuse d'elle-même, son seul but dans la vie sera d'adoucir à ceux qu'elle aime les tristesses de l'heure présente et de leur faire oublier, s'il est possible, les inquiétudes de l'avenir.

Elle fut aussi belle que bonne. « Elle était d'une beauté accomplie, faite pour enchaîner », écrit le comte de Tilly. — « C'était la tendresse vivante », ajoute Lamartine; et M. de Vaublanc, en quelques mots, complète son portrait : « Elle penchait légèrement, dit-il, la tête sur l'épaule, ce qui lui donnait une grâce languissante qui lui allait à ravir. »

La séduction qu'elle exerçait ne peut guère être mise en doute, puisqu'elle fut assez grande pour fixer à jamais un prince galant et frivole dont les aventures ne se comptaient plus et qui n'avait, disait-on, point encore trouvé de cruelles. Etrangère à toute coquetterie, elle sut pourtant attacher à son char ce Don Juan étourdi et volage, ce bourreau des cœurs qui faisait tourner toutes les têtes, et son charme fut assez puissant pour que l'amour du comte d'Artois demeurât constant jusqu'à l'heure de la séparation dernière. Sa mort même ne put chasser son souvenir du cœur de son amant; le prince resta fidèle au serment prêté au chevet de celle qui lui avait tout sacrifié et qui, durant vingt années, n'avait eu d'autre désir que de lui complaire et pour unique but que son seul bonheur.

Faut-il croire, comme on essaye de le prétendre, que l'intensité même de cet amour exclusif ait eu sur le comte d'Artois une influence néfaste et que le souci de s'éloigner d'une femme adorée ait pu influer sur ses décisions et ses projets politiques dans ses entreprises contre la Révolution? Après avoir écouté sans passion les témoignages des contemporains, c'est une supposition qu'il est difficile d'admettre. Les lettres des amis du comte d'Artois, de M. de Vaudreuil, par exemple, montrent chez le prince un attachement que le temps paraît augmenter au lieu d'en atténuer la sincérité; elles laissent deviner peut-être « ces raisons du cœur », comme les appelle M. de Contades, plus fortes parfois que la prudence, qui entraînent le comte d'Artois à se rapprocher sans cesse de celle à laquelle il était uni par une si tendre affection, mais rien dans toute cette correspondance ne permet de supposer que sa tendresse l'ait jamais arrêté à l'heure du devoir à accomplir.

De son côté, si, à son tour, Mme de Polastron manifestait des inquiétudes qui faisaient couler ses larmes, « semblables à la rosée sur les fleurs », jamais on ne la voit rien tenter pour

empêcher celui qu'elle aime de marcher sur le chemin de l'honneur. Son affection pour son prince était trop haute pour qu'elle ne sût pas, lorsqu'il le fallait, faire bon marché de ses alarmes! Ceux qui ont porté de pareilles accusations ont oublié que le courage était héréditaire chez tous les Bourbons et que la duplicité des Puissances vint maintes fois mettre obstacle à la réalisation des projets des frères de Louis XVI.

La vérité est que Mme de Polastron, objet d'une affection que les dangers, l'adversité, l'infortune et la maladie elle-même, n'avaient pu affaiblir, vécut dans un rêve de tendresse partagée qui résume sa vie et hors duquel, pour elle, rien n'était plus. Ce fut son ambition unique et constante : honorée de la faveur royale, elle ne rechercha ni la fortune, ni les richesses; placée assez haut pour tout obtenir, elle ne voulut rien solliciter ni rien accepter, et l'intrigue de tout temps lui demeura étrangère. Elle n'existait que pour son amour, cet amour qui lui fut comme un bouclier contre lequel s'émousse la calomnie, et qui semble garder le mystère de son âme, le volontaire sacrifice si complet de toute son existence!

Les années se sont écoulées, plus d'un siècle a passé, et l'éloignement m'y autorisant, j'ai tenté de violer ce mystère.

Bien que nulle preuve ne soit venue justifier le rôle néfaste qu'on a voulu lui attribuer, Mme de Polastron n'en appartient pas moins à l'Histoire par les événements mêmes auxquels elle a été mêlée presque inconsciemment. Pendant les longues années d'exil, elle a régné sans partage, non seulement sur le cœur du comte d'Artois, mais aussi sur toute la petite Cour qui n'a cessé d'entourer fidèlement le prince en Italie, en Angleterre ou en Allemagne. Elle a été une des reines de l'Emigration, et cette souveraineté, elle l'a partagée à Coblentz avec Mme de Balbi, l'altière fille des Caumont-La Force, qui exerce un empire absolu sur le comte de Provence. Dans ce palais de Schonbornlust qui abrite un instant l'espoir de la monarchie, elles connaissent toutes deux la plus haute faveur; mais si leurs fortunes sont égales un moment, elles ne servent qu'à accentuer davantage les différences essentielles de leurs goûts, de leurs caractères et de leurs aspirations.

A aucun moment, ces deux femmes dissemblables au moral comme au physique ne seront

amies : dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, elles demeureront sinon hostiles, tout au moins antipathiques l'une à l'autre, et leurs deux salons resteront rivaux. J'avais tenté de suivre collectivement les favorites des deux princes à travers toutes les phases de leur vie accidentée, pour mieux faire ressortir les contrastes qui les séparent; l'abondance des documents qui m'ont été fournis par leurs petits-neveux m'a obligé de renoncer à ce projet. Je consacrerai une étude spéciale à Mme de Balbi, et c'est de Louise d'Esparbès seulement que je m'occuperai dans ce volume. Je me borne donc aujourd'hui à essayer de fixer sa physionomie empreinte de grâce languissante et à dépeindre cette existence toute d'amour et de tendresse, car c'est par là que s'éclaire son attachante personnalité.

Sa jeunesse s'est écoulée dans cette société futile et charmante du XVIIIe siècle, où ce que nous appelons la vertu n'était guère de mode; mais cette société se parait de tant d'élégance et de grâce, elle fut si courageuse dans le malheur, si brave devant l'échafaud ou les balles, que les plus sévères ont eu pour ses défauts un sourire d'indulgence! « Quiconque

n'a pas vécu avant 89, disait Talleyrand, n'a pas connu la douceur de vivre! » Et personne ne songe à protester contre ce témoignage ni à s'étonner de ces regrets, car cette fin de siècle reste entourée pour nous d'une séduction inexprimable, et sur cette époque lointaine, dont des drames sans nombre et des révolutions sans profit nous séparent sans en atténuer l'éclat et le charme, l'image de Louise d'Esparbès, qui nous apparaît mélancolique et souriante, jette encore autour d'elle un doux rayonnement.

LA COMTESSE DE POLASTRON

CHAPITRE PREMIER

L'Enfance et le Mariage.

La future comtesse de Polastron, Marie-Louise d'Esparbès de Lussan, était née à Paris le 19 octobre 1764. Elle était la petite-fille de Claude-François Rougeot, écuyer, receveur général de Sa Majesté, et de Marie de la Bruyère de Clercy, qu'il épousa en 1742 et qui mourut le 27 décembre 1746. De cette union était issue une fille, Marie-Catherine-Julie, née le 15 mars 1745, mariée le 21 janvier 1762 à Louis-François, comte d'Esparbès de Lussan, baron de Lamotte-Bardigue, maréchal des camps et armées du roi[1].

Ce fut le père de Louise d'Esparbès.

1. Colonel du régiment de Soissonnais-infanterie en 1747, du régiment de Piémont en 1749. Brigadier en 1759, maréchal de camp en 1762. Il était né vers 1718, il mourut vers 1802. — Archives administratives du Ministère de la Guerre.

La famille d'Esparbès[1] comptait parmi les plus anciennes; depuis plusieurs siècles, maints faits d'armes glorieux, maintes alliances brillantes avaient successivement illustré son nom, et à cette même époque, un d'Esparbès, Joseph-Henri, marquis d'Aubeterre, allait être le second de sa famille, depuis un siècle, à recevoir le bâton de maréchal de France[2]. Mais si le marié était environné de tout le prestige et l'éclat que donne une grande naissance, la fiancée lui apportait en échange de sérieux avantages pécuniaires.

Dans le monde de la finance, la famille Rougeot occupait une situation prépondérante, et Claude-François de Rougeot était un des fermiers généraux dont on citait le plus volontiers les richesses loyalement acquises, fortune que ses talents et son expérience faisaient grandir chaque jour. Sa correspondance nous laisse admirablement deviner le caractère pondéré et sage de cet homme de bien, rompu aux affaires et merveilleusement doué pour mener à bonne fin les plus compliquées des opérations financières.

Son testament déposé aux Archives, au milieu des nombreux papiers séquestrés chez lui au mo-

1. La terre d'Esparbès, berceau de la famille, est située près de Lectoure.

2. Il fut nommé maréchal de France en 1783.

ment de la Révolution et qui composent son dossier, montre jusqu'où pouvait aller l'excès de sa prévoyance : à ce moment, tuteur de sa petite-fille devenue orpheline et qu'il adore, il s'inquiète en songeant qu'au jour de son décès l'enfant sera peut-être trop inexpérimentée encore pour savoir utilement défendre ses intérêts. Aussi, titulaire d'une charge héréditaire de « receveur général des domaines et bois de Bourgogne » qu'il tenait lui-même de son père, prend-il grand soin de préparer lui-même le modèle du mémoire à adresser après sa mort au garde des Sceaux pour en assurer la transmission à sa petite-fille! A cette pétition, il joint un compte rigoureux de sa fortune, et soucieux d'épargner toute complication après lui, il ajoute la liste complète de ses créances. Elles se montent à la somme de 554,997 livres qui lui sont dues tant par sa charge que par des particuliers.

Claude Rougeot n'avait pas, du reste, en quelques jours édifié sa fortune au moment du système de Law, comme les Crozat[1], les Peyrenc[2], les Bourret[3] et tant d'autres.

---

1. Antoine Crozat, depuis marquis du Châtel, qui obtint en 1717 le privilège de la Louisiane et fit une colossale fortune.

2. Abraham Peyrenc, devenu seigneur de Moras-en-Brie, après avoir gagné des sommes immenses. Il mourut en 1732, maître des requêtes au Grand Conseil. Il avait épousé Marie-Anne Farges.

3. Bourret, seigneur de Croix-Fontaine, mort insolvable en 1777.

Sa famille tenait un rang honorable depuis plusieurs générations et lui-même avait reçu confirmation de noblesse le 9 mai 1772[1].

Il était fils de François Rougeot, écuyer, conseiller-secrétaire du roi près le parlement de Besançon, receveur général des domaines et bois de Bourgogne, et d'Elisabeth de Landres[2].

Enfin, ses trois sœurs avaient contracté des mariages qui les avaient fait entrer dans les meilleures familles de la province : Marie-Anne Rougeot, l'aînée, avait épousé le chevalier de Coulmier; Marie-Cécile, la deuxième, le baron de Manvilly, seigneur de Malesson, chevalier de Saint-Louis, colonel de cavalerie, et la cadette, Thérèse, le comte

---

avait épousé la fille de Tilez d'Acosta. Fils d'un laquais de Nantes, il avait commencé sa fortune « dans les étapes et voitures des sels du royaume ». On raconte qu'ayant eu l'honneur de recevoir le roi Louis XV dans sa maison de Croix-Fontaine, ce dernier remarqua un magnifique in-folio intitulé : *Le Vrai Bonheur* et portant à la première page la mention suivante : « Le Roi est venu chez Bourret. » La même inscription se retrouvait sur chaque page, avec la progression des années jusqu'à 1800. Le Roi se montra fort sensible à cette délicate flatterie. — Voir *La France d'autrefois*, par E. Paz et Gratien. Paris, Guillaumin, 1892.

1. Rougeot, famille originaire de l'Orléanais, porte d'argent, au chevron de gueules accompagné de 3 roses du même. — Potier de Courcy, tome IX, page 547.

2. Le contrat de mariage de Claude-François Rougeot et de Marie de la Bruyère de Clercy fut reçu par Me Dutartre, notaire à Paris, successeur de Me de Ridder, le 29 novembre 1742. Mme Rougeot mourut en 1746. C'est Me Vaudemont, notaire à Dijon, qui reçut le testament de François Rougeot et en donna lecture le 19 août 1748.

d'Auxy, grand maître des eaux et forêts du duché de Bourgogne[1].

La lettre suivante du comte d'Esparbès de Lussan, adressée à M. de Rougeot au moment où se décidait le mariage de son fils, montre combien il se félicitait de cette alliance :

« Montauban, le 10 janvier 1762.

« C'est, Monsieur, avec la plus grande joye que « j'ai appris que vous vouliez bien faire à mon « fils l'honneur de l'unir à Mademoiselle votre « fille. Je ne puis vous témoigner combien cet « événement m'est précieux pour les liens que ma « famille va contracter avec la vôtre. A juger du « cœur de mon fils par les heureuses idées qu'il « m'en donne, je puis espérer, Monsieur, que « vous n'aurez jamais aucun regret de la préfé- « rence que vous lui donnez. Elle est d'autant plus « flatteuse que cette enfant qui vous est si chère « va me le devenir autant qu'à vous-même. Je « vous prie d'en être bien persuadé ainsi que de « l'invariable et respectueux attachement avec « lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et « très dévoué serviteur.

« LUSSAN. »

1. Archives nationales, T 924[1]. Emigrés et condamnés.

Déjà, depuis quelques semaines, la jeune fiancée avait quitté le couvent des Dames des Filles-Dieu où elle avait été élevée, et onze jours plus tard le mariage était célébré à Paris :

« Paroisse de Soisy-sur-Seine, diocèse de Pa-
« ris, l'an 1762, le 21 janvier.

« La mariée domiciliée paroisse Saint-Eus-
« tache.

« Très haut et très puissant seigneur Messire
« Michel d'Esparbès, chevalier, comte de Lussan,
« d'Asques, des terres de Lamotte, Castera-Bou-
« zet, Balignac, Candes, le Moutet, et très haute
« et très puissante dame Marie-Anne de Blazy,
« père et mère de haut et puissant seigneur
« Louis-François de Lussan, marquis d'Esparbès,
« demeurant à Paris, paroisse Saint-Sulpice, ca-
« pitaine au régiment de Royal-Soissonnais, âgé
« de 29 ans passés ;

« Et Marie-Catherine-Julie Rougeot, demeurant
« à Paris, rue de Richelieu, âgée de 16 ans
« passés, fille mineure de Claude-François Rou-
« geot, écuyer, ancien receveur général de Sa
« Majesté, et de défunte dame Marie de la Bruyère
« de Clercy.

« Témoins pour l'époux : Monseigneur Joseph-
« Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis

« d'Aubeterre, demeurant paroisse Saint-Eus-
« tache; Messire Jean-Jacques de Lussan, baron
« d'Esparbès, major du régiment de Chartres-
« cavalerie, demeurant paroisse Saint-Germain-
« l'Auxerrois; Jean-Jacques de Galard, chevalier
« de Mothe, capitaine aide-major du régiment
« Soissonnais; Urbain-Pierre Bodineau de la
« Pelleterie, brigadier des armées du roi.

« Du côté de l'épousée : Messire Claude-Fran-
« çois Rougeot, son père, demeurant à Paris, rue
« de Richelieu; Messire Philibert Durand, cheva-
« lier, comte d'Auxy; Messire Lefebvre, cheva-
« lier, baron de Manvilly; Messire Claude Bouëtte,
« écuyer; Messire Nicolas Judde de Grainville,
« chevalier, conseiller du roi en ses conseils,
« grand maître enquêteur et général réformateur
« des eaux et forêts de France; et Messire Jean-
« Olivier du Couëdic, écuyer. »

Cette union commencée sous de si heureux auspices ne devait avoir qu'une durée bien courte; moins de trois ans plus tard, la comtesse d'Esparbès mourait au mois de décembre 1764, six semaines après avoir donné le jour à une fille qui devait devenir la vicomtesse de Polastron.

M. d'Esparbès était encore jeune, il ne tarda pas à se remarier. Il épousa en secondes noces Jeanne

de Varanchan de Saint-Geniès, fille d'un fermier général, dont il eut quatre enfants[1] :

Louis d'Esparbès, comte de Lussan, lieutenant-colonel, qui épousa en 1799 Catherine-Jacquette de Malaret, morte au château de Lamotte-Bardigue, le 4 décembre 1852, à l'âge de soixante-douze ans;

Félicie, qui épousa le baron de Malaret;

Henriette, mariée au comte de Montcabrier;

Justine, mariée à Prosper de Lacroix-Jalgarde.

Ces quatre enfants ont laissé une postérité représentée actuellement encore, sauf pour la dernière fille, par de nombreux descendants.

Ce fut partie au château de Lamotte-Bardigue[2],

---

1. C'est par erreur que M. d'Esparbès est indiqué dans Potier de Courcy (tome IX, page 547) comme ayant épousé Josèphe de Baderon de Saint-Geniès. Une confusion a été faite avec une nièce du maréchal d'Esparbès d'Aubeterre, Mlle de Bourdeille, mariée à M. de Baderon-Thézan, marquis de Saint-Geniès, qui habitait Béziers.

2. Le château de Lamotte-Bardigue appartenait à la famille de Goth, dont est issu le pape Clément V. La dernière descendante de cette illustre famille, Charlotte de Cruzy-Marcillac de Goth, l'apporta en dot à François d'Esparbès en 1625. Jean-Jacques-Pierre d'Esparbès, lieutenant général des armées du roi, oncle de Mme de Polastron, y fit entre 1750 et 1770 de très importantes restaurations, et le château, qui ne fut pas pillé pendant la Révolution, est resté ce qu'il était à l'époque: une vaste construction de proportions imposantes, aux lignes régulières, dont toute la décoration intérieure, boiseries, tapisseries et mobilier, sont dans le goût de Louis XV. Il appartient aujourd'hui à M. et à Mme de Greling, née de Saint-Escupéry, arrière-petite-

chez son oncle, partie à Paris, dans l'hôtel que son père possédait rue des Saints-Pères, sur la paroisse Saint-Sulpice, que s'écoulèrent les premières années de la petite orpheline; l'enfant était d'une santé frêle et délicate, et ce fut seulement vers sa douzième année, lorsque vint le moment de sa première communion, que l'on songea à la mettre au couvent.

C'était un usage immuable au XVIIIe siècle que les filles de qualité s'en allassent vers cet âge passer deux ou trois ans dans quelque abbaye ou quelque couvent à la mode, où des religieuses indulgentes et aimables se chargeaient de compléter les lacunes d'une éducation souvent trop sommaire, et de former aux belles manières leurs jeunes pensionnaires en les initiant aux usages du monde et aux règles du bon ton.

Parmi ces établissements, il en était un qui entre tous avait la vogue, et que fréquentaient, non seulement les jeunes filles de la plus haute société, mais encore les princesses du sang. C'était l'abbaye royale de Panthemont.

Fondé dans le Beauvaisis, sur la pente d'une

---

nièce de Mme de Polastron. Elle a bien voulu m'ouvrir les précieuses archives de Lamotte-Bardigue, et c'est à elle que je dois communication d'une grande partie des nombreuses lettres inédites qui figurent dans ce volume. Je suis heureux de lui en témoigner ici ma reconnaissance.

riante colline d'où il avait tiré son nom, le couvent, en 1771, avait été transféré à Paris, rue de Grenelle, au cœur même du faubourg Saint-Germain, dans de vastes et somptueux bâtiments entourés de quinconces et de jardins dessinés dans le goût de Le Nôtre. « Tout ce que l'on connaît a été élevé là[1] », avait dit M. d'Esparbès de Lussan lorsqu'on l'avait consulté sur la maison d'éducation à choisir pour sa fille, et ce fut à Panthemont qu'en 1776 on amena la jeune Louise.

La jeune fille était « douce, bonne et timide[2] »; elle devint bientôt la favorite des religieuses et y conquit, en peu de temps, toutes les affections. Bien souvent, lorsque vinrent les jours de tristesse, aux heures sombres de la Révolution et de l'exil, elle dut se rappeler, avec un souvenir attendri, les années qui s'écoulèrent si doucement pour elle dans cette aimable retraite, au milieu de ses joyeuses et insouciantes compagnes, alors qu'elle n'avait devant elle que la perspective d'une existence heureuse et facile, uniquement semée de joies et de plaisirs.

Nul séjour, il est vrai, n'était moins austère. Les exigences de la règle savaient se plier aux indul-

---

1. *La Mère du duc d'Enghien*, par le comte Ducos. Paris, Plon, 1900.

2. *Souvenirs de la duchesse de Gontaut*. Paris, Plon, in-8°, 1891.

gences nécessaires et excuser les caprices ou les oublis de ces futures duchesses ou marquises. N'étaient-elles pas toutes, en effet, destinées par leur naissance à faire dans un temps rapproché le plus bel ornement de la Cour de Versailles!

L'heure tardive du lever permettait aux belles pensionnaires de vaquer à loisir aux soins minutieux de leur toilette et de méditer à leur aise sur la forme ou le choix de leur parure. Puis, à l'heure du coucher, de longues causeries prolongeaient la soirée bien au delà du moment trop hâtif fixé jadis par un règlement suranné. Toutes ces prescriptions depuis longtemps étaient jugées trop sévères. Dans la matinée et l'après-midi, quelques exercices de piété jolie alternaient avec des leçons attrayantes et des lectures aimables coupées de promenades et de divertissements. La musique, le dessin et la danse étaient cultivés tour à tour, et venaient compléter ces éducations aimablement mondaines, affranchies des tristesses et des sévérités d'un cloître. Tels étaient l'occupation et le travail de ces journées de couvent, dont tant de fêtes interrompaient la monotonie, dont tant d'espièglerie abrégeaient la longueur[1]. Les Cisterciennes avaient tout prévu et semblaient avoir

1. *La Femme au XVIIIe siècle*, par E. et J. de Goncourt. Paris, Charpentier, 1882.

tout réuni dans ce séduisant séjour pour se faire aimer par ces reines de demain et pour embellir de cent façons leur retraite passagère. L'uniforme lui-même, jadis disgracieux et sombre, s'était modifié peu à peu pour prendre une forme plus séduisante; l'étoffe était devenue plus soyeuse et la coupe plus seyante. Quelques pensionnaires même en égayaient discrètement la monotonie par la blancheur d'une dentelle ou la note claire d'un ruban, car un brin de coquetterie ne semblait pas damnable.

Les pensionnats modernes, comme le Sacré-Cœur ou le couvent des Oiseaux et du Roule, qui ont compté de nos jours parmi les plus à la mode, ne peuvent donner une idée, même lointaine, de ce qu'était une maison d'éducation comme Panthemont, où chaque jeune fille avait sa femme de chambre et où les règlements les moins rigoureux étaient toujours prêts à fléchir au contact des influences du monde extérieur. L'abbesse qui présidait aux destinées d'un établissement aussi important était constamment choisie parmi les personnes de la plus haute naissance, filles de grandes familles descendues vers le cloître, mais qui gardaient dans leurs habitudes et leurs façons les usages du milieu élevé où elles-mêmes avaient vécu avant de renoncer au monde.

A l'époque où Louise d'Esparbès y était admise, le couvent de Panthemont avait pour abbesse Mme de Béthizy de Mézières, qui succédait dans cette haute charge à Mme de Tourville et à Mme de Rohan-Montbazon. Chaque jour, dans le magnifique réfectoire boisé, elle présidait avec aisance et dignité la table où venaient s'asseoir les privilégiées parmi les jeunes pensionnaires, car celles-ci se divisaient en deux classes, celles dont la pension s'élevait à 1,000 livres et celles plus modestes qui payaient seulement 700 livres. Mais pour toutes cependant le couvert était luxueux, étincelant d'orfèvrerie et de cristaux, la chère abondante et délicate. Si l'on consulte la liste des Dames cisterciennes qui se sont succédé à Panthemont, on constate que toutes, novices ou professes, portaient des noms de haute race : ce sont Mmes de Montgomery, de Lorraine d'Elbeuf, de Galard de Béarn, de Rohan, de Morangis, d'Elbée, de la Salle, et bien d'autres dont l'énumération deviendrait trop longue.

Mais les jeunes filles que ces grandes dames avaient à instruire et à former ne leur cédaient en rien sous le rapport de la situation et de la naissance, et des princesses du sang avaient compté au nombre des pensionnaires. C'est là que la sœur de Philippe-Egalité, avant de devenir la femme du

duc de Bourbon[1], avait été mise par sa grand'mère, la princesse douairière de Conti, lorsqu'elle s'était trouvée orpheline, et c'est là que cet amoureux de quatorze ans vint, à maintes reprises, lui rendre ses devoirs et lui dépeindre sa flamme. C'est encore à Panthemont qu'avait été élevée la princesse Louise de Condé, fille du prince de Condé et de Charlotte de Rohan-Soubise[2]. L'église abbatiale[3], dont on voit encore l'entrée rue de Grenelle, est consacrée maintenant au culte protestant, et rien ne subsiste plus des splendeurs de cette chapelle dont le Dauphin, fils de Louis XV, était venu poser lui-même la première pierre, et où se déroulèrent tant de cérémonies pompeuses lorsque quelque prise d'habit attirait à Panthemont la fine fleur de la noblesse de Paris et de Versailles.

Les hautes salles sonores et claires, les longues galeries des cloîtres, les escaliers aux rampes majestueuses ont disparu sous la pioche des démo-

---

1. Bathilde-Louise-Thérèse d'Orléans, née le 9 juillet 1750, morte le 10 janvier 1822, mariée au duc de Bourbon, fille de Louis-Philippe, duc d'Orléans, et de Henriette de Bourbon-Conti.

2. Voir *La Dernière des Condé*, par le marquis de Ségur. Paris, Calmann-Lévy.

3. Elle se trouve au n° 106 de la rue de Grenelle. Outre un temple protestant de la confession de Genève, elle renferme une école de garçons, établie dans une des annexes. Les bâtiments conventuels furent transformés, pendant la Révolution, en casernes et en prison.

lisseurs, et ces jardins merveilleux dont les épaisses charmilles se confondaient avec les ombrages du couvent de Bellechasse, formant au cœur même de Paris « une grande île de verdure[1] », ont fait place peu à peu à de banales maisons de rapport.

C'est dans les parterres embaumés que les jeunes pensionnaires se plaisaient à recevoir leurs proches, car nulle grille ne venait les séparer de la troupe brillante des mères, des pères, des frères et des cousins, qui se pressaient au parloir les jours de visites, pour apporter à leurs jeunes parentes l'écho des bruits du dehors et les nouvelles les plus récentes de la Cour et de la ville.

Les visites que recevait Louise d'Esparbès étaient peu nombreuses; son père, absorbé par ses affaires ou par ses plaisirs, trouvait rarement le temps de venir jusqu'à elle, et c'était par son grand-père Rougeot, qui lui prodiguait l'affection la plus tendre, qu'elle avait, de temps à autre, des nouvelles de tous ceux qu'elle avait quittés.

La comtesse de Montault-Navailles[2], sa tante, à laquelle sa mère l'avait recommandée à son lit de mort, n'avait garde pourtant non plus de la négli-

---

1. *La Mère du duc d'Enghien*, par le comte Ducos.

2. Marie-Cécile Simonet de Coulommiers, mariée au comte de Montault-Navailles, maréchal de camp et menin du Dauphin, mère de la duchesse de Gontaut.

ger, et l'enfant revoyait avec des transports de bonheur cette parente si bonne et si tendre, chez laquelle, chaque année, M. d'Esparbès l'envoyait dans son enfance passer de longs mois dans son hôtel de Paris ou dans ses terres de Gascogne. Il savait que, auprès de nulle autre, sa fille ne pourrait trouver des soins plus intelligents et dévoués. La naissance de la future duchesse de Gontaut[1] allait resserrer encore ces liens d'affection; les deux enfants s'étaient prises l'une pour l'autre de l'amitié la plus vive, et la mort seule de l'aînée devait rompre l'intimité existant entre ces deux cousines, séparées seulement par une différence d'âge de neuf ans.

Les vacances ramenaient la jeune Louise chaque année près de ses parents, et c'était une grande joie pour elle de se retrouver auprès de ses demi-sœurs et de ses demi-frères, dont plusieurs fois déjà elle avait vu augmenter le nombre. Tout en se plaisant à Panthemont, ce rendez-vous de toutes les élégances ne lui faisait oublier ni les douceurs de la vie familiale, ni l'affection sincère dont son bon grand-père et aussi Mme de Montault l'avaient entourée depuis sa naissance.

---

1. Joséphine-Louise-Marie de Montault-Navailles, née à Paris en 1773, mariée au comte de Gontaut-Saint-Blancard, titrée duchesse en 1826. Gouvernante des Enfants de France; morte en 1857.

Les années avaient passé et Louise d'Esparbès approchait de sa seizième année. C'était une frêle jeune fille d'une beauté délicate, à la taille souple et élégante; l'ovale délicat de son visage s'encadrait de cheveux cendrés qu'un nuage de poudre exigé par la mode venait encore adoucir. Les yeux d'un bleu très pâle, largement fendus, étaient à la fois expressifs et timides; la bouche, qui s'entr'ouvrait sur l'émail des dents, semblait faite pour le baiser et pour le sourire, et la physionomie tout entière était empreinte d'adorable douceur, de naïve tendresse et d'intelligente bonté.

On se mariait de bonne heure à cette époque, et M. de Lussan songea que le moment était venu de chercher un mari pour sa fille et de pourvoir à son établissement. Du chef de sa mère, la jeune fille possédait une fortune importante et les prétendants ne manquaient pas pour cette séduisante héritière dont on s'occupait déjà dans le monde. Le comte de Lussan n'avait jeté les yeux encore sur aucun parti, lorsque la comtesse Jules de Polignac vint lui faire des ouvertures pour son frère. Elevée elle aussi, quelques années auparavant, au couvent de Panthemont, elle faisait de fréquentes visites à la sainte maison où s'était écoulée sa jeunesse et où elle avait conservé d'intimes relations avec ses anciennes maîtresses. Elle vit Louise, fut charmée par sa

grâce et sa gentillesse, et songea immédiatement pour son frère à un mariage où tous les avantages, de beauté, de famille et de fortune, semblaient se trouver réunis.

Le vicomte Adhémar de Polastron était son demi-frère, né du second mariage que le comte de Polastron, grand sénéchal d'Armagnac, avait contracté en 1761 avec Anne-Charlotte de Noë, fille de Louis, comte de Noë, et de Marie-Anne de Bréda[1], tandis qu'elle était issue de la première union de son père avec Jeanne-Charlotte Hérault de Vaucresson[2]. Ce mariage avait eu lieu le 18 juin 1746.

La famille de Polastron est originaire de Guyenne[3]; dès l'an 1004, on trouve un de ses membres qui se signale par une généreuse donation à l'abbaye de Grandselve, et au cours des siècles suivants, ses descendants illustrent leur nom à maintes reprises sur les champs de bataille par de glorieuses prouesses, ou encore, investis des plus hautes fonctions, se distinguent par leurs talents dans les situations les plus importantes[4]. Au

1. *Madame de Polignac et son temps*, par Schlesinger. Paris, A. Ghio, 1889.

2. Elle était fille de René Hérault, lieutenant de police, puis intendant de Paris.

3. Voir La Chesnaye des Bois.

4. *Le Père Anselme*, tome VII, page 455.

XIVe siècle, on trouve Roger de Polastron, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, et cent ans plus tard, un de ses descendants délivre par une sortie heureuse la ville de Toulouse assiégée. En 1588, Marguerite de Polastron fonde le couvent des Feuillantines de Montesquiou, et Jean-Baptiste de Polastron, colonel et gouverneur du Dauphin en 1735, se couvre de gloire à la bataille de Prague, contre les Autrichiens. Il va mourir en Bohême, à Walin, en 1756. Il avait épousé Françoise de Mirmande de Pleyssan.

C'est le grand-père de la future duchesse de Polignac et de l'époux de Louise d'Esparbès.

Le père d'Adhémar de Polastron n'avait pas de moins beaux états de service. Jean-Baptiste-François-Gabriel, comte de Polastron, était né à Montpellier en 1721. Enseigne dans le régiment de la Couronne en 1732, capitaine de cavalerie en 1740, colonel du régiment de la Couronne en 1745, il succéda à son père dans le gouvernement de Castillon et Castillonnais. Il recevait de ce chef 1,200 livres, et pour la solde de vingt hommes, 2,796 livres. En 1758, il démissionne et il est remplacé par Montbarrey[1]. La comtesse de Polastron

1. Archives administratives du Ministère de la Guerre. Dossiers personnels.

demande alors que Sa Majesté veuille bien faire passer la pension de 2,000 livres qu'elle a au Trésor royal sur la tête du marquis de Polastron, son fils, « qui sert depuis vingt-trois ans, dont quatorze à la tête de ce régiment, et qui s'est trouvé à toutes les occasions où ce régiment s'est toujours distingué ». Cette pension avait été accordée en considération des services de feu son mari comme sous-gouverneur de M. le Dauphin[1].

De ses deux mariages, il avait eu cinq enfants.

Du premier lit :

Jeanne-Françoise-Henriette de Polastron, née le 6 janvier 1747, morte en bas âge;

Gabrielle-Yolande-Claude-Martine de Polastron, née le 8 septembre 1749, à Paris, mariée le 7 janvier 1767 à Armand-Jules-François, comte puis duc de Polignac, maréchal de camp du régiment de Roi-cavalerie, écuyer de la Reine, etc.

Du deuxième lit :

Denys-Gabriel-Adhémar de Polastron, qui suivra;

Adélaïde-Louise-Rogère-Martine, mariée à Guillaume, prince des Deux-Ponts;

---

1. Jean-Baptiste-François-Gabriel, comte de Polastron, mourut guillotiné à Paris, à l'âge de soixante-treize ans, le 25 messidor an II. — Archives nationales, T. Emigrés et condamnés.

Henriette-Rosalie-Marie-Anne, mariée à Bernard-Joseph, comte de la Tour-Landorthe[1].

Au point de vue de l'ancienneté de la famille et de l'éclat du nom, une pareille alliance, on le voit, ne pouvait être que flatteuse, mais aucun prétendant, en outre, ne pouvait avoir meilleur ambassadeur pour plaider sa cause. La puissance de Mme de Polignac grandissait chaque jour, et le frère de la favorite devait, selon toute vraisemblance, être le premier à bénéficier de la bienveillance royale. Son avenir militaire paraissait assuré et la faveur de la Reine ne pouvait manquer de s'étendre non seulement à la belle-sœur de celle qu'elle nommait « son amie chère », mais encore à tous ses proches, qui trouveraient désormais auprès d'elle la plus efficace protection.

M. d'Esparbès de Lussan envisagea immédiatement tous ces avantages; une pareille union était pour sa famille tout entière un gage certain de fortune, de puissance et de succès, et il ne fut guère difficile de le faire consentir à un mariage qui allait assurer à tous ses enfants, en même temps qu'à lui-même, l'avenir le plus brillant et le plus solide.

« La duchesse de Polignac », écrit Mme de Gon-

1. Archives d'Agen, fonds de Raymond.

taut dans ses Mémoires[1], « en parla avec une « grâce si parfaite à M. d'Esparbès, qu'il accepta « sans peine tout ce que la duchesse voulut, pro- « mettant même le consentement de sa fille.

« Il fut convenu que le vicomte de Polastron « serait présenté à Mlle d'Esparbès par la duchesse « de Polignac, qui vint au couvent pour l'entre- « vue. Louise n'osa lever les yeux sur son pré- « tendu, qui, lui aussi, se garda bien de lui parler, « et la duchesse, avec un délicieux sourire, dit : « — A présent que tout est convenu, que les jeunes « gens se plaisent, il faut s'occuper des préparatifs « du mariage; il se fera à Versailles; j'ai obtenu « une place de dame du palais de la Reine pour ma « charmante belle-sœur, un logement au château; « nous ne nous quitterons pas; elle sera non seu- « lement une sœur, mais une fille chérie; j'aime à « penser que, près de nous, elle se trouvera « heureuse. »

M. d'Esparbès se serait bien gardé d'en douter.

Peut-être est-il permis de ne pas prendre au pied de la lettre le piquant récit de Mme de Gontaut, et il est vraisemblable que le mariage fut conclu avec moins de hâte et aussi moins de légèreté de part

1. *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, page 84.

et d'autre. Sans aucun doute, les époux furent consultés, et ce qui le prouve d'une façon certaine, c'est une lettre de M. Rougeot, citée un peu plus loin; elle est écrite avec un accent qui montre de quelle tendresse le bon grand-père entourait sa petite-fille et combien il attachait de gravité et d'importance à tout ce qui touchait à son bonheur.

Le mariage eut lieu le 5 juin 1780.

Dans l'acte, Denys-Gabriel-Adhémar, comte de Polastron, seigneur de Polastron-le-Haut, Polastron-le-Bas, Villeneuve, Laurac, Labarthe, Saint-André, Bezenis, capitaine au régiment de Roi-cavalerie, déclare prendre pour épouse demoiselle Françoise-Louise d'Esparbès de Lussan, fille de Louis-François, comte d'Esparbès de Lussan, ci-devant colonel du régiment de Périgord, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Castelnaudary, et de feue Marie-Julie Rougeot.

En présence des père et mère et de Claude-François Rougeot, fermier général, grand-père de la mariée, qui lui fait donation de tous ses biens; de Jean-Jacques-Pierre d'Esparbès de Lussan[1], oncle de la mariée, lieutenant général des armées du

1. Il devint gouverneur de Saint-Domingue, et mourut sans postérité. Il avait épousé Marie Barthelemie de Toinard de Jouy.

roi, commandant en Guyenne et Gascogne, seigneur de Lamotte-Bardigue, Candes, Balignac, etc., qui fait don à sa nièce de sa terre de Lavit de Lomagne en Gascogne.

M. de Polastron abandonne à son fils son traitement de commandant du pays de Comminges, évalué à 6,000 livres par an, et lui fait donation contractuelle des terres de Polastron-le-Haut, Polastron-le-Bas[1], Villeneuve, Laurac, Labarthe, Saint-André, Bezenis.

Le Roi, la Reine et les princes font le grand honneur aux deux familles de signer au contrat.

---

1. Polastron est situé dans le département du Gers, canton de Saramon, à 25 kilomètres à l'est d'Auch.

CHAPITRE II

Les Débuts a la Cour.

La mariée ne compte guère plus de quinze printemps, et le jeune époux, que la Reine vient de pourvoir d'un brevet de capitaine au régiment de Roi-cavalerie, en a dix-huit à peine.

Ces mariages entre enfants n'étaient pas rares dans l'aristocratie, qui ne faisait, en agissant ainsi, que suivre l'exemple donné par les familles royales. — Lorsqu'en 1735 le Roi déclara le mariage de la princesse Elisabeth avec le troisième fils de Philippe V, roi d'Espagne, celle-ci n'avait encore que douze ans. Le prince de Condé n'en comptait que dix-sept lorsqu'il avait épousé, en 1753, Charlotte de Rohan-Soubise; et plus récemment encore, le duc de Bourbon, qu'on avait vu s'unir en 1770 à sa cousine, Mlle d'Orléans, n'était âgé que de quatorze ans. Enfin, dans les dernières années du règne de Louis XVI, la fille aînée de Mme de Genlis avait

épousé, à douze ans, M. de Lawœstine, et la marquise de Mirabeau s'était trouvée veuve du marquis de Sauvebœuf à l'âge de treize ans [1].

Par ces mariages précoces, on assurait irrévocablement des alliances convenues et arrêtées longtemps à l'avance, souvent même dès la naissance des enfants, entre les deux familles, et on évitait ainsi que quelque événement imprévu vînt en empêcher dans l'avenir la réalisation.

Mais ces unions de pure convenance ne donnaient leur indépendance ni à l'un, ni à l'autre des deux jeunes gens. Dès le soir même, après les pompes de la cérémonie nuptiale, les splendeurs du repas de noces et les élégances du menuet de circonstance, la mariée quittait sa brillante parure et réintégrait son couvent, tandis que le marié, dépouillant ses galants habits de fête, retombait sous la férule d'un précepteur sévère ou bien rentrait à l'Ecole militaire pour achever d'y gagner ses galons. Les nouveaux époux, séparés l'un de l'autre, ne se faisaient plus qu'à de rares intervalles une cérémonieuse visite qui n'avait jamais lieu sans témoins, et ce n'est que quelques années plus tard, lorsque le physique et le moral leur semblaient chez l'un

---

1. *La Femme au XVIIIe siècle*, par E. et J. de Goncourt. Paris, Charpentier, 1882.

comme chez l'autre suffisamment développés, que les parents autorisaient la réunion définitive, qui permettrait enfin la consommation du mariage si longtemps attendue.

Tel devait être le cas de Mlle d'Esparbès et de M. de Polastron : les parents, d'un commun accord, décidèrent sagement que la cohabitation serait différée entre ce garçon de dix-huit ans et cette fille de quinze, qui n'était pas même encore nubile. A peine mariée, la jeune Louise rentra donc à Panthemont, où provisoirement elle allait continuer à vivre, tandis que, plus heureux, M. de Polastron, depuis quatre ans déjà au service et gratifié par la Reine d'un brevet de capitaine, garderait son indépendance. Cependant le petit mari, fort épris, semblait mal résigné à se conformer à des conditions aussi dures et fort contristé à l'idée de ne pouvoir apporter des preuves de sa tendresse à celle que l'Eglise et la loi venaient de lui donner pour femme. On pouvait craindre que, s'autorisant d'un précédent célèbre, le nouveau marié ne suivît l'exemple du jeune duc de Bourbon. Celui-ci, peu disposé à s'éloigner si vite de Mlle d'Orléans, à laquelle il venait d'être uni, et mal résigné à voir retarder l'heure attendue par ses justes impatiences, avait si bien profité d'un court moment de tête à tête, qu'il avait fallu re-

connaître que toute espèce de séparation entre eux était devenue désormais inutile.

Aussi exigea-t-on d'Adhémar de Polastron l'engagement d'honneur qu'il ne se prévaudrait pas jusqu'à nouvel ordre de ses droits d'époux et qu'il n'userait pas de ses légitimes prérogatives. Cette promesse héroïque, comme on le verra plus loin, lui attira quelques épigrammes; mais il lui demeura fidèle, et rien ne nous autorise à croire, comme le raconte Mme de Gontaut, que le souci de son régiment l'ait rendu dès le premier jour indifférent pour sa jeune épouse. Les lettres inédites que nous possédons et que nous devons à l'obligeance de ses petits-neveux nous montrent, au contraire, les deux époux fort épris l'un de l'autre, et rien ne vient diminuer le mérite que dut avoir le jeune homme à tenir sa promesse et à se conformer à ses engagements.

Sa femme, pendant ces premières semaines, allait trouver dans sa belle-sœur une protectrice dévouée, une amie fidèle et un guide éclairé, uniquement occupée à l'entourer de soins et d'attentions de toutes sortes. — Fée bienfaisante, à qui les grilles peu rébarbatives de Panthemont ne résistaient guère et qui s'entr'ouvraient chaque fois qu'à son appel affectueux, Louise accourait pour un bal, un souper, un concert ou un spectacle à

Versailles, à la Muette, à Marly ou à Trianon. — Tout en lui prodiguant des distractions par ces sorties incessantes, Mme de Polignac n'avait rien négligé pour procurer à sa belle-sœur les plus augustes amitiés et lui assurer, dès ses débuts à la Cour, les plus puissantes protections.

Dans une lettre au frère de son père, le comte d'Esparbès, qui l'avait en partie dotée et auquel elle portait, depuis son enfance, une tendre affection, la jeune femme racontait combien l'accueil de la Reine avait été flatteur. Le comte d'Esparbès, lieutenant général des armées du roi, après avoir passé quelques semaines à Versailles au moment du mariage de sa nièce, où, comme nous l'avons vu, il avait signé au contrat, venait de rentrer en Guyenne pour reprendre le commandement de la province[1].

La lettre est adressée au « comte d'Esparbès », titre habituellement porté par l'oncle de Louise de Polastron, tandis que celui de « comte de Lussan » était porté par son père.

« De Panthemont, ce 27 juin 1780.

« Mon cher oncle, la lettre de bonté et d'amitié « que vous m'avez écrit en partan a encore og-

1. Il était commandeur pour Sa Majesté des provinces de Guyenne et du Quercy.

« menté, s'il eut été possible, le regret que me « cause votre départ. Pendant votre séjour à « Paris, vous n'avez été occupé que faire mon « bonheur; c'est à vous à qui je le dois, mon cher « oncle, car je crois qu'il eût été impossible d'en « trouver un plus parfait. Après vous avoir dit « combien je suis heureuse, je veut vous parler « aussi de votre santé qui est une des chauses qui « m'intéresse le plus. J'espère, mon cher oncle, « que vous ne négligerez point de m'en donner « souvent des nouvelles.

« Le lendemain de votre départ, j'ai dinné chez « la comtesse Jules avec la Reine. Je vous assure « que j'ai été premiérement un peu embarrassée, « mais elle m'a parlé avec tant de bonté que j'ai « été bientôt rassuré.

« On vient m'avertir, mon cher oncle, que « Mme la comtesse Jules vient me chercher pour « sortir; je finis donc en vous assurant qu'il n'y a « point d'attachement plus vrai et plus sincère « que celui que je vous ait voué pour toute ma vie.

« D'Esparbès, Vsse de Polastron[1]. »

La lettre suivante, écrite par M. de Rougeot à ce même comte d'Esparbès, oncle de sa petite-fille,

1. Archives du château de Lamotte-Bardigue. L'orthographe de la lettre originale a été scrupuleusement respectée.

donne de curieux détails sur les rapports du jeune ménage, et elle montre que, comme l'a prétendu la seule contemporaine qui, dans ses Mémoires, nous ait parlé un peu longuement de Mme de Polastron, ce n'est nullement au lendemain de son mariage que le mari regagna sa garnison.

Ce fut seulement au mois d'août qu'il reçut l'ordre de quitter Versailles, où il avait passé tout l'été, pour se rendre à Strasbourg, où sa jeune femme ne se consolait pas de le voir envoyer. Ce détail n'aurait qu'une bien secondaire importance s'il ne donnait la preuve de la part d'imagination qui présida aux Mémoires de Mme de Gontaut, écrits lorsqu'elle avait atteint déjà un âge avancé, et quand l'éloignement des faits avait altéré la précision des souvenirs.

« Paris, 9 juillet 1780.

« Parlons un peu de votre enfant[1] et de ce qui « s'est passé à son sujet depuis votre départ « jusqu'à aujourd'hui. Elle s'est parfaitement bien « conduite dans la maison de ses nouveaux pa- « rents. Elle est comme de raison, et relative- « ment à l'âge rapproché, liée intimement avec « Mlle Aglaé[2], qui sera demain duchesse de

1. Sa nièce, Mme de Polastron.

2. Fille de Mme de Polignac.

« Guiche; les deux jeunes personnes sont dans « l'intimité la plus étroite, ce qui plaît au père et « à la mère. Son petit mari en raffole; il est quel- « quefois au regret de la parole d'honneur qu'il a « donnée, mais lorsque je lui remets sous les yeux « les motifs graves qui ont déterminé à la lui de- « mander[1], il se rend et promet de nouveau de « vivre avec elle comme avec sa sœur. C'est une « aimable et douce créature que ce jeune homme...

« Vous avez su que votre nièce a dîné avec la « Reine et combien les circonstances l'ont favo- « risée pour se tirer parfaitement de cette pre- « mière entrevue, à cause de son embarras et de « son extrême timidité. Elle en a eu de l'obliga- « tion à sa chère Aglaé, qui l'a très bien servie « dans cette occasion.

« La Reine a eu la bonté de l'embrasser et de « lui dire les choses du monde les plus obli- « geantes, ce qui l'a mise un peu à son aise. Le « dîner, composé de la Reine, de M. le comte d'Ar- « tois, de Mme Jules[2], d'Aglaé et de votre nièce, « s'est parfaitement passé. Mme de Châlons[3], que je

---

1. Le jeune âge de Mme de Polastron, qui n'était pas encore nubile au moment de son mariage.

2. Mme de Polignac.

3. Jeanne-Françoise-Aglaé d'Andlau, mariée au comte Hardouin de Châlons, marquis de Puy-Normand, ministre de France

« vis le lendemain, me dit que la Reine, en lui par-
« lant du dîner, s'était servie des expressions les
« plus flatteuses sur le compte de votre nièce, et
« que, malgré tout le bien qu'on lui en avait dit,
« elle l'avait trouvée mieux encore.

« Il a été arrangé que, pour le mariage de
« Mme de Guiche, votre nièce sortirait du couvent
« et irait passer quinze jours chez Mme d'Andlau[1].
« Mme de Châlons a eu la bonté de lui céder son
« appartement. Le petit mari a ordre de ne pas
« mettre les pieds dans l'hôtel de Châlons, mais il
« a dîné, soupé et passé la journée et la soirée
« avec sa femme. Ce matin, la Reine a dit à Mme de
« Montault qui était à la toilette avec Mme d'Havri-
« court : — J'ai vu hier votre cousine, qui est
« très occupée du mariage de sa nièce[2]; je lui ai

à Cologne, puis ambassadeur de Louis XVI à Lisbonne, où il mourut en 1792. Elle épousa en secondes noces le duc de Coigny, maréchal de France.

1. Marie-Henriette de Polastron, comtesse d'Andlau, née en 1713, morte en 1792, à Lisbonne, la même année que son gendre, le comte de Châlons. C'est elle qui avait élevé, en grande partie, la future duchesse de Polignac, restée de bonne heure orpheline.

Le comte d'Andlau mourut en 1763, après avoir pris comme lieutenant général une part glorieuse à la guerre de Sept ans.

La comtesse d'Andlau avait été gouvernante de Madame Adélaïde jusqu'à 1746, où elle fut exilée à Verderonne (Oise), victime d'une coupable intrigue ourdie contre la princesse. Un livre scandaleux fut trouvé entre les mains de la jeune fille, sans qu'il fût possible de découvrir comment il lui avait été apporté. A la suite de cette fâcheuse découverte, la gouvernante se vit contrainte de résigner ses fonctions.

2. Aglaé de Polignac, duchesse de Guiche.

« prêté ma parure de diamants, et je la lui ai « arrangée moi-même. La Reine a de plus orga- « nisé un voyage de cinq jours à Trianon, où il « n'y aura qu'elles[1] et Mme Jules qui y couche- « ront; les hommes viendront seulement dans la « journée.

« M. le comte Jules m'a dit en plaisantant qu'il « craignait les bosquets de Trianon pour la petite « et pour le petit, et qu'il ne répondait de rien. « A cette occasion, le petit m'a renouvelé sa pa- « role d'honneur d'être sage, quoiqu'il m'ait dé- « claré que tout le monde se moquait de lui, et « qu'on disait que c'était lui et non Mme de Polas- « tron dont on ménageait la santé!

« Jeudi, il y aura un autre mariage, celui de « Mlle de Guéménée avec M. le prince de Roche- « fort. La Reine a voulu que les deux jeunes per- « sonnes y fussent invitées, et Mme la comtesse « Jules m'a dit que, pour son présent, elle se char- « geait des habits et de la parure de Mme de Polas- « tron. Voilà bien des agréments, des plaisirs, « des grâces et de l'amitié[2]. »

---

1. Mmes de Polastron et de Guiche.

2. Archives du château de Lamotte-Bardigue. Toutes les lettres de M. de Rougeot, de Mme de Polastron ou de M. d'Esparbès sont entièrement inédites, comme la plus grande partie des documents cités au cours de cet ouvrage.

La Reine devait tenir rigoureusement toutes ses promesses, comme en témoigne cette nouvelle lettre de M. de Rougeot, datée du 15 juillet 1780 :

« Sa Majesté a eu la bonté de lui apporter elle-
« même des diamants dans une cassette pour la
« parer le jour du mariage de Mme de Guiche,
« mardi dernier. Tout le monde soupait chez
« Mme Diane[1], où la Reine est venue. Elle a eu la
« bonté de mettre elle-même ses diamants à votre
« nièce, de les ajuster, et elle a dit ensuite : —
« Elle sera à merveille comme cela, je me charge
« d'elle, et j'en aurai soin. »

Chacune des lettres de M. Rougeot fait mention d'un nouveau pas fait par Mme de Polastron dans la faveur de la Reine :

« Jeudi dernier, la Reine est venue dîner chez
« la comtesse Jules, et, après avoir dîné, elle a
« proposé de mener les jeunes personnes dans le
« jardin de M. Boutin, à Tivoli[2]. »

---

1. La comtesse Diane de Polignac, dame pour accompagner la comtesse d'Artois et sœur du duc de Polignac.

2. Les nos 17 et 18 de la rue de Clichy occupent l'emplacement du célèbre Jardin de Tivoli, où Boutin, l'un des trésoriers généraux de la Marine, avait réuni aux délicieuses « fabriques », alors à la mode, un cabinet d'histoire naturelle et une belle collection de minéralogie. Le parc, dessiné dans le genre anglais, passait pour une merveille. Pendant la Révolution, le jardin

Trait piquant, on presse M. de Rougeot de profiter sans tarder d'une bienveillance si marquée pour demander à Marie-Antoinette la réalisation de sa promesse, et obtenir d'elle dès maintenant le brevet de dame du palais qu'on a fait espérer à Mme de Polastron au moment du mariage; mais celui-ci se refuse à faire la moindre démarche, et déclare qu'il entend s'en remettre aux bontés de Sa Majesté.

Le 22 juillet 1780, le grand-père mande au comte d'Esparbès que Mme de Polastron a souffert de convulsions d'estomac, ce qui l'a empêchée d'assister à la fête donnée pour le mariage Guéménée-Rochefort, et il ajoute :

« La Reine a témoigné combien elle était fâchée « que cette indisposition survienne ce jour, mais « n'a pas permis à Mme de Polastron de paraître à « la fête. Comme cela n'a eu aucune suite, et pour « l'en dédommager, elle l'a menée le lendemain « à la Comédie et à Trianon. »

Elle s'y rendit à pied, et en tenant Mme de Polastron « par-dessous le bras ».

Boutin devint une sorte de bal public où se réunissait, le jeudi et le dimanche, la société la plus brillante du Consulat et du Directoire. Sous la Restauration, on y établit des montagnes russes, qui eurent le plus grand succès. — Voir *Les Quarante-huit Quartiers de Paris*, par Giraud de Saint-Fargeau. Paris, Blanchard, 1850.

A ce moment où elle pénètre de plus en plus dans l'intimité de Marie-Antoinette, la belle-sœur de Mme de Polignac n'a pas encore été présentée à la Cour, et elle n'a pas d'autre résidence, à cette époque, que le couvent de Panthemont. C'est donc à tort que bon nombre d'historiens, se rapportant au récit fantaisiste de la duchesse de Gontaut, placent cette présentation aussitôt après le mariage, et se plaisent à montrer la jeune femme perdant contenance devant la foule railleuse des courtisans. Louise d'Esparbès fut présentée avec un plein succès, et ce n'est pas seulement à cette occasion, comme on l'a vu, que la Reine lui prêta ses diamants; elle avait déjà tenu à l'en parer elle-même. Au surplus, la « petite pensionnaire » prenait goût à l'indépendance et aux plaisirs de sa vie nouvelle.

« Je lui ai demandé hier », écrit son grand-père, le 24 juillet 1780, « si elle ne retournerait pas « coucher à Panthemont. Elle a fait la grimace « et m'a dit : — Papa, je retourne à Versailles. « Effectivement, elles y sont toutes retournées « pour onze jours. Je crois après tout cela effecti- « vement que le séjour de Panthemont aura infi- « niment peu de charmes.

« Je vais vous confier un grand secret qui ne

« sera plus grand lorsque vous recevrez ma « lettre; ce sera au surplus le secret de la comé- « die. De mardi en huit, la Reine donne au Roi à « Trianon, sur son petit théâtre, une comédie et « un ballet; on jouera *Le Roi et le Fermier*. La « Reine, Mme Jules, votre nièce, la petite duchesse « de Guiche, M. le comte d'Artois, le comte Jules, « M. le duc de Coigny, M. d'Esterhazy, M. de Vau- « dreuil, M. de Polastron et M. Dillon sont les « acteurs. Votre nièce m'a dit qu'elle savait très « bien son rôle, mais qu'elle craignait qu'Aglaé « ne sût pas le sien. Voilà tout ce qui l'intrigue. « Je vous assure qu'elle s'en tirera toujours, car « elle a très bien réussi dans ce monde-là. »

C'est dans la même lettre que M. Rougeot annonce que la duchesse de Lesparre se retire devant Mme de Balbi[1], comme dame d'atours de Madame, et lui fait part des réflexions que suggère cette nomination inattendue.

Le 29 juillet, nouvelle lettre, dans laquelle il marque « qu'il vient d'essuyer un cruel assaut » : la jeune Mme de Polastron a été atteinte d'une fièvre

1. Anne-Jacobé de Caumont-La Force, comtesse de Balbi, dame d'atours de la comtesse de Provence et favorite de son mari; née en 1738, morte en 1842. C'est à Mme de Balbi que sera consacré le deuxième volume des *Reines de l'Emigration*.

violente, et il ne cherche pas à dissimuler son inquiétude.

« La Reine », écrit-il, « est venue elle-même la « voir deux fois, et a été une demi-heure au « chevet de son lit, ce qui n'était jamais arrivé; « elle envoya deux fois par jour pour savoir de « ses nouvelles, M. le comte d'Artois y vient jus- « qu'à trois fois. »

Le grand-père ajoute que « le petit mari est plus mort que vif ».

Cet état fâcheux se comprend, car M. de Polastron, le grand-père nous en donne l'assurance, adore de plus en plus sa jeune femme, qui n'a pas encore été la sienne, et le pauvre amoureux n'a même pas le loisir de se livrer sans contrainte à ses inquiétudes.

Ce soir-là, on doit jouer à Trianon la comédie dont M. de Rougeot nous a donné précédemment le programme, et dans laquelle, faveur enviée entre toutes, M. et Mme de Polastron, qui font décidément partie de la petite Cour privilégiée de Marie-Antoinette, ont l'honneur tous les deux de tenir un rôle.

La comtesse Jules de Polignac remplacera au pied levé sa belle-sœur souffrante, mais il n'est pas d'excuse pour le mari, et c'est la mort dans l'âme

qu'il endosse tristement son travestissement pour lui donner tant bien que mal la réplique.

Enfin, le 10 août 1780, M. de Rougeot se montre plus rassuré; la petite malade s'est levée, elle a fait un tour dans sa chambre, et l'appétit semble revenir! « Mais on se garde de le satisfaire, et « quoiqu'elle crie la faim, on ne lui permet qu'une « légère mouillette de pain dans du bouillon. »

Mme de Polastron est sauvée, mais une autre disgrâce l'attend; le jeune capitaine a reçu un ordre de départ :

« Le petit mari part ce soir pour Strasbourg. « C'est un chagrin, mais elle y est préparée. Vous « connaissez la sensibilité de cette jeune personne « disposée à aimer et à s'attacher à tout ce qu'elle « doit aimer. »

La Reine montre « la plus grande satisfaction en apprenant que Mme de Polastron est hors d'inquiétude ». Elle recommande au médecin, M. de la Noue, « d'avoir pour elle les plus grands soins », ajoutant « qu'elle y prenait le plus grand intérêt ». Le soir du 15 août, M. Rougeot manifeste sa satisfaction d'un événement dont sa petite-fille est encore l'héroïne.

« J'étais auprès de son lit », écrit-il. « Il était huit

« heures du soir, lorsque tout d'un coup on a an-
« noncé la Reine, qui est venue la voir seule. Un
« moment après, M. le comte d'Artois, Mme la
« comtesse Jules et Mme la duchesse de Guiche
« sont arrivés. La Reine a comblé cette jeune
« personne d'amitiés, l'a embrassée en arrivant et
« en s'en allant, et elle est restée avec elle environ
« trois quarts d'heure. J'ai voulu me retirer par
« respect et par discrétion, elle m'a ordonné de
« rester et de m'asseoir. M. le comte d'Artois m'a
« donné le même ordre et j'ai resté toute la visite,
« qui s'est passée de la part de la Reine par des
« caresses et des démonstrations d'amitié que
« votre nièce a reçues avec respect, mais avec une
« aisance et une noblesse rares en toute personne,
« mais surtout en une personne de son âge. »

Dans la famille royale, la Reine n'était pas la seule à choyer la jeune Mme de Polastron, et M. de Rougeot ajoute :

« M. le comte d'Artois lui a fait beaucoup de
« plaisanteries et de querelles sur ce que la veille,
« malgré l'ordonnance de M. de la Noue, elle
« n'avait jamais voulu prendre la médecine que
« lui-même lui avait apportée. Elle s'est très bien
« défendue de la querelle d'amitié que lui a faite
« M. le comte d'Artois... La Reine a pris son parti

« et elle lui a répété : — Mon cœur, vous avez très « bien fait, et quand mon frère ou d'autres per- « sonnes voudront vous contrarier, venez à moi, « je prendrai votre parti, je vous défendrai, et « nous serons les plus fortes. »

Dans la lettre suivante, c'est Mme de Polastron qui prend soin d'annoncer elle-même à son oncle, le comte d'Esparbès, qu'elle vient d'entrer en convalescence :

« De Paris, ce 28 août 1780.

« Je profite, mon cher oncle, du premier mo- « ment de ma convalescence pour vous remercier « moi-même de tout l'intérêt que vous avez bien « voulu prendre à ma santé qui est assez bonne « actuellement, si ce n'est un peu de faiblesse qui « me reste encore et on me défend de m'expliquer « longtemps. Je ne peut donc, mon cher oncle, « que vous assurer de mon tendre attachement, « j'espère que vous êtes bien persuadé qu'il n'en « est point de plus sincère que celui que votre « petite nièce vous a voué pour la vie.

« D'Esparbès, Vsse de Polastron. »

Deux mois plus tard, les rôles sont changés et c'est elle qui s'adresse à son oncle, cette fois, pour lui demander des nouvelles :

« De Paris, 20 octobre 1780.

« Que j'ai été inquiette de votre santé, mon « cher oncle, d'autant plus que mon grand-papa « m'avait dit, il y a quelque temps, qu'elle « n'étoit point trop bonne; il m'a un peu rassurer « hier en me disant que vous vous portiez un peu « mieux; je voudrois bien être à même de vous « donner tous mes soins; si ceux de la reconnais- « sance et de l'amitié la plus tendre pouvoit gué- « rir, j'ose espérer que vous ne seriez pas long- « temps malade. — Je ne peut pas me pardonné « l'inquiétude que je vous ai donné pendant ma « maladie, qui a dérangé votre santé; je me porte « à merveille, je suis plus grace et mieux por- « tante qu'avant; il ne manque à mon bonheur « que votre parfaite santé; je voudrois bien que « vous vainssiez passé l'hiver ici; l'air vous ferois « peut-être du bien; vous me l'aviez fait espérer « avant de partir de Paris; adieu, mon cher oncle, « soyez bien persuadé que personne ne vous est « plus tendrement attaché que votre nièce.

« D'Esparbès, V^sse^ de Polastron. »

La correspondance de Mme de Polastron abonde d'ailleurs en détails curieux sur la Cour de Versailles; elle raconte les incidents, les nouvelles, et mentionne les petits faits, les questions de jalousie

ou de préséance qui passionnent l'opinion et bouleversent parfois, malgré leur insignifiance, tout ce monde de courtisans ou de favoris sans cesse appliqués à gravir un échelon de la faveur royale. — Ses observations dénotent une sûreté de jugement qu'on ne serait point en droit d'attendre de sa jeunesse et de son inexpérience. Puis, ce sont les descriptions des bals de Versailles où elle se rend le plus souvent accompagnée de « la Guichette », nom familier qu'elle donne à son amie la duchesse de Guiche.

Louise-Gabrielle-Aglaé de Polignac, fille de la comtesse Jules, future duchesse de Polignac, à peine âgée de quatorze ans, venait d'épouser, le 11 juillet 1780, le duc de Guiche[1], destiné, à la mort de son frère, à porter les titres de duc de Gramont et de prince souverain de Bidache. Contemporaine de Louise d'Esparbès, elle se trouvait être sa nièce, bien qu'à peine plus jeune de quatre ans, et les deux jeunes femmes, mariées à quelques

---

1. Antoine-Louis-Marie, duc de Guiche et de Gramont, né à Paris, le 17 août 1755, mort le 28 août 1836, mestre de camp du régiment de la Reine-dragons avant la Révolution, lieutenant général en 1814, puis pair de France, ambassadeur et commandant de la 2e compagnie des gardes du corps. — Voir les *Souvenirs du lieutenant général vicomte de Reiset*, in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1900.

Son fils Agénor de Gramont fut menin du Dauphin; il épousa Ida d'Orsay et mourut à Paris en 1855.

mois de distance, s'étaient prises l'une pour l'autre de l'amitié la plus vive. « La Guichette raffolait de sa petite tante Polastron. » Leur parenté, leur âge, leurs goûts et leurs habitudes, tout s'était réuni pour les unir par les liens d'une tendre affection; leur mariage, célébré presque en même temps, s'était accompli dans des conditions identiques et le jeune âge d'Aglaé de Guiche avait décidé ses parents à la séparer de son mari pour quelque temps encore, comme on l'avait fait pour « sa petite tante ». Leur beauté même, quoique si différente, devait leur valoir à quelques années de distance les hommages et les adulations d'un même prince. La duchesse de Guiche avait la grâce légère de son époque, jointe à un attrait et à une séduction que rien ne pouvait égaler, et c'est dans tout l'éclat d'une beauté triomphante qu'elle nous apparaît dans le portrait où Mme Vigée-Lebrun l'a représentée en Flore tenant une guirlande de feuillages et de fleurs.

Le comte d'Artois était prompt à s'enflammer, et il ne put voir et approcher cette ravissante jeune femme sans lui faire une cour assidue et brûlante. Le prince était jeune et entreprenant, et, parmi tant de beautés dont Nattier et Drouais nous ont laissé la brillante image, la duchesse de Guiche était, dit-on, la plus belle. Bientôt le frère du Roi

ne la quitta plus; à la promenade ou au jeu, au bal, au théâtre ou à la chasse, on le voyait sans cesse empressé autour d'elle et l'on se répétait tout bas en souriant que ce n'était pas le mari qui en aurait les prémices et qui cueillerait la tendre fleur qu'on l'avait contraint de ménager!

L'aventure pourtant, paraît-il, n'eut pas les suites que l'on pense, et le duc de Guiche ne fut pas devancé. Le prince inconstant et volage se lassa d'une résistance à laquelle ses quotidiennes bonnes fortunes ne l'avaient pas habitué et porta ailleurs ses hommages. Le charme discret de sa douce compagne commençait déjà, sans doute, à agir sur son cœur, d'une manière presque inconsciente, et peut-être ce prompt découragement ne fut-il que le résultat de son inclination naissante.

Les chroniqueurs n'ont pas ménagé la duchesse de Guiche.

La *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure raconte que le comte Archambault de Périgord[1] avait trouvé grâce à ses yeux et que ses tendres aveux ne la trouvèrent pas insensible. Une auréole entourait ce fils du chevalier

---

1. Joseph Archambault, comte, puis duc de Talleyrand-Périgord, frère cadet de l'évêque d'Autun (1762-1832). Dans sa correspondance, M. de Vaudreuil le montre, en 1790, s'adressant à

de Talleyrand, dont les succès avaient été sans nombre et dont la discrétion égalait le courage et la loyauté. Surpris pendant la nuit par un mari jaloux, dans l'appartement même de sa femme, il avait pu s'échapper assez vite pour dérouter ses soupçons; mais dans la rapidité de sa fuite, au milieu d'une obscurité complète, le lourd battant d'une porte s'était refermé sur sa main en lui broyant les chairs et en lui écrasant les os. Malgré ses atroces souffrances, ce stoïque amoureux avait gardé le plus profond silence, essayant vainement de se dégager. Tous ses efforts avaient été inutiles, et alors, tirant son épée de son bras resté libre, il avait héroïquement sacrifié deux de ses doigts pour sauver l'honneur de celle qu'il venait de quitter.

Son aventure avec la duchesse de Guiche fut, dit-on, moins tragique : aperçu par un garde, escaladant la fenêtre de l'appartement du premier qu'elle occupait à Versailles, il fut reconnu, arrêté, et c'est en vain qu'on essaya d'étouffer le scandale, au sujet duquel le vertueux Louis XVI aurait eu un mot plaisant : « Puisqu'il faut abso-

---

Mme de Polastron pour rentrer en grâce auprès du comte d'Artois, qui craignait qu'il n'eût les mêmes principes que son frère. (*Correspondance* de Lescure.) — La liaison d'Archambault de Périgord avec Mme de Balbi, en 1794, pendant son séjour en Hollande, fut une des causes de la rupture du comte de Provence avec sa favorite.

lument, dit-il, que nous soyons entourés de femmes légères[1], qu'au moins on les loge toutes au rez-de-chaussée; on ne courra plus le risque de se casser le cou si, en allant les voir, on est obligé de passer par la fenêtre. »

Le duc de Guiche se battit avec le séducteur de sa femme; mais la fortune est aveugle et le destin est parfois ingrat : ce fut le mari qui fut blessé par l'amant.

Cette jeune femme brillante entre toutes, dont la grâce piquante et le charme irrésistible avaient embelli tant de fêtes, devait finir dans d'atroces souffrances, victime du plus tragique accident. Réfugiée en Angleterre pendant l'émigration, elle dut s'arrêter un soir, au cours d'un voyage avec sa fille, dans une auberge d'Edimbourg. C'était le 30 mars 1803, et la saison étant encore très froide, la duchesse commanda d'allumer un grand feu. A peine venait-elle de passer dans une pièce voisine, que la jeune fille s'approcha imprudemment de la cheminée, dont les braises ardentes communiquèrent tout à coup le feu à sa robe. Ce fut en vain que la mère, appelée par ses cris de détresse, se précipita à son secours; ses propres

1. Le Roi se servait d'un mot beaucoup plus expressif. — Forneron, *Histoire des Emigrés*.

vêtements s'enflammèrent au contact de ceux de sa fille, et en un instant elle se trouva atteinte de brûlures si profondes que rien ne put la sauver. La malheureuse jeune femme succomba au bout de quelques semaines au milieu d'atroces tortures, donnant à tous le plus touchant exemple de résignation chrétienne.

Ce n'était pas seulement à sa jeune nièce que Mme de Polastron avait inspiré la plus tendre affection : dans sa nouvelle famille, chacun célébrait à l'envi ses louanges, et le comte Jules de Polignac, qu'occupait cependant le souci de sa fortune naissante, trouvait, malgré cela, le temps de faire son éloge dans une lettre qu'il écrivait au comte d'Esparbès à la fin de l'été de cette même année 1780 :

« Vous ne serez pas étonné d'apprendre que « plus nous connaissons Mme de Polastron et plus « nous l'aimons. Elle a un caractère charmant; « nous vous avons une vraie obligation de nous « avoir donné une sœur sur laquelle nous fondons « le bonheur de notre intérieur. Elle est actuelle- « ment hors du couvent depuis trois semaines, il « a bien fallu qu'elle en sorte pour le mariage de « ma fille; la Reine est venue souvent chez moi à « cette occasion, elle a vu la petite Polastron, elle

« lui a marqué amitié et bonté et a voulu absolu-
« ment qu'elle vînt à Versailles. Nous y avons
« passé huit jours, la Reine a encore exigé qu'elle
« y revînt. D'après ce qui se passe, il y a nécessité
« que la petite de Polastron cultive les bontés de
« la Reine, et cela ne se peut pas tant qu'elle
« sera au couvent. Vous savez le danger qu'il y a
« lorsqu'elle en sortira. Pour qu'il n'y ait plus de
« danger, il faudrait un consentement de M. de
« Rougeot, car vous sçavés que j'ai enlevé celui
« de M. de Lussan. J'ai eu, il y a deux jours, une
« grande conversation avec M. d'Aubeterre sur
« cet objet; il trouve qu'il est absolument néces-
« saire que les deux jeunes gens habitent en-
« semble, et doit avoir un entretien avec M. de
« Rougeot pour le déterminer à y consentir. Il y a
« un avantage immense pour ma sœur à cultiver
« les bontés de la Reine, à obtenir le plus prompte-
« ment possible une place de dame du palais. »

Tout porte à croire que la conspiration réussit, et que le bon grand-père se laissa attendrir et convaincre. A son retour de Strasbourg, M. de Polastron fut autorisé à se réunir à sa femme, et l'heure du berger sonna enfin pour l'amoureux mari, impatient de donner à son épouse des preuves convaincantes de sa tendresse.

Cependant, l'automne s'avance, et ni Mme de Polastron, ni Mme de Guiche, bien que la cérémonie doive avoir lieu le même jour, n'ont été encore présentées à la Cour. Deux fois déjà, la présentation décidée a dû être remise, toutes deux s'étant trouvées malades au jour fixé par Sa Majesté. Ces retards inquiètent « le grand-papa », qui veille avec une sollicitude attendrie sur les intérêts de sa petite-fille; mais les accès de fièvre sont fréquents et dressent des obstacles sans cesse renouvelés.

« Ce qui me fait aussi désirer l'entier rétablis-
« sement de ma fille, c'est que sa mauvaise santé
« éloigne toujours sa présentation qui est pourtant
« bien nécessaire et qui, par cette seule raison, se
« trouve remise après le voyage de Marly; elle se
« fera avec celle de Mme de Guiche, qui est égale-
« ment malade de son côté. M. le duc de Guiche
« a aussi la fièvre et menace d'être attaqué du
« foie; il est jaune comme un citron et maigrit
« beaucoup; heureusement qu'à son âge, il y a de
« grandes ressources. Mme de Polignac a eu de
« son côté un accès de fièvre, et le petit Polastron
« une grosse fluxion sur les yeux; de plus, il s'est
« fait avec un canif une coupure au pied, en sorte
« que l'hôtel de Polignac, rue d'Anjou-Saint-
« Honoré, est une espèce d'hôpital. »

Ces fréquentes indispositions de la jeune femme, pourtant, n'ont été pour Marie-Antoinette que l'occasion de mieux lui montrer sa faveur.

« La Reine », écrit le comte d'Esparbès à son frère, le comte de Lussan, « a pris le plus tendre « intérêt à elle, et quoiqu'elle fût logée hors du « château, elle a été plusieurs fois passer des « heures entières auprès de son lit avec le comte « d'Artois. J'ai tout lieu de croire que si Dieu la « conserve, son sort sera plus heureux que le vôtre « et le mien! »

Enfin, le 25 novembre, M. de Rougeot écrivant au même comte d'Esparbès, lui annonce que le grand moment est venu :

« Il y a un nouveau costume pour la présenta- « tion, et c'est votre nièce et Mme de Guiche qui « en donneront l'essai et l'exemple. La Reine veut « faire revivre l'ancienne forme avec plus de « magnificence et d'éclat, et cela, dit-on, sur les « représentations du commerce, au profit de nos « manufactures de velours et de dorures, qui vont « s'anéantir si la Cour ne vient pas à leur se- « cours. Ainsi, il est arrêté que votre nièce sera « présentée avec le grand habit, le corps de robe « de velours noir, la jupe de drap d'or ainsi que

« l'écharpe et la ceinture. Tout cela sera couvert
« des diamants de la Reine et de Mme la comtesse
« d'Artois, qui veulent bien avoir la bonté de les
« lui prêter, ainsi qu'à Mme de Guiche qui sera
« présentée la huitaine après. C'est Mme de Poli-
« gnac qui, pour son présent de noces, doit faire
« le cadeau à votre nièce de ses grands habits de
« présentation à Versailles et chez les princes. »

Cette présentation tant de fois remise eut lieu huit jours après, le dimanche 3 décembre, après la messe du Roi, dans les grands appartements, en présence des princes, de leur maison et de toute la Cour de Versailles. Mme de Polastron, on le devine, n'y eut pas l'attitude gauche et maladroite que lui prête le récit de Mme de Gontaut et que quelques historiens, après elle, se sont plu à répéter sans preuve.

Mêlée à toutes les réunions et à toutes les fêtes, vivant depuis plus de six mois dans l'intimité de Marie-Antoinette, il est difficile d'admettre que sa présentation à cette reine qui la traitait en amie lui ait produit une impression assez violente pour la rendre pâle et tremblante et toute prête à s'évanouir. Vestris, que la même Mme de Gontaut nous montre, appelé auprès de la jeune femme pour lui apprendre à entrer et à sortir comme il convient

en présence des souverains, à faire les révérences obligées, et à baiser, selon le cérémonial usité, le bas de la robe de la Reine, ne dut pas avoir grand'peine à former son élève! Six mois de séjour à la Cour avaient dû la familiariser avec les règles de l'étiquette, et quelles que fussent sa modestie et sa timidité, rien ne permet de croire à la scène ridicule dont son embarras l'aurait rendue l'héroïne!

Ce n'était pas non plus en cette occasion qu'elle rencontra pour la première fois le comte d'Artois, que nous avons vu l'été précédent s'installant à son chevet avec Marie-Antoinette. Enfin, comment supposer que Mme de Polastron, habillée dans la chambre de la Reine, qui l'avait elle-même parée de ses diamants, ait pu être en butte aux moqueries et aux sarcasmes, et ait recueilli autre chose que des sourires sur son passage. Nul ne se faisait illusion à la Cour sur sa faveur croissante, dont elle convenait elle-même dans ses lettres en toute simplicité. « Il faut les voir pour les croire », écrivait-elle à son grand-père, en parlant des bontés de la Reine à son égard; et M. de Rougeot de reconnaître: « J'en ai été témoin et j'en suis véritablement touché au delà de l'expression. »

Il y avait donc unanimité pour constater de quels rayons s'illuminait, dès ses premiers pas, la jeu-

nesse de Louise d'Esparbès, à laquelle paraissaient réservés de si beaux destins.

« Adieu, chère charmante Louise », lui écrivait Marie-Antoinette, « vous avez donc juré de nous « tourner la tête à tous ! »

Cette phrase si caractéristique et si flatteuse sous la plume d'une reine résumait l'impression générale que la jeune enchanteresse avait produite ; la fortune lui souriait, son horizon semblait sans nuages et le chemin de la vie lui apparaissait déjà fleuri de roses avant même qu'elle eût atteint ses seize ans.

CHAPITRE III

Les Polignac.

La duchesse de Polignac, qui venait de faire la présentation officielle de sa belle-sœur à la Cour, appartenait par son mariage à une famille dont la fidélité à la monarchie s'était affirmée par maints témoignages du dévouement le plus absolu.

Hercule de Polignac fut un des premiers à prendre la croix à la voix de Pierre l'Hermite; Jean de Polignac se couvrit de gloire en Italie, aux côtés de Charles VIII, et Armand « le Grand Justicier », ambassadeur de François Ier, reçut le Roi et toute sa Cour dans le château qui portait son nom, avec une si grande magnificence que sa fortune en resta diminuée de moitié. Plus tard, au XVIIe siècle, Melchior de Polignac devint célèbre comme diplomate et comme écrivain. Envoyé en Hollande comme ambassadeur par Louis XIV, ce fut lui qui fut chargé de négocier le traité d'Utrecht. Il en fut récompensé, en 1713, par le chapeau de

cardinal. C'était le grand-oncle du futur duc de Polignac.

Un grand nombre enfin des membres de cette illustre maison s'étaient distingués à l'armée et dans les hautes charges dont ils avaient été investis. Sans doute, les Polignac, qui avaient prodigué leurs biens et versé tant de fois leur sang pour le service du roi de France, avaient droit à quelques compensations qui vinssent, à juste titre, payer leurs sacrifices et récompenser leur dévouement; mais la découverte du livre rouge révélant qu'ils avaient obtenu, sous Louis XVI, près de 500,000 livres de traitements annuels souleva les violentes protestations de ceux qui trouvaient que de pareils dédommagements étaient hors de proportion avec leurs services. Les bontés de la Reine ne s'étaient pas bornées là; la duchesse de Guiche avait reçu à son mariage une dot de 800,000 livres[1] et, dans une autre occasion, M. de Polignac avait touché 400,000 livres pour arranger ses affaires.

C'est chez la comtesse d'Artois que la Reine rencontra Mme de Polignac, au moment où son amitié pour la princesse de Lamballe commençait à décroître, et, dès la première fois, elle éprouva

1. *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, par le comte de Reiset, 2 vol. in-4°. Paris, Didot, 1885.

pour la jeune femme une sympathie qui devait devenir un attachement aussi réel que sincère. Mlle Gabrielle de Polastron, mariée au comte Jules de Polignac, venait chaque année à la Cour, seulement durant quelques semaines, à l'époque où sa belle-sœur Diane y était appelée par son service. Cette dernière, en effet, était au nombre des dames pour accompagner Mme la comtesse d'Artois et, quoique non mariée, portait avec la croix honoraire d'un chapitre noble de Lorraine le titre de comtesse qui y était attaché[1].

C'est une singulière figure que celle de cette femme, dépourvue de tous les avantages extérieurs que donne la beauté ou la fortune, et qui emploie, sans jamais se lasser, toute la force de son intelligence et de sa volonté à rehausser l'éclat de sa famille et à acquérir pour les siens une situation prépondérante. C'est une physionomie de second plan, mais dont l'effacement volontaire a pour unique but de pousser chaque jour plus avant son frère et sa belle-sœur dans la faveur royale. Ce premier rôle, que sa laideur l'empêche de remplir, c'est à la comtesse Jules qu'elle entreprend de le faire jouer, travaillant sans cesse et toujours pour

1. *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tome Ier, chapitre XII, page 237.

elle, occupée sans relâche à se créer des amis qu'attire la séduction de son esprit et à imposer silence aux jaloux en sachant se faire craindre. Elle est « l'âme de la famille, alors que la comtesse Jules en est le cœur ».

Si peu séduisante qu'elle soit au physique, la comtesse Diane aura pourtant son roman, et elle déploiera assez d'adresse et d'énergie pour faire accepter de tous une situation irrégulière fâcheusement compliquée par la naissance d'un fils[1]. Edmond de Villerot[2], fruit de sa liaison avec le marquis d'Autichamp, demeurera ouvertement auprès d'elle d'une façon constante pendant toute l'émigration, élevé avec les enfants de son frère, et passera officiellement aux yeux du public pour un « jeune ami », sans que personne soit dupe de cette comédie mondaine que chacun feint d'accepter.

Le comte et la comtesse Jules de Polignac n'étaient pas riches au moment où ils s'étaient unis l'un à l'autre; c'est à peine s'ils possédaient à eux deux 6,000 à 7,000 livres de rente. Lorsque la Reine, attirée vers Mme de Polignac par une sympathie très vive, lui exprima le désir de la voir

1. Voir Feuillet de Conches, tome III.

2. Edmond, marquis de Villerot, marié à la comtesse Elisabeth Apraxine. Nommé colonel du régiment russe Preobrajenski, il fut tué en 1805, à la bataille d'Austerlitz.

plus souvent à Versailles, celle-ci ne déguisa rien et lui avoua simplement la médiocrité de sa situation de fortune. En apprenant que sa pauvreté l'éloignait de la Cour et la forçait de vivre toute l'année dans sa modeste propriété de Claye, la Reine chercha à l'aider en augmentant d'abord la pension de sa tante, la comtesse d'Andlau, veuve d'un lieutenant général, qui avait été sa mère adoptive, puis elle l'appela auprès d'elle en la nommant dame du palais, et enfin accorda à son mari la survivance de la charge de premier écuyer.

Tel fut le début d'une faveur qui allait toujours grandir.

Mme de Polignac n'en manifesta pas d'orgueil, et elle resta au faîte de la toute-puissance aussi simple et bienveillante qu'elle l'avait été à ses débuts à la Cour. On la voyait gardant en toute circonstance un calme voisin de la froideur et une réserve que quelques-uns qualifiaient d'indifférence. Ses détracteurs ont prétendu qu'elle cachait derrière cette tranquillité apparente et ce dédain des honneurs et de la fortune une ambition démesurée et une avidité insatiable; mais tous sont forcés de reconnaître qu'aucune de ces passions violentes ne se reflétait sur sa physionomie toute de douceur et de grâce, aux traits d'une beauté presque angélique. Tous les contemporains sont

d'accord pour vanter la perfection presque idéale de son visage et le charme exquis émanant de toute sa personne.

« J'essaierais en vain », écrit le comte de Tilly[1], « de peindre l'impression que j'éprouvai « à la première vue de la comtesse de Polignac. « Elle venait de se lever dans un négligé blanc « comme la neige; elle avait une rose dans les « cheveux et se trouvait placée devant une glace « qui, en réfléchissant ses traits, en doublait pour « ainsi dire le charme. Je m'en souviens encore « très vivement..... »

Sa belle-sœur, la comtesse Diane, n'est pas moins élogieuse. Voici dans quels termes elle en parle :

« Son regard avait quelque chose de céleste, « son sourire était rempli de grâce; la douceur et « la modestie étaient répandues sur ses traits, de « magnifiques cheveux bruns ornaient cette figure « à la fois belle et jolie. Des épaules abattues, un « cou bien détaché, lui donnaient une grâce

1. Jacques-Louis-François de Laistre, comte de Tilly, « le beau Tilly » (1749-1822), embrassa les idées de la Révolution, fut nommé colonel en 1792, commanda en chef l'armée de l'Ouest, prit part aux guerres de l'Empire et fit partie de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours. — Voir *En marge de notre Histoire*, par le baron de Maricourt. Paris, Emile-Paul, 1905.

« extrême et la faisaient paraître plus grande
« qu'elle n'était. »

M. de Ségur écrit d'elle :

« Il était impossible de trouver une personne
« qui réunît plus d'agrément dans la figure, plus
« de douceur dans les regards, plus de charme
« dans la voix, plus d'aimables qualités de cœur
« et d'esprit. »

Le galant duc de Lévis est aussi enthousiaste :

« Mme de Polignac », affirme-t-il, « avait la plus
« céleste figure que l'on puisse voir; son regard,
« son sourire, tous ses traits étaient angéliques. »

Mme Campan — le témoignage d'une femme est précieux — déclare que « toute sa personne était d'une grâce parfaite » et qu'elle n'aimait pas la parure : « Je ne crois pas lui avoir vu une seule
« fois ses diamants, même à l'époque de sa plus
« grande fortune », ajoute-t-elle.

La *Biographie* Rabbe lui rend enfin ce témoignage :

« Son caractère ne démentait pas sa figure tou-
« jours égale, sereine. Sa conversation n'était
« pas remarquable par ses saillies, mais elle
« était raisonnable et enjouée. Et jamais la mali-

« gnité n'en faisait les frais. Elle était calme sans « être insipide et aimable sans être piquante. »

Tant de charmes et d'attraits, réunis à tant de séduisantes qualités morales, ne pouvaient manquer d'assurer à Mme de Polignac une faveur rapide; la nouvelle protégée prenait peu à peu la place qu'avait occupée naguère dans l'affection de la Reine la princesse de Lamballe. Et bientôt, Marie-Antoinette, après avoir délaissé ses familiers d'autrefois pour se rapprocher de cette amie devenue si chère en peu de mois, en arrivait à oublier même ses belles-sœurs de Provence et d'Artois, avec lesquelles elle avait vécu dans les premiers temps de leur mariage dans l'union la plus complète.

Au mois d'octobre 1780, la baronnie de Polignac, située dans le Velay, avait été érigée en duché héréditaire par lettres patentes octroyées par le roi Louis XVI. « Cette nouvelle grâce », écrivait M. de Rougeot, « a fait grand bruit, mais n'a pas « été jalousée. »

La bienveillance de la Reine n'allait pas s'arrêter là.

La fortune de Mme de Polignac, en effet, devait recevoir sa consécration deux ans plus tard, en 1782, par sa nomination au poste si envié de gouvernante

des Enfants de France. C'est cette faveur constante qui devait inspirer plus tard à Mirabeau cette boutade devenue célèbre :

« Mille écus à la famille d'Assas pour avoir
« sauvé l'Etat, un million à la famille de Polignac
« pour l'avoir perdu. »

Il n'y avait là que des mots, mais ce n'est souvent qu'avec des mots que les révolutions se sont faites.

Le salon de Mme de Polignac, élevée définitivement au rang de favorite, ne tarda pas à devenir une puissance. La Reine avait pris l'habitude de s'y rendre chaque soir; ennemie de tout ce qui sentait la gêne et la contrainte, elle venait au milieu de ses amis se délivrer de la tyrannie de l'étiquette, se livrer aux douces et libres causeries de l'intimité, et c'est là, dans ces pièces étroites aux plafonds surbaissés, et rétrécies par des cloisons nombreuses, que se réunirent bientôt toutes les élégances et que s'agitèrent toutes les ambitions.

Des cent quatre-vingt-huit appartements que comprenait le château de Versailles en dehors de ceux occupés par la famille royale, celui que la Reine avait attribué à la duchesse de Polignac

comptait parmi les plus enviables[1]. Situé vers le centre de l'étage principal, avec vue sur la cour Royale, c'était là qu'aboutissait tout le mouvement des grands appartements; et ceux de la Reine n'en étaient séparés que par la salle des Gardes, qu'il suffisait de traverser pour se rendre chez elle.

Combien ces logements au château, objet jadis de tant de jalousies et de compétitions, nous sembleraient étroits et incommodes s'il fallait les habiter aujourd'hui! L'on reste stupéfait, lorsque le hasard vous en fait visiter quelques-uns restés encore intacts, de leur tristesse, de leur manque absolu de confortable et de leur incroyable exiguïté. L'appartement de la duchesse de Polignac, quoique l'un des plus beaux de Versailles, devint vite insuffisant pour l'affluence qui s'y pressait à toute heure et nécessita la construction d'un vaste salon provisoire, sorte de longue galerie qui s'élevait au-dessus de la petite Orangerie, là où est aujourd'hui la statue de Napoléon Ier[2].

« C'est là que Mme de Polignac recevait toute « la France », écrivait le chevalier de Lisle au

---

1. Voir *Le Château de Versailles au temps de Marie-Antoinette*, par P. de Nolhac. Versailles, Aubert, 1889.

2. *Histoire de Versailles*, par Le Roi.

prince de Ligne[1], « les mardi, mercredi, jeudi : « on habite pendant les trois jours, outre le salon « toujours comble, la serre chaude dont on a fait « une galerie au bout de laquelle est un billard. »

Le duc de Lévis, ami de la duchesse, décrit dans ses Mémoires cette galerie fameuse et nous dépeint ceux qu'il y rencontrait :

« Tout le reste de la semaine, Mme de Polignac « menait une véritable vie de château; une dou- « zaine de personnes formaient avec sa famille sa « société, il y régnait une aimable liberté. On se « rassemblait dans une grande salle de bois con- « struite à l'extrémité de cette aile du palais qui « regarde l'orangerie, au fond de laquelle il y « avait un billard, à droite un piano, à gauche « une table de quinze. On y jouait, on y faisait « de la musique, on causait; jamais il n'était « question d'intrigues ou de tracasseries, pas plus « que si l'on eût été à cent lieues de la capitale « et de la Cour. Je me rappelle avec un plaisir « mêlé de regrets les agréables soirées que j'y ai

1. Charles-Joseph, prince de Ligne, né à Bruxelles en 1735, mort à Vienne en 1814. Général, diplomate, poète et écrivain, il était célèbre par son esprit, autant que par ses aventures. Ami de Catherine II, de Frédéric II et de Marie-Thérèse, il fut aussi un des familiers de Marie-Antoinette. — Voir *Le prince de Ligne*, par V. Du Bled. Paris, Lévy, 1890.

« passées, pendant les deux hivers qui ont précédé « la Révolution [1]. »

C'est auprès de sa belle-sœur, dans ce salon Polignac qu'elle embellissait de sa présence journalière, qu'allait vivre désormais Mme de Polastron[2]. C'est dans l'intimité de cette société séduisante entre toutes que « la bonne Louise » allait voir s'écouler doucement les dix plus belles années de son existence; et cette atmosphère apaisante semblait comme un reflet de Trianon, ce coin de terre privilégié auquel restera éternellement attaché le souvenir de la gracieuse souveraine qui sut y réunir tant d'élégance à tant de simplicité.

Marie-Antoinette, qui s'était soumise docilement à l'étiquette lorsqu'elle n'était que Dauphine, se hâta de s'en affranchir en prenant la couronne, et ce fut à Trianon surtout que la Reine voulut vivre, dégagée de toute représentation. Désireuse de l'habiter comme une simple châtelaine, l'idée lui était venue d'organiser des comédies où elle-même

---

1. A la mort du premier Dauphin au château de Meudon, le 4 juin 1789, Mme de Polignac s'installe à Versailles dans l'appartement du rez-de-chaussée, occupé précédemment par le Dauphin et son gouverneur. Elle s'y trouvait au 15 juillet, lors de la manifestation populaire. Le lendemain, elle quittait le château avec sa famille, pressée par la Reine de gagner l'étranger et de s'y mettre en sûreté.

2. Voir *Histoire du Château de Versailles*, par Dussieux.

allait jouer un rôle. Ce fut d'abord fort simple; Monsieur et les princesses, qui n'avaient pas de rôles à interpréter, commencèrent par être les seuls spectateurs; mais bientôt un public plus nombreux parut nécessaire pour stimuler le jeu des acteurs, et une cinquantaine de personnes familières furent admises : lectrices, femmes de la Reine, sœurs et filles de ces dernières. La Reine était l'unique et toute-puissante directrice de la scène, et il n'était pas de détail dont elle ne voulût prendre elle-même le soin le plus scrupuleux. Elle veillait au choix des pièces, à l'exécution des décors, à l'exactitude de l'interprétation, au jeu des acteurs et des actrices, et même à la confection des programmes, coquettement imprimés sur satin blanc, par son ordre. La troupe se composait de la Reine, de Madame Elisabeth, de Mme de Polastron, de la duchesse de Polignac, de sa fille la duchesse de Guiche et de sa belle-sœur la comtesse Diane.

Du côté des hommes, le comte d'Artois, le comte Esterhazy[1], MM. de Vaudreuil, d'Adhé-

1. Le comte Valentin Esterhazy, colonel du régiment de hussards qui portait son nom. Présenté à la Cour en 1772, il devint au bout de peu de temps un des familiers de la Reine et de la société Polignac. En 1789, il était gouverneur de Valenciennes, où il reçut le comte d'Artois et lui facilita les moyens de gagner la frontière lors de son départ pour l'émigration. Il avait épousé, en 1783, la comtesse Ursule de Holtweill.

mar[1], de Polastron, de Crussol[2] et de Guiche. On jouait d'abord dans la petite salle du rez-de-chaussée située derrière l'escalier; puis la troupe s'étant augmentée, on voulut avoir une scène plus vaste, et on se transporta dans la grande salle aux fines et élégantes sculptures dont Lagrenée a peuplé les plafonds de divinités et de naïades. Les Mémoires de l'époque, qui veulent que Marie-Antoinette ait « royalement mal joué », ne nous disent pas de quelle façon Mme de Polastron interprétait ses rôles.

Ces distractions innocentes ne constituaient pas les seuls plaisirs de la souveraine, avide de goûter la douceur d'une vie exempte des contraintes de l'étiquette; on lisait, on causait, on travaillait à l'aiguille, on jouait au clavecin la musique de Gluck ou on chantait à tour de rôle les mélodies de Rameau. Mme de Polignac, douée d'une voix merveilleuse, faisait entendre à son auditoire charmé les romances nouvelles, et, durant de longues heures, la Reine se plaisait à chanter avec elle. Les journées se passaient en devisant gaie-

---

1. Le comte d'Adhémar était premier écuyer de Madame Elisabeth. Il avait épousé Mme de Valbelle, dame de Marie-Antoinette.

2. Adrien-François-Emmanuel, duc de Crussol, colonel de cavalerie, marié en 1804 à Catherine-Victurnienne de Rochechouart.

ment, assis sous l'ombrage, et parfois le décor poétique et charmant du jardin allégorique peuplé de chaumières s'animait comme par enchantement. Le moulin s'emplissait de galants meuniers et la laiterie de piquantes bergères ; Reine et princes du sang, grands seigneurs et duchesses, transformés pour un jour en simples villageois, dansaient sur les pelouses et buvaient du laitage. Ces plaisirs champêtres et ces innocentes distractions, dénaturés par des récits mensongers, allaient défrayer la chronique scandaleuse de l'époque et grossir le flot incessant des pamphlets qui s'attaquaient à la Cour et à la famille royale. La calomnie la plus basse s'acharna sur tout ce qui touchait à Trianon, en voulant transformer cette agréable retraite, consacrée au culte des beautés de la nature, en un lieu de débauche, de libertinage et de plaisir. Les théories de Jean-Jacques avaient mis à la mode ce goût nouveau des paysages champêtres, et ce joli royaume, qu'elle s'était créé elle-même, était tous les jours, pour la Reine, une source d'enchantements nouveaux. Ses bosquets parfumés de lilas, ses ombrages peuplés de rossignols, ses sentiers, ses nappes d'eau et ses cascades la reposaient des pompes de Versailles et des parterres de Le Nôtre. C'est dans ce coquet domaine, dans cette aimable patrie de ses goûts qu'elle aurait voulu toujours

vivre et, dans ce joli badinage de la vie des champs, au milieu d'une petite Cour d'amis de son choix, oublier le poids d'une couronne qu'elle trouvait trop pesante.

Trianon a gardé son hameau coquet et pimpant, enfantine imitation de maisons rustiques, son petit lac creusé par Mique[1] et sa rivière en miniature qui serpente en bruissant doucement au pied d'une montagne minuscule. Plus loin, isolé au milieu d'une île de verdure, c'est le Temple de l'Amour qui élève sa svelte colonnade avec sa statue de Cupidon ! Ces grands jouets royaux sont encore là, disséminés dans le gazon, et tout a si peu changé depuis plus de cent ans, qu'il semble qu'au détour d'une allée la Reine elle-même va nous apparaître souriante, une rose à la ceinture, coiffée d'une paille légère et vêtue de linon..... Et à la vue de cette agreste demeure, modeste caprice d'une jeune princesse, on reste stupéfait en songeant combien une fantaisie si naturelle et si simple a pu lui attirer de sanglants reproches et déchaîner de perfides accusations ! Les Mémoires de Besenval et de Lauzun sont là pour témoigner à quel degré en arriva l'acharnement des adversaires de la Reine. On lui avait reproché ses amis, on lui en

1. Architecte paysagiste, créateur de Trianon.

voulut d'avoir une favorite; lorsqu'au moment de l'accouchement de Mme de Polignac, la Reine se rendit à la Muette pour se rapprocher de son amie, établie à Passy, chez M. Orez de Caumont[1], et pouvoir à toute heure avoir de ses nouvelles, quelques courtisans crurent plaisant de ridiculiser cette marque d'attachement donnée par la souveraine, en demandant si l'enfant qui allait naître était de la Reine ou de M. de Vaudreuil[2], M. de Polignac étant, disaient-ils, absent depuis une année entière !

On ne lui pardonna pas davantage d'avoir admis dans son intimité des étrangers comme M. de Fersen, le comte Esterhazy et le prince de Ligne. « Vous avez raison, répondit Marie-Antoinette avec tristesse, à l'un de ses familiers qui lui en faisait l'observation, mais c'est que ceux-là sont les seuls qui ne demandent rien ! »

Grave parole, qui éclate comme une révélation et explique bien des choses !

---

1. Son hôtel se trouvait rue de l'Annonciation, 9.

2. Le comte de Vaudreuil passait pour être dans les bonnes grâces de Mme de Polignac, à laquelle il garda jusqu'à sa mort la plus fidèle affection.

CHAPITRE IV

Mme de Polastron dame du palais de la Reine.

S'il était dans la destinée de Marie-Antoinette de rechercher toujours une amitié désintéressée, ce fut sans doute l'une des causes qui l'attachèrent à Mme de Polastron.

La Reine l'avait rencontrée non seulement chez la princesse de Lamballe et chez la duchesse de Polignac, mais encore chez la comtesse d'Ossun[1], dame d'atours, qui partageait la faveur de la nouvelle duchesse. Geneviève de Gramont, comtesse d'Ossun, tenait à la fois à Mme de Balbi, parce que sa fille était devenue la marquise de Caumont-La Force, et à Mme de Polastron, puisqu'elle était la sœur du duc de Guiche. La jeune Louise avait donc fréquemment été conviée aux petits dîners de quatre ou cinq personnes que la Reine prenait plaisir à organiser, aux petits concerts dans les-

---

1. Elle mourut sur l'échafaud à quarante-quatre ans, le 26 juillet 1794. Elle était modeste et vertueuse, et s'était fait à Versailles aimer de tous. — Voir *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, par le comte de Reiset.

quels elle se plaisait à chanter. Si l'on en croit M. Rougeot, pourtant Mme de Polastron ne partageait pas pour la comédie l'engouement général.

« Les comédies vont leur train à Trianon », écrivait-il ; « il paraît que la Reine et M. le « comte d'Artois prennent un grand goût pour « ce genre d'amusement qui ne plaît guère à « votre nièce. Elle a eu quelques accès de fièvre « en revenant de Trianon, dont elle craint que « l'air ne lui vaille rien du tout ; il faut pourtant « bien qu'elle s'y fasse, et elle en est convenue « avec moi, d'autant plus qu'*on*[1] affectionne beau- « coup ce palais enchanté, qu'*on* s'y plaît plus que « partout ailleurs et qu'*on* ira souvent... »

Ces royales fréquentations devaient hâter le moment où Marie-Antoinette allait tenir la promesse faite à sa petite amie, au moment de son mariage, promesse dont toute la famille, les d'Esparbès comme les Polignac, attendait avec impatience la réalisation, malgré l'extrême jeunesse de la postulante.

« On la trouve trop jeune », écrivait M. de Rougeot, « et on dit qu'être dame du palais à dix- « sept ans, ce serait une chose sans exemple ! »

1. La Reine.

Cet exemple unique allait cependant être donné. Le dimanche 1er novembre 1782, la Reine prenait à part la duchesse de Polignac et lui disait :

« Mon cœur, une grande dame de la Cour a sol-
« licité ce matin une audience que je lui ai accor-
« dée; l'objet de cette audience était de me de-
« mander pour sa fille la place de dame du palais
« occupée par Mme Dillon. Je lui ai répondu que
« cette place était accordée par le Roi à Mme de
« Polastron, à qui elle était promise lors de son
« mariage. »

La duchesse de Polignac se montra, on le devine, ravie de cette nouvelle; inquiète du silence de la Reine sur la destination de la place de la comtesse Dillon, devenue vacante, elle allait se décider à parler en faveur de sa belle-sœur, quand Marie-Antoinette l'avait devancée en lui annonçant que, malgré la protection de la duchesse de Noailles, Mme de La Fayette[1] était décidément écartée et que la vicomtesse de Polastron était désignée par le Roi d'une façon définitive.

Bien que le nom de la nouvelle élue fût encore un secret, la nouvelle ne tardait pas à s'ébruiter, et les parents de Mme de Polastron, complimentés de

1. Marie-Adrienne de Noailles, marquise de La Fayette (1759-1807).

toutes parts, finissaient par convenir que le bruit répandu n'était pas sans fondements.

Voici en quels termes la nouvelle dame du palais annonçait l'heureuse nouvelle à son oncle, le comte d'Esparbès :

« A Paris, le 31 octobre 1782.

« J'ai été bien long-tems, mon cher oncle, sans « avoir le plaisir de vous écrire; mais je voulois « vous apprendre deux bonnes nouvelles en même « tems : la Reine vient de me donner la place de « Mme Dillon, elle y a mis la plus grande grâce, car « personne ne lui a rappelé dans le moment « qu'elle avoit eu la bonté de me promettre une « place auprès d'elle. Quelqu'un lui en ayant « parlé, elle a répondu qu'elle avoit pris des enga- « gements avec toute ma famille et qu'elle vouloit « les remplir. Je vous prie, mon cher oncle, de « ne point dire à ma sœur que je vous l'aie mandé, « car on ne peut pas encore en convenir et elle « m'a recommandé de ne le dire à personne, mais « je compte trop sur votre amitié pour ne pas « vous faire part d'une nouvelle chose qui m'in- « téresse autant.

« Ma sœur a la place de Mme de Guéménée[1] qui

1. La duchesse de Polignac avait été nommée gouvernante des Enfants de France au mois d'octobre 1782; elle avait été créée

« a donné sa démission, nous sommes tous com-
« blés des bontés de la Reine, aussi rien n'égale-
« t-il notre reconnaissance; ma sœur doit prété
« serment vendredy, moi, je devois quetter à Ver-
« sailles mais j'ai appris hier que M. de Polastron
« partoit, incessamment, avec M. d'Estain; cela
« m'a fait infiniment de peine et la Reine a bien
« voulu me dispenser de la quette. Je suis pour-
« tant assez raisonnable pour désiré son avance-
« ment, mais j'avoue qu'il m'en coûte beaucoup
« de m'en séparer pour un si long tems, le sachant
« souvent en danger. Adieu, mon cher oncle,
« donnés moi, je vous prie, de vos nouvelles et
« ne doutés jamais de mon inviolable attachement.

« D'ESPARBÈS, V^sse^ DE POLASTRON. »

Cependant le jeune âge de la postulante et les puissantes recommandations de la marquise de La Fayette avaient soulevé des obstacles justement redoutés, qu'on n'était pas parvenu à aplanir sans peine. C'est ce dont témoigne la lettre suivante, adressée par M. de Rougeot au comte d'Esparbès,

---

duchesse en septembre 1780. La princesse de Guéménée avait rendu sa charge de gouvernante des Enfants de France à la suite de la banqueroute de son mari, qui s'était élevée à 36 millions. Tous les Rohan s'étaient réunis pour indemniser les créanciers victimes de la faillite d'un prince de leur maison, et Mme de Guéménée abandonna dans le même but sa fortune et ses diamants.

son correspondant ordinaire, quelques jours avant la nomination de sa petite-fille :

« Paris, 19 octobre 1782.

« Il y a, Monsieur le comte, une place de dame « du Palais vacante par la mort de Mme de Dillon, « mais nous craignons que la jeunesse de votre « nièce ne soit un obstacle. Cependant elle a été « authentiquement promise lors du mariage, vous « le savez; on en parle dans le monde, mais on la « trouve trop jeune et on dit qu'être dame du Pa- « lais à dix-sept ans, ce serait une chose sans « exemple! Cependant votre nièce en a bien envie « et serait bien fâchée de ne pas avoir cette va- « cance, attendu qu'il ne faut pas être titrée et « que, de longtemps, il n'y aura de place non- « titrée à donner. M. d'Aubeterre serait très fâché « si elle ne l'avait pas. Mme la duchesse de Polignac « fera les démarches nécessaires, mais on aime- « rait bien que cela vînt directement de la Reine, « et sans sollicitation ni demande. Il y a des con- « currentes. On dit que la duchesse de Noailles, « qui, à son ordinaire, veut tout avoir, la de- « mande pour Mme de La Fayette.

« D'un autre côté, les prétentions de votre nièce « sont appuyées par une promesse du Roi et de « la Reine. L'amitié de la Reine pour votre nièce

« et la faveur de Mme de Polignac toujours con-
« stante et augmentant chaque jour donnent beau-
« coup d'espérance. Aussitôt qu'il y aura du positif
« et du nouveau, je vous informerai de tout et des
« circonstances en détail. »

Il y eut, nous l'avons vu, du positif et du nouveau, pour la plus complète joie de M. Rougeot et de sa petite-fille, devant laquelle s'ouvrent plus grandes que jamais les portes de Versailles, maintenant qu'elle est pourvue d'une situation officielle. Un groupe se forme de jeunes femmes charmantes attachées à la Reine, à Madame Elisabeth et à la princesse de Lamballe. Elles ont un peu les mêmes goûts, partagent les mêmes plaisirs, se rendent aux mêmes promenades, fréquentent les mêmes réceptions et les mêmes fêtes. Ce sont Mmes de Polastron, de Polignac, de Luynes, de Lage, de Poulpry, de Ginestous[1], de Langeron[2]

1. Mme de Ginestous, dame de la princesse de Lamballe, assista à l'assassinat de « sa bonne princesse », et cet affreux spectacle la rendit folle de douleur. Elle était Génoise et elle se mit à parler tout haut génois devant ses assassins. L'un d'eux, de la même nationalité, étonné d'entendre parler sa propre langue, la sauva comme sa compatriote. Un peu plus tard, elle recouvra la raison; mais au moment des Cent-Jours, en 1815, elle la perdit de nouveau d'une façon définitive. La vue du drapeau tricolore flottant sur les Tuileries avait suffi à lui rappeler les massacres de Septembre et à lui faire croire que la Terreur allait recommencer.

2. Mme de Langeron était la fille du marquis de la Vaupalière

et de Guiche. De cette troupe brillante, la dernière peut-être est la plus belle, et c'est à juste titre que Grimm a pu lui attribuer le vers d'Horace : « *Mater pulchra, filia pulchrior* », lorsqu'il la comparait à sa mère; mais toutes sont également brillantes, les unes par les charmes et les autres par l'esprit.

Ce groupe séduisant évoluait à travers les salons à la mode, chez Mmes d'Angivillers[1] et de la Vaupalière, propices aux causeries familières; chez Mme de Montesson[2], épouse morganatique du duc d'Orléans, où on jouait la comédie, chez Mme de Boufflers où on tenait bureau d'esprit, et chez lady Kerry où l'on jouait au cavagnol[3], au creps et « au pharaon[4], perdant tout ce que l'on voulait,

---

et de la marquise née de Clermont d'Amboise. Elle était la sœur de la marquise de Balleroy.

1. Mme d'Angivillers avait épousé en premières noces M. Marchais, valet de chambre du roi Louis XVI. C'était, dit Mme Lebrun, un bel esprit dont le salon était le rendez-vous des littérateurs à la mode. Son hôtel était situé rue de l'Oratoire. Son deuxième mari, le comte de la Billarderie d'Angivillers, était directeur général des bâtiments du Roi et mestre de camp de cavalerie.

2. Jeanne Béraud de la Haye du Riou, née en 1737, morte en 1806. Mariée au marquis de Montesson, lieutenant général, elle épousa, étant devenue veuve, le duc d'Orléans, père de Philippe-Egalité, qu'elle avait su conquérir par les charmes de son esprit. Son salon réunissait toutes les célébrités de l'époque.

3. Le cavagnol, jeu importé d'Italie, était une sorte de loto composé de petits tableaux numérotés, à cinq cases, et sur lesquels étaient peintes des figures et des allégories.

4. Le pharaon se jouait avec un banquier et deux jeux de 52 cartes.

« tandis que les louis circulaient lestement entre « les doigts roses », au dire d'un contemporain.

Des amoureux papillonnent autour de cette troupe aimable, dont le ton n'est pas rigoureux ni la morale trop sévère. Quelques-unes même, prétend-on, ne se piquent pas d'une fidélité à toute épreuve envers leurs attentifs, mais il en est d'autres, au contraire, qui leur gardent une foi quasi conjugale; telle Mme de Polignac, dont la liaison avec Vaudreuil deviendra à la longue presque régulière, et celle de Mme de Poulpry avec le comte Bercheny[1].

C'est avec cette dernière[2] et Mme de Lage, toutes deux ses anciennes compagnes de Panthemont, que Louise de Polastron demeurera peut-être la plus intime. Leur liaison subsistera pendant l'émigration. On les verra à plusieurs reprises logées sous le même toit, et la mort seule viendra dénouer cette longue affection, à peine troublée par quelques nuages causés par Bercheny, « qui a de bien grands

---

1. Le comte de Bercheny, second fils du maréchal, né en 1774, mestre de camp aux hussards de ce nom, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Commercy; marié le 24 janvier 1769, à Adélaïde de Pange, morte sans enfants en 1777, et en secondes noces, la même année, à Thérèse de Santo-Domingo, dont il eut un fils et une fille.

2. Née Anne-Nicolas Le Féron. — Les Le Féron, d'une famille de robe, étaient originaires d'Amiens.

torts », nous dira plus tard le comte d'Artois[1]. Plus heureuse que son amie, la comtesse de Poulpry put revoir sa patrie et rentrer en France à la Restauration. Ce ne fut qu'âgée de quatre-vingt-onze ans qu'elle mourut à Paris, le 9 octobre 1854.

Parmi les jeunes gens qui fréquentent assidûment ce petit cercle intime, il en est un dont la hardiesse ne le cède en rien à la ténacité; c'est le duc de Lévis, dont le nom revient sans cesse dans la correspondance de Mme de Polastron et de Mme de Lage : mais c'est en vain que cet entreprenant amoureux poursuit cette dernière de ses assiduités; elle se rit de ses déclarations et de sa constance, et Louise, qui ne l'aime guère, presse son amie de lui donner son congé. Et en voyant que rien décidément ne le décourage, elle s'en venge en l'appelant désormais « l'abcès de Mme de Lage ». Maints détails piquants nous sont ainsi révélés, et l'affection qui unit les deux amies se traduit parfois d'une façon charmante. La marquise de Lage ayant changé d'appartement à l'hôtel de Toulouse, résidence de la princesse de Lamballe, à laquelle elle est attachée, elle devient à la fois l'héroïne et

1. « Je ne crois pas qu'il puisse exister de liaison intime entre elles tant que Mme de Poulpry restera attachée à Bercheny, qui a de si grands torts. » (*Correspondance du comte d'Artois et du comte de Vaudreuil.*)

l'heureuse victime d'un complot ourdi par ses amis et dont Mme de Polastron a été l'âme[1]. Elle en raconte les péripéties dans une curieuse lettre du 22 mai 1789, adressée à sa mère, Mme d'Amblimont[2].

La marquise de Lage[3], dame d'honneur de la princesse de Lamballe, est invitée, le soir du jour où elle doit occuper un nouvel appartement à l'Arsenal, à accompagner la princesse au théâtre. Elle doit obéir et se rend au spectacle. Mais, en rentrant, elle aperçoit chez elle une clarté extrême, un éclairage dans toutes les pièces. Ses gens interrogés ne peuvent rien expliquer, ils reviennent de la comédie avec leur maîtresse. Elle monte fort surprise! Laissons-lui raconter ses étonnements :

« La princesse est arrivée mercredi soir et nous « avons soupé en tête à tête, car Mme de Par- « dailhan est allée se coucher en arrivant. Comme

1. *Souvenirs de la marquise de Lage de Volude*, publiés par le baron de la Morinerie. Evreux, Hérissey, in-8°, 1869.

2. Anne de Chaumont-Quitry, née en 1736, mariée au comte d'Amblimont, brillant officier général de la marine française, tué dans un combat livré aux Anglais au cap Saint-Vincent, en 1797. Familière de Mme de Pompadour et célèbre par son esprit à la Cour de Louis XV. Elle mourut à Saintes, en 1812.

3. Béatrix-Etiennette Renart de Fuchsamberg d'Amblimont, née à Paris en 1764, mariée en 1782 à Joseph-Paul-Jean, comte de Lage de Volude, capitaine de vaisseau, mort en 1799, dame d'honneur et amie de la princesse de Lamballe, morte à Bade en 1842. Mme de Polastron lui avait donné le surnom de « Blimonette » au temps où elle était sa compagne à Panthemont.

« Mme de Polastron était à Paris depuis le matin « uniquement pour me voir, j'ai été un peu fâchée « de ne pas lui donner ma soirée, mais je le fus « bien plus quand Mme de Lamballe me dit hier « qu'elle voulait absolument aller à la Comédie. « J'ai fait prier la grande cousine[1] de la suivre, « elle m'a écrit qu'elle était dans son lit, et elle a « si bien fait la malade que je n'ai pu insister. « Tout cela était arrangé. Alors Louise[2] m'a con- « solée et m'a dit qu'il serait bien qu'elle passât la « soirée chez son grand-père, mais qu'elle vien- « drait aujourd'hui me réveiller et déjeuner au- « près de mon lit avant de retourner à Versailles.

« Après avoir remis ma princesse dans sa « chambre en sortant de la Comédie, je lui sou- « haitai le bonsoir, et comme je sortais de chez « elle, une de ses femmes me retint pour me de- « mander je ne sais quelle adresse. C'était pour « donner le temps à Mme de Lamballe de passer « chez Mme de Ginestous, dont les portes de l'appar- « tement avaient été ouvertes pour entrer chez « moi. En traversant la cour, je fus tout de suite « frappée d'une clarté extrême et d'un éclairage « dans toutes les pièces. Je montai vite, impa-

1. Rose-Raymonde Budes de Guébriant, marquise de Las Cases.
2. Louise de Polastron.

« tientée de cette bêtise de mes gens, pour faire « tout éteindre.

« Toutes les portes étaient ouvertes. Dans l'an- « tichambre, je ne trouvai personne, ni dans le « salon, mais tout rempli de fleurs. En appro- « chant de ma chambre, j'entendis des rires, et « Mme de Lamballe que j'avais laissée dans sa « chambre, je la trouvai dans la mienne, venant « la première au-devant de moi. Ils étaient dix ou « douze : Mme de Polastron, Mme de Poulpry, « Mme de Brunoy, le chevalier de Durfort, M. de « Clermont, le comte de Sérent, son frère, Mme de « Guiche, le bon Menou[1], M. de la Vaupalière, « l'abbé de Damas. Deux tables de quinze toutes « prêtes et des fleurs, des fleurs partout. C'est « Mme de Polastron; elle avait voulu se charger « seule d'en parer tout l'appartement. On me fit « passer dans mon cabinet; au-dessus de mon « bureau, son portrait[2], de Kucharsky[3]..... Ah! je

1. François Menehould, comte de Menou, né en 1807, maréchal de camp à l'armée de Condé, marié en 1785 à Angélique-Louise d'Esgrigny.

2. Celui de Mme de Polastron.

3. Alexandre Kucharsky, né à Varsovie en 1741, ancien page du roi Stanislas de Pologne, vint à Paris travailler sous la direction de Vanloo et de Vien, et ne tarda pas à devenir célèbre. Malgré mon désir de retrouver le portrait qu'il avait fait de Mme de Polastron, mes recherches sont demeurées infructueuses. M. Fournier-Sarlovèze a publié, dans la *Revue de l'Art* du 10 décembre 1905, un portrait de Mme de Polastron qu'il a retrouvé

« fus ravie, je croyais qu'il ne serait fini que « dans un mois; il est encore bien mieux que la « dernière fois que je l'ai vu. Sous prétexte qu'il « n'y travaillerait pas de plusieurs jours, elle « n'avait pas voulu que j'y retournasse, afin de « m'en donner la surprise; c'est elle absolument, « il est aussi ressemblant que le mien. Je jette « les yeux sur la cheminée, je vois une pendule « d'albâtre charmante : *Vénus qui apprend à lire « à l'Amour;* c'était Mme de Guiche qui l'avait « mise là; et des deux côtés, les jolis flambeaux! « Tout de suite, j'ai deviné. Ah! j'ai dit : c'est « maman! Et Louise m'a avoué que vous les lui « aviez remis avant votre départ! Revenue dans « ma chambre, j'ai vu une table à thé couverte « de porcelaines charmantes, le thé préparé...

à Autun, chez la vicomtesse de Fontenay. Mais c'est à tort, à mon sens, qu'il l'attribue à Kucharsky et qu'il suppose que c'est celui dont parle Mme de Lage. Mme de Polastron, à cette époque, était une jeune femme de vingt-cinq ans, dans tout l'éclat de la fraîcheur et de la beauté; or, le pastel d'Autun nous montre au contraire une femme approchant de la quarantaine, déjà éprouvée par les vicissitudes de la vie, et qui porte sur son visage amaigri les marques de la maladie qui doit l'emporter. Ce portrait, à mon sens, doit être attribué à Danloux, dont il rappelle absolument la manière; il dut être exécuté à Londres par le célèbre peintre, qui nous le raconte dans ses Mémoires inédits, peu d'années avant la mort de Mme de Polastron, au moment où il peignit le portrait de son fils.

Cette manière de voir est également celle du baron Portalis, qui consacre en ce moment une longue étude à Danloux et dont l'opinion fait autorité en matière artistique.

« c'était Mme de Poulpry; plus loin, deux rosiers
« dans deux caisses d'albâtre : c'était Mme de Bru-
« noy; plus loin encore, deux vases : c'était Mme de
« Deux-Ponts[1]. Et tout cela entremêlé d'une quan-
« tité de fleurs prodigieuse, arrangées avec un
« goût parfait : c'était Louise. Elles étaient là
« depuis cinq heures à tout arranger. Mme de
« Guiche est venue dîner à Paris pour cela; elles
« retournent ce matin ensemble à Versailles. En
« parcourant tout, examinant tout, je repassai
« dans mon cabinet. C'est le seul endroit où il
« n'y eût pas de pots de fleurs; il semblait qu'on
« eût voulu laisser cette simplicité au portrait
« de Mme de Polastron, à la pendule et aux flam-
« beaux de ma mère. Il n'était éclairé que par
« les trois bougies de la petite lampe du milieu
« que vous avez trouvée de si bon goût, mais il
« l'était assez. »

Une délicate surprise y attendait Mme de Lage. Elle la raconte excellemment. Ecoutons-la :

« J'ai aperçu dessus mon bureau une seule rose
« dans un bocal de cristal uni, fait comme un très

1. Adélaïde-Rogère-Martine, princesse de Deux-Ponts, sœur d'Adhémar de Polastron et demi-sœur de la duchesse de Polignac.

« grand verre à patte, à moitié plein de l'eau la « plus claire, une de ces roses mousseuses si « rares, qui est à peine ouverte et d'une fraî- « cheur charmante ; elle était là modestement. »

De qui pouvait venir cette délicate offrande à la « divinité » qui régnait en ce séjour? Mme de Lage ne parvint pas à le savoir. Un peu revenue de tant d'enchantements, elle songea au souper, mais elle n'avait qu'un poulet. Soudain, son cuisinier Bemer annonça qu'elle était servie. « Allons souper, dit la princesse de Lamballe. — Mais, mon Dieu, Madame, il n'y a rien. — Allons toujours », dit-elle en souriant; puis s'adressant à la marquise de Lage : « J'ai pensé que mon enfant me permettrait d'apporter chez elle mon souper. J'avais d'abord eu l'idée de vous emmener tous chez moi après avoir tout vu ; mais j'ai pensé qu'il valait mieux rester dans ce joli appartement. »

« Un souper parfait attendait. Tout le service « était en porcelaine de Sèvres, blanc et or, de « formes nouvelles et élégantes, mais tout cela « très simple ; les plats, tout était pareil ; il m'a « paru très joli. Quand tous ont été partis, on m'a « dit que non seulement tout ce qui avait servi « était resté, mais qu'on avait rapporté plusieurs « pièces qui complètent le service.

« J'ai écrit un mot à la Princesse avant de me « coucher.

« Après souper, nous nous sommes mis à jouer « au quinze.

« Ceux qui ne soupent pas avaient pris du thé « sur ma jolie table. Mme de Brunoy avait eu le « soin d'avoir des acteurs pour le quinze de « Mme de Lamballe; le gros Menou, qui n'était là « que pour cela, ne prenait pas beaucoup de part « à tous nos enchantements de portrait, de fleurs « et d'albâtre; mais il a bien soupé. Le contrô- « leur n'avait pas oublié le vin de Champagne « pour eux.

« J'allais oublier quelque chose de charmant, « et je serais bien ingrate », ajoute Mme de Lage.

Et avec la même verve et le même abandon, elle nous conte qu'elle a trouvé près de son canapé un rosier en arbre dont les branches entrelacées de lilas blanc forment un bouquet éclatant de fraîcheur, semblable à ceux dont elle se pare d'ordinaire; à la tige, placé là par une main inconnue, est attaché un petit carton sur lequel est écrit : *Portrait de la maîtresse de la maison.* On cherche l'auteur de ce galant envoi; ce n'est pas M. de Lauzun, « quoique cela lui ressemble », et ce n'est pas M. de Lévis, « quoique ce soit son

genre ». Enfin, le mystère est éclairci ; c'est un bon ami, le chevalier de Durfort, que Mme de Lage embrasse de tout son cœur, et qu'on proclame gaiement le roi de la fête !

N'est-ce pas une société tout entière; avec ses plaisirs, ses joies et ses aimables passe-temps, que nous voyons défiler à travers ces quelques lignes écrites si prestement au courant de la plume, avec ce tour élégant et ce léger badinage qui appartient à l'époque !

Insoucieux des événements qui se préparent, oublieux des orages qui grondent à l'horizon, partout on joue avec fureur et on se ruine gaiement sans souci du lendemain. Dans tous les salons à la mode, les cartes et les dés sont en grand honneur; sitôt l'assemblée réunie, vite, on dresse les tables sur lesquelles l'or roule constamment pendant des nuits tout entières.

On joue chez la Reine, chez la duchesse de Polignac, chez une Anglaise, Mme Swinturne, la comtesse Tyskiévitz et la duchesse de Luynes ; parmi les joueurs les plus obstinés, on cite la comtesse de Balbi et le gendre du ministre d'Etat Vaublanc : M. Poter. Les princesses elles-mêmes ne résistent pas à cet entraînement et en sont souvent les premières victimes. En novembre 1780, la comtesse de Provence doit à M. de Chalabre 500,000 écus

perdus au jeu. Deux ans auparavant, M. de Chabrillan, petit-gendre de M. d'Aiguillon, s'endette au trente et quarante de 73,000 livres. A la même séance, M. de la Trémoïlle perd 156,000 livres, et le maître de maison chez qui s'est engagée cette partie formidable y laisse lui-même 48,000 livres. C'est le quatrième partenaire, le chevalier de France, qui gagne ces énormes sommes!

Mme Du Deffand, qui signale ces faits à Horace Walpole, dans une lettre du 3 avril 1768, ignorait sans doute qu'en 1758, M. Armand Dupin de Chenonceaux, qui venait d'épouser Mlle de Rochechouart, avait perdu en une nuit la somme de 700,000 livres. Ces parties aux enjeux démesurés finirent parfois de façon tragique : le jeune vicomte de Castellane perd jusqu'à 800,000 livres; il disparaît en annonçant qu'on ne le reverra plus, et il tient parole.

Le plus grave est que des scandales sont la suite de ces pertes et de ces gains fabuleux; chez Mme de Montesson, on vole un billet de 1,000 écus au porteur, au banquier Noë; aussitôt, le chevalier de Coigny vide ses poches et invite ses voisins à faire de même, mais son exemple n'est pas suivi.

Au jeu même de la Reine, le comte Dillon a son

portefeuille volé, tout rempli de billets de la Caisse d'escompte.

A Marly encore, on s'aperçoit que deux dés sont truqués, et une discussion s'élève entre le comte d'Artois et M. de Chalabre, dont l'honnêteté est incontestée, pour savoir si le dernier coup devrait être tenu pour aussi bon que les autres qui ont été joués avec les mêmes dés.

C'est en vain que Louis XVI s'efforce d'endiguer cette passion ruineuse. Un soir que le comte d'Artois a perdu 3,000 livres : « Notre famille est dans le malheur, s'écrie le souverain, j'ai perdu aussi un écu de six livres ! » Et quelques jours plus tard, averti que les enjeux ne commencent à grossir que lorsqu'il s'est retiré, il rentre un soir après minuit, lorsque tout le monde le croyait déjà couché, et trouve engagée une partie formidable. Aussitôt, il s'empare des tas d'or et de billets qui sont épars sur les tables et fait distribuer le tout aux pauvres, à titre de leçon.

Mais cette répression était impuissante contre la mode. Au voyage de Fontainebleau, en 1776, la Reine obtient qu'on jouera le pharaon « une fois », et afin de ne pas désobéir à Sa Majesté, on joue trente-six heures de suite. La Reine perdit 500 louis. En une année, elle en avait perdu 7,556 ; « les louis glissaient entre les doigts roses... ».

Même dans les jours de l'émigration, alors que l'horizon s'assombrit de plus en plus, on jouera. Ecoutons Mme de Lage raconter une excursion faite aux environs de Coblentz, en 1791 :

« Qu'est-ce que nous ferons, n'ayant pas envie « de dormir? » demande-t-elle [1]. Mais, soudain, une table de jeu est dressée :

« Nous avons trouvé un quinze tout établi, un « des manteaux de ces messieurs sur la mauvaise « table d'auberge, et les cartes, fiches et flam- « beaux qu'on avait été chercher. Nous avons « joué jusqu'à cinq heures du matin. Ils nous ont « toutes trois ruinées, mais nous avons bien ri. »

On continuera à rire malgré la ruine :

« Au déjeuner champêtre qui suit le jeu, mon « frère [2], en passant derrière moi doucement, a « enlevé mon peigne, et l'admiration pour mes « cheveux a été telle que je suis devenue rouge et « aussi embarrassée que si on m'avait ôté mon « fichu. La pluie est venue avant que nous eus- « sions nos voitures, et comme mon cousin [3] n'a « fait monter que moi de femme dans sa voiture,

1. *Souvenirs de la marquise de Lage*, page CIX.
2. Nom qu'elle donnait familièrement au comte d'Artois.
3. Nom qu'elle donnait au comte de Provence.

« ce sont des plaisanteries continuelles de mon « frère et des autres. »

A Spa, les rires et le jeu continuent :

« Ce qui nous plaît, c'est la rouge et la noire. « J'y ay gagné pendant quelque temps, ayant une « martingale merveilleuse, mais nous avons tout « reperdu... Quand nous allons le soir à la Re- « doute, aux heures où y va la société, nous ne « jouons pas; nous ne regardons pas seulement « la table, nous avons l'air que cela nous soit « étranger... C'est le matin ou à quatre heures que « nous nous esquivons. Vous ne vous faites pas « une idée des figures que nous y trouvons; je « suis persuadée qu'il y en a la moitié de juifs. « Les banquiers nous connaissent à présent, ils « nous font place. J'ai mis cent louis à part pour « jouer, et je prends l'engagement de ne pas jouer « un sol de plus que ces cent louis... Je puis en « gagner bien plus, et d'ailleurs, franchement, cela « m'amuse. »

On sait, hélas! combien devait être courte cette période de l'amusement; mais, dès cette époque du règne de Louis XVI, cette passion du jeu était devenue une charge onéreuse pour ceux qui se voyaient contraints de se conformer à ces ruineux usages sans même y trouver de plaisir.

Dans une lettre au comte d'Esparbès, datée du 15 décembre 1782, M. Rougeot se désole de ces entraînements où sa petite-fille se trouvait poussée malgré elle :

« Il n'y a que le jeu de la Reine où elle est obli-
« gée de jouer qui la chagrine et la moleste, parce
« que très peu, mais très peu riche, et moi ne
« pouvant nécessairement pas l'aider, par la
« diminution de plus de 50,000 livres de rente
« que j'ai perdues grâce au fameux Necker, la
« pauvre petite perd toutes les fois, et à tous les
« jeux, 4, 5, 6, 10 louis par jour, ce qui la ruine
« à la fin. Elle évite tant qu'elle peut de jouer,
« elle a des moitiés, mais elle n'en perd pas moins
« beaucoup, relativement à la modestie de sa
« bourse et de sa fortune. »

Rarement, en effet, la fortune lui est favorable, et c'est un vrai triomphe lorsqu'elle arrive à conjurer le mauvais sort. En écrivant à Mme de Lage, le 28 juin 1783[1], elle lui annonce, comme un événement, que la veille, à Versailles, elle a gagné six louis au loto-Dauphin, en jouant avec Mme de Lamballe, « à laquelle elle n'a pas cessé de vanter sa tendre amie[2] ».

1. Archives nationales.
2. Collection Charavay.

Le 26 décembre, M. Rougeot écrivait encore :

« On veut mettre de l'ordre dans les affaires et « la dépense des jeunes gens, mais malheureuse- « ment il s'en faut bien qu'ils aient les mêmes « moyens que les Polignac; ce n'est pas la faute « de votre nièce s'ils sont endettés déjà de plus « de 30,000 écus, on ne peut avoir plus d'ordre « et plus d'économie; quant à moi, malheureuse- « ment, je ne suis pas en état ni en possession de « les aider comme je le voudrais, dans ce temps « de crise, de disette et de la plus excessive pé- « nurie d'argent. »

A ce moment, la situation pécuniaire du jeune ménage, qui, au début, s'annonçait comme devant être si brillante, semble en effet s'être fort amoindrie. La fortune, ou les revenus de M. Rougeot ont été diminués de plus de moitié par les réformes de M. Necker, en même temps que ses charges ont été augmentées, et Adhémar de Polastron voyant son beau-père, M. d'Esparbès de Lussan, engagé dans des procès ruineux, a eu la discrétion de ne pas réclamer le paiement de la dot de sa femme, dont il obtient à grand'peine l'intérêt. Nous verrons qu'au moment du baptême de son petit-fils, le grand-père ne fait pas mystère de son état de gêne; il en est de même pour son

frère le comte d'Esparbès, dont les procès absorbent le plus clair du revenu, et la correspondance échangée entre lui et M. de Rougeot roule en grande partie sur la plus ou moins bonne tournure que prennent ses affaires, les recommandations qu'il sollicite près des magistrats chargés de le juger et l'espoir qu'il fonde sur l'appui que peut lui prêter sa nièce, Louise de Polastron.

Le livre de dépenses et les comptes de Mme de Lage, déposés aux Archives nationales, laissent supposer qu'à maintes reprises elle aida son amie à équilibrer son budget en lui faisant des avances.

Souvent, c'est pour payer ces malheureuses dettes de jeu qu'elle se laisse parfois entraîner à contracter, espérant toujours triompher de son habituelle mauvaise chance, et qui provoquent chez la craintive Louise le plus vif désespoir.

Souvent aussi, c'est pour solder quelque mémoire de marchandes de modes ou de frivolités, chez lesquelles les deux jeunes femmes se plaisent à commander les mêmes coiffures et les mêmes ajustements pour se parer de même sorte. Louise connaît depuis longtemps l'attachement de « sa chère Blimonette », et c'est sans hésiter qu'elle

s'adresse à elle pour quelque emprunt qui, du reste, ne se prolonge guère[1].

Ces petits soucis d'argent sont les seules préoccupations qui viennent troubler à cette époque la quiétude heureuse de Louise d'Esparbès ; elle coule des jours exquis dans cette Cour qui lui fait fête, et nul remords ne vient troubler son bonheur. Les réunions journalières avec le comte d'Artois, la familiarité inévitable résultant de cette intimité constante, la communauté des goûts et des plaisirs, toutes ces causes qui amèneront forcément l'éclosion d'un sentiment tendre n'ont pas encore eu le temps d'agir sur l'âme honnête et droite de la nouvelle dame d'honneur. Elle vit avec son mari dans l'union la plus complète lorsqu'elle n'en est pas séparée par les nécessités du service militaire, et l'idée seule de son éloignement prolongé est sa plus vive appréhension et sa plus grande crainte.

---

1. « Fourni à Mme la comtesse de Lage, par Barbier et Tétard, marchands à Paris, 26 mai 1786, sept aunes de gaze blanche à pois d'argent pour Mme de Polastron, 13 livres. »

« Mme la comtesse de Lage, hôtel de Penthièvre, 1er juin 1787, un second bonnet pareil pour Mme de Polastron, tour blanc, 24 livres. Reçue le montant ce 25 avrille 1789. Signé LAMUS. » — Archives nationales, dossiers T 276 et 433.

CHAPITRE V

Les Rapports de M. et Mme de Polastron.

M. de Polastron, qui a débuté comme sous-lieutenant au 2e régiment de Roi-infanterie, en 1776, a été promu en 1782 au grade d'aide de camp de M. de La Fayette, puis d'aide-maréchal général des logis dans l'armée qui doit s'embarquer sous les ordres du comte d'Estaing. Une lettre de M. Rougeot à l'oncle de sa petite-fille, à la date du 5 novembre 1782, raconte quelles vives alarmes cause à tous les siens le bruit de son départ :

« Il y a quelques jours qu'à la Muette, à sou-
« per, le Roi a demandé à la Reine qui est-ce qui
« quêterait à la Toussaint, à Versailles, et en fai-
« sant cette demande, il a beaucoup fixé Mme de
« Polastron. La Reine, en la regardant aussi, a
« dit au Roi : — Mais, Mme de Polastron n'a pas
« encore quêté, et si Votre Majesté le veut, ce sera
« elle. Le Roi a dit : — Sans doute, il faut que ce
« soit elle, et je la nomme pour quêteuse. La

« Reine alors a dit qu'elle se chargeait de sa toi-
« lette et de sa parure. Votre nièce a été très
« contente et se faisait une grande fête de cette
« cérémonie. Pendant ce temps, il était grande-
« ment question du départ de son petit mari; il
« avait demandé à être dans les arrangements
« de M. de La Fayette et à partir avec M. d'Es-
« taing[1]. Sa femme ne savait rien de tout cela;
« elle se flattait même que les bruits de paix et
« les délais multipliés du départ de M. de La
« Fayette feraient anéantir les projets de départ
« de son mari. »

Mais ce dernier s'était bien gardé de lui annoncer que lui-même avait demandé avec instances « à aller acquérir de la gloire sur les champs de bataille de l'Amérique ».

Grande allait être sa désillusion en apprenant la vérité!

La voilà donc toute occupée de sa quête du lendemain, quand elle reçoit une lettre de son beau-père, « qui lui marque dans les termes les

1. Charles-Hector, comte d'Estaing, né en 1720, lieutenant général des armées navales, se signala par ses succès contre les Anglais pendant la guerre d'Amérique. Elu membre de l'Assemblée des notables, puis commandant de la garde nationale de Versailles en 1789, il embrassa le parti de la Révolution, mais ne tarda pas à être traité en suspect et monta sur l'échafaud en 1794.

plus forts qu'il est temps qu'elle se réunisse à lui pour empêcher le départ de son mari; que ce départ est fixé au lendemain, jour de la Toussaint, qu'il doit partir à quatre heures du matin avec M. d'Estaing, qu'ils vont d'abord à Madrid, de là à Gibraltar, ensuite à Cadix, où ils seront joints par M. de La Fayette pour partir pour l'Amérique; que ce voyage est absolument inutile et sera en pure perte, sans qu'il en résulte aucun avantage pour son fils; que c'est l'envoyer à la boucherie, qu'il connaît toute sa tendresse pour son mari, que c'est le moment d'agir »!

Une pareille lettre, l'annonce du danger menaçant le « petit mari », firent une violente impression sur Mme de Polastron. M. Rougeot va la traduire.

« Comme je vous l'avais dit », écrit-il à M. d'Esparbès, « elle avait été choisie par le Roi pour « quêter; mais au lieu de quêter comme elle s'en « faisait un plaisir, devant être parée par la « Reine elle-même, qui devait lui donner tous « ses diamants, elle a été obligée de se mettre le « jeudi soir au lit, où elle est restée avec une « grosse fièvre pendant deux jours, et la révo- « lution que cette lettre et ce qu'elle contenait « lui a causée ont avancé ses règles de dix jours.

« Si, comme on le dit, M. d'Estaing revient et si « M. de La Fayette, qui est à Brest, ne va pas en « Amérique, le petit nous reviendra bientôt, sa « femme en sera comblée; mais je crois qu'il « n'eût pas été hors de propos, par toutes sortes « de raisons, qu'il eût voyagé et guerroyé pendant « une couple d'années. Ainsi il aura toujours « donné preuve de zèle et les exemples d'économie « qu'il trouvera à son retour, n'entendant parler « que d'ordre et de sagesse, le rendront sage sur « cet article. »

Le jeune capitaine, d'ailleurs, ne partait pas les poches vides.

« Mme de Polignac », dit M. Rougeot, « a donné à « son frère une bourse qu'elle a faite elle-même, « où il y avait 125 livres, et le duc a remis à « M. d'Estaing une lettre de change de crédit de « 15,000 livres pour s'en servir au fur et à me- « sure des besoins du jeune homme. Il est im- « possible de se mieux conduire que M. et Mme de « Polignac ne l'ont fait en cette occasion. »

Combien de temps dura cette tendre affection que les deux époux professaient l'un pour l'autre, c'est ce qu'il serait bien difficile de déterminer; nul indice cependant ne nous permet de supposer

qu'aucun nuage se soit élevé entre eux jusqu'à la naissance d'Anne-Louis-Henry de Polastron, qui vint au monde le 19 octobre 1785. La grossesse de la jeune mère devait être pénible.

« Votre nièce », écrivait M. Rougeot, « m'a prié « de la suppléer, parce que sa grossesse qui « avance beaucoup ne lui permet pas de s'appli- « quer, et qu'elle ne cesse d'avoir des maux de « cœur et d'estomac qui l'ont tourmentée depuis « qu'elle est dans cet état, ce qui l'a, hier, ren- « due infiniment paresseuse. Elle est revenue de « Saint-Cloud et n'y retournera plus, la Reine « l'ayant dispensée de faire son service auprès « d'elle; elle va entrer dans son neuvième mois « et désire fort être délivrée de son fardeau, qui « lui est très incommode. Nous lui ferons tous « fidèle compagnie. M. et Mme de Polignac se sont « parfaitement conduits avec elle. M. le duc de « Polignac lui a assuré sa maison de manière « qu'elle a six couverts par jour, il lui a envoyé « son cuisinier, sa batterie de cuisine et ce qu'il « lui faut de vaisselle d'argent. Quant à moi, je « me suis chargé du bois, des bougies, chandelles, « vin, ainsi elle n'a aucun frais de ménage et de « dîner; elle attend d'un jour à l'autre son mari, « qui ne reste, je crois, à Joigny que parce qu'il

« lui faut de l'argent pour quitter maintenant le « régiment, et c'est encore à quoi je me suis « chargé de pourvoir; elle m'en a prié et m'a « chargé de vous présenter l'hommage de son « tendre attachement. Il est décidé que ce sera « M. le maréchal d'Aubeterre[1] qui tiendra l'en- « fant mâle ou femelle qui arrivera, avec Mme la « comtesse de Polastron, la mère[2]. M. le Maréchal « aurait mieux aimé avoir pour commère Mme la « duchesse de Polignac, et elle n'aurait pas mieux « demandé, mais elle a pensé que c'était un « honneur qui revenait de droit à la belle-mère. »

De constitution délicate, d'une santé un peu chancelante qui justifiait les précautions prises au début de son mariage, la jeune femme faillit perdre la vie en donnant le jour à ce fils qui devait se ressentir toute sa vie des conditions défectueuses de sa naissance.

« Nous venons, Monsieur le Comte », écrivait le bon grand-père à M. de Lussan, le 20 octobre, « de passer par de cruelles épreuves, Mme votre

1. Henri-Joseph d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, baron de Saint-Quentin, né le 24 janvier 1714, maréchal de France en 1783, mort à Paris en 1785, sans postérité; marié à sa cousine Marie-Françoise d'Esparbès et ensuite à Françoise de Scepaux, qui ne mourut qu'en 1816.

2. Née Anne-Charlotte de Noë.

« sœur et moi; je commence par vous informer
« que votre nièce est accouchée hier mercredi 19,
« à cinq heures du matin, et qu'elle vous a donné
« un petit-neveu dont toute la famille de son
« mary, ainsi que lui, sont dans la plus grande
« joie; mais cet enfant a pensé nous coûter bien
« cher, et nous avons vu le moment affreux où il
« coûterait la vie à sa pauvre mère, et que lui
« aussi serait mort avant de voir le jour. Depuis
« dimanche au soir, les douleurs ont commencé,
« elles ont été si vives jusqu'à cinq heures du
« matin, que l'accoucheur aussi y a été trompé.
« Nous y avons passé jusqu'à six heures du ma-
« tin, que toutes les douleurs se sont calmées.
« Elles ont repris avec assez de violence dans la
« soirée de lundy, elles ont continué toute la
« nuit et toute la journée du mardi. Sur les huit
« heures, elles sont devenues quasi insuppor-
« tables, et la pauvre petite vous aurait fait pitié.
« Cette violence a duré jusqu'à trois heures du
« matin, qu'elle pria l'accoucheur d'arriver, qu'elle
« allait accoucher, parce que l'enfant parut à
« trois heures du matin; mais tout d'un coup et
« jusqu'à dix heures les forces de la malade ont
« paru épuisées, elle n'avait plus de mouvement,
« et l'enfant a resté quatre heures entières de
« même. Tous étaient dans la consternation, le

« petit mari s'arrachait les cheveux, et votre
« sœur et moi abîmés dans le plus violent chagrin,
« ainsi que le duc de Polignac..... »

Et il est vraisemblable que ses inquiétudes n'étaient pas exagérées, car M. d'Esparbès de Lussan, peu suspect d'excès de tendresse, manifeste également ses alarmes sur la santé de sa fille :

« A Paris, le 23 octobre 1785.

« M. de Polastron vous fait part, mon frère,
« des couches de notre enfant; elle a souffert hor-
« riblement, le travail a été long et pénible. M. le
« duc de Polignac, Mme la duchesse de Guiche et
« beaucoup d'autres personnes ne l'ont pas quit-
« tée; Mme la duchesse de Polignac est revenue
« tous les jours de Saint-Cloud la voir au moment
« où il luy était possible de quitter M. le Dauphin.
« Le garçon qu'elle a eu a éprouvé un petit acci-
« dent, il a fallu luy faire une incision à une gros-
« seur qui s'était formée sur la tête; depuis, il
« tette fort bien. Sa mère ignore cet événement,
« elle a besoin des plus grands ménagements
« pour les suittes. Elle n'est pas d'un bon tempé-
« rament très fort; je joints le bulletin qui vient
« de metre envoié aujourd'huy.

« LUSSAN. »

Ce n'est que le 30 octobre qu'il se montre tout à fait rassuré :

« A Paris, le 30 octobre 1785.

« Mme de Polastron nous tranquilise un peu sur « son état, il est impossible d'avoir eu plus de « secourts de la part de M. et Mme la duchesse de « Polignac; elle a ceux de la tendre amitié et « ceux de tout l'agrément que peut désirer une « femme en couche. Vous savez que c'est M. le « maréchal d'Aubeterre qui m'a remplacé pour « être parrain avec Mme la comtesse de Polastron. « Je n'aurais pas eu la possibilité de faire les frais « du batême, et il n'a accepté que de mon vœu. Il « n'est pas équivoque que j'aurais prefféré de « vous faire cet hommage, vous jugés bien du « motif qui m'en a empêché. »

Comme on le voit, ce ne fut pas le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette qui furent le parrain et la marraine de l'enfant, ainsi que nous le raconte Mme de Gontaut; ce fut le maréchal d'Aubeterre et la comtesse de Polastron, la belle-mère. Ce n'est guère que plusieurs mois plus tard que les Mémoires de Tilly peuvent nous faire croire à quelque refroidissement dans le jeune ménage.

« Ce frère de Mme de Polignac », nous dit-il en

parlant d'Adhémar de Polastron, « ne donnait pas « de grandes espérances, il ne fit pas d'autre car- « rière que celle à laquelle le hasard l'avait des- « tiné. Il raclait du violon et était un peu le très « humble serviteur de sa femme. Celle-ci, née « d'Esparbès, était d'une beauté accomplie, faite « pour plaire et enchaîner. »

Quelques pages plus loin, un autre passage du même Tilly nous prouve que les charmes de « cette femme faite pour plaire et pour enchaîner » n'avaient pas suffi pour le retenir.

Invité à dîner un soir, chez un colonel S..., dans un hôtel meublé, Tilly entend à l'étage au-dessous le bruit d'un grand désordre; il s'informe et apprend qu'on va arrêter et saisir, faute de payer ses dettes, une certaine Mme de X..., logée dans la même maison. Tilly s'empresse de descendre, il s'attendrit sur les malheurs de cette séduisante voisine, et après avoir offert comme cautionnement sa montre, son cabriolet et même son groom, il obtient qu'on rende la liberté à la belle aux yeux noirs.

« La voilà liée », dit-il, « parce qu'elle croit à la « reconnaissance, et moi de l'éviter par prudence. « Mais lorsqu'elle se fut acquittée quelques jours « après, cela devint bien différent, et je pris le

« prétexte de l'aller remercier d'avoir accepté de « moi un service.

« J'en étais récompensé depuis plus d'un mois, « lorsque je vis arriver Polastron avec son violon, « car, quoique colonel, comme un autre il l'avait « toujours dans sa poche, dans sa bouche ou sous « le bras. Frère et mari de deux femmes remar- « quables, il n'en avait que la langueur, il s'étei- « gnait dans une douleur secrète. Lorsque je « m'aperçus que nous étions deux, je l'interrogeai « avec politesse et intérêt; il me répondit du fond « d'une poitrine oppressée et la larme à l'œil. Je « fis quelques reproches à notre maîtresse et les « laissai en présence. »

Que faut-il conclure de cette anecdote. Est-ce Louise d'Esparbès qui eut la première à se plaindre de la fidélité de son mari, ou est-ce ce dernier, au contraire, qui dut chercher dans de banales aventures un adoucissement au chagrin de se voir négligé par une épouse à laquelle l'avaient uni tout d'abord des sentiments si tendres? On ne saurait le dire avec certitude. Une lettre de M. de Rougeot laisse entendre cependant qu'on avait eu à reprocher au jeune mari quelques peccadilles :

« Avant votre départ dans votre commande-

« ment », écrit-il à son correspondant ordinaire, le comte d'Esparbès, à Toulouse, « j'espérais que je « pourrais profiter de votre court passage à Paris « pour vous demander une heure de votre temps « et vous entretenir des objets les plus intéres- « sants et importants, c'est-à-dire de votre nièce « et de son petit mari, qui ne se conduit pas mer- « veilleusement et à qui M. son père ne donne « pas un exemple de conduite ni peut-être les « conseils désirables... »

En décembre 1782, également, au moment où le jeune colonel est parti avec M. de La Fayette, M. Rougeot, en parlant de la probabilité de son retour prochain, semble regretter qu'il ne reste pas éloigné de Paris et de Versailles pendant une couple d'années...

En tout cas, si l'on en croit les Mémoires de l'époque, M. de Polastron nous apparaît comme un homme médiocre, dont aucune qualité brillante ne venait relever la banalité. C'est un soldat dans toute l'acception du terme, mais qui ne semble pas en avoir eu les qualités séduisantes; il ne s'intéresse qu'aux choses militaires, mais il s'absorbe surtout dans les obligations un peu terre à terre du métier. Il demeure en toutes circonstances étranger à tout raffinement et à toute délicatesse;

en un mot, il ne saura jamais comprendre la femme délicieuse à laquelle il a donné son nom.

Après les premiers épanchements de la lune de miel, son humeur, un peu sauvage, avait vite repris le dessus, laissant reparaître son caractère naturellement morose; à sa gentillesse première et à la timidité inhérente à son jeune âge avaient succédé la gaucherie et la maladresse; autrefois un peu froide et hautaine, sa courtoisie s'était, au contact de la vie des camps, changée en brusquerie et en rudesse vulgaires. En dehors de ses occupations militaires, son violon et son archet sont les seules distractions qu'il admette. Loin d'être ébloui par la haute position de sa sœur et l'étonnante faveur de sa femme, il semble, en toutes circonstances, désirer se cantonner dans une solitude maussade, s'écartant systématiquement de toutes les fêtes, se refusant obstinément à y accompagner sa femme et s'abstenant de prendre part à aucun divertissement, quelles que soient les instances qui lui sont faites pour l'attirer et le retenir.

Comment ce mari peu sociable, désœuvré et maussade, dépaysé à Versailles, où il ne cachait pas son ennui, eût-il été de taille à soutenir une comparaison avec le prince séduisant et aimable qu'était alors le comte d'Artois! Si les premiers torts ne vinrent pas de M. de Polastron, convenons

qu'il fut au moins coupable d'impéritie et d'imprudence, et qu'en laissant livrée à elle-même, dans cette Cour frivole et galante, une jeune femme belle et séduisante, surtout à un âge aussi tendre, il avait presque lui-même préparé son malheur.

CHAPITRE VI

Le comte d'Artois.

Le comte d'Artois, né le 9 novembre 1757, était alors âgé de vingt-huit ans, et semblait avoir hérité de toute la beauté et de la grâce que le roi Louis XV, son grand-père, avait gardées presque jusqu'à son dernier jour. Grand, de taille élancée, les yeux très bleus, la bouche souriante et la mine hautaine, c'était un beau cavalier, aimable et séduisant, plein d'entrain, de fantaisie et de gaîté communicative.

De tous les princes de la maison de Bourbon, il était le plus populaire et l'on se plaisait à voir en lui le modèle le plus parfait et le plus brillant des gentilshommes du royaume. Il apparaissait aux yeux de tous comme la fleur de la galanterie et de la chevalerie françaises; en un mot, le premier par la séduction et l'art de plaire.

Etourdi, spirituel, espiègle et prodigue, il était amoureux de toutes les femmes et n'en rencontrait

guère de cruelles. Son caractère était versatile et léger; épris de toutes les belles, il l'était en même temps de toutes les nouveautés et était le héros de toutes les fêtes, présidant aux courses de chevaux, prenant part aux promenades en traîneaux et cultivant à la fois le pharaon, la chasse, la comédie, la musique et la danse. Mais c'est à peine si cette multiplicité de divertissements si divers parvenait à occuper son infatigable et souriante activité.

On racontait même que, poussant plus loin encore l'amour des distractions nouvelles et inédites, il avait, en grand secret, pris avec les maîtres d'alors, Placide et Petit-Diable, de laborieuses leçons pour danser sur la corde raide; puis, devant la Reine et ses intimes, stupéfaits de ce nouveau genre de talents, on l'avait vu un beau jour à Trianon s'élancer dans les airs, le balancier à la main, sur un câble tendu à une hauteur imposante.

Ces originalités et ces enfantillages ne lui avaient pas nui pourtant dans l'opinion publique, pas plus que ses nombreuses et bruyantes aventures, car l'amour était, de tous les passe-temps, son occupation favorite. Mais on mettait ses folies et ses excentricités sur le compte de sa jeunesse, on souriait au récit de ses incartades et l'on se moquait

gaîment des maris trompés et des parents dupés dont il savait si bien déjouer la surveillance. Malgré les filles mises à mal et les nombreux ménages troublés par sa faute, aussi bien dans la classe élevée que dans les milieux les plus modestes, le prince restait l'enfant gâté de la Cour et de la ville.

Depuis 1773, le comte d'Artois pourtant était marié. Le 16 septembre, il avait épousé Marie-Thérèse de Savoie, sœur de Marie-Joséphine-Louise, comtesse de Provence, toutes deux filles d'Amédée III, roi de Sardaigne.

« Cette princesse », nous dit Mme d'Oberkirch dans ses Mémoires, « était petite, douce, ingénue, « généreuse et pleine des plus admirables qua- « lités; elle avait un fort beau teint, mais le nez « un peu long[1]. »

Mme d'Oberkirch n'ajoute pas que la jeune princesse était également insignifiante au moral et au physique, et qu'elle n'avait aucune des qualités nécessaires pour retenir un prince ardent et volage.

« Elle était si timide », raconte Bachaumont en rendant compte de son entrée dans Paris, le

1. *Mémoires de Mme la baronne d'Oberkirch*, tome Ier, page 200. Paris, Charpentier, 1853.

1er octobre 1773, « qu'elle ne paraissait pas prendre « garde à la foule qui l'entourait, ce qui a glacé le « public qui ne lui a prodigué aucune acclama- « tion. Ce n'est qu'au bout de très longtemps que « quelqu'un lui a fait sentir combien le peuple « était affligé de son apparente indifférence et « qu'un signe seulement de sa tête ravirait les « spectateurs. Son Altesse Royale s'est prêtée « avec bonté à ce conseil, elle a salué tout le « monde avec affection, et les applaudissements « ont commencé pour ne plus finir. »

Les débuts du mariage pourtant furent heureux, et malgré quelques légèretés de conduite, le prince témoignait à sa femme beaucoup d'attachement; le 6 août 1775, la princesse est sur le point d'accoucher, le comte d'Artois est ivre de joie. « On « sait que dans son enfance », dit encore Bachaumont, « il disait tout haut qu'il serait roi; main- « tenant que ses frères sont sans enfants, la cou- « ronne est pour sa postérité. »

Le 7 août, c'est la naissance du duc d'Angoulême qui met le comble à ses vœux. La Reine, « malgré sa satisfaction », verse de temps en temps des larmes de regret que la Providence ne lui accorde pas la même grâce, « et le comte d'Artois se livre à de telles démonstrations de joie,

que l'accoucheur le prévient qu'il court risque de faire grand mal à l'auguste mère ».

Six ans plus tard, la naissance d'un Dauphin allait mettre pour un temps fin à ses espérances, qui pourtant devaient, à la suite de tant de drames, arriver à se réaliser un jour !

Durant tout le règne de Louis XVI, c'est à peine si la princesse a fait parler d'elle ; simple, bonne et modeste, elle se tient presque constamment à l'écart, résignée sans doute bien vite aux nombreux coups de canif que le comte d'Artois donne dans le contrat conjugal, et bien souvent, il faut le reconnaître, d'une façon trop bruyante et scandaleuse.

Le 28 septembre 1781, le bruit se répand subitement qu'elle est dangereusement malade ; c'est la veille de la naissance du Dauphin ; mais, malgré l'importance de l'événement qui se prépare, l'opinion publique s'émeut et un grand courant de sympathie se manifeste en faveur de la princesse[1].

Quelques jours après, on annonce son rétablissement, mais deux mois plus tard, mal remise de sa fièvre, elle se trouve dans un état si critique qu'elle demande à être administrée ; elle reçoit les sacrements et on ordonne les prières des quarante

1. Bachaumont.

heures. « La consternation fut générale », dit un contemporain, et le comte d'Artois, empressé auprès d'elle lui prodigua ses soins jusqu'à ce qu'elle fût revenue à la santé d'une façon définitive.

Faut-il ajouter que cette princesse, dont la vie s'écoulait d'une façon si obscure et dont le rôle restait si effacé en toutes circonstances, ne fut pas, malgré cela, épargnée par la calomnie, et fut l'objet de bruits infâmes, « répandus par une cabale assez puissante pour n'en pas craindre les suites ».

« Le sieur des Granges est fils d'un maître de « poste de Barbezieux, près Angoulême; c'est un « très beau cavalier. Lorsque le comte d'Artois fut « à Bordeaux, il conduisit lui-même Son Altesse « Royale. Elle le remarqua, fut touchée de son « zèle et voulut se l'attacher en le faisant entrer « dans ses gardes; au bout de quelque temps, le « sieur des Granges s'est vu avoir beaucoup d'or, « des bijoux, des diamants, prendre une sorte de « train. Il y a plus de trois ans que, lorsqu'il était « à Angoulême, sur les difficultés qu'on faisait « pour le recevoir dans les maisons de noblesse, « en raison de sa basse extraction, ses camarades « disaient : — Vous avez tort, les grandes dames « de la Cour ne sont pas si délicates que vous : « Mme la comtesse d'Artois le protégeait.

« Il s'en est prévalu pour accréditer des bruits « faux, mais qu'il considérait comme honorables « pour lui. M. le comte d'Artois venait de le faire « capitaine de cuirassiers et son gentilhomme « ordinaire, peu de temps avant sa détention[1]. »

Il n'en fallait pas tant pour en conclure que le sieur des Granges était assurément le père du duc d'Angoulême et du duc de Berry, et pourtant il s'agissait d'une princesse que Kagenæck représente dans sa Correspondance comme une personne d'une timidité si grande « qu'elle se cachait comme un sylphe dans ses rideaux quand, au moment de son lever, il lui fallait s'habiller devant une nombreuse assistance ».

Ce que ne dit pas Kagenæck, Mme d'Oberkirch nous le raconte dans ses Mémoires[2]. Ce des Granges, d'une force prodigieuse, avait un jour arrêté, au péril de sa vie, des chevaux emportés attelés à la voiture du comte et de la comtesse d'Artois, et les marques de faveur qu'il en avait reçues n'étaient que la récompense du dévouement qu'il avait montré. Et lorsque ce « fat de garnison », arrêté par ordre du Roi, se vit sommé de

1. *Correspondance de Kagenæck*, 15 janvier 1784.
2. *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tome II, chapitre XXIV.

produire la preuve de ses calomnies, il ne put que se rétracter honteusement et faire amende honorable.

Si j'ai cité ce pamphlet qui ne repose sur aucune donnée sérieuse, c'est que j'ai voulu montrer à quel point tout l'entourage de la Reine était en butte à la méchanceté et à la malignité générale. C'est à l'aide de semblables accusations, souvent aussi mal fondées et aussi invraisemblables, que se préparait dans l'ombre la Révolution. C'est par des moyens aussi vils et par des inventions aussi ridicules que les agitateurs essayaient d'ameuter la population en déchaînant des fureurs qui inondèrent la France de sang et la couvrirent de ruines. Les calomnies dont la Reine avait été abreuvée n'épargnaient, on le voit, personne autour d'elle et s'étendaient même jusqu'à ses belles-sœurs, qui prêtaient si peu pourtant à de telles accusations!

Lorsque éclatèrent les premiers événements en 1789, la comtesse d'Artois quitta la France quelques semaines après son mari et elle se rendit à Turin, où elle continua à mener la même vie toute d'effacement et d'obscurité. Elle y vivait si retirée, qu'elle y fut oubliée même par son père et sa mère, le roi et la reine de Sardaigne. La pauvre princesse était encore dans la capitale

sarde lorsque le colonel Allix vint l'occuper avec les troupes républicaines, et ce fut lui qui lui fournit une escorte pour l'accompagner jusqu'à la résidence qu'elle aurait choisie[1]. Après bien des hésitations et après trois mois de vie errante, la comtesse d'Artois fit halte dans le château de Klagenfurth, avec la duchesse de Lorges et le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean[2].

Repoussée de Vienne, où l'on redoutait sa présence, la pauvre princesse se rendit à Gratz, où elle s'installa avec sa lectrice, Mlle du Ponceau, dans une maison qu'on peut voir encore. Pour obéir au désir de Louis XVIII, elle avait pris le nom de marquise de Maisons. Elle vivait là pauvrement dans une sorte de retraite. J'ai parcouru les étroites et simples pièces qui composaient son habitation et j'ai feuilleté le registre de ses dépenses que possède son petit-fils, le comte de la Roche, fils naturel du duc de Berry dont j'ai déjà eu occasion de parler. Ce livre de comptes, tenu par le sieur Gachelin, son maître d'hôtel, montre combien modeste était son train de vie, et contient

1. Forneron, *Histoire des Emigrés*, tome II, page 137.

2. Jacques de Clermont-Mont-Saint-Jean, marquis de Labatie en Savoie, né à Visargent-en-Bresse en 1752, mort à Vichy en 1827, colonel des chasseurs des Ardennes, député de la noblesse du Bugey, inspecteur des gardes nationales de Seine-et-Marne en 1815.

des mentions curieuses[1]. Les frais de sa garde-robe : fichus, chapeaux, habits et corps de jupes, varient entre 20 francs et 40 francs par mois. Un seul mois compte 60 francs de dépenses. Le prix du blanchissage est moins élevé encore; il ne dépasse pas 35 livres, et, certains mois, il monte seulement à 13 livres. En revanche, les aumônes sont fréquentes, ainsi que « les habillements de charité ».

C'est cette dernière mention qui revient le plus souvent sur les pages du vieux registre; les pourboires également sont larges et fréquents, mélangés aux dépenses de toilette pour tous les ingrédients en usage à l'époque : onguents, pommades, parfums, éponges à bouche et poudres de couleur !

---

1. Pour celui qui fait sa chambre, pour le mois . . 6 livres.
Pour du tabac d'Espagne . . . . . 18 —
Spectacle . . . . . 32 —
Pour deux fichus de linon uni, à 7 francs chaque. 14 —
Un chapeau de paille fine.. . . . . 7 —
Fourniture d'une robe et déshabillé . . . . . 25 —
Caraco de satin et fichu . . . . . 20 —
Pour une chasse. . . . . 15 —
Blanchissage de gros linge pour le mois . . . . 18 —
Blanchissage de dentelle, fichus et bas de soie. . 11 —
Habillement de charité. . . . . 50 —
Id. id. . . . . 15 —
Id. id. . . . . 69 —
Donné à la confrérie. . . . . 12 —
Pour deux bonnets. . . . . 12 —
Pour des Français. . . . . 24 —

La princesse mourut à Gratz, où son fils le duc de Berry, qui l'aimait tendrement, était venu la voir à diverses reprises, le 2 juin 1805.

Elle repose au fond d'une crypte humide, dans l'église solitaire du Mausoléum, sous une plaque de marbre qui porte l'inscription suivante :

ICI REPOSE
LE CORPS DE TRÈS HAUTE MARIE-THÉRÈSE
PRINCESSE DE SAVOIE
QUI LE 2 JUIN 1805 S'ENDORMIT DANS LA PAIX
DU SEIGNEUR
A GRATZ EN STYRIE
A L'AGE DE 49 ANS, 4 MOIS, 3 JOURS
R. I. P.

Elle avait demandé, dans son testament, que son cœur fût transporté à Naples, dans l'église Sainte-Catherine, près du tombeau de la reine de Sardaigne, Marie-Clotilde, sa pieuse belle-sœur, à laquelle l'Eglise a donné le titre de vénérable. Mais des années avaient passé sans que cet humble vœu eût été exécuté. Ce ne fut qu'après la mort de Charles X que son fils, le duc d'Angoulême, se souvint de la pauvre oubliée et qu'il réalisa son dernier désir.

Ce n'est pas une pareille femme qui pouvait

retenir le comte d'Artois et l'arrêter dans ses galantes entreprises. Quelques mois à peine après son mariage, son ardeur pour le plaisir l'avait entraîné dans de nouvelles aventures, et confiant dans la souriante indulgence avec laquelle ses pires fredaines avaient été accueillies dans le public, il avait affiché sans scrupules, comme par le passé, ses liaisons et ses fantaisies passagères. Essayer de les dénombrer eût été impossible, car elles étaient aussi nombreuses que fréquentes, et c'était dans tous les mondes que s'exerçaient ses caprices. Après la blonde Flore, l'actrice Lange, lady Barrymore et la fameuse Isabeau, une mulâtresse dont la plastique était célèbre, il avait eu Mlle Contat, qui lui avait donné une fille. La liste serait trop longue s'il fallait nommer toutes celles qu'il avait honorées de ses faveurs. La Duthé était devenue un instant maîtresse en titre et il n'était pas de folies qu'on ne l'ait vu commettre pour lui plaire[1].

---

1. L'hôtel que lui avait donné le comte d'Artois, situé au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin et de la rue Saint-Lazare, n'a été détruit qu'en 1873. Le boudoir merveilleux qu'il contenait fut acheté par M. Léopold Double et transporté dans son hôtel de la rue Louis-le-Grand. Sur les panneaux délicieusement peints, des guirlandes de fleurs et de feuillages soutenues par des colombes alternaient avec des miroirs entourés de délicates sculptures. Plus heureuse que Mme Du Barry, Mlle Duthé émigra en Angleterre, où elle eut la prudence de rester, et y passa tran-

Sa popularité pourtant en avait été quelque peu atteinte, et ce scandale trop retentissant avait été l'occasion d'un mot dont la malignité publique attribuait au comte de Provence la piquante paternité : « Le comte d'Artois a éprouvé une indigestion de gâteau de Savoie et c'est pour s'en guérir qu'il a pris du thé. »

Pourtant, son amitié sincère pour la Reine, la conformité de leurs âges et la similitude de leurs goûts lui avaient fait négliger quelque peu sa petite maison de la rue d'Artois[1], son vide-bouteille de Belair[2] et son pavillon de Bagatelle, théâtres habituels de ses exploits. Il avait partagé les divertissements et les plaisirs de Marie-Antoinette et s'était associé à ses amitiés. C'est ainsi qu'il s'était trouvé réuni journellement à ses amis et qu'il était arrivé à fréquenter ce salon fameux de la galerie de bois dont il devait devenir, grâce à Louise d'Esparbès, un des hôtes les plus assidus.

---

quillement les années de la tourmente révolutionnaire. On dit même qu'elle y avait reçu bon accueil de la société anglaise.

Rentrée à Paris en 1815, elle mourut en 1820, âgée de près de quatre-vingts ans, dans un hôtel lui appartenant boulevard des Italiens. C'est là qu'elle s'éteignit, encore gaie et souriante, et toujours vêtue de rose, comme au beau temps de sa jeunesse où Vanloo l'a représentée, parée de toutes les grâces, en déesse triomphante.

1. Cette petite maison était située au n° 2.

2. Il était situé au bout de la rue de Reuilly.

Nous l'avons vu, dès l'arrivée à la Cour de Mme de Polastron, en 1780, séduit par sa grâce et par son charme, allant s'installer gaiement à son chevet, avec Marie-Antoinette, lorsqu'une indisposition la retient chez elle, et son retour à la santé ne fera qu'augmenter ses empressements auprès de la séduisante jeune femme. Désormais, il va se trouver constamment à ses côtés, dans cette société Polignac qui est devenue celle de la Reine et dont il est la gaieté et l'ornement. C'est lui qui brille au premier rang dans ces réunions dont il est l'âme; il y donne libre cours aux originales reparties et aux brillantes saillies de son esprit léger et futile, et c'est avec un entrain inlassable qu'il préside à tous les plaisirs, toujours prêt à imaginer quelque distraction nouvelle.

Un peu plus tard, lorsque Marie-Antoinette donnera à sa jeune protégée un brevet de dame pour accompagner, en 1782, ce sera non seulement journellement, mais presque à toute heure, que le prince se trouvera en contact avec elle, car son nouveau poste, en effet, donnera droit à Mme de Polastron à un logement au château et cet appartement se trouvera tout près de celui de la Reine[1].

---

1. *Le Château de Versailles au temps de Marie-Antoinette*, par P. de Nolhac. Versailles, Aubert, 1889.

D'après un plan dressé le 12 septembre 1786, on voit qu'elle habitait l'entresol sur l'attique du midi, au-dessus de l'appartement de Mme de Polignac dont la séparait le n° 49. Elle occupait sept pièces, dont trois à cheminées[1].

Dans ses Souvenirs, la duchesse de Gontaut, dont nous avons relevé maintes fois les défaillances de mémoire, nous a montré le comte d'Artois tombant amoureux de Mme de Polastron dès leur première rencontre, qu'elle place le jour même de sa présentation à la Cour, et la poursuivant aussitôt de ses obsessions au point de l'obliger à quitter Versailles et à se réfugier à Paris, auprès de Mme de Montault. Rien, dans les Mémoires de l'époque ni dans la correspondance des parents de Mme de Polastron, n'est venu justifier ce récit fantaisiste. Louise d'Esparbès était retenue à Versailles par son service auprès de la Reine; c'est là qu'elle résidait le plus habituellement, et elle n'eut point à abandonner son poste pour fuir les assiduités du comte d'Artois. Mme de Gontaut s'est trompée à la fois sur les événements, sur les faits et sur les dates.

Rentrée à Panthemont dès le lendemain de son mariage, la jeune épousée ne fut nullement délais-

1. Dussieux, *Histoire du Château de Versailles.*

sée par son mari, qui se montra, au contraire, pendant plusieurs mois, sinon plusieurs années, fort empressé auprès d'elle. Quant à sa présentation à la Cour, elle eut lieu beaucoup plus tard que nous le raconte l'auteur en question, alors que des rapports d'aimable camaraderie étaient déjà établis entre elle et le comte d'Artois.

A quel moment commença la liaison proprement dite? Il est bien difficile de le déterminer d'une façon précise.

Uniquement flattée au début de se voir l'objet envié des attentions d'un prince séduisant entre tous, « la bonne Louise » dut être touchée, par la suite, de la persistance de ce sentiment; la tendresse de son cœur ne put être insensible à la constance de cette inconstant qui, durant plusieurs années, l'avait entourée de soins et d'attentions de toutes sortes. Vertueuse et indulgente, incapable de soupçonner le mal, elle se laissa bercer par cette cour discrète et respectueuse qui se continua pendant de longs mois; ce Don Juan sceptique, habitué à brusquer les dénouements, éprouvait auprès de cette femme modeste et timide une sorte de respect instinctif, qu'il avouait avec franchise et dont il s'étonnait naïvement. « Vous m'imposez, Madame, lui disait-il avec un sourire, et je ne me sens plus le même lorsque je suis auprès de vous. »

La Cour n'avait pas été sans remarquer le changement qui s'était opéré chez le comte d'Artois, dont les amours avaient si longtemps défrayé la chronique. Le prince se rangeait; les scandales et les éclats de naguère avaient fait place à une vie tranquille et presque exemplaire; à son existence déréglée avait succédé une régularité d'habitudes qui le ramenait chaque soir, d'une manière presque invariable, chez la duchesse de Polignac.

La Reine, qui s'était flattée peut-être d'abord que les conseils de sagesse qu'elle prodiguait à son frère eussent porté leurs fruits, n'avait pas tardé à découvrir la cause de cette conversion inespérée. « Prenez garde, Louise », dit-elle avec un sourire à sa jeune protégée, en faisant allusion aux galantes entreprises de Louis XIV auprès des filles d'honneur de la Reine, lorsqu'il escaladait les toitures de Versailles pour aller rejoindre Mlle de la Mothe-Houdancourt, « les grilles de la duchesse de Navailles ne sont plus là ! »

Sans doute, il était trop tard déjà pour avertir l'imprudente, dont le cœur peu à peu s'était laissé surprendre. Heureuse et touchée du triomphant ascendant qu'elle exerçait sur le comte d'Artois, Louise était devenue plus confiante par l'habitude de voir son prince toujours et sans cesse; son cœur peu à peu s'était laissé prendre et elle n'avait pas

songé à lutter contre l'irrésistible penchant qui l'entraînait d'une façon inconsciente. C'est presque malgré elle qu'elle avait fini par céder comme les autres à ce perpétuel vainqueur. Mais le comte d'Artois ne l'avait pas trompée lorsqu'il lui avait juré que les plus doux moments de sa vie étaient ceux qu'il passait auprès d'elle, et cette passion brûlante devait être réellement son unique et dernier amour!

CHAPITRE VII

Les premiers Départs.

Deux ou trois années s'écoulèrent, douces et joyeuses, sans doute, pour les deux amants absorbés tout entiers par leur mutuelle tendresse; les événements avaient marché, les mauvais temps s'étaient rapprochés, mais, dans ce bouleversement terrible du vieux monde, rien n'avait pu atteindre leur amour en troublant leur quiétude.

Au milieu de cette Cour raffinée et galante, où toutes les femmes voulaient plaire, où tous les hommes voulaient aimer, on regardait avec indulgence cette liaison ennoblie par une affection si sincère et une si constante fidélité; mais la Révolution s'approchait, la calomnie coulait à pleins bords contre la Reine et la haine grandissait contre tous ceux qui l'approchaient ou qui jouissaient de ses faveurs.

La duchesse de Polignac, entre toutes, était particulièrement visée, et les jalousies qu'elle excitait devenaient de plus en plus furieuses et mena-

çantes. Toute sa famille partageait cette réprobation, on lui reprochait les générosités de la Reine, sa puissance et sa fortune toujours grandissantes. En vain Mme de Polignac, pour désarmer l'opinion, s'était démise de ses fonctions de gouvernante des Enfants de France à la mort du premier Dauphin; ce sacrifice n'avait pas apaisé l'opposition de plus en plus violente avec laquelle il fallait maintenant se résigner à compter. La Reine fut la première à comprendre le danger qui menaçait son amie et la conjura de quitter la France.

La comtesse Diane de Polignac nous a laissé le récit de cette dernière entrevue, qui eut lieu le 16 juillet 1789, deux jours après la prise de la Bastille.

La Reine dit à la duchesse, en versant un torrent de larmes :

« Le Roi va demain à Paris, si on lui demandait... Je crains tout... au nom de notre amitié, partez. C'est bien plus à moi qu'on en veut qu'à vous-même, ne soyez pas la victime de votre amitié[1]. »

Le Roi entra dans cet instant et la Reine lui dit :

« Venez, Monsieur, m'aider à persuader à ces honnêtes gens, à ces fidèles amis, qu'ils doivent

1. *Mémoires de Mme Campan.*

nous quitter. » Le Roi, s'approchant du duc et de la duchesse, les assura que ce conseil de la Reine était le seul à suivre, et il ajouta :

« Mon cruel destin me force d'éloigner de moi tous ceux que j'aime; je viens d'ordonner au comte d'Artois de partir, je vous donne le même ordre; plaignez-moi, mais ne perdez pas un seul moment, emmenez votre famille; comptez sur moi dans tous les temps, et je vous conserve vos charges. »

A minuit, la duchesse recevait ce mot de la Reine :

« Adieu! la plus tendre des amies! Adieu! que « ce mot est affreux! mais il est nécessaire! Adieu! « je n'ai que la force de vous embrasser. »

La même nuit, le duc, la duchesse et leur fille, accompagnés de la comtesse Diane, partaient en toute hâte, fuyant la fureur populaire. Ce ne fut pas quelques jours après seulement, comme le raconte Mme de Gontaut, que Mme de Polastron suivit cet exemple, et passa à son tour la frontière pour obéir aux ordres de Marie-Antoinette; ce fut à quelques heures de distance, emmenant avec elle son jeune fils, qu'elle quitta Versailles pour suivre ses parents, accompagnée de Mmes de Poulpry et de Lage, et de l'abbé de Balivière, ami de la famille Polignac, que nous retrouverons dans l'émigration près de la comtesse de Litchneau. M. de Polas-

tron était à la tête de son régiment où il pouvait se rendre utile au Roi et à la famille royale, et il n'avait pu songer à se mettre également en route.

Une curieuse lettre inédite, écrite par les députés de Béziers à leurs commettants, le 30 juillet 1789, nous donne la relation du voyage, qui ne fut pas dépourvu d'incidents[1]. Devançant ses amis de quelques heures, l'abbé de Balivière était arrivé le 21 juillet à Bâle, où il avait voulu retenir toute l'auberge des *Trois-Rois* :

« On lui dit que le principal appartement « était occupé ; il cherche si les autres pourraient « lui convenir, désigne quelques chambres, et au « moment où il allait reconnaître les autres, il « aperçoit un cortège s'avancer, demande ce que « c'est, et on lui dit que c'est une députation de « la ville à M. Necker. — Comment! M. Necker « ici ! Vos appartements ne me conviennent pas! « Et il s'en va, laissant tout le monde stupéfait. Il « fut à l'hôtel du *Sauvage* où il trouva tout le « logement qu'il désirait. La compagnie arrive ; « elle était composée de Mme la duchesse de Poli- « gnac, de la duchesse de Guiche, sa fille, de la « comtesse Diane, sa belle-sœur, de Mmes de Poul-

1. Communication de M. Gustave Bord.

« pry, de Lage et de Polastron. C'était presque « toute la compagnie de la galerie de bois qui « arrivait à l'hôtel du *Sauvage*! Le duc de Poli- « gnac accompagnait ces dames : on juge de leur « surprise en apprenant la présence de Necker. « La duchesse de Polignac lui délégua M. de Si- « gneville, neveu du maréchal de Beauvau, qui « se trouvait à Bâle, pour lui dire combien elle « désirait le voir. M. Necker se rendit à l'invita- « tion : il ignorait tout des derniers événements, « la prise de la Bastille et même son rappel! »

Les députés de Béziers se montrent un peu émus de cette entrevue, mais ils ajoutent :

« Mme la duchesse de Polignac, si peu connue « et si calomniée, aime trop son repos, est trop « paresseuse, trop apathique enfin, pour se livrer « aux mouvements d'une grande intrigue. C'est « chez la comtesse Diane, sa belle-sœur, qui a « tout l'esprit et la méchanceté de sa famille, que « se tenaient les comités où les chefs du parti de « la noblesse ourdissaient leurs trames. Mme de « Polignac les recevait bien chez elle, mais il « n'était jamais question de leurs projets en sa « présence... Vouloir faire croire cela aux esprits « prévenus, aux Parisiens, que le seul nom de « Polignac met en fureur, ce serait peine perdue.

« La duchesse, qui n'est coupable que d'avoir été « trop en faveur auprès de la Souveraine, n'aurait « pas moins été hachée en mille morceaux si elle « fût tombée entre les mains des cannibales de la « capitale. »

Les députés de Béziers citent alors ce nouvel incident de voyage, qui justifie trop leur assertion :

« Elle doit avoir eu cette peur à Sens. Sa voi- « ture est arrêtée, on l'examine, on demande « quelles sont les nouvelles de Paris ; les femmes « pâlissent, se troublent. La présence d'esprit de « l'abbé de Balivière les sauve. — Bonnes nou- « velles, s'écrie-t-il ; M. Necker est rappelé, les « ministres et l'armée sont renvoyés, toute cette « canaille des Polignac est en fuite! On applau- « dit, on fait répéter l'abbé, on suit la voiture « plus d'une demi-lieue, et le pauvre abbé est « forcé de redoubler ses imprécations contre la « famille qu'il conduit. Enfin on les laisse. Le « peuple, en revenant, trouve une lettre qu'un « domestique a laissé tomber sans doute ; elle est « à l'adresse de l'intendant de Mme de Polignac! « Il voit qu'il a été joué, qu'on lui a enlevé sa « proie ; il veut courir après la voiture, mais elle « avait plus d'une demi-heure d'avance, il ne « peut la rejoindre. »

La petite troupe de fugitifs ne devait pas avoir d'autres alertes[1], et quelques semaines plus tard elle était installée à Berne, d'où Mme de Polastron donnait de ses nouvelles au comte d'Esparbès. Cette lettre est curieuse à plus d'un titre, car elle traduit les sentiments dont étaient animés ceux qui avaient fait partie de cette première émigration.

« Berne, le 1er septembre 1789.

« J'ai reçu votre lettre, mon cher oncle, il y a « bien longtemps que je n'en avais reçue. La ma- « nière dont vous me parlez sur toutes choses me « fait bien plaisir. La Reine a bien voulu m'accor- « der un congé illimité, comme elle en a donné « déjà à plusieurs personnes que leurs affaires « ont forcé à passer des années en province; elle- « même a pensé qu'il fallait que je suivisse mes « parents. Ma position eût été embarrassante de « rester sans eux dans le pays que nous habitions; « dans un temps plus propice, peut-être pourrons- « nous y être encore heureux. Mais ce moment me « paraît plus éloigné que jamais.

« J'espère, mon cher oncle, que l'on ne se por- « tera pas à des extrémités aussi fâcheuses que « celles que vous envisagés, et qu'enfin on lais- « sera tranquil les honnêtes gens qui n'ont aucun

1. Mme de Polignac s'était costumée en femme de chambre.

« reproche à se faire et qui ne pensent qu'à gémir
« des choses qui se passent journellement. Je
« suis bien reconnaissante de la proposition que
« vous voulés bien me faire; croyés, mon cher
« oncle, que j'aurais un grand plaisir à allé vous
« voir, mais plusieurs motifs que vous devinez
« m'enchaînent à suivre mes nouveaux parents.
« Leurs projets est de passer l'hivert en Italie.

« Quoique mes parents soient à merveille pour
« moy, je vous avoue qu'il m'est impossible de ne
« pas souffrir d'être à leur charge; je ne touche
« rien de mes revenus depuis que je suis ici, et
« ma pausition est embarassante d'aprés ma ma-
« nière de penser, surtout me trouvant avec des
« gens qui ne savent plus guère sur quoi compter.
« Mon beau-père m'écrit et me fait un crime de ce
« qu'il appelle avoir cassé le col à mon mary et à
« mon fils, en quittant le pays que j'habitois. Sa
« manière de penser est moins noble que la vôtre;
« je compte le tranquiliser sur ces inquiétudes en
« lui écrivant que je sçaurai me priver de ce
« qu'il crain de perdre en me bornant à la pen-
« cion la plus modique pour moi et mon fils, si
« j'étois obligée de renoncer à ma place. Donnez-
« moi des conseils, mon cher oncle, je les rece-
« vrais avec reconnaissance. Pensez à un être qui
« vous chérit bien tendrement et à qui vous êtes

« bien nécessaire, ménagés votre santé, mon cher
« oncle, et donnez-moi souvent de vos nouvelles.

« D'ESPARBÈS, V^sse^ DE POLASTRON. »

Pendant que Louise d'Esparbès et sa famille se dirigeaient vers la Suisse, le comte d'Artois, de son côté, s'éloignait de Versailles; en hâte, il enfourchait un cheval et arrivait à Chantilly à franc étrier. De là il montait en poste, prenait la route du Nord et, parti de Versailles le 18 juillet au matin, il arrivait le même soir à Valenciennes, accompagné du prince d'Hénin, son capitaine des gardes, et de deux de ses gentilshommes, le marquis de Blignac et le baron de Castellane. Il emmenait en outre avec lui son inséparable, le comte de Vaudreuil.

Le lendemain, arrivaient les Condé et tous ceux qui, désignés trop sûrement aux fureurs populaires, avaient reçu du Roi et de la Reine un ordre de départ.

La comtesse de Balbi, la duchesse de Laval, Mmes de Mesnard[1] et de Boufflers, MM. de Lauzun,

---

1. Louise-Marie-Joséphine Nompar de Caumont-La Force, sœur de la comtesse de Balbi, née au château de la Force en 1771, morte à Paris en 1837. Elle avait épousé, en 1784, Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonné, comte de Mesnard, capitaine en survivance des gardes de Monsieur. Après avoir servi dans l'armée des princes et pris part à la guerre de Vendée, il fut arrêté à Paris et fusillé dans la plaine de Grenelle en 1797.

de Mortemart, de Duras, d'Harcourt, et bien d'autres encore qui se trouvent dans la ville, viennent faire leur cour au comte d'Artois, à l'hôtel du Gouvernement, où il est descendu[1]. Le prince attend ses fils, les jeunes ducs d'Angoulême et de Berry, qui viennent directement du château de Beauregard, conduits par leur précepteur, le duc de Sérent[2], pour le rejoindre par une autre route. Sitôt leur arrivée, il part avec l'escorte que lui donne Esterhazy, gouverneur de Valenciennes, et passe la frontière à Quiévrain pour se rendre à Bruxelles.

C'est dans cette ville que réside, au nom de Joseph II, son frère, comme gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de Marie-Antoinette, mariée au duc de Saxe[3]. Tous deux s'effraient à l'idée de laisser créer aux portes de la France un foyer de conspiration, et ils engagent le comte d'Artois à choisir une résidence plus éloignée des frontières. Celui-ci songe alors

---

1. *Coblentz*, par Ernest Daudet.

2. Armand, comte, puis duc de Sérent, né en 1762, marié à la fille du baron de Choiseul, ambassadeur à Turin. Gouverneur des enfants du comte d'Artois, colonel du régiment d'Angoulême-infanterie, mort en Vendée en 1796.

3. Marie-Christine, fille de l'impératrice Marie-Thérèse et de François, duc de Lorraine, née le 13 mai 1742, morte le 24 juin 1798, mariée en 1766 au prince Albert de Saxe-Taschen, gouvernante générale des Pays-Bas en 1781.

à se rendre à Turin, à la Cour de son beau-père, et ignorant si le roi de Sardaigne lui donnera volontiers asile, il part, voyageant à petites journées, traversant sans se presser l'Allemagne et la Suisse. C'est dans ce dernier pays qu'il se sent attiré par un attrait invincible. Après un court passage à Namur, il arrive à Berne au commencement du mois d'août et se trouve réuni à celle dont l'éloignement, même pendant trois semaines, lui a semblé si cruel. C'est à une lieue de la ville, à Gummelingen, que s'est établie la petite colonie des Polignac, et le comte d'Artois s'empresse d'y louer une maison qui est toute proche, en ayant soin pourtant de ne pas trahir son incognito[1]. Le mois d'août s'écoule dans ce riant asile. Une lettre de Vaudreuil qui, lui aussi, brûle du désir de rejoindre son amie, la duchesse de Polignac, adressée à lady Elisabeth Foster, nous donne un tableau détaillé de la vie que mènent ces exilés dans cette tranquille retraite[2] :

« Berne, 16 août 1789.

« J'ai reçu, en arrivant ici, aimable milady, « votre lettre pleine de bonté et de sensibilité;

1. Thoulot, *Mémoires et Voyages du duc d'Enghien.*

2. *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration*, publiée par Léonce Pingaud, tome Ier, page 2. Paris, Plon, in-8°, 1889.

« mes amis en ont partagé avec moi la recon-
« naissance et me chargent de vous le témoigner;
« je les ai trouvés tous bien portants, bien cou-
« rageux, supportant leurs revers avec la force
« et le calme que donne la bonne conscience. Me
« voilà réuni à eux et rien au monde ne peut
« plus m'en séparer... j'ai frémi en apprenant
« leurs périls et je me suis reproché de les avoir
« quittés... mais je ne pouvais croire que la fureur
« populaire pût se diriger contre des femmes dont
« la beauté et la bonté devaient être la sauve-
« garde. Nous attendrons ici avec résignation la
« suite des événements, sûrs de l'estime des
« honnêtes gens et méprisant les cris et les ca-
« lomnies de la canaille ameutée contre tous ceux
« qui sont restés fidèles à l'honneur et à leurs
« devoirs.

« Nous sommes à une lieue de Berne, dans
« une fort jolie campagne que mes amis ont louée,
« l'air y est pur, la vue admirable; nous voyons
« de nos fenêtres des prairies riantes, des bois
« variés, et pour le fond du tableau, les glaciers.
« Les habitants du pays sont bons et hospitaliers,
« nous y serions heureux si nous pouvions ou-
« blier les maux de notre patrie et l'injustice des
« hommes, mais je vous avoue que ces cruelles
« pensées nous poursuivent. Le temps seul peut

« réparer les malheurs dont nous gémissons, et « le courage, l'amitié et la philosophie nous don- « neront la force nécessaire pour attendre cette « heureuse époque.

« Mme de Polignac a ici ses quatre enfants[1], son « mari, ses deux belles-sœurs, son ami, et le « calme d'une âme pure. Voilà notre position et « nos ressources précieuses... »

---

1. La duchesse de Guiche et ses trois frères, Armand, Jules et Melchior, Mme de Polastron et la comtesse Diane, et enfin le comte de Vaudreuil.

CHAPITRE VIII

TURIN.

Cependant, le comte d'Artois a envoyé le baron de Castelnau à Turin pour demander l'autorisation de s'y rendre. Victor-Amédée III[1] s'assure d'abord l'adhésion de Louis XVI et permet enfin à son gendre de s'installer dans sa capitale, où la comtesse d'Artois, restée à Paris, va venir le rejoindre. Vers la mi-septembre, le prince, avec une escorte de quatre-vingt-deux personnes, arrive à Turin. Sa sœur[2], mariée au prince de Piémont, l'accueille avec la joie la plus vive, en lui prodiguant les marques de la plus tendre affection[3].

Tous les contemporains s'accordent à louer les qualités et les vertus de cette pieuse princesse, que son embonpoint précoce avait fait baptiser irrévé-

---

1. Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, né en 1726, mort en 1796.

2. Marie-Clotilde de France, née en 1759, morte en 1802. Son époux, devenu roi à la mort de son père, porta le nom de Charles-Emmanuel IV.

3. *Mémoires historiques de Mesdames*, par M. T..., in-12. Paris, 1803.

rencieusement à Versailles « le Gros Madame », et que le comte d'Artois n'avait pas vue depuis son mariage. Le prince est reçu, à la descente de son carrosse, par le Roi, avec les témoignages les plus affectueux et les plus flatteurs. « Ah! mon père! Ah! mon fils! » s'écrient-ils, en se jetant dans les bras l'un de l'autre; et ils se tiennent ainsi longtemps embrassés sans prononcer d'autres paroles. La comtesse d'Artois arrive le lendemain avec les Condé ; ces derniers amènent une suite de quarante-cinq personnes. Au bout de trois jours, ce sont les ducs d'Angoulême et de Berry qui rejoignent leurs parents, et c'est avec une douce émotion que le vieux roi accueille ses petits-fils, âgés de seize et de treize ans, qu'il n'a jamais vus encore. Le comte d'Artois, tout en faisant de fréquents séjours à la Vénerie[1], s'installe avec sa maison à Moncalieri, dans un château que lui a loué son beau-père qui le défraie entièrement; il se fait officiellement présenter le corps diplomatique, se rend à des parties de chasses organisées en son honneur, et s'occupe des intérêts de son frère tout en fréquentant les nombreuses réunions auxquelles il est convié à la Cour et à la campagne. Mais il supporte impatiemment d'être éloigné de

1. Château royal situé près de Turin.

Mme de Polastron, qui est devenue sa préoccupation constante, et s'inquiète outre mesure sitôt qu'elle est atteinte de la moindre indisposition.

C'est le fidèle Vaudreuil, l'ancien compagnon de plaisir, le convive obligé de tous les soupers et de toutes les fêtes, le boute-en-train de toutes les parties, l'organisateur de toutes les folies d'antan, qui, resté à Berne, auprès d'elle et de sa famille, est chargé de veiller sur sa précieuse personne et de donner sur tout ce qui la touche les détails les plus circonstanciés[1].

« Mme de Polastron a été un peu incommodée », écrit-il le 16 septembre, « pour avoir pris mal à « propos une médecine; elle a eu deux jours de « fièvre, mais elle en est quitte et elle a pris au- « jourd'hui un doux remède qui lui a fait grand « bien. » Mais la séparation sera courte; dès la mi-septembre, à peine le prince s'est-il éloigné, que Louise, qui languit de son absence, forme déjà des projets de départ. Dans les premiers jours d'octobre, elle arrive à Turin avec les Polignac, qu'elle laissera repartir afin de rester quelques jours de plus dans cette ville, où tout l'attire et tout la retient. Pour expliquer la division de la petite caravane, on invoquera comme prétexte la difficulté

1. *Correspondance de Vaudreuil au comte d'Artois*, t. Ier, p. 9 et 10.

de se procurer des chevaux en nombre suffisant le long de la route à suivre. De là, on se rendra à Venise.

« Mais », écrit le sage Vaudreuil au comte d'Artois, qui songe déjà d'avance à venir y retrouver son amie, « il sera impossible que vous veniez « nous y rejoindre après un si court espace passé « à la Cour de Turin avec votre femme et vos « enfants, cela serait tout à fait déplacé! »

Le départ de Mme de Polastron est du reste retardé par mille prétextes, c'est une lettre de la duchesse de Guiche qui l'annonce; la tendre Bichette ne peut se décider à quitter le prince. Elle demeure encore huit jours avec son amie la vicomtesse de Vaudreuil[1], puis part avec elle pour Rome, où le comte d'Artois voudrait immédiatement la suivre; le comte de Vaudreuil s'efforce de l'en empêcher en lui faisant entendre la voix de la raison.

« Il est certain », lui écrit-il le 28 novembre[2], « que vous ne pouvez être décemment et sûrement « qu'où vous êtes en attendant les événements; « qu'on ne pourra croire que, dans la position où

1. Victoire de Caraman, mariée à Jean-Louis, vicomte de Vaudreuil.

2. *Correspondance de Vaudreuil au comte d'Artois*, tome Ier, page 38.

« vous êtes, les curiosités de Rome vous attirent,
« que tout le monde verra, jugera le but de votre
« voyage; que vous passerez pour léger, et qu'il
« ne faut pas l'être et ne pas le paraître dans les
« graves circonstances où vous vous trouvez; que
« vous compromettrez absolument celle que vous
« aimez et avec elle tous vos amis...

« Voilà ce que j'ai dit à votre amie. Elle a com-
« mencé par me traiter bien mal, je me suis
« un peu fâché; elle a fini par pleurer et moi
« aussi; nous nous sommes embrassés comme
« frère et sœur, c'est en effet ainsi que je l'aime.
« Enfin, elle a été de mon avis et s'est décidée au
« sacrifice. Aurez-vous moins de force et de raison
« qu'elle, Monseigneur? Il faut que l'amour soit
« la récompense et le dédommagement des grandes
« peines; mais il ne faut pas que quelques jours
« de bonheur et de jouissance l'emportent sur les
« devoirs les plus importants. Voilà le langage de
« la franchise et de l'amitié. Je suis trop tendre
« pour n'être pas disposé à condescendre aux fai-
« blesses de mes amis; mais je suis trop honnête
« pour les tromper et les égarer, quand je suis
« frappé par d'aussi solides raisons. »

Ces sages conseils sont entendus; le prince se décide à rester auprès de sa femme, ses enfants

et son beau-père, et il sent qu'il aurait partout ailleurs que près d'eux un maintien embarrassé et embarrassant. Sans doute, il en coûte à son cœur pour faire un tel sacrifice, mais il en comprend l'absolue nécessité et se résigne à se soumettre à l'impérieuse loi de l'honneur et du moment.

Cependant, Mme de Polastron n'en demeure pas moins inconsolable.

« Votre trop sensible amie », écrit Vaudreuil en décembre 1789, « est bien affligée ; mais soyez « sûr que votre traversée de l'Italie entière, que « les dangers de votre séjour hors de Turin l'au- « raient tellement tourmentée, qu'elle aurait mal « joui du bonheur de vous voir et que ses craintes « auraient surpassé et empoisonné ses jouis- « sances. Le parti sage que vous prenez décon- « certera ses ennemis et ceux de la France[1]. »

M. de Vaudreuil n'entend pas cependant être impitoyable et il fait prévoir au prince qu'au printemps « on » se rapprochera de Turin, prenant pour prétexte « que Rome est très malsaine quand les chaleurs arrivent[2] ».

---

1. *Correspondance de Vaudreuil au comte d'Artois*, t. Ier, p. 53.
2. *Ibidem*, tome Ier, page 55.

La raison invoquée pourra, il est vrai, paraître un peu spécieuse, car, quelques jours après, Vaudreuil avouera que Mme de Vaudreuil et Mme de Polastron, les plus délicates de la colonie, sont celles qui se trouvent le mieux de l'air de Rome[1].

A peine l'émoi du prince, séparé de son amie, est-il un peu calmé, qu'un nouvel incident l'alarme : une de ses lettres s'est perdue à la poste, il s'émeut à l'idée qu'elle a pu être interceptée, et la craintive Luzy, elle aussi, se tourmente outre mesure de ce minime événement. De plus, dans sa dernière missive, Vaudreuil a négligé de parler de son amie, il n'en faut pas plus à ce modèle des amants « pour perdre terre et tête », et s'imaginer que « tout est perdu[2] ». Aussitôt, Vaudreuil le calme et le rassure.

« Votre amie », écrit-il ..... « Ah! qu'elle est « intéressante et tendre! Il me serait impossible « de ne pas être pénétré d'intérêt pour un senti- « ment aussi touchant et aussi vrai, quand il au- « rait une autre direction; jugez de ce qu'il m'ins- « pire, quand c'est mon prince qui en est l'objet! « La recommander à mes soins, c'est me fixer sur « le plus cher et le plus sacré de mes devoirs. Sa

1. *Correspondance de Vaudreuil au comte d'Artois*, page 41.
2. *Ibidem*, page 71.

« santé est à présent fort bonne. Oui, de façon ou « d'autre, vous la reverrez au printemps. »

Mais, auparavant, le prince devra modérer l'expression des regrets que lui cause la séparation; c'est Vaudreuil qui le lui conseille, qui le lui demande dans son intérêt, dans l'intérêt de l'objet aimé.

Il écrit le 9 janvier 1790 :

« Il faut que je vous gronde, Monseigneur; vos « lettres à votre amie sont faites pour anéantir « son courage. Au lieu de la soutenir, de la con- « soler, vous vous laissez aller à votre tristesse; « vous ne lui dissimulez aucune de vos peines, et « vous vous noircissez mutuellement, au lieu de « chercher dans l'avenir des motifs de consolation « et de forces pour supporter le moment actuel. « On est perdu quand on monte son style à ce « ton. Il faut, au contraire, s'armer de courage et « se le communiquer réciproquement. »

Ce réconfort paraît d'autant mieux nécessaire que Mme de Polastron devient « mécontente de l'air de Rome ». Cependant, le 20 février 1790, M. de Vaudreuil déclare, en répondant à une question du prince, qu'il est « extrêmement content de sa santé, que l'union la plus parfaite règne

entre elle et ses parents, et je vous réponds, ajoute-t-il, que cela continuera[1] ».

Mais le prince insiste pour revoir son amie, et, en mars 1790, Vaudreuil se voit contraint de lui réitérer ses sages avis de la fin de l'année précédente. Il craint que l'arrivée de Mme de Polastron à Turin la fasse destituer par la reine Marie-Antoinette de « sa place » de dame du palais ; que son mari, « faible d'esprit, se brouille avec elle, fasse un esclandre et réclame son fils ». Il redoute surtout qu'un rapprochement à Turin ne donne à la malveillance une nouvelle occasion de s'exercer contre le prince et son amie. Certes, M. de Vaudreuil apprécie celle-ci. « Plus je la connais et plus je l'aime », écrit-il ; mais c'est pour son bonheur et pour celui du prince qu'il donne des avis toujours dictés par son affection.

La famille de Polignac l'approuvait et s'opposait au voyage, comme le prouve ce que le comte d'Artois écrivait, de Turin, à la comtesse Diane[2] :

« Voyez mon amie et causez avec elle, alors « vous aurez la preuve que je sacrifie tout ce qui « est en mon pouvoir. Mais savez-vous ce que j'ai

1. *Correspondance de Vaudreuil au comte d'Artois*, page 81.

2. Le comte d'Artois à la comtesse Diane de Polignac. Lettre du 24 mars 1790.

« souffert, ce qu'elle a souffert elle-même ? Qu'elle
« vous le dise et vous serez moins sévère envers
« moi. Croyez au surplus que plus je l'aime, plus
« je sais ce que je lui dois, plus je me conduirai
« de la manière la plus sage et la plus mesurée.
« Vous saurez ce que je lui mande et peut-être
« m'approuverez-vous. Au moins, pensez que je
« ne puis rien de plus, et de toute manière ayez
« soin d'un ange qu'on ne connaît pas encore. »

C'est l'aveu d'une passion violente : Vaudreuil ne tente plus de lui résister. Il écrit, le 1er avril, que retarder encore le voyage de trois semaines serait « un supplice en pure perte ». Il regrette que le prince ne soit pas « vraiment digne de louanges », puisqu'il ne renonce pas à son projet; « mais je suis las d'être sévère, s'empresse-t-il d'ajouter, ce rôle va trop mal à mon cœur » !

Pendant que Vaudreuil s'occupe de la jalousie possible de M. de Polastron, celui-ci semble fort tranquille ou tout au moins paraît fort bien prendre son parti de l'éloignement de sa femme.

« J'ai été hier, rue d'Artois, chez Mme de Poul-
« pry », écrit le 20 mars M. Rougeot, dans une lettre datée de Paris, « j'y ai trouvé M. de Ber-
« cheny, et tous deux m'ont tranquillisé sur le
« sort de M. de Polastron et de son fils, qui se

« portent bien en ce moment ; j'ai eu ici pendant « quelques jours son mari, qui est, Dieu merci, « auprès de son père et de son oncle à l'Isle de « Noë[1]... »

Enfin, le départ de Mme de Polastron est décidé[2]. « Demain, elle prendra sa volée », écrit Vaudreuil, confident et conseiller qui reprend son rôle en apprenant que le prince veut louer une maison de campagne pour son amie. Pour plusieurs raisons, il s'oppose à ce projet.

« J'en ai causé avec elle », écrit-il, « et nous « avons conclu ensemble que ce serait très mal « fait : 1° parce que rien n'a plus l'air d'un éta- « blissement, et c'est ce qu'il faut éviter ; 2° parce « que vos visites, sans être accompagné, lui cau- « seraient des frayeurs mortelles, et ce ne serait « pas sans raison[3]. Songez que vous êtes la sau- « vegarde de votre famille et de la monarchie et « que vous seriez coupable de vous exposer alors « que le crime veille. Il faut aussi qu'après un « certain temps elle aille en Suisse, et que son

1. Propriété du comte de Polastron, entrée dans la famille en 1767, par suite de son mariage avec Anne-Charlotte de Noë.

2. *Correspondance de Vaudreuil au comte d'Artois*, tome Ier, page 156.

3. *Ibid.*, tome Ier, page 160.

« grand-père vienne l'y rejoindre, parce que cela « couvrira votre imprudence. Pardonnez-moi en- « core cette expression sévère, je ne la prononce- « rai plus. Il faut donc qu'elle soit *comme en « passant*, à une bonne auberge, bien commode « et bien choisie. Je vous recommande les précau- « tions, même timides, parce que, je le répète, le « crime veille. »

Le 17 avril 1790, Louise d'Esparbès est en chemin, et le comte de Vaudreuil réitère ses avis de modération, ses conseils de sagesse au prince, qu'il redoute de voir entraîné par sa passion. Mais il a reçu une lettre de celui-ci, et à la suite des assurances qui lui sont données, il se déclare « tranquille », ajoutant toutefois que les Polignac et lui iront bientôt à Venise, et que « l'amie » pourra venir les y rejoindre en prenant pour prétexte soit le prochain mariage d'Armand, fils de la duchesse, soit le désir bien naturel de voir les curiosités de la ville des doges...

Le 1er mai 1790, Mme de Polastron passe par Parme et se rend à Turin, où Vaudreuil, qui continue à prêcher la prudence, l'adjure de rester le moins longtemps possible. Il s'alarme des bruits qui circulent et de la malveillance de ceux qui prétendent que Louise est maintenant installée à

demeure à Turin, où le prince lui a donné maison de campagne et maison de ville.

Il est bien difficile de se rendre compte si les événements justifiaient ces excès de précautions, car les archives de Turin sont absolument muettes sur Mme de Polastron et n'ont gardé aucune trace de ses deux séjours[1].

Du reste, le comte d'Artois ne paraît vouloir rien entendre, il est tout à la joie de la réunion et il écoute d'une oreille distraite son fidèle serviteur changé en mentor; et pourtant, ce mentor, ne pouvant, par devoir, excuser les faiblesses, semble les comprendre admirablement.

« On réduit tout au bonheur d'aimer », écrit-il le 5 mai, et il ajoute en songeant à l'objet de cet amour : « Je suis loin de lui en faire un reproche, « je ne l'en aime que mieux, elle ne m'en inté- « resse que davantage; mais mon devoir est de « vous avertir de ce danger... Il est temps de faire « un sacrifice; votre intérêt, le sien, celui de la « chose publique, tout vous en fait la loi. »

Le comte d'Artois va-t-il entendre cette pressante adjuration? Pas encore, car Vaudreuil part pour Venise, et ce n'est qu'au mois de juillet que la « sensible Bichette » se décide à l'y rejoindre.

Aussitôt, ce dernier reprend auprès de son prince son rôle d'assidu correspondant. « Son

amie, lui dit-il, est aussi heureuse qu'elle peut l'être loin de lui » ; elle a eu à plusieurs reprises de légères indispositions, indigestions, maux de nerfs, auxquels on remédie par des sangsues ; mais « ces légers chiffonnages, ajoute-t-il, tiennent bien plus aux agitations de son âme qu'à des maux physiques[1] ».

Louise, en effet, a été en proie à de mortelles inquiétudes en apprenant le projet de contre-révolution qui allait être tenté à Lyon, et dont le comte d'Artois devait prendre la direction immédiate.

« Je pars pour la gloire ou la mort », lui avait écrit le prince, le 6 octobre 1790, dans le style un peu emphatique de l'époque, « et quelle que soit la réponse du Roi, je vais où le sort m'entraîne ! »

A la réception de cette lettre, elle a voulu aller le rejoindre coûte que coûte, et Vaudreuil a eu grand'peine à empêcher son départ. Avec beaucoup de prudence et de sagesse, il fait remarquer au prince « que de pareilles expressions sont trop fortes pour une femme si tendre et si délicate, dont la santé ne résisterait pas à de pareilles commotions ».

Cependant, tout l'automne se passe sans que

1. *Correspondance de Vaudreuil au comte d'Artois*, p. 334 à 335.

Mme de Polastron puisse se rapprocher du comte d'Artois; le séjour de Milan, où elle désire se rendre en novembre, lui est interdit, tant les Français y sont mal accueillis; puis c'est le manque d'argent et enfin le mauvais état des routes qui l'empêchent de le rejoindre à Vicence.

Le mariage de son neveu est venu également mettre obstacle à son départ. Le 6 septembre 1790, Armand de Polignac[1] s'est uni à Venise à la jeune Idalie de Nyvenheim, qui lui apportait en même temps la beauté et la fortune. Mme de Polastron ne pouvait songer à s'éloigner dans un pareil moment. Une aimable intimité, en effet, avait existé de tout temps entre le neveu et sa jeune tante. Un billet, adressé de Versailles quelques années auparavant à Mme de Lage, nous en donne la preuve : « Tu as dû recevoir », écrivait-elle, « une lettre « de moi et de Mme de Guiche dans la même enve- « loppe. Malgré toutes les polissonneries d'Ar- « mand, la Guichette est parvenue à la finir! »

Les fêtes données à cette occasion, et dont deux

---

1. Armand-Jules-Marie-Héraclius, duc de Polignac, fils aîné de la duchesse, né en 1771, qui faillit payer de sa tête la part qu'il avait prise à la conspiration Cadoudal. Maréchal de camp et écuyer d'honneur du roi Charles X. Il avait épousé, le 6 septembre 1790, à Venise, Idalie-Jeanne-Nina de Neukirchen de Nyvenheim, fille du baron de Nyvenheim, riche Hollandais des Indes orientales. Il mourut en 1847.

tableaux du palais Corrèze perpétuent le souvenir, devaient être les dernières.

A la fin de l'année 1790, le prince se rend à Vérone, puis à Venise, sur le conseil de Calonne; c'est de là qu'il sollicite une entrevue avec l'empereur d'Autriche, qu'il espère décider à lui prêter son appui. La réponse tarde beaucoup, Léopold montre peu d'enthousiasme pour le comte d'Artois, que ses aventures et ses fredaines d'autrefois lui ont rendu suspect, et son amie ne lui est guère plus sympathique[1]; mais le prince ne se décourage pas. Malgré cet accueil peu engageant, il prend son mal en patience, car il est auprès de Louise, et il ne se plaint pas de cette longue attente qui va malheureusement se terminer par un refus formel; l'Autriche ne consent pas encore à intervenir dans les affaires de France.

Les ressources commencent à faire défaut; le prince entame des pourparlers avec le Sultan, puis avec la Prusse, pour négocier un emprunt d'argent, et après avoir obtenu enfin un résultat favorable, il quitte Venise au mois de février 1791, laissant Mme de Polastron au milieu de ses amis.

Tandis qu'il retourne à Turin pour y recevoir ses tantes Adélaïde et Victoire, qui se dirigent sur

1. Forneron, *Histoire des Emigrés.*

Rome, la colonie Polignac s'installe à Vicence. Trois mois plus tard, on songe à revenir à Venise, où l'ambassadeur d'Espagne a offert au duc et à la duchesse le palais de France, en l'absence de l'ambassadeur, M. de Durfort. Mme de Polastron et Mme de Poulpry doivent loger à la Madone del Orto, mais les projets changent une fois encore. Après son entrevue avec ses tantes, « qui ne parlent qu'en pleurant de la France, qu'elles viennent de quitter », le comte d'Artois, « triste et découragé[1] », s'est décidé à quitter Turin pour se rendre à Parme.

Louise se prépare alors à partir pour Bruxelles avec Mme de Vaudreuil. C'est le prince qui nous l'apprend dans une lettre, datée d'Ulm, à la comtesse Diane de Polignac :

« Mon amie », lui écrit-il le 7 juin 1791, « ne « sera plus avec vous lorsque vous recevrez cette « lettre; elle aura quitté ses parents avec regrets, « elle aura été affligée de se séparer de vous, « mais tout franc, ni elle, ni moi n'aurions pu ré- « sister à un aussi grand éloignement, surtout « dans de pareilles circonstances. Elle va à « Bruxelles, comme vous le savez, elle y sera

1. *Journal de Charles-Félix de Savoie.* Hautecombe, in-12, 1881.

« avec ses amies et plusieurs de ses parentes, et « sa position sera convenable. »

Cependant, ce voyage tant de fois remis ne s'effectuera pas encore; le fils de Mme de Polastron, alors âgé de six ans, a été pris de la fièvre et pendant plusieurs jours son état inspire de sérieuses inquiétudes; enfin, quelques jours plus tard, il est absolument hors d'affaire et sa mère n'a plus qu'à attendre qu'il ait repris assez de force pour se mettre en route.

Mais ce n'est plus à Bruxelles qu'elle songe à se rendre. Après un séjour à Augsbourg, où il a vu successivement tous les princes d'Empire pour les engager à une manifestation sur le Rhin, le comte d'Artois s'est décidé à aller demander, à Coblentz, l'hospitalité à son oncle, l'électeur de Trèves.

Ce dernier se dispose aussitôt à lui faire l'accueil le plus bienveillant; son secrétaire des commandements, le baron de Dominique, se met à ses ordres et s'efforce, en lui procurant tout ce qui peut être à sa convenance, de satisfaire à tous ses désirs. Enfin, lorsque le comte Edouard Dillon[1] vient en qualité d'ambassadeur lui deman-

1. Edouard, comte de Dillon, né en 1751, mort en 1839. Après avoir été un des familiers de Marie-Antoinette, il devint gentil-

der l'hospitalité de la part du comte d'Artois, il lui fait une réception enthousiaste et lui témoigne toute la satisfaction qu'il éprouve à recevoir son neveu dans ses Etats.

---

homme d'honneur du comte d'Artois et fit la campagne de 1792 à la tête du régiment qui portait son nom et dont il était propriétaire. Louis XVIII, à la Restauration, le nomma ministre de France en Saxe. Ses deux frères, Arthur et Théobald Dillon, avaient embrassé les idées révolutionnaires.

CHAPITRE IX

Coblentz.

Clément-Wenceslas-Hubert-François-Xavier, prince de Saxe, né en 1739, archevêque-électeur de Trèves et évêque d'Augsbourg, depuis 1768, est le propre frère de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, belle-fille de Louis XV, mère de Louis XVI et des comtes de Provence et d'Artois. Il s'empresse d'ouvrir toutes grandes les portes de Coblentz à ses neveux et à leurs partisans.

Pendant près de dix-huit mois, la résidence de l'Electeur va devenir la capitale de l'émigration. Le soir du 15 juin, le comte d'Artois fait son entrée, accompagné de soixante gentilshommes, au bruit du canon et de salves d'artillerie tirées en son honneur[1]. L'Electeur a envoyé au-devant de lui un yacht pour le ramener par le Rhin, et le reçoit en grande pompe, dans la grande cour d'honneur du palais électoral, entouré de toute sa Cour, entre une double haie de gardes du corps.

---

1. E. Daudet, *Coblentz*.

Après un magnifique repas de bienvenue, des carrosses superbement attelés emmènent le prince au château de Schonbornlust, vaste demeure royale située aux portes de la ville, où Clément-Wenceslas a tout fait préparer pour recevoir son neveu et les gentilshommes qui l'accompagnent. Deux jours après, Mme de Polastron arrive à son tour, et elle s'établit immédiatement, avec son fils, dans une maison louée à son intention. Le prince y viendra, est-il besoin de le dire, d'une façon quotidienne.

C'est sans doute à cette époque qu'il faut placer le généreux sacrifice par lequel se signala Louise de Polastron. Depuis deux années déjà que durait l'émigration, l'argent était devenu rare et les fonds commençaient à manquer. Le comte d'Artois, après avoir sollicité des secours du Sultan, puis du roi de Prusse, en avait été réduit à engager ses diamants en Hollande. Aider celui qu'elle aimait était l'unique pensée de Louise, et contribuer, elle aussi, au salut de la monarchie devint sa plus chère espérance. Son parti fut vite pris ; elle vendit sans hésiter ce qu'elle possédait, se fit verser par son grand-père ce qui lui revenait sur sa dot incomplètement payée, et après avoir réalisé ce qui lui restait de fortune, elle vint le remettre elle-même au comte d'Artois avec une touchante sim-

plicité. Ce dernier n'avait pas le droit de s'opposer à cette offre généreuse et de repousser ce don magnanime, destiné à faire triompher la cause royale. C'est au nom de tous les Bourbons qu'il accepta ce sacrifice fait avec tant de dignité et de grandeur.

Mais Mme de Gontaut[1] nous a parlé d'immenses sommes, et il est vraisemblable de penser que le chiffre fut beaucoup moindre. Il y eut loin de cette réalité aux fantaisistes sacs d'or qu'elle nous a montrés tombant de la voiture de Mme de Polastron dans le camp même des émigrés. A l'époque où Mme de Gontaut a placé son récit, au mois de juillet 1789, l'armée des émigrés n'existait pas encore, même à l'état de projet, et enfin, lorsque, deux ans plus tard, Mme de Polastron fit généreusement l'abandon de ce qui lui restait de sa fortune, il lui eût été bien difficile de faire en France de gros emprunts, même par l'entremise de son grand-père, dont la situation était obérée. Le 5 août 1786, en effet, une somme de 800,000 livres avait été prêtée à ce dernier par les fermiers généraux, en vertu d'une autorisation de Calonne; mais, depuis cette époque, ses collègues s'étaient remboursés par portions égales sur le prix de leur

1. *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, page 91.

bail, et M. Rougeot était resté débiteur de cette somme envers l'Etat[1]. Il n'était donc guère en mesure, par conséquent, de venir personnellement en aide à sa petite-fille.

Cette fois encore, Mme de Gontaut a été mal servie par ses souvenirs, et il faut ranger parmi les légendes la scène dramatique qui représente Mme de Polastron chargée d'or, errant dans sa berline au milieu des troupes de Condé qui, la tête découverte, s'inclinent sur son passage, pleines de respect pour son sacrifice et son généreux dévouement.

Mais cet acte de désintéressement était un lien de plus qui allait attacher encore davantage, s'il est possible, le prince à sa fidèle amie.

Ce n'est pas longtemps du reste qu'il va goûter la joie d'être réuni à celle qu'il adore et qui le lui rend si tendrement.

Le 24 juin, il est réveillé par un courrier venu de Mons, porteur d'une lettre du comte de Provence. Ce dernier lui annonce son évasion de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin. Tandis que Madame gagnait Tournay, lui-même a pu se rendre à Mons, et il part pour Bruxelles, où il va attendre

---

1. Addition au premier Rapport du comité des pensions. Paris, Impr. nation., 1790, in-4°, page 5.

les ordres du Roi. Louis XVI et Marie-Antoinette ont réussi à s'évader la même nuit et à se rendre à Metz.

La joie du prince ne connaît pas de bornes, mais elle n'est pas de longue durée; lorsqu'il parvient à Bruxelles, où il s'est rendu à son tour en toute hâte, il y apprend l'arrestation de Varennes et le lamentable retour à Paris.

Après une séparation de deux années, les deux princes ne se retrouvent « que pour mêler leurs larmes ». La désolation est générale, et le désespoir de l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de Marie-Antoinette, est à son comble!

Le 5 juillet, les deux frères s'arrêtent à Aix-la-Chapelle où le roi de Suède leur a donné rendez-vous, et le 7 juillet ils rentrent à Coblentz. Ils y trouvent la comtesse de Provence qui les y a précédés. L'Electeur reçoit ses deux neveux réunis avec plus de solennité encore que lors de l'arrivée du comte d'Artois. A une lieue de la ville, cent officiers à cheval vont à leur rencontre, et c'est entourés par cette garde d'honneur qu'ils pénètrent à Schonbornlust, où tous les émigrés viennent tour à tour défiler devant eux et protester, avec une ardeur enthousiaste, de leur fidélité et de leur dévouement.

Après un mois de séjour, le comte d'Artois se

remet en route, et le 13 août il part pour Vienne, puis de là pour Pilnitz, où il va prendre part à la conférence. Il laisse auprès de Mme de Polastron la marquise de Lage, qui, appelée par son amie, vient d'arriver à Coblentz pour passer quelques jours auprès d'elle, avec le consentement de la princesse de Lamballe.

Le prince s'éloigne plein d'espoir dans le succès de son voyage. Lorsque, le 4 septembre, il revient de Pilnitz, où il a été traité en souverain, bien qu'il ne rapporte que de vagues promesses, c'est presque en triomphateur qu'on l'accueille à Coblentz. Aux côtés de « Luzy », toute tremblante d'émotion, Mme de Lage assiste à son arrivée du haut d'un balcon et nous fait le récit de l'imposante manifestation dont il est l'objet[1] :

« Tous ceux qui ont des chevaux ont été en « avant, ceux à pied ont seulement passé le pont « volant et l'ont attendu. Les Auvergnats ont été « les premiers. Le prince a mis pied à terre, a « passé dans leurs rangs; il a dit à celui qui les « commandait : — Je vais abuser de votre patience, « je vous demande de me nommer chacun de ces « messieurs; j'en connais beaucoup, mais le plus

1. Lettre du 5 septembre 1791.

« grand nombre est arrivé depuis mon départ.
« Il est remonté en voiture, entouré de tant de
« braves. A une heure, ils ont trouvé toute la no-
« blesse à cheval, les gardes du corps et les autres
« compagnies. M. le comte d'Artois est redescendu
« et est resté un quart d'heure à parler avec tous
« et à leur témoigner sa sensibilité. Il leur a dit
« qu'il n'était pas mécontent de son voyage,
« qu'enfin on avait des certitudes, moins pro-
« chaines, il est vrai, qu'il ne l'espérait, mais
« cependant beaucoup d'espérances.

« Il est arrivé à quatre heures aux Dolles. Le
« coup d'œil était superbe. Chacun se disait :
« C'est bien là notre prince, notre espoir, le petit-
« fils d'Henry IV. On se pressait autour de lui,
« tous voulaient le toucher. Il avait cette grâce
« charmante qui plaît aux Français, et puis ce
« regard de Louis XV, disaient les vieux. Cha-
« cune de ses phrases était recueillie avec charme.
« Il avait l'air de leur roi, on reprenait courage
« en le voyant. M. le prince de Condé et Monsieur
« ont été au-devant de lui et ont voulu passer le
« pont volant pour le recevoir de l'autre côté. Nous
« dînions chez l'Electeur avec eux. Ils sont partis
« ainsi que tous les hommes qui étaient là et
« nous avons été chez Mme de Calonne qui de-
« meure en face du pont. Au moment où le bac

« qui portait Monsieur est arrivé, les crochets « n'étaient pas encore mis que M. le comte d'Ar- « tois a sauté sur le pont et dans les bras de son « frère. Alors, les cris de : Vive le Roi! vive les « Princes! ont retenti des deux côtés du Rhin. « Monsieur a jeté son chapeau en l'air en répé- « tant : Vive le Roi!

« Le pont volant traverse toujours le Rhin très « lentement. Pendant ce temps, les princes par- « laient à tout ce qui les entourait. M. le comte « d'Artois leur a dit : — Messieurs, j'espère que « nous nous trouverons bientôt réunis dans une « circonstance plus importante, et, ma foi : Vive « le Roi! Alors, les cris se sont renouvelés, ils « se sont répétés d'une rive à l'autre. Tous ont « passé devant nos fenêtres; ils nous ont salués, « et nous, de bien bon cœur, nous les avons « salués des cris de : Vive le Roi! Ils ont été à « pied chez l'Electeur. Le prince était descendu « au-devant d'eux avec la princesse Cunégonde et « Madame. En arrivant dans la cour, dès que « toute cette noblesse a aperçu l'Electeur, un cri « général de : Vive l'Electeur! a retenti. Ce bon « et digne prince était attendri aux larmes; il « embrassait ses neveux. Bientôt les deux grands « salons étaient combles.

« Nous avons attendu que les princes ressor-

« tissent. Au moment où on a ouvert les portes « du cabinet, il s'est fait un grand silence; on « croyait que M. le comte d'Artois allait parler. « C'était embarrassant pour lui : il ne pouvait « rien dire de précis; d'ailleurs, une fois icy, « c'est à son frère à parler. Ils n'ont rien dit. « Nous avons été le soir au château souper chez « Monsieur, où, quoiqu'il n'y eût que ce qu'on « appelle l'intimité, il y avait encore beaucoup de « monde. »

C'est le beau moment de l'émigration; du fond de toutes les provinces, les jeunes gentilshommes accourent « au poste assigné par l'honneur[1] ». Chacun se hâte vers les frontières et la noblesse répond en foule à l'appel que lui adressent les princes. C'est un entraînement général, un devoir auquel nul ne peut se soustraire, et les femmes sont les premières à accabler de leur mépris et de leurs sarcasmes ceux qui ne se hâtent pas de partir. A Bruxelles, à Worms, à Heidelberg, à Mons, des cantonnements s'établissent, des troupes nombreuses se rassemblent, des régiments se constituent; c'est une armée qui bientôt s'organise, et chacun aussitôt renaît à l'espoir. Mme de

1. *Mémoires de Bernard de la Frégeolière*, page 8.

Polastron et Mme de Lage ne sont pas les dernières à s'exalter sur tous ces gentilshommes qui se lancent avec tant d'enthousiasme dans de pareilles aventures, qui abandonnent gaiement leurs parents, leur foyer et leur pays, poussés irrésistiblement hors de France « par ce vertige d'honneur » qui les entraîne sur la terre d'exil.

Bientôt, l'opinion devient si prononcée contre la Révolution qu'il n'est plus possible de rester en France, même avec les meilleures intentions, sans être taxé de tiédeur ou même de pusillanimité !

C'est à Worms que se groupent les régiments de l'armée de Condé, mais c'est Coblentz qui naturellement se trouve être le centre de cette vaste organisation. Les princes ont chacun leurs maisons civile et militaire, leurs officiers et leurs favoris ; la maison du Roi même, supprimée sur l'ordre de Louis XVI par raison d'économie, depuis une douzaine d'années, par M. de Saint-Germain, ministre de la Guerre, se réorganise avec ses quatre corps de mousquetaires, de chevau-légers, de grenadiers à cheval et de gendarmes ; la Cour de Coblentz a toutes les allures de celle de Versailles[1].

Le Prince-Electeur, au reste, a tout fait pour

1. Forneron, *Histoire des Emigrés*, tome Ier, page 204.

que ses neveux se retrouvent comme chez eux dans sa ville électorale, et il leur offre l'hospitalité la plus large et la plus généreuse. Mme de Lage ne tarit pas en éloges sur son compte et sur les attentions de tout genre qu'il a pour tous les Français :

« Le bon, le parfait Electeur a fait défendre de « timbrer les lettres chez lui pour ne pas compro- « mettre ceux à qui les Français écrivent : on les « timbre à la dernière ville d'Allemagne ou à la « première de France. Ce bon, ce parfait Electeur « a supprimé un impôt pour diminuer le prix des « denrées et rendre la vie moins chère aux Fran- « çais, et au pont volant et à l'autre pont qui va « à Schonburnlust, il y a défense de prendre un « sol de péage aux cocardes blanches. Voilà la « conduite du frère de Mme la Dauphine. Il reçoit « ses neveux et toute la noblesse française comme « Louis XVI aurait pu le faire, et comme il rece- « vait les princes malheureux, à la différence des « moyens d'argent, d'armée et de territoire ; mais « ce qu'il fait l'épuisant davantage, cela n'en est « que plus noble[1]. »

De somptueux dîners et de brillantes réceptions

1. Lettre du 4 octobre 1791, à la comtesse d'Amblimont.

ont lieu chaque semaine au palais de la Résidence qu'habite l'Electeur, où Mme de Lage est conviée avec la séduisante amie du comte d'Artois. Elles y dînent le jour de la Saint-Louis :

« Ce jour-là, Monsieur avait obtenu de l'Elec-
« teur de faire chanter le *Domine Salvum;* c'était
« l'évêque d'Arras[1] qui officiait, la cathédrale était
« prêtée aux Français, l'Electeur invité; tous les
« Français ont été prendre Monsieur au château
« de Schonburnlust, à un quart de lieue de la
« ville. Le moment du *Domine Salvum* a été la
« scène la plus touchante; tout le monde pleurait,
« la noblesse a reconduit l'Electeur et les Princes
« à la Résidence. »

Toute la Cour de Coblentz défile sous la plume alerte de Mme de Lage, et elle nous fait le portrait le plus piquant de la princesse Cunégonde, sœur de l'Electeur, « qui a une figure incroyable et dont la dame d'honneur porte un collier couleur de feu qui la fait ressembler à un perroquet gris ».

Malgré son nom ridicule, son physique qui prête à rire et son âge déjà avancé, la vieille princesse fait avec bonne grâce et bonté les honneurs

1. Marie-Hilaire de Conzié, évêque d'Arras, né en 1732, mort en 1802; ami de Calonne et l'un des conseillers du comte d'Artois, sur lequel il exerçait une grande influence.

de la Résidence avec son frère, qui l'aime tendrement et ne l'appelle jamais autrement par plaisanterie que « ma chère femme »[1]. Sa correspondance avec Clément-Wenceslas montre qu'elle n'était pas sotte, et l'on en trouve la preuve dans les petits billets finement écrits et signés familièrement « Cucu » qu'elle adressait à son frère[2].

Mme de Lage est logée au couvent des « Filles Sainte-Marie », où l'on ne reçoit que des pensionnaires de toute distinction, car l'abbesse et la prieure sont des femmes de grand ton et du meilleur monde. Mme de Polastron habite une maison indépendante, que le prince lui a louée, sur la route de Schonbornlust; il a ainsi ses coudées plus franches, et il lui est plus facile d'aller passer près d'elle de longues heures chaque soir.

La résidence de Schonbornlust est un immense palais séparé de la ville par des jardins ombreux, que l'Electeur a été heureux de mettre à la disposition de ses neveux. C'est là qu'habitent le comte de Provence ainsi que le comte d'Artois, mais celui-ci n'a point osé donner à sa bien-aimée Louise un logement au château. La comtesse d'Artois est auprès de son père à Turin, et nul prétexte ne

1. *Souvenirs du comte de Contades*, page 9.
2. Archives du département de l'Aube.

pourrait colorer la présence au château de Mme de Polastron, dont la situation de dame d'honneur de Marie-Antoinette ne lui donne à Coblentz aucune situation officielle.

Le comte de Provence a pu en user autrement avec Mme de Balbi; elle est dame d'atours de la comtesse de Provence, il lui a donc été facile de l'installer sous le même toit, à Schonbornlust. Mais cet éloignement obligatoire n'arrête pas le comte d'Artois; c'est lui qui chaque jour se rendra près de son amie, toutes ses soirées se passeront régulièrement auprès d'elle, et plus tard il ne parviendra plus à rompre avec cette douce habitude.

La liaison, du reste, n'est plus ignorée de personne. « La belle comtesse », nous dit un contemporain, « avait su former autour d'elle une société « aimable où les plaisirs aidaient à faire oublier « la patrie. »

C'est là, en effet, que viennent se grouper tous les débris de ce qui fut autrefois la société Polignac et en même temps tous les amis et les familiers du comte d'Artois. Car, en dépit de la bonne entente qui paraît régner entre les deux frères, tous deux professent sur l'attitude à tenir des opinions opposées; et les deux princes ont leurs partisans et leurs détracteurs. Malgré l'effacement volontaire du comte d'Artois depuis l'arrivée de

son frère, les bouillantes déclarations qu'il a faites naguère sont plus goûtées par beaucoup que la sage circonspection du comte de Provence, dont on méconnaît la prudence. De fâcheux dissentiments, de dangereuses rivalités s'établissent; autour du comte d'Artois, on voit s'agiter Calonne[1], l'ancien ministre, le vicomte de Mirabeau, frère du grand orateur[2], et Mgr de Conzié, l'évêque d'Arras, philosophe aimable, « affranchi de préjugés[3] », qui, après avoir été jadis l'un des habitués du salon de Mme Du Deffant, est maintenant l'un des conseillers les plus écoutés du prince.

Mais l'ami le plus cher et celui qui a sur lui le plus d'empire, c'est le comte de Vaudreuil, qui ne va pas tarder à arriver à son tour à Coblentz et que nous avons vu déjà, dans sa correspondance,

---

1. Charles-Alexandre de Calonne, né en 1734, mort en 1802; contrôleur général des finances de Louis XVI, de 1783 à 1787. Depuis sa disgrâce, qui l'avait fait exiler en Lorraine, il était passé en Angleterre et était venu rejoindre les princes à Coblentz, où il était rentré en faveur. S'il est permis de l'accuser de légèreté et d'imprudence, on doit rendre justice toutefois à son désintéressement, car il avait mis au service de la cause royale la totalité de sa fortune et de celle de sa femme.

2. Boniface Riquet, vicomte de Mirabeau, né en 1754; député de la sénéchaussée de Limoges aux Etats généraux, célèbre également par son embonpoint et par sa bravoure. Il commandait le régiment des hussards de la Mort, qu'il avait levé à ses frais, et qui portait au shako une tête de mort soutenue de deux os en croix. Sa grosseur prodigieuse lui avait fait donner le nom de « Mirabeau-Tonneau ». Il mourut à Fribourg-en-Brisgau en 1792.

3. Lettres de Walpole à Miss Berry.

prodiguer à son maître, non seulement les conseils, mais aussi les remontrances.

Chez le comte de Provence, c'est d'Avaray[1], Puy ségur[2], Jaucourt[3] et le maréchal de Broglie[4] qui jouissent de la plus grande influence ; le salon de Mme de Balbi les réunit chaque soir, car de nombreux familiers et courtisans suivent régulièrement leur maître chez l'omnipotente favorite et viennent humblement lui rendre leurs devoirs.

Ce sont les deux puissances rivales auprès desquelles tout converge et dans le rayonnement desquelles chacun se sent attiré. Mais si Mme de Polastron et Mme de Balbi sont les deux reines de Coblentz, leur souveraineté est distincte et les portes de leurs salons marquent de rigoureuses frontières.

A Versailles, la société Polignac, à laquelle Mme de Polastron était si étroitement unie par des

---

1. Anne-Louis-Frédéric de Bésiade, comte, puis duc d'Avaray ; célèbre favori de Louis XVIII, mort à cinquante-trois ans, en 1810, à Madère, d'une maladie de poitrine.

2. Pierre-Louis de Chastenet, comte de Puységur, né en 1727, mort en 1807 ; lieutenant général, ministre de la Guerre en 1788, démissionnaire en 1789. Il était fils du maréchal de Puységur.

3. Armail-François, marquis de Jaucourt, colonel et pair de France (1737-1832).

4. Victor-François, duc de Broglie, né en 1718, mort à Munster en 1804 ; maréchal de France à quarante-deux ans, célèbre par ses victoires. Ministre de la Guerre en 1787, il avait dû se démettre et prendre la route de l'émigration.

liens de famille, n'avait jamais frayé avec les familiers de Mme de Balbi ; les inimitiés ni les affections n'étaient pas les mêmes, et une guerre sourde mais incessante n'avait jamais cessé d'exister entre les deux salons. Les épreuves n'auront rien changé à cette rivalité lorsque les deux favorites, après deux ans de séparation, vont se retrouver à Coblentz. Leurs goûts, leurs tempéraments offrent de trop complètes divergences pour qu'elles puissent se rapprocher. A Versailles comme à Schonbornlust, il y aura « la société de Mme de Balbi et la liste de Mme de Polastron » ; et jamais ni l'une, ni l'autre ne songeront à fusionner.

Tandis que Mme de Balbi veut employer avant tout sa faveur à jouer un rôle politique et user de son ascendant sur Monsieur pour diriger les affaires à sa guise, tout autres sont les aspirations de Mme de Polastron, « de la douce Bichette[1] ».

Son rôle demeure volontairement effacé, car son caractère ne se prête pas à l'intrigue ; son seul désir est de se tenir en dehors de toutes les savantes combinaisons qu'elle voit faire et de toutes les rivalités qu'elle sent s'agiter autour d'elle. Son ambition unique, qu'elle conservera immuable jus-

---

1. *Le Salon de Mme de Polignac*, par V. Du Bled. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 août et 15 septembre 1890.

qu'à son dernier jour, c'est de ne pas se séparer de celui qu'elle aime et de le garder auprès d'elle sans cesse et toujours. Sa seule volonté est de se conformer à la sienne et d'aller toujours au-devant de ses désirs. Il est le seul objet de toutes ses pensées. Sa vie entière n'a qu'un but, le contenter et lui plaire. Elle ne vit que par lui et pour lui; et, en dehors de son prince, rien ne saurait exister.

Mais, quelque ennemie qu'elle puisse être du bruit, du mouvement et de l'éclat, sa situation n'en reste pas moins prépondérante, et le flot de courtisans qui l'entoure se fait tous les jours plus nombreux et plus empressé. En vain elle se tient volontairement à l'écart et recherche l'obscurité et le silence, elle se voit, malgré elle, contrainte de jouer un rôle, et ce rôle qui la met au premier plan, sa timidité s'en effraie et sa modestie s'en effarouche.

Il n'est personne pourtant, dans cette Cour frivole et avide de plaisirs de toutes sortes, qui songe à se scandaliser ni même à s'étonner de la place qu'elle occupe auprès du prince. Personne ne se pique dans son entourage d'une morale bien sévère et la plus aimable indulgence est toujours assurée aux amoureuses faiblesses; Louise est presque seule à souffrir et à rougir de cette situation irrégulière qui fait l'objet de tant de compétitions et d'envie,

et que tant d'autres avant elle ont audacieusement briguée sans pouvoir l'obtenir.

La favorite est d'autant plus entourée que tous connaissent la puissance de son ascendant sur le comte d'Artois, et l'on sait qu'il n'est point, auprès de lui, de recommandation plus puissante que la sienne; le prince est attentif au moindre mot qui s'échappe de ses lèvres et il suffit qu'elle formule un vœu ou un désir pour qu'il se hâte de les réaliser lorsqu'il en a le pouvoir.

Mais Louise d'Esparbès se refuse nettement à s'occuper des affaires publiques et à favoriser l'ambition; au contraire de Mme de Balbi, qui excelle à tenir dans ses doigts déliés les fils souvent embrouillés de la politique, elle entend ne disposer d'aucune place et n'exercer aucun pouvoir, elle n'aurait garde de fatiguer son prince de sollicitations et de requêtes; elle n'accepterait rien pour elle et se ferait scrupule de rien demander même pour ses parents les plus proches ou pour ses amis les plus chers.

Cependant, il est un côté de son caractère qui la rend facilement accessible, c'est sa bonté et sa charité bienfaisantes. On l'intéresse à son sort en lui peignant sa détresse, en lui racontant ses malheurs; et aussitôt, la bonne Louise s'attendrit sur ces infortunés solliciteurs qui lui parlent de

leurs sacrifices pour la bonne cause et de la situation si souvent précaire de leur femme ou de leurs enfants, dont ils sont l'unique ressource; sa sensibilité s'émeut, son cœur se laisse toucher, elle promet sa protection, et quelques jours plus tard elle apporte avec un sourire le brevet ou le secours qu'on a sollicité de son bon cœur!

Chacun se plaît du reste à lui rendre justice, et s'il est d'autres côtés sur lesquels on l'attaque, tous sont d'accord pour reconnaître son aimable douceur, sa modeste réserve et son généreux désintéressement. Elle est trop enviée pourtant pour ne pas être en butte à bien des sarcasmes et à des calomnies injustifiées.

On plaisante ses airs penchés, sa tête qui s'incline sur son épaule et l'allure mélancolique de toute sa personne; on raconte que sa timidité ne cache que son défaut d'intelligence et que son silence a pour cause son manque absolu d'esprit. Il n'est pas jusqu'à sa tendresse qui ne soit critiquée, même en haut lieu, à commencer par l'empereur Léopold qui, au dire de Malouet, fait profession de ne l'aimer guère, « car elle se pâme à chaque instant[1] ». Plus tard, après s'être moqué de ses continuelles alarmes, on lui fera un re-

1. *Mémoires de Malouet.*

proche bien autrement grave et on portera sur elle de sérieuses accusations dont Contades, dans ses Souvenirs, se fera l'écho :

« Mme de Polastron, maîtresse bien affichée de « M. le comte d'Artois », dit-il[1], « voyait dans « son amant un héros, sans songer que, dans ses « bras, il oubliait la gloire et négligeait les af- « faires. Son air de douceur et de bonté lui avait « acquis tous les cœurs. En comparant M. le « comte d'Artois à Henri IV, elle se trouvait tout « naturellement Gabrielle; mais le Grand Henri « ne passait pas tous les jours quinze heures chez « sa maîtresse, et l'on n'était pas obligé de l'y « aller chercher toutes les fois que son devoir « l'appelait ailleurs. Les partisans de Mme de Po- « lastron assuraient qu'elle ne se mêlait en rien « des affaires; mais il faudrait bien peu connaître « le cœur humain pour penser qu'un amour aussi « vif peut ne pas entraîner les conseils, pour « ignorer que les conseils de l'amour l'emportent « toujours sur les conseils de la raison.

« Si M. le comte d'Artois eût été Louis XIV, « Mme de Polastron, aimée et aimante comme « Mlle de La Vallière, lui eût fait goûter une longue

1. *Souvenirs de Contades*, page 25.

« suite de jours heureux, mais la position du « prince ressemblait plutôt à celle de Charles VII ; « c'était une Agnès Sorel qu'il lui eût fallu, et « Mme de Polastron, ne vivant que pour l'amour, « n'avait pas les qualités de ce véritable modèle « des maîtresses de roi. »

Il n'est pas un seul fait, à aucune époque de sa vie, qu'il soit possible de citer pour justifier une aussi sévère appréciation, et le beau trait de Mme de Polastron, apportant toutes ses ressources au comte d'Artois pour aider à l'organisation de l'armée des princes, suffit à montrer le peu de fondement d'une pareille accusation.

« Agnès Sorel est dépassée », s'écrie M. Schlesinger après avoir raconté ce touchant épisode de la vie de notre héroïne, « car lorsque Agnès Sorel « donnait ses conseils au roi Charles VII, elle en « avait reçu des gages ; Louise d'Esparbès n'avait « rien reçu, et pourtant elle donna tout ce qu'elle « possédait[1]. »

Si « la tendre Luzy » avait voulu, en effet, arracher par excès d'amour M. le comte d'Artois à ses devoirs et le retenir sur le chemin de l'honneur dans la crainte de voir ses jours en danger, elle

1. Schlesinger, *La duchesse de Polignac et son temps*, page 120.

n'eût point aidé elle-même à la formation de cette armée à la tête de laquelle il était impatient de se placer !

Quant au courage militaire du comte d'Artois, les témoignages les plus autorisés des contemporains ne permettent pas de le mettre en doute. Au moment de la bataille de Valmy, son rôle fut particulièrement honorable et il réclama vainement le poste le plus périlleux. Nous n'avons pas à raconter ici les péripéties de la campagne, mais il importe de rétablir des faits dénaturés.

« Le comte d'Artois avait demandé avec in-
« stance, avec le marquis d'Autichamp et le ma-
« réchal de Castries, à ce qu'on lui confiât l'attaque
« des retranchements, et le duc de Brunswick », écrit M. Dampmartin[1], « avait invoqué pour s'y
« refuser les prétextes les moins justifiables. »

« Une batterie de pièces de 24 effraie un général
« prussien, qui la croit inexpugnable », écrit Contades dans ses Souvenirs, « et M. le comte
« d'Artois, qui ne mesure pas plus les calibres
« qu'il ne compte les ennemis, quand il s'agit de
« l'honneur et du Roi, a offert d'emporter cette
« batterie l'épée à la main, à la tête de la noblesse

1. Dampmartin, *Mémoires.*

« française, et on l'a refusé avec les plats com-
« pliments d'usage[1]. »

« Les princes », dit M. de Marcillac[2], colonel d'état-major et commissaire du roi à l'époque des « Cent-Jours, « réclamèrent, comme le poste le « plus périlleux, le poste de la batterie de droite. « Le jour était fixé pour cette affaire, qui devait « décider du sort de la campagne... »

On connaît les suites désastreuses de la marche rétrograde commandée par le maréchal de Brunswick et les conséquences de cette bataille de Valmy, que le comte de Neuilly qualifiait de « simple pétarade[3] ».

Le caractère même du comte d'Artois, bouillant, entreprenant et emporté, était le plus sûr garant de sa bravoure, et si on a pu peut-être l'accuser d'imprévoyance et de légèreté, ou lui reprocher son impéritie, son insouciance ou son manque d'initiative, on ne saurait émettre le moindre doute sur sa réelle bravoure ou sur son courage personnel.

La seule remarque qu'on puisse faire, c'est que le séjour de Mme de Polastron à Coblentz fut

1. Contades, *Coblentz et Quiberon.*
2. *Mémoires du marquis de Marcillac.*
3. *Souvenirs du comte de Neuilly.*

pour ainsi dire le signal d'une nouvelle organisation de leur existence. En vivant ces longs mois près l'un de l'autre, dans la capitale du bon Electeur, ils avaient pris tous deux de trop douces habitudes pour pouvoir y rien changer désormais. A partir de ce moment, malgré les inutiles conseils du sage Vaudreuil, ils renonceront à sauvegarder comme par le passé un semblant d'apparences, et le souci des convenances du monde sera définitivement abandonné. Sauf pendant le séjour en Russie et l'expédition maritime de 1795, Louise suivra coûte que coûte son amant dans la plupart de ses pérégrinations à travers l'Europe : leur mutuel amour a grandi au contact de tant de malheurs, la solidité de leur affection les soutient dans leurs épreuves, et les deux amants sont résolus désormais à ne plus se séparer.

Partout où sera le prince, on trouvera à ses côtés sa fidèle compagne, et si, par hasard, les circonstances obligent la jeune femme à rester loin de lui pendant quelques semaines, elle lui prodigue les manifestations attendrissantes du chagrin que lui cause cette séparation momentanée. En Autriche et en Italie, en Ecosse et en Angleterre, nous la trouvons constamment près de lui, toujours prête à braver les intempéries pendant les saisons les plus rigoureuses et à endurer les plus

dures fatigues de voyages à travers des pays inconnus. Elle est officiellement la maîtresse du prince, et son amour est si grand, qu'après lui avoir sacrifié ses scrupules et sa propre estime, elle lui sacrifiera encore sa réputation. « La liaison de Mme de Polastron avec le comte d'Artois n'était un secret pour personne », écrit Lamothe-Langon[1]. — « Mme de Polastron est absolument livrée à l'intimité du comte d'Artois », dit la marquise de Falaiseau[2].

Pendant ce temps, qu'était devenu M. de Polastron et sur quels rivages abritait-il ses infortunes? Les rares contemporains qui nous aient parlé de lui restent muets sur cette période de son existence. C'est par ses états de service aux archives de la Guerre, que nous apprenons qu'il était à cette époque détaché en mission secrète sur le Rhin, d'où il devait envoyer des renseignements secrets à l'armée royale.

Nommé aide de camp du comte de Provence lors de son arrivée à Coblentz, il est vraisemblable qu'on saisit avec empressement le premier prétexte plausible pour l'éloigner de la Cour, où sa présence pouvait susciter des complications et des

1. *Mémoires de Louis XVIII*, par Lamothe-Langon.
2. *Mémoires de la marquise de Falaiseau.*

difficultés sans nombre. Sans doute, on fit valoir à ses yeux combien les fonctions qui lui étaient confiées étaient importantes et combien pouvait être précieuse pour la cause monarchique la possession des secrets qu'on l'avait chargé de percer, car sa mission se prolongea pendant six années tout entières.

A partir du moment où il quitte la France pour émigrer en Allemagne, la situation entre les deux époux devient de plus en plus difficile et délicate, et s'ils n'ont pas rompu d'une façon définitive, ce n'est plus du moins qu'à de rares et de courts intervalles qu'ils se trouveront désormais réunis.

CHAPITRE X

Les premières Désillusions.

L'automne se passe avec des alternatives de découragement et d'espoir pour le succès de la cause monarchique. Le comte d'Artois fonde grand espoir sur la Russie et attend le meilleur résultat de l'ambassade dont il a chargé Esterhazy près de l'Impératrice. Les dernières espérances de la maison de Bourbon reposent maintenant sur la tête de la grande Catherine; et le prince n'a pas manqué d'insister adroitement auprès d'elle sur le rôle prépondérant qu'elle est appelée à jouer en Europe. Son appui ou son refus peuvent changer totalement la face des choses et elle tient en sa main le sort de la monarchie française. L'Impératrice ne demeure pas insensible à ces graves considérations, mais elle se contente de vagues engagements et de lointaines promesses.

Cependant, Esterhazy n'échoue pas dans sa mission d'une façon complète, puisque, lorsqu'il

quitte Pétersbourg, il rapporte deux millions que l'Impératrice envoie aux deux frères, en attendant les secours qu'elle fait espérer pour le printemps.

L'argent arrive à propos, car les coffres sont vides et l'on ne sait plus comment faire face aux dépenses énormes que nécessite l'entretien des corps nouvellement constitués et des maisons des deux princes, qui comprennent un personnel considérable. Coblentz, en effet, est le centre de l'émigration militaire et en est devenu la véritable capitale depuis que le comte de Provence et le comte d'Artois ont reçu de Louis XVI le renouvellement formel des pleins pouvoirs autrefois donnés, mais annulés ou modifiés à diverses reprises.

« Je donne plein pouvoir à mes frères pour « traiter avec qui ils voudront, et pour choisir les « personnes à employer dans ces moyens poli- « tiques », a écrit le roi de France, le 8 juillet.

Et, à partir de cette date, l'émigration devient presque générale ; le voyage de Varennes a donné un nouvel élan à ce mouvement qui s'accentue chaque jour depuis que Louis XVI a semblé le sanctionner, en essayant, lui aussi, de quitter la France. C'est par milliers maintenant que les émigrés arrivent de toutes les provinces pour tra-

vailler à sauver la couronne du malheureux Roi, prisonnier aux Tuileries et réduit à l'impuissance.

La Cour de Coblentz est devenue la copie de celle de Louis XIV ou de Louis XV, avec ses gardes du corps, ses aides de camp, ses brillants officiers et ses luxueux uniformes; le comte de Provence parle et agit en puissant monarque, soutenu par son frère qui s'efface modestement devant lui. Après avoir commandé en maître tant qu'il a été seul, ce dernier se déclare maintenant entièrement soumis aux ordres de son aîné depuis qu'il est venu le rejoindre. Le conseil de gouvernement se réunit tous les jours; il se compose du baron de Dominique, premier ministre de l'Electeur, de Calonne, de l'évêque d'Arras, Mgr Conzié, du maréchal de Broglie, du baron de Flachslanden, de Vaudreuil et du prince de Nassau-Siegen[1].

C'est là que se prennent les décisions importantes pour l'organisation de la coalition, et lorsque, le 6 décembre 1791, l'Assemblée nationale met les deux princes en mesure de rentrer en France dans le délai de deux mois, sous peine de confiscation de leurs biens et de déchéance de leurs droits, le comte de Provence et le comte d'Artois

1. Othon de Nassau-Siegen, né en 1745 et issu d'un fils naturel de Charlotte de Mailly-Nesle, duchesse de Nassau. Il mourut en 1809, après une existence des plus agitées.

se gardent d'obéir, même lorsque Louis XVI leur en donne l'ordre, car ils savent que le Roi n'est plus libre et qu'il ne leur transmet que l'expression d'une volonté qui n'est plus la sienne.

L'année finit tristement; les deux millions de Catherine, insuffisants pour solder l'arriéré et faire face aux dépenses que nécessite le train trop fastueux de la petite Cour de Coblentz, ont vite fondu entre les mains des princes; la gêne de nouveau se fait sentir et l'attitude des Puissances, qui semble devenir chaque jour plus réservée et plus hésitante, commence à décourager même les plus optimistes.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de raconter en détail les douloureuses péripéties de l'histoire de l'émigration, la dispersion de l'armée des princes à la suite des menaces du gouvernement français, l'état de misère des troupes de Condé et l'hostilité grandissante des populations contre les émigrés. Bientôt repoussés partout, les malheureux se verront rejetés de tous les Etats de l'Europe.

Lorsque la guerre devient imminente, au mois de juillet 1792, et que les armées coalisées se concentrent autour de Coblentz, les princes ont un instant l'espoir de voir enfin triompher leur cause. Entourés d'une suite nombreuse, ils se rendent à

Francfort où a lieu le couronnement de François II[1] qui succède à son père Léopold, et accompagnent à Mayence l'Empereur, qui vient s'y réunir au roi de Prusse. L'Europe s'arme pour le salut de la monarchie française et la campagne est enfin ouverte; mais les deux frères de Louis XVI ne tardent pas à reconnaître le mauvais vouloir des Puissances, qui, malgré leurs promesses, s'efforcent de tenir constamment les troupes émigrées à l'écart de toute opération militaire. Aussitôt que la frontière est franchie, dès le commencement des hostilités, des mesures rigoureuses sont constamment prises pour les empêcher de combattre.

Les premiers succès par lesquels on débute n'auront pas de lendemain; le 20 septembre, après la bataille de Valmy, à laquelle les émigrés n'ont pas été autorisés à prendre part, comme nous l'avons vu plus haut, c'est la retraite inexplicable de Brunswick, et, après une longue suite de déboires et de souffrances de tout genre et de toutes sortes, l'ordre de l'Empereur à Condé de licencier

1. François II, né en 1768, mort en 1835. Après le traité de Presbourg en 1806, qui lui diminuait encore ses possessions dont il avait abandonné une grande partie par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, il renonça au titre d'empereur d'Allemagne et devint empereur d'Autriche sous le nom de François Ier. Après avoir une quatrième fois tenté le sort des armes en 1809, il se vit contraint de signer la paix de Schœnbrunn et, pour la cimenter, donna sa fille Marie-Louise à Napoléon en 1810.

son armée sans qu'il lui ait été permis de combattre, comme on leur en avait fait la promesse. A cette décision inique et si peu attendue, le vieux chef fait la plus fière réponse en refusant énergiquement de se soumettre. « Il faudrait donc les tuer jusqu'au dernier », s'écrie-t-il avec indignation; et sa vaillance en impose assez à l'Autriche, non seulement pour qu'elle n'ose pas procéder au licenciement commandé, mais encore qu'elle consente à prendre à sa charge ces quelques milliers de braves.

Worms, Francfort, Mayence sont tombés successivement au pouvoir de Custine; bientôt, devant la marche victorieuse des armées de la République, Monsieur se voit forcé d'abandonner Coblentz, où il était rentré depuis quelques jours, et c'est à Liége qu'il se réfugie avec les débris de son armée. Le comte d'Artois, dont les bagages sont saisis à Trèves par des créanciers implacables, vient l'y rejoindre après avoir fait de vaines tentatives pour triompher du mauvais vouloir des Etats coalisés. C'est là que nous le retrouvons le 19 septembre avec ses enfants, les ducs d'Angoulême et de Berry. Il arrive de Louvain, où il a été inutilement implorer auprès de Clerfait, pour ses malheureuses troupes, un sort un peu moins misérable.

« Il faudrait avoir la plume de Jérémie pour « donner une idée de la position où nous nous « trouvons », écrit-il à Vaudreuil. « J'espérais n'en « pas être abattu, mais j'avoue que mon cœur en « est cruellement déchiré... »

Mme de Polastron est à ses côtés, le soutenant au milieu de l'écroulement de toutes ses espérances; elle est auprès de lui encore à Dusseldorf, à la fin de novembre. Le prince s'est décidé à se rendre à Pétersbourg pour entamer de nouvelles négociations; il a envoyé un courrier en Russie pour annoncer son arrivée, et il attend son retour avec la plus vive impatience pour se mettre en route, car c'est sa dernière espérance. Le jour de son départ sera également celui de Mme de Polastron, qui prendra la route de Vienne, où elle retrouvera ses amis. Mais elle aussi est atteinte par la détresse générale, elle attend de l'argent et le passeport que sa sœur[1] doit lui envoyer.

« Je la recommande à tes soins lorsque je ne « serai plus là », écrit le comte d'Artois à Vaudreuil, le 1er décembre 1792; « pour le moment, sa « santé est assez bonne, elle va s'établir dans « une petite villa à portée de nous. »

1. Gabrielle-Henriette d'Esparbès, née le 23 octobre 1763, mariée au comte de Montcabrier.

L'installation se fait tant bien que mal; cependant, à la fin du mois, le courrier n'est pas encore de retour, et les infortunés exilés, déjà si éprouvés par tant de vicissitudes, vont être frappés par un nouveau malheur; la nouvelle du procès du Roi leur parvient, les laissant en proie aux plus cruelles angoisses :

« Dusseldorf, 25 décembre.

« Nous avons passé des jours assez tranquilles,
« mais nous ne sommes pas faits apparemment
« pour avoir du repos, car non seulement nous
« sommes obligés de partir précipitamment pour
« aller nous enterrer dans une petite ville de la
« Westphalie, mais nous sommes encore dans
« l'incertitude sur nos voyages, et nous avons
« reçu des nouvelles de Paris plus effrayantes que
« jamais. Le trop malheureux Roi doit être jugé
« à présent, et il est hors de doute qu'il sera
« condamné. Notre seul espoir est donc que la
« Convention mettra un sursis à son jugement,
« afin de le garder comme otage, mais il est encore
« fort douteux que la Convention puisse le sous-
« traire à la rage du peuple, quand même elle le
« voudrait. Je voudrais te rendre l'horreur que
« tout cela m'inspire. On ne dit pas un mot de la
« Reine ni de ma pauvre sœur !

« Mon amie va se rapprocher du chemin de « Vienne, et aussitôt que j'aurai la réponse de « Russie, elle ira vous joindre. »

Trois jours après, le prince est à Hamm, petite ville de Westphalie, située sur la Lippe, où le roi de Prusse l'a autorisé à résider avec son frère; mais son amie n'est plus avec lui, et le froid, la neige, la pauvreté de la maison de bois que leur dénuement les force à habiter, tout cela lui semble plus pénible encore loin de celle qu'il aime. Espérant ne rester à Hamm que peu de jours, le prince l'a engagée, pour éviter des chemins presque impraticables, à s'acheminer tout doucement vers Vienne, et elle l'attend à Francfort.

Le chagrin que lui cause cette séparation lui arrache la réflexion suivante : « Sans vouloir trop « philosopher, je trouve la vie si courte qu'on est « par trop dupe de perdre quelques instants de « bonheur! Mais sois sûr, cependant », dit-il à son confident, « que je saurai faire tous les sacrifices « qui seront réellement nécessaires, et je te ré- « ponds d'avance que tu seras content du parti que « je prendrai, quels que soient les événements! »

Puis, c'est la terrible nouvelle de la condamnation et de l'exécution de Louis XVI qui parvient à Hamm. Le comte de Provence s'empresse de pro-

clamer le Dauphin sous le nom de Louis XVII et de se décerner à lui-même le titre de régent, en créant le comte d'Artois lieutenant général du royaume.

« Venger le sang du Roi mon frère, briser les « fers de ma famille, replacer mon neveu sur le « trône, tel est mon vœu et l'unique objet de mon « ambition[1] », disait-il dans sa notification aux Puissances.

« Mon cœur a été si douloureusement affecté », écrit de son côté le comte d'Artois à la comtesse Diane de Polignac, « qu'il m'a été impossible de « vous adresser un seul mot. »

Un mois plus tard, le 25 février 1793, il part pour la Russie, tandis que Mme de Polastron se rend à Vienne, auprès des Polignac; il arrive à Pétersbourg le 12 mars 1793, accompagné par l'évêque d'Arras, le baron de Roll et les comtes de Damas et d'Escars.

Le prince reçoit à Pétersbourg l'accueil le plus flatteur, on lui rend les plus grands honneurs, scrupuleusement calqués sur ceux rendus au prince Henri de Prusse[2] vingt ans auparavant, et

1. Lettres du 28 décembre 1792 et du 9 janvier 1793.
2. Le prince Henri de Prusse était le frère du grand Frédéric.

il n'est pas d'attentions et de prévenances que Catherine n'ait pour son hôte.

« Je me crois ici chez une fée », écrit le comte d'Artois à Vaudreuil, le 25 mars 1793; « tout est « grand, tout est beau, tout est neuf, mais il n'y « a rien d'aimable comme la fée. Je sais qu'elle « est contente de moi, j'excite son amour-propre, « j'anime sa gloire, enfin j'emploie tous les « moyens qui sont en moi, et de bonne foi je crois « à un succès. »

Logé dans un palais somptueux, avec les gentilshommes de sa suite, défrayé de tout et comblé de présents, le comte d'Artois a séduit tout le monde, même le favori du moment, Platon Zouboff[1], tout-puissant sur l'esprit de sa maîtresse, et il a conquis les cœurs de toutes les femmes de la Cour. Il n'en est pas une qui ne soit subjuguée par sa bonne grâce, son élégance et le charme inné qui se dégage de toute sa personne. Mais, malgré tant de conquêtes qui lui seraient faciles, le comte d'Artois ne songe pas un instant à se montrer infidèle; c'est en vain que les beautés moscovites

1. Favori de Catherine, qui succéda à Potemkin en 1791. Il avait vingt-quatre ans et l'Impératrice soixante. Elle en avait fait son premier ministre et sa toute-puissance était sans bornes.

multiplient leurs avances, son unique pensée est pour celle qu'il a laissée derrière lui.

« Je ne te recommande pas de soigner mon amie », écrit-il encore à Vaudreuil, « je compte sur toi et « je suis tranquille; je n'ai pas de ses nouvelles « depuis son départ de Cassel, il y a près d'un « mois, et cela est bien dur, mais j'ai senti la force « du sacrifice, j'ai eu le courage de le faire... »

Cependant, le prince ne saurait regretter la décision qu'il a prise, car « jamais voyage », dit-il, « n'a été plus nécessaire et plus heureux pour « moi et pour les affaires[1] ».

« ... L'Impératrice met tant de grâce dans tout « ce qu'elle fait et elle prend un tel intérêt à nos « affaires, qu'elle est en vérité aussi contente et « aussi heureuse que moi-même; elle m'a dit et « répété plusieurs fois qu'elle répondait de tout. »

Enfin, il annonce son retour et son projet de se rendre en Angleterre, où Catherine lui a promis son appui auprès du roi d'Angleterre, qui seul peut se charger de le transporter au moment voulu sur les côtes de France. Naturellement, au milieu de ces importants projets qu'il recommande de tenir secrets, Mme de Polastron n'est pas oubliée.

---

1. Lettre du 29 avril 1793, à Vaudreuil.

« Tu conçois sans peine », écrit-il à Vaudreuil, « que ma place étant maintenant fixée, il m'est « absolument nécessaire de la rapprocher de moi ; « d'ailleurs, l'Angleterre a toujours été le lieu où « je préférais qu'elle puisse aller. Mais je te jure « que je jouis bien réellement du bonheur qu'elle « a éprouvé de pouvoir passer quelque temps « avec ses parents et avec les bons et excellents « amis qui passeront bien sûrement leur vie avec « nous! Elle dira en partant qu'elle va à Aix-la- « Chapelle ou à Spa pour sa santé, et aussi pour « rejoindre son père et Mme de Montault. Il faut « que vous disiez tous la même chose et que vous « ayez l'air de le lui conseiller, car il faut éloigner « encore toute idée de mon voyage en Angle- « terre. »

« Je me mets en route au plus tard vendredi », écrit-il encore le 23, « et j'espère que ma traversée « sera heureuse ; voici encore une petite lettre « que tu enverras à mon amie, si elle est partie, « comme je n'en doute pas. L'Impératrice m'a « comblé d'amitiés et elle m'a donné pour présent « une bonne et belle épée de bataille, sur laquelle « elle a fait graver : *Avec Dieu pour le Roi*. Il faut « convenir que la devise est charmante. »

Cette épée, dont la poignée d'or ciselé portait,

enchâssé, un diamant de plus de 40,000 livres, ne devait pas servir à l'exécution des belliqueux projets que le prince venait de former; l'Angleterre se refusait à donner au comte d'Artois l'aide qu'il en attendait avec l'appui de Catherine, et ne consentait même pas à le recevoir dans le royaume. C'en était fait encore une fois des projets de débarquement !

Mais si les circonstances ne devaient pas permettre que ce présent symbolique pût servir au rétablissement de la monarchie, il devait du moins aider au soulagement de bien des infortunes.

Les diamants qui garnissaient l'épée impériale, vendus par le prince quelques années plus tard, dans un jour de détresse, l'aidèrent à adoucir la misère de ses fidèles compagnons d'exil et à sauver des malheureux restés sans ressources.

A son retour de Russie, le prince débarque en Hollande, où l'attend son amie, et, après avoir passé quelques heures avec elle, il repart pour Hamm, où il va retrouver son frère, impatient de connaître le résultat de son voyage. Rien ne subsiste, en effet, des dissentiments qui, jadis, ont séparé les deux princes, et on voit régner entre eux l'union la plus parfaite.

« Mon cœur avait besoin de ce moment de consolation », dit le comte d'Artois en parlant de cette

réunion tant souhaitée, « et j'en ai joui avec une « bien douce satisfaction. »

Mais Mme de Polastron, dans l'indécision de ce que va faire son prince, n'ose pas encore arrêter ses projets; de plus, elle s'est brouillée avec son amie, Mme de Poulpry, sur laquelle M. de Bercheny exerce une fâcheuse influence; elle se voit forcée de se séparer d'elle et se réunit à Mme de Montault. — Elle ne sait pas encore si elle va s'installer à Cologne ou aux environs de Wesel. C'est dans la première de ces deux villes qu'elle se rend au commencement de juillet, puis à Hamm où elle sera plus près de son ami. Elle passe tout l'été dans cette dernière ville, et tous deux sont encore misérablement installés dans la pauvre maison de bois, « dans cette Trappe », ainsi que la nomme le comte d'Artois, lorsqu'ils apprennent la mort de la Reine, le 16 octobre 1793.

« Jamais il n'a existé d'horreurs comparables », s'écrie le comte d'Artois; « juge à quel point je « dois frémir à présent pour ma pauvre sœur !... »

Et plus loin :

« Mon cœur a plus souffert que je ne saurais « te l'exprimer du meurtre de cette trop malheu- « reuse Reine; je l'ai tant aimée, et elle fut si ai-

« mable pour moi!... Paris est un gouffre plus
« exécrable que jamais...; la vengeance sera notre
« vraie consolation ! »

La bonne Louise a été douloureusement éprouvée par l'horrible mort de celle qui a été sa bienfaitrice et qui l'a honorée d'une si tendre et bienveillante amitié. Mais un nouveau coup plus cruel encore va l'atteindre; elle est encore à Hamm, lorsque, le 11 décembre, elle apprend la mort de sa belle-sœur, la duchesse de Polignac, enlevée le 5 décembre, à Vienne, à l'affection des siens, après quelques semaines de souffrances. La douleur que lui a causée la mort de Marie-Antoinette, l'horreur qu'elle en a ressenti l'ont menée elle-même au tombeau et sa santé n'a pas pu résister à un coup si rude. Survivre à celle à qui elle devait tout, et qui lui avait donné tant de preuves de son inaltérable attachement, lui a semblé impossible! « S'il ne lui fut pas donné de mourir pour sa souveraine », a dit un contemporain, « elle devait du moins mourir de sa mort. »

Le désespoir de Vaudreuil s'exhale en plaintes déchirantes :

« Je viens d'être frappé du coup mortel; hier,
« j'ai perdu une amie de trente ans, l'objet et la
« confidente de toutes mes pensées, celle par qui et

« pour qui je vivais, qui possédait tous les charmes,
« toutes les qualités et toutes les vertus ! Je l'ai
« perdue et je vis encore !

« Ce matin, à mon réveil, car j'ai dormi de fa-
« tigue (mes yeux se sont fermés, appesantis par
« mes larmes), ce matin, dis-je, à mon réveil,
« comme j'ai senti que tout était fini pour moi !
« Je n'ai plus rien à dire, rien à faire, rien à pen-
« ser, car celle à qui mes paroles, mes actions, mes
« pensées s'adressaient, n'est plus, elle repose
« dans la nuit du tombeau. Elle est morte sans
« douleurs, sans angoisses, de la mort des saints !
« Après avoir rempli les devoirs et reçu tous les
« secours des chrétiens, ses mains se sont jointes
« comme si elle était en prière ; peu de moments
« après, elle les a serrées contre son cœur, et c'est
« ainsi que cette âme divine s'est unie à son
« créateur qui n'a pas voulu la laisser plus long-
« temps sur une terre indigne d'elle et souillée
« par tant de crimes. On dirait que le Roi et la
« Reine ont obtenu de Dieu, pour prix de leur
« martyre, de réunir à eux une amie fidèle, qui
« n'a jamais eu à se reprocher un mauvais con-
« seil et une action nuisible !... Pourquoi ne me
« réunissent-ils pas à celle qu'ils ont appelée ? parce
« qu'apparemment je n'en suis pas encore digne...
« C'est pourtant le seul vœu que je puisse for-

« mer, car comment supporter tant de déchirants « souvenirs. Elle me tenait lieu de tout, me con- « solait de tout! La perte de mon existence, de « ma fortune, n'avait jamais troublé mon cœur, « parce que je trouvais tout en elle; à présent, « tous les malheurs que je dédaignais, ayant une « aussi chère ressource, pèsent à la fois sur moi! « Je les sens, j'en suis accablé... Je vis encore, « rien ne peut peindre ce que j'éprouve, mais « votre cœur le devinera. »

Personne, mieux que le comte d'Artois, ne saura s'attendrir sur ses peines, car il est engagé dans des liens non moins tendres et non moins solides, et il comprend trop combien la douleur de son ami doit être déchirante pour ne pas lui-même y sincèrement compatir.

« Arrache-toi, je t'en conjure », lui mande-t-il, « d'un lien de désespoir, ta vie peut en dépendre, « et tu sais si elle m'est nécessaire; je t'envoie le « peu que j'ai pu rassembler, cela te suffira pour « venir me rejoindre... Mon amie est trop acca- « blée de douleur pour pouvoir t'écrire. »

« Mon amie est bien souffrante depuis l'arrivée « de ce funeste courrier », écrit-il encore à la comtesse Diane, « le coup a été terrible pour son « cœur et elle a eu à peine la force d'écrire un

« mot à sa malheureuse amie[1]. Elle me charge de « vous parler de sa vive tendresse, les malheurs « resserrent encore les liens d'une véritable ami- « tié, et vous savez si vous devez compter sur la « sienne ! »

Puis, ce sont de nouvelles consolations qu'il adresse, le 19 décembre, au malheureux Vaudreuil, dont le désespoir ne s'apaise pas.

« Mon amie est un peu rétablie », dit-il, « et je « sais qu'elle t'écrit ; crois du moins que tu as en « nous des amis plus tendres que jamais. Viens, « viens verser tes larmes avec les miennes, nous « ne nous consolerons pas, mais nous nous en- « tretiendrons mutuellement, et Dieu permettra « qu'un peu de gloire et beaucoup de travail « émoussent nos peines ! »

Quelque surprise qu'on éprouve à voir Vaudreuil étaler avec si peu de discrétion la désolation que lui cause la perte de celle à laquelle il avait consacré sa vie tout entière, on ne peut ne pas être touché des accents de désespoir sincère avec lesquels il nous peint sa douleur. La duchesse laissait derrière elle, du reste, des regrets unanimes.

« Vous n'avez pas idée », écrivait l'ambassadeur

1. La duchesse de Guiche, fille de Mme de Polignac.

d'Espagne, Las Casas[1], « de la douleur générale, « grands et petits, maîtres et domestiques. Vau- « dreuil est le plus exalté, il faut le soigner », ajoutait-il; « depuis la mort de son amie, il ne dort « plus, il est défait et on le surprend souvent san- « glotant devant son portrait. »

C'est un trait bien frappant des mœurs de l'époque, que de voir les condoléances que chacun adresse à Vaudreuil sur la mort de Mme de Polignac. Nul ne pense à remarquer que la parenté lointaine qui les unissait est insuffisante pour expliquer leur intimité, et qu'on chercherait en vain quelque prétexte plausible pour justifier des manifestations aussi apparentes d'une inconsolable douleur! C'est entre son mari et sa fille que ce dernier exhale ses plaintes et pleure l'amie qui lui était si chère, et personne ne songe à s'en étonner. Bien au contraire, ni Mme de Guiche, ni le duc de Polignac n'occupent l'attention; toute la pitié, toute la sympathie sont pour Vaudreuil, ce modèle des amis et des soupirants, et c'est sur son sort que chacun s'attendrit. Lui seul semble malheureux, et lui seul est à plaindre, tant l'atta-

1. Don Simon de Las Casas, né en 1742, mort à Valdagno en 1798; ministre plénipotentiaire d'Espagne à Berlin et à Naples avant la Révolution, puis ambassadeur à Venise et enfin à Londres en 1795.

chement passionné qu'il a porté si fidèlement à son amie a légitimé aux yeux de ce monde indulgent, et peut-être du mari lui-même, cette liaison indécise qui a duré vingt ans !

Sur cette terre d'exil, malgré tant de malheurs et de catastrophes, ce monde frivole et charmant n'a rien changé à la morale indulgente qu'il a professée naguère si insoucieusement au milieu des fêtes, à Versailles et à Trianon. Embelli par l'amour vrai, sanctionné par une longue durée, un attachement de ce genre, quelque public qu'il puisse être, ne scandalise et n'indigne personne; aussi la constance de Vaudreuil fait l'admiration des hommes et l'envie, des femmes de son temps. Pour nous, si nous nous reportons à l'époque où ces événements se succèdent, si nous considérons le milieu où ils se déroulent, nous ne nous étonnons plus de cette mentalité si différente de la nôtre. Trop d'habitudes ont changé, trop de conventions ont disparu et trop d'illusions se sont envolées, pour que ces mœurs d'un autre âge puissent soulever de notre part quelque indignation ou quelque dédain, et la société de leur temps est restée trop indulgente pour ces belles pécheresses, pour que nous puissions maintenant nous montrer trop sévères !

CHAPITRE XI

Les Désastres.

Cependant, l'hiver se passait tristement pour le comte d'Artois à Hamm, où il était resté avec Mme de Polastron, après le départ du Régent. Tandis que celui-ci se mettait en route, décidé à se rendre à Toulon et implorer le secours de l'Espagne, le comte d'Artois attendait le bon plaisir de l'Angleterre, et il atteignait ainsi le mois d'avril de 1794.

A cette date, croyant qu'une occasion de partir va enfin lui être fournie, il fait aussitôt ses préparatifs et annonce à son fidèle correspondant la résolution qu'il vient de prendre.

« Je vais faire », lui écrit-il, « un grand sacri-
« fice en me séparant de mon amie. Du moment
« que la campagne est commencée et que je ne suis
« pas à cheval, ce sacrifice devient nécessaire, et
« nous nous y sommes décidés, quelque chose
« qui nous en coûte ! »

Mais la possibilité de réaliser ces généreuses

résolutions ne se présentera pas pour le comte d'Artois, victime encore une fois du mauvais vouloir des Puissances, et, au mois de mai 1794, le prince est encore à Hamm avec son amie.

La douloureuse nouvelle de la mort de Madame Elisabeth, guillotinée le 10 mai, vient de lui parvenir.

« Hélas! » écrit-il à Vaudreuil, « je prévoyais « le malheur affreux dont j'étais menacé, mais le « coup ne m'en a pas moins déchiré le fond du « cœur...

« Les monstres, les tigres! Dieu permettra-t-il « que je puisse les déchirer! C'est tout mon espoir « et c'est ce qui sòutient mes forces. Elle est heu- « reuse à présent, et je suis bien sûr que cet ange « veillera sur nous. Cela redouble mes forces et « me donnera les moyens de conserver ma santé; « sois sûr que je la ménagerai pour mes devoirs « et pour mes amis. Je n'ai pas la force de te « parler d'autre chose[1]! »

« J'étouffe de rage et de douleur », dit-il encore ce même jour à la comtesse Diane, « mais je me « fais un peu de bien en pensant que ma trop mal- « heureuse sœur reçoit à présent la récompense

1. Le comte d'Artois à Vaudreuil; lettre du 19 mai 1794.

« de ses sacrifices et de ses tourments! » La tendresse constante de son amie est la seule consolation qui vienne adoucir ses chagrins et ses malheurs, et l'on ne saurait s'étonner qu'il cherche dans cette affection passionnée une atténuation à ses peines.

« Elle se porte bien », écrit-il, « mais son cœur « est bien souffrant. Elle a perdu son grand-père[1] « deux jours avant la mort de ma malheureuse « sœur. Il est cruel de ne pouvoir se consoler « mutuellement, mais, quelque chose qu'il m'en « coûte, j'aurai toujours la force de faire les sa- « crifices nécessaires. »

Trois mois plus tard, un nouveau deuil vient frapper la jeune femme; elle reçoit la nouvelle de la mort de son beau-père, le comte de Polastron[2],

---

1. M. Rougeot, guillotiné le 8 mai 1794. Il avait été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire pour « conspiration contre la sécurité des citoyens ». On l'accusait d'avoir mis de l'eau dans le tabac afin d'altérer la santé des sans-culottes! Il fut guillotiné le même jour. Combien de victimes furent sacrifiées en vertu d'accusations aussi bassement ridicules que celle qui coûta la vie à cet homme remarquable par tant de qualités! M. Rougeot avait soixante-quinze ans; il fut guillotiné en même temps que vingt-huit fermiers généraux, au nombre desquels était Lavoisier. — Voir *Les Fermiers généraux*, par la vicomtesse de Janzé, et *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, par Wallon, tome III, page 398.

2. Ce fut à cette époque que Mme de Polastron remplaça par le titre de comtesse celui de vicomtesse, qu'elle avait porté jusque-là.

arrêté à Nantes et guillotiné à Paris le 25 messidor an II.

Les événements n'influent pas, d'ailleurs, sur la passion du prince, qui lui aide au contraire à supporter ses malheurs.

Au mois d'octobre 1794, il se rend à Rotterdam avec Mme de Polastron, puis à Germenzay, près de Kranenburg, et enfin au quartier général de l'armée anglaise, près d'Arnheim. Il écrit de cette résidence :

« Mon amie est toujours à Rotterdam, elle y « restera jusqu'au moment où elle passera la « mer; alors, elle ira s'établir dans un petit vil- « lage auprès de Londres, et elle ne le quittera « que pour me rejoindre en France. Cette femme « adorable fait plus que jamais le bonheur de « ma vie et nous parlons bien souvent de toi », mande-t-il à M. de Vaudreuil.

« Je suis à cheval tous les jours, et le reste du « temps j'écris ou je reçois de nos malheureux « émigrés que je cherche du moins à consoler par « des paroles ; c'est une faible monnaie dans la « position actuelle[1]. »

On le voit, quelle que soit sa tendresse pour

1. Le comte d'Artois à Vaudreuil; lettre du 8 octobre 1794.

cette amie adorée, sa faiblesse ne va pas jusqu'à lui faire négliger ses devoirs, et certains historiens se sont montrés bien sévères en lui reprochant si durement d'avoir cherché dans cette affection si profonde un adoucissement à ses malheurs !

Cette fois, du reste, il a reçu une lettre officielle qui l'appelle auprès du roi d'Angleterre et l'invite à se rendre au quartier général du duc d'York, commandant en chef de l'armée britannique; il espère que si on le mande à Londres, c'est pour l'autoriser à sortir enfin définitivement de cette inaction qui lui pèse, mais il éprouve une nouvelle déconvenue; son passage en Angleterre se trouve encore une fois ajourné et toutes les occasions de combattre lui sont refusées.

Au mois de décembre 1794, il est toujours dans l'état-major britannique, aucune des promesses qu'on lui a faites n'ont été réalisées; l'hiver est glacial et, le 24 février 1795, la retraite de l'armée anglaise en Hollande est commencée. Le prince est à Deventer, après avoir changé six fois de quartier en moins de deux semaines. Quelques jours plus tard, il est à Osnabruck avec Mme de Polastron, dont la santé délicate semble résister à tant d'émotions et de fatigues dans cette saison rigoureuse.

« Mon amie, qui, grâce à Dieu, est ici avec moi », écrit-il, « me charge de te faire son compliment et « de te dire qu'elle t'aime de tout son cœur. Nous « parlons souvent de toi, et notre plus douce con- « versation est de parler de nos bons amis et de « nous rappeler avec sensibilité le temps passé, en « espérant que, du moins, l'avenir nous servira. »

L'avenir allait s'assombrir encore.

Lorsque le Cabinet britannique se décidait enfin à faire venir le prince en Angleterre pour le transporter sur les côtes de Bretagne avec l'expédition tant de fois projetée et tant de fois abandonnée, il fut accueilli à Portsmouth, dès son débarquement, par la plus désolante nouvelle, le désastre de Quiberon. C'était la ruine du dernier espoir et l'anéantissement définitif de l'armée royaliste, dont l'escadre anglaise, en s'éloignant des côtes de Bretagne, avait pu sauver à peine quelques débris échappés au massacre.

Le malheureux résultat de l'expédition faisait bientôt renoncer le gouvernement anglais à en tenter une autre; les préparatifs considérables commencés par lord Moyra étaient subitement interrompus et le projet de descente abandonné d'une façon définitive.

Cependant, cédant aux sollicitations du comte

d'Artois, qui demande instamment à être conduit en France et déclare vouloir, coûte que coûte, aller rejoindre Charette et son armée, le Cabinet britannique se résigne à faire une nouvelle tentative, et le prince s'embarque avec quatre mille hommes de troupes anglaises et de nombreux émigrés; puis, après des essais infructueux, ne pouvant atterrir sur la côte française, il débarque à l'île d'Yeu, le 12 septembre 1795.

Mais la sanglante défaite éprouvée par Charette le 26 septembre allait obliger le vaillant général vendéen à une retraite précipitée et l'empêcher d'organiser, avec le comte d'Artois, le plan nécessaire pour opérer sans tarder le débarquement du prince et de ses troupes. Les hésitations et les malentendus se prolongeaient quelque temps, puis un ordre arrivait brusquement de Londres, enjoignant de ramener l'escadre en Angleterre et de reconduire le prince à Portsmouth. En vain, ce dernier se désespérait de ce nouvel échec et insistait pour qu'il lui fût permis de faire d'autres tentatives en attendant une occasion plus favorable; ses instances demeuraient vaines, il se voyait contraint d'obéir, et à la fin de septembre il débarquait à Portsmouth. C'est en Angleterre que, désormais, il allait fixer sa résidence, avec l'autorisation du Cabinet britannique.

Le 8 juin, Louis XVII avait succombé dans la tour du Temple, et le 24 du même mois, le comte de Provence, devenu roi de France, avait pris le nom de Louis XVIII.

L'insuccès de cette expédition, si longtemps attendue et qui se terminait sans amener aucun des résultats espérés, a fait souvent porter sur le comte d'Artois des jugements injustes.

Le prince s'était embarqué avec l'intention bien arrêtée de se jeter en France, et pendant les trois mois que dura la croisière, il ne cessa de faire de réels efforts pour opérer son débarquement et se réunir à Charette, qui devait, avec son armée, venir à sa rencontre. Les ordres venus de Londres, qui enjoignaient au général Doyle d'avoir à cesser immédiatement toute nouvelle entreprise de descente et de regagner au plus tôt la côte anglaise en ramenant le prince à son bord, lui causèrent la plus cruelle désillusion. Il n'obtint même pas, comme il l'avait demandé, de se porter sur Jersey ou Guernesey, d'où il aurait pu, peut-être, entretenir des rapports avec les armées vendéennes et exécuter plus tard ses projets.

Le désir de retrouver son amie, dont il était séparé depuis de longues semaines, ne fut donc pour rien dans les circonstances indépendantes de sa volonté qui déterminèrent son retour, et lui

prêter de pareils mobiles, dans une occurrence aussi grave, est une accusation infamante que rien n'est venu justifier. L'authenticité d'une lettre écrite par Charette à Louis XVIII, où il accuse de lâcheté le comte d'Artois, n'est appuyée que par l'unique témoignage du comte de Vauban, qui est seul à prétendre en avoir vu l'original disparu. Il en est une autre, au contraire, écrite à cette même époque par le général au marquis de Rivière, pour lui parler de l'insuccès de l'expédition, et cette lettre, d'une authenticité incontestable, ne contient pas le plus petit reproche envers le comte d'Artois, sur lequel il ne fait retomber aucune responsabilité.

Sans doute, il ne manqua pas de mécontents « pour maudire la pernicieuse influence qui paralysait le beau caractère du prince[1] » et attribuer l'insuccès de l'expédition à Mme de Polastron, mais d'autres historiens surent lui rendre justice.

« Son Altesse a mis le pied sur le seuil du « triomphe de la gloire », écrivait de La Rue, « et « toujours de funestes circonstances l'ont repoussé. « Il était condamné à cacher ses vertus[2]. »

---

1. *Mémoires de Goguelat*, page 335.
2. *Histoire du 18 Fructidor*, par de La Rue.

Le séjour à Portsmouth ne devait pas être de longue durée; les dettes contractées par le comte d'Artois pour les besoins de la cause monarchique et pour le soulagement des émigrés s'élevaient à une somme considérable et remontaient à l'époque de son séjour à Coblentz. Les anciens fournisseurs de l'armée de Condé lui réclamaient plus de 2,000,000 de francs, et quoique le prince contestât cette dette, il ne voulait pas s'engager à ce moment dans les difficultés d'un procès. Or, en restant à Portsmouth, il pouvait être en butte à des poursuites judiciaires, le gouvernement anglais ayant déclaré qu'il ne pouvait ni ne voulait interposer son autorité pour obtenir, en sa faveur, une exception aux lois existantes et en faire fléchir les rigueurs. De son côté, le prince ne se souciait pas de s'exposer aux graves ennuis qu'il avait eus à supporter lorsque, deux ans auparavant, il s'était vu, à Maëstricht, arrêté par des créanciers intraitables, et enfermé en prison pour une somme insignifiante. A la fin de décembre, il était encore à bord du *Jason*, dans la rade de Spithead, sans avoir touché terre, et au commencement de 1796, il débarquait sur la côte, près de Leith, d'où il gagnait immédiatement Edimbourg. Le Cabinet anglais venait, par l'entremise du duc d'Harcourt, de faire mettre à sa disposition le château d'Holyrood.

CHAPITRE XII

Holyrood.

Le vieux palais des souverains écossais est une sombre et triste demeure dépourvue de tout confortable, mais la vaste enceinte du château est un lieu d'asile, et le comte d'Artois va s'y trouver à l'abri de la procédure et de la contrainte par corps que ses créanciers voudraient exercer contre lui; le prince-régent, du reste, qui lui a conseillé d'éviter les hasards d'un procès coûteux, fait remeubler pour lui l'appartement des rois d'Ecosse, pour rendre au moins logeables les pièces qu'il va habiter. Le prince s'établit aussitôt dans l'aile principale du premier étage, avec le comte François d'Escars et le chevalier de Puységur, et au bout de quelques jours, Mme de Polastron quitte Londres pour venir l'y rejoindre. Bientôt, lorsque sera connue l'obligation où se trouve le prince de résider en Ecosse, toute une petite Cour de fidèles et d'intimes viendra se grouper autour de lui.

Holyrood n'a guère changé depuis un siècle et ses imposantes murailles, coupées par de hautes tourelles couronnées de créneaux, lui donnent l'aspect rébarbatif d'une forteresse. Bâti à l'extrémité de la ville, dans le pauvre faubourg de Canongate, les montagnes élevées qui l'entourent ajoutent encore à la tristesse qui se dégage de l'ensemble du monument. Construit par Jacques V et continué par Charles II, il se compose d'un vaste quadrilatère flanqué de quatre grosses tours. Sur le milieu de la façade s'ouvre une haute porte d'entrée timbrée des armes d'Ecosse et que surmonte une massive tour carrée. L'ombre mélancolique de Marie Stuart semble planer sur ces vieilles murailles, qui renferment encore l'appartement de la reine de France avec ses meubles vermoulus et ses tentures pâlies par le temps. Rien n'a été changé dans cette longue suite d'appartements désolés, où l'on montre la pièce dans laquelle, si l'on en croit la tradition, l'infortuné Rizzio fut assassiné par Bothwell et Darnley, sous les yeux mêmes de la Reine. Une légende encore accréditée affirme qu'à la place où il tomba, le plancher a conservé une tache de sang ineffaçable.

Une imposante galerie de 150 pieds de long sur 72 de large contient tous les portraits des rois d'Ecosse, depuis Fergus, le fondateur de la mo-

narchie. C'est là que se réunissaient encore les pairs écossais pour élire les douze d'entre eux qui doivent les représenter au Parlement britannique ; mais une grande partie du château, maintenant comme il y a cent ans, est presque à l'état de ruine. Comme l'a si bien dit Alfred Nettement : « La vie « et le mouvement conviennent mal à ces té- « moins muets d'un glorieux passé, dans ce séjour « d'immobilité et de mort; palais d'une royauté « qui n'est plus, s'élevant dans la capitale d'un « royaume devenu une province, sa grandeur est « toute de souvenirs! »

Le comte d'Artois, lorsqu'il mit le pied sous ces sombres voûtes, dut faire plus d'une triste réflexion en comparant les douloureuses destinées des races royales et les infortunes des Stuarts et des Bourbons! L'avenir, qui devait le ramener trente-cinq ans plus tard, exilé à nouveau, dans ce même palais, devait rendre le rapprochement plus frappant encore.

C'est cette continuité de malheurs qui a inspiré autrefois Victor Hugo :

..... Sois béni, ô palais!
... Sous tes noirs créneaux, pieux, nous nous courbons,
Car le vieux roi de France a trouvé sous ton ombre
Cette hospitalité mélancolique et sombre
Qu'on reçoit et qu'on rend de Stuarts à Bourbons!

Mais à ce moment, si le présent était sombre, l'avenir pouvait pourtant laisser espérer de meilleurs jours; le comte d'Artois n'avait pas renoncé à travailler à la cause royale, et la malheureuse issue des derniers événements n'avait ni refroidi son courage, ni ébranlé ses espoirs.

Malgré ses vastes dimensions, le château, où logeaient déjà le gouverneur et plusieurs grandes familles écossaises, contenait peu d'appartements disponibles; ce ne fut donc pas dans son enceinte que se logèrent Mme de Polastron et les parents qui l'accompagnaient. Sur la place même d'Holyrood, plusieurs maisons se trouvant vacantes, on y installa la petite colonie française, composée du baron de Roll, du comte de Coigny, père de la duchesse de Fleury, de Mme de Poulpry, de la marquise de Lage et de Mme de Montault, auxquels vinrent s'adjoindre un peu plus tard la famille de Polignac et le comte et la comtesse de Gontaut avec leurs deux filles. « Je ne suis pas chez moi, leur avait dit le prince, je ne puis loger mes amis, mais je leur demande de ne pas s'établir loin de moi. » Le parc était spacieux, mais sauf le dimanche, où la loi ne permet pas les arrestations, le prince ne quittait pas son enceinte; le dimanche, il sortait dans sa voiture, qu'il s'était réservée pour ce seul jour et qu'il prêtait obli-

geamment à tous ses amis pendant tout le reste de la semaine.

La petite Cour allait vivre sur le pied le plus modeste; seuls, quelques hommes prenaient place de temps à autre à la table du prince, son établissement étant trop modeste pour qu'aucune femme pût être invitée; c'est chez Mme de Polastron seulement que les dames étaient priées pour le thé du soir, car c'est chez elle que régulièrement le comte d'Artois se rendait pour sa partie de whist[1] habituelle et qu'il y retrouvait tous les émigrés qui composaient sa petite Cour. — La maison où elle s'était installée faisait face au palais et n'en était séparée que par la place. Elle la partageait avec le duc et la duchesse de Guiche, ce qui suffisait à sauvegarder les convenances; à côté, c'était Mme de Montault avec son gendre et sa fille, le comte et la comtesse de Gontaut, et, plus loin, c'était Mme de Poulpry et Mme de Lage, les deux anciennes compagnes de Louise à Panthemont, qui s'étaient d'abord partagé une maison avec les deux Polignac avant de se réunir à leur amie.

A la petite colonie qui était venue se joindre au comte d'Artois allaient bientôt s'ajouter deux

1. Après la mort de Mme de Polastron, ce fut chez lady Salisbury que le comte d'Artois se rendit pour sa partie de whist.

nouveaux arrivants, le comte de Vaudreuil et la jeune femme à laquelle il s'était uni quelques mois auparavant.

Ce fidèle et brillant ami du comte d'Artois a joué un trop grand rôle auprès du prince et de sa bien-aimée amie pour que nous ne racontions pas en quelques lignes les particularités curieuses de son existence bruyante et agitée.

Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud, comte de Vaudreuil, appartenait à une des plus anciennes familles du Languedoc et était né en 1740 à Saint-Domingue, où son père, commandant en chef des Isles-sous-le-Vent, avait épousé la fille d'un des plus riches et des plus honorables colons. Après avoir passé quelques années à l'armée, où il avait fait preuve de vaillance et de bravoure, et s'être distingué pendant la guerre de Sept ans, il s'était trouvé à vingt-quatre ans orphelin et à la tête d'une immense fortune que lui assuraient les énormes revenus de ses plantations de Saint-Domingue. Spirituel, galant, bien fait de sa personne, doué des qualités extérieures les plus brillantes, il n'avait pas tardé à devenir l'un des gentilshommes les plus en vue de la Cour de Versailles et l'un des plus brillants ornements de la société Polignac.

« Le divin Vaudreuil », comme on se plaisait à

l'appeler couramment, déjà apparenté par le sang à la séduisante favorite de Marie-Antoinette, s'était en outre trouvé intimement uni par le cœur à sa belle cousine. Le sentiment d'admiration et de sympathie qui l'avait irrésistiblement entraîné était devenu une de ces liaisons affichées, acceptées par une morale indulgente, et dont la durée semblait aux yeux du monde avoir légitimé l'existence. Cette longue idylle, qui ne se dénoua qu'à la mort de la séduisante duchesse, avait été entourée à son origine des circonstances les plus romanesques. On raconte que le jeune Vaudreuil, vivement sollicité par sa sœur, Mme de Duras, d'épouser sa parente, Mlle de Polastron, encore tout enfant à cette époque, se laissa entraîner à une entrevue qui ne fut pas à l'avantage de la jeune pensionnaire. La jeune fille lui avait déplu et cette dernière n'avait pu se méprendre sur l'impression fâcheuse qu'elle avait produite. A la grande humiliation de Mlle de Polastron, le projet de mariage fut abandonné. Ce fut quelques années plus tard que Vaudreuil, séduit par la beauté éclatante d'une femme qu'il avait rencontrée à la Cour, apprit avec surprise, en s'informant de son nom, que cette nouvelle reine de la mode était la jeune cousine qu'il avait refusé d'épouser. La petite pensionnaire jadis dédaignée prenait sa revanche, mais il est probable

que sa rancune ne fut pas bien longue, car Vaudreuil, éperdument amoureux, sut en peu de temps lui faire agréer ses hommages et partager sa passion.

Pendant vingt années, ils devaient rester invariablement fidèles l'un à l'autre et aucun nuage ne devait troubler cette union quasi conjugale. C'est dans le salon de sa toute-puissante amie que Vaudreuil rencontra bientôt, d'une façon presque quotidienne, le comte d'Artois, attiré par la grâce languissante de Mme de Polastron. L'affection que ressentait pour sa jeune parente le fidèle chevalier de Mme de Polignac était un sentiment quasi fraternel, « la tendresse inquiète et sérieuse d'un frère aîné », pour employer son langage. Grâce à la bonne Louise, grâce à cette commune affection qu'ils lui portaient tous les deux, des relations d'intimité et d'amitié solides et sérieuses, bien rares chez un courtisan, allaient s'établir entre lui et le prince, et son affection à toute épreuve ne devait jamais se démentir.

A la mort de Mme de Polignac, nous avons vu quel avait été le chagrin de Vaudreuil et avec quel luxe de sanglots et de plaintes il avait épanché aux quatre coins de l'Europe sa cruelle douleur. Ce profond désespoir, si bruyant, devait pourtant se calmer bien vite ; séduit par les vingt printemps

d'une jeune parente qu'il avait vue naître, fille de son cousin le marquis de Vaudreuil, l'incorrigible Don Juan, moins de deux ans après, s'éprenait de ses charmes et l'épousait à Londres en 1795[1]. Le mari était de trente années plus âgé que sa femme, et il est permis de supposer que, malgré l'enthousiasme avec lequel cet amoureux de cinquante ans nous a peint les délices de la lune de miel, ce mariage disproportionné ne fut peut-être pas des plus heureux. Les yeux bleus de Mme de Vaudreuil, la fraîcheur et l'éclat de son teint, la douceur et la vivacité de son regard, sa tournure leste et gracieuse[2], séduisirent à son tour M. le duc de Bourbon[3], qui voulut peut-être exprimer à la jeune femme son admiration d'une façon trop vive. Une longue correspondance parvenue jusqu'à nous témoigne, tout au moins, des soins empressés et assidus que le prince s'efforçait de lui rendre.

Bien qu'il ne semble pas avoir ajouté foi aux

---

1. Victoire-Joséphine de Rigaud, fille du marquis de Vaudreuil et de Mlle de Roquefort et petite-fille du dernier gouverneur du Canada.

2. *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun.*

3. Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, fils du prince de Condé et de Godefroide de Rohan-Soubise, et père du duc d'Enghien. On sait la façon tragique dont mourut le prince au château de Saint-Leu, en 1830.

bruits malveillants qui incriminaient ces relations, vraisemblablement demeurées innocentes, Vaudreuil crut prudent de soustraire la jeune épousée à une Cour qui lui paraissait pourtant trop brûlante, et il quitta Londres pour aller s'établir à Edimbourg, où le comte d'Artois sollicitait sa présence depuis plusieurs mois. L'insurrection de Saint-Domingue avait du reste presque complètement supprimé les revenus importants de ses biens coloniaux, et il était devenu nécessaire pour lui de réaliser, dans son train de maison, des réformes importantes.

« Nous avons trouvé[1] », écrit-il à son arrivée en Ecosse, « une maison qui nous coûte 4 livres par « mois; nous n'avons que 10 livres par mois, en « tout et pour tout. Monsieur ajoute à notre dîner « deux plats qu'on nous envoie du château. J'avais « bien espéré quelque chose, mais il y faut renon- « cer, puisqu'il ne peut même pas payer sa maison. « Je ne sais, en vérité, comment je ferai, la tête « m'en tourne. »

Vaudreuil n'était pas le seul qui se trouvât dans la gêne; le comte d'Artois tout le premier, malgré les 500 livres sterling de pension mensuelle que

1. Lettre de Vaudreuil à Tilly, du 20 novembre 1796.

lui faisait l'Angleterre, n'arrivait pas à faire face à ses obligations.

Il en était de même pour le duc de Berry qui, pourtant, en recevait 300, auxquelles venait s'ajouter son traitement de colonel au service de la Reine; mais les demandes de secours émanant des émigrés affluaient chez eux chaque jour, et aucune, il faut le dire, ne restait sans réponse. Le plus clair de ses revenus était employé à secourir les Français les plus malheureux. « La bonté de son cœur, a dit Mme Vigée-Lebrun, le portait à sacrifier tous les plaisirs à la bienfaisance », et il est bien certain qu'il ne put jamais trouver, dans l'âme désintéressée de la bonne Louise, qu'un encouragement à ses généreuses largesses. Tous les habitants d'Holyrood suivaient cet exemple et menaient le train le plus modeste. Les Mémoires de Mme de Gontaut nous donnent un curieux tableau des innocentes distractions de cette petite Cour d'exil :

« Toute arrivée faisait un événement, les plus
« grandes familles de cette noble Ecosse s'empres-
« saient autour de nous; je me faisais un devoir
« et même un plaisir des soirées de notre prince;
« le duc de Berry arriva bientôt après nous, avec
« plusieurs Français; il aimait la musique, on en
« fit: la vicomtesse de Vaudreuil, bonne musi-

« cienne, chantait un peu et agréablement; il vint « en tête de jouer de petites comédies, la première « pour la naissance, puis une autre pour la fête de « Monsieur; la vicomtesse de Vaudreuil voulut « bien accepter les premiers rôles, qu'elle jouait à « ravir... Ces petites comédies amusaient Monsieur « autant que nous; j'avais toujours, pour mon « malheur, un rôle que je ne savais jamais, je n'ai « pu de ma vie rien apprendre par cœur; j'écou- « tais, me pénétrais du sujet et j'allais de l'avant, « ce qui amusait le public, mais était désespérant « pour la réplique. Le duc de Berry ne resta pas « longtemps à Edimbourg; le roi Louis XVIII « l'aimant beaucoup, désirait le revoir, il rejoignit « la famille royale à Mittau; les soirées furent alors « plus sérieuses. L'année se passa sans qu'aucun « événement important se soit gravé dans ma « mémoire... »

Les journées, en effet, s'écoulent uniformes et monotones.

« Ah! ma petite, qu'il y a loin de ce train-ci à « celui de notre première communion à Avon », écrit à cette même époque, avec un soupir de regret, la bonne Louise à Mme de Lage, faisant allusion aux années qu'elles avaient jadis passées ensemble à Panthemont, au temps où elle l'appelait tendre-

ment « ma Blimonette [1] ». « T'en rappelles-tu? Je « te vois avec ton uniforme, ta baigneuse, tes « grands sabots garnis de dentelle et ton air de « componction [2] ! » Que de drames et de tragédies se sont succédé depuis ces lointains souvenirs!

Le comte d'Artois, cependant, ne reste pas inactif; il rédige des instructions, reçoit de nombreux rapports et entretient une nombreuse correspondance. Nous trouvons la trace de ses multiples occupations dans les lettres qu'il écrit à Vaudreuil lorsque celui-ci, après quelques mois passés à Edimbourg, est retourné à Londres, où il a ramené sa jeune épouse pour y faire ses couches.

Au mois de juillet 1796, le prince se préoccupe vivement de Condé, dont il reçoit des nouvelles inquiétantes, et se désole de ce que le Cabinet de Vienne ait obligé Louis XVIII à s'éloigner du corps des émigrés. Il ne se lasse pas de solliciter le concours du gouvernement britannique et fait remettre aux ministres « une bonne note militaire et publique », qu'il a composée avec Camaran [3].

Le prince fait faire son portrait par Danloux [4],

---

1. Diminutif du nom de jeune fille de Mme de Lage, née d'Amblimont.

2. Autographes Charavay.

3. Lettre à Vaudreuil, du 6 juin 1796.

4. Danloux (Pierre), né en 1745, mort à Paris en 1809. Il s'était

qui lui aussi a pris la route de l'émigration, mais il s'impatiente de la longueur des séances et il se plaint du peu de ressemblance de la peinture, qu'il fait recommencer. Il est vraisemblable cependant que Danloux avait le droit d'être satisfait de son œuvre, puisque, si l'on en croit ses Mémoires, Mme de Polastron, venue dans son atelier avec son amie, Mme de Lage, versa des larmes d'attendrissement à la vue du portrait, tant la ressemblance lui parut frappante[1].

De son côté, le prince n'a pas pour « la douce Luzy » une tendresse moins grande; dans presque chacune de ses lettres, il y a un mot ou une ligne ayant trait à Mme de Polastron. Vaudreuil est toujours l'ami fidèle et obligeant de la bonne Louise, et il se fait un plaisir de se mettre à ses ordres et de se charger, à Londres, de « ses petites emplettes ».

« Mon amie me charge de te remercier des sou-« liers et de te dire bien des choses de sa part », écrit au mois de septembre le comte d'Artois. Malgré la délicatesse de sa constitution, la santé de la jeune femme semble assez bonne pendant tout

---

fait une grande réputation en Angleterre, où il avait peint de nombreux portraits.

1. *Mémoires* inédits de Danloux. Communication du baron Portalis.

le printemps et l'été, mais pendant l'automne « elle souffre beaucoup d'une très grosse fluxion, qui lui donne une fièvre de nerfs ».

« Sans être positivement inquiet », ajoute le comte d'Artois, « j'ai été tourmenté de la santé de « notre amie, et ce n'est que d'aujourd'hui qu'elle « se trouve mieux. »

Le 31 octobre, le comte d'Artois félicite Vaudreuil de la naissance de son fils :

« C'est du fond de mon cœur que je te fais com- « pliment, mon ami, sur la naissance de votre « enfant[1]; j'embrasse le jeune, je dis bien des « choses tendres à la mère, et je veux que tu baises « votre petit sur ses joues grasses et blanches. « Lorsque ta femme et votre enfant seront en bon « état, viens nous voir, tu seras reçu par le cœur « de tes bons amis. On m'ôte la plume, mais je « veux encore embrasser mon bon et ancien ami. »

Et celle à qui il cède la place, c'est Mme de Polastron, qui ajoute à la lettre les lignes suivantes :

« Oui, mon cher cousin, c'est de tout mon cœur

1. Charles de Vaudreuil, colonel sous la Restauration, démissionnaire en 1830; né en 1796, mort à Paris en 1880.

« que je vous félicite avant tout d'être délivré de
« vos inquiétudes, et puis du bonheur que vous
« donne la naissance de votre petit Charles; em-
« brassez-le pour moi, je vous en prie, et dites à
« Mme de Vaudreuil mille et mille choses aimables.
« Je garde votre lettre pour votre cousin. Nous
« attendons Pauline et lui à tout instant.

« Bonjour, mon cher cousin, je vous embrasse
« de toute mon âme. »

La lettre est datée d'Edimbourg.

A la fin de cette même année, deux nouvelles morts viennent encore attrister les exilés d'Holyrood : celle du roi de Sardaigne, Amédée III, et celle de l'impératrice de Russie.

« La mort de ce pauvre roi de Sardaigne me
« fait une vraie peine », écrit le comte d'Artois, en parlant de son beau-père; « il était bien cassé,
« mais c'est le chagrin qui l'a tué. »

Un mois plus tard, on apprend que l'impératrice Catherine vient de succomber brusquement à une attaque et qu'on l'a trouvée morte dans son appartement. — Le prince se désole de ce tragique événement survenu au moment même où Catherine, effrayée des succès des armées républicaines, se décidait à envoyer soixante mille Russes au secours des Autrichiens.

« Les affaires sont bien embarrassées aujour-
« d'hui », écrit-il avec tristesse, « et il est bien
« difficile de prévoir ce qui arrivera ; cependant, je
« veux espérer que le Ciel sera juste ! »

Le duc et la duchesse de Guiche ont quitté l'Ecosse; ils sont allés en Russie rejoindre la comtesse Diane et le duc de Polignac, auquel l'empereur Paul, à la demande du comte d'Artois, vient d'accorder un établissement en Ukraine et a fait don du château d'Opalino, avec les terres qui en dépendent[1]. Aussitôt, dans une lettre datée d'Edimbourg, du 18 mars 1797, Mme de Polastron s'empresse de féliciter la comtesse Diane de cette marque de faveur qui va mettre toute la famille de Polignac à l'abri du besoin :

« M. de Vaudreuil m'avait fait espérer depuis
« un mois la bonne nouvelle que j'ai reçue hier;
« mais comme il croit facilement ce qu'il désire
« et que je fais précisément le contraire, j'en dou-
« tais encore. Enfin, cette bonne lettre ne me laisse
« plus de doute, et je jouis du fond de mon âme de
« ce que vous venez d'obtenir.

« Vous voilà donc tranquille sur l'existence de

1. Voir *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, par le comte de Reiset.

« tout ce qui vous est cher. Croyez que personne « au monde ne peut prendre plus de part à votre « joie et ne vous souhaite plus vivement que moi « tout le bonheur que vous méritez si bien.

« Il faudrait au mien, quelque chose qu'il ar- « rive, que nous puissions nous retrouver en- « semble, et à présent je n'en désespère plus. On « me mande que le bien que vous avez est à « quatre-vingts lieues de Vienne; c'est encore un « peu loin, mais cette distance ne me paraît pas « insurmontable.

« J'aime M. Whitvoorth[1] à la folie. Je sais que « celui-là n'a pas oublié le temps passé et qu'il a « été heureux de voir en donner des preuves. Je « ne veux pas m'arrêter à ce vilain sentiment; « mais je me surprends quelquefois riant de la « certaine figure d'une certaine personne que vous « avez vue, il n'y a pas très longtemps.

« Mme de Coigny[2] m'avait écrit, il y a quelque « temps, pour me demander des détails sur votre « établissement. Je n'en savais pas qui puissent « la satisfaire beaucoup; mais je viens de lui « écrire bien vite cette bonne nouvelle, et je serais

---

1. Ministre d'Angleterre à Saint-Pétersbourg.

2. La duchesse de Coigny, née d'Andlau, veuve en premières noces du comte de Châlons.

« heureuse d'être la première à la lui apprendre.
« Cependant, vous lui aurez certainement écrit
« tout de suite, et je me consolerai que ma lettre
« ne soit pas la première qui lui dise ce qu'elle ap-
« prendra avec tant de plaisir. Vous serez certai-
« nement bien aise de savoir que la flotte espa-
« gnole qui marchait contre le Portugal vient
« d'être complètement battue par les Anglais. Le
« reste de cette flotte et celle des Hollandais nous
« menacent à présent. Comme on est bien pré-
« venu, je n'ai pas d'inquiétude à cet égard. Mais
« la suspension des paiements de la Banque m'en
« donne un peu dans ce pays-ci, d'après l'effet
« que cela a produit.

« Mon Dieu, qu'il serait temps que l'on veuille
« bien en croire ceux qui ont prévu depuis si
« longtemps que tout ce qui paraissait d'abord
« personnel à eux est cependant la cause du monde
« entier.

« Voilà l'Italie totalement abandonnée aux Fran-
« çais. Le Pape est parti pour Naples; qui nous
« aurait dit, quand nous l'avons vu, qu'un jour
« il serait, comme nous, forcé d'abandonner son
« pays? Je finis bien vite toutes mes réflexions
« politiques : le sujet est trop triste et je ne veux
« que me réjouir de ce qui vous intéresse.

« Adieu. Pensez quelquefois que vous devez un

« peu d'amitié à tous les anciens sentiments que « mon cœur vous a voués pour la vie. »

Et la lettre se terminait par un post-scriptum du comte d'Artois. Les deux amoureux, on le voit, vivent dans une union absolue et complète, et comme on a pu le remarquer dans sa lettre à Vaudreuil, le comte d'Artois écrit « nous » lorsqu'il parle de lui et de sa tendre compagne; quoiqu'ils n'habitent pas sous le même toit pour sauvegarder encore un peu les apparences, ils mettent en commun leurs joies et leurs peines, et partagent alternativement les mêmes espoirs et les mêmes inquiétudes. En toute circonstance, le prince prend conseil de la bonne Louise, certain de ne recueillir jamais de sa bouche que des avis profitables et salutaires, et la lettre, d'un charme si délicat, écrite par Mme de Polastron à la comtesse Diane nous prouve que les élans du cœur ne nuisent aucunement chez elle à l'exposé très net de ses vues, qui dénotent une perspicacité très grande et nous montrent avec quel soin averti elle suit, malgré son effacement volontaire, le mouvement politique général. Mme de Pompadour n'eût pu mieux penser ni mieux dire.

Ce serait se tromper étrangement, du reste, que de considérer Louise comme une femme

superficielle, d'une intelligence médiocre et d'un esprit dépourvu de toute culture ; c'est par la lecture qu'elle chasse la monotonie de ces longues et brumeuses journées, et les livres qu'elle affectionne témoignent d'un choix judicieux. Je possède deux petits volumes qui lui ont appartenu ; ils font partie d'une volumineuse collection intitulée : *Bibliothèque des Dames*, que possédait Mme de Polastron et qui contenait les œuvres les plus remarquables des classiques anciens et modernes, alors à la mode. L'un de ces volumes est l'*Amadis des Gaules*, et l'autre la *Collection des poètes dramatiques grecs*. Tous deux portent, imprimé à la première page : « Bibliothèque de Mme de Polastron », chacun des souscripteurs ayant la faculté de faire figurer leur nom en tête du volume ; sur les plats sont frappés en or, réunies dans un élégant cartouche, les armoiries des d'Esparbès accolées aux armes des Polastron[1], sous une couronne ducale, et si l'on en juge par les nombreux volumes disséminés dans des collections particulières[2], sa bibliothèque personnelle était nombreuse. Les mois s'écoulent et la situation générale ne s'amé-

1. Les d'Esparbès portent d'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois merlettes de sable. — Les Polastron portent d'argent au lion de sable.

2. Bibliothèque du comte Allard du Chollet.

liore guère ; la petite colonie continue à vivre à l'écart, derrière les vieilles murailles d'Holyrood, se mêlant peu au mouvement mondain dans lequel l'aristocratie écossaise s'efforce de les entraîner.

« Les nobles écossais », écrit Vaudreuil, « sont « pleins de politesse, de prévenance et d'urbanité, « et les fêtes, bals et concerts ne nous manque- « raient pas ; mais il vaut mieux être en retraite, « ainsi que notre auguste prince nous en donne « l'exemple. »

Parfois cependant, en souvenir des jours heureux d'autrefois, Mme de Polastron, aidée de ses amis, essaie de faire oublier à son prince les tristesses du présent et les préoccupations de l'avenir, en lui procurant d'innocentes distractions. C'est Vaudreuil qui, revenu à Edimbourg, nous fait le récit d'une de ces modestes fêtes, le 30 août 1798[1] :

« Hier, nous avons donné à Monsieur une pe- « tite récréation sans qu'il s'en doutât, car il n'y « aurait pas consenti par excès de prudence et de « circonspection. Il a donc monté dans la cham- « bre de son fils qui, la veille, avait été un peu « malade. Il y a trouvé un théâtre formé avec

1. Lettre du comte de Vaudreuil à sa cousine, la marquise de Vaudreuil.

« des paravents et les rideaux des croisées, éclairé
« avec les bougies qui servent ordinairement au
« billard. L'orchestre était composé de Pauline,
« toute seule, jouant du piano-forte; les valets de
« pied, femmes de chambre et servantes compo-
« saient les spectateurs. De là on a joué, et très
« bien, la petite comédie du *Sourd* et le proverbe
« du *Vent*, en vérité fort bien, fort gaiement. Mon-
« sieur a beaucoup ri, et cela lui arrive si rare-
« ment que c'était pour nous tous une véritable
« jouissance de lui voir un moment de distraction
« à ses peines. Ma femme jouait, à cause de sa
« rondeur actuelle, le rôle de Mme le Gros, maî-
« tresse d'auberge à Avignon. Elle a pris à mer-
« veille l'accent provençal et a joué avec beaucoup
« de naturel et de gaîté. Elle était costumée par-
« faitement, avec un tablier vert, un bonnet à la
« provençale. Le vicomte a fort bien joué le rôle du
« niais, de M. Danières, et M. de Maillé, fort bien
« aussi, le rôle du Sourd; ce sont les deux princi-
« paux rôles, le reste est un remplissage. M. le duc
« de Berry jouait le rôle d'un riche bourgeois de
« Dolihan, et il était costumé aussi bien qu'on
« peut l'être; c'est être assurément bien déguisé :
« riche et bourgeois. Le tout a été parfait et j'en
« paierai les frais pour une guinée. Assurément,
« voilà ce qu'on peut appeler un innocent plaisir.

« Peut-être les méchants y donneront-ils le nom « pompeux de fête; qu'y faire? Cela me rappelle « l'importance qu'on voulait mettre à *Cendrillon,* « jouée sans aucun frais par des enfants. Ce ressou- « venir pour nous seuls, je vous prie. Si on vous « parle de tout cela, vous voilà bien instruite, et « vous saurez ce qu'il y a à répondre, car je vous « ai mandé l'exacte vérité. »

Le comte d'Artois était encore établi à Edimbourg au printemps de 1799, lorsque se décida le mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale, échappée aux mains sanguinaires de la Convention, grâce à un échange proposé par l'empereur d'Autriche. Il écrivait le 23 mars 1799, au comte de la Chapelle :

« La reprise des hostilités m'empêche de me « rendre à Mittau pour assister au mariage de « mon fils. Ce n'est pas le premier sacrifice que « je fais à mon devoir et ce ne sera pas le « dernier[1]. »

Enfin, au milieu de l'été de 1799, les gens de loi habiles et intègres qui s'occupaient de la situation pécuniaire du comte d'Artois parvinrent enfin à

1. *Catalogue Charavay*, 15 avril 1885.

lui faire rendre sa liberté d'action; nulle preuve suffisante n'avait été fournie par les créanciers pour justifier l'énormité de leurs réclamations, la procédure fut suspendue et le prince eut alors la possibilité de se rendre à Londres. « Monsieur « put aller lui-même alors », dit Mme de Gontaut, « remercier les illustres chefs des clans écossais « des affectueux égards qu'ils n'avaient cessé de « lui prodiguer pendant son séjour à Edimbourg, « où il avait fait l'admiration de tous par la noble « patience avec laquelle il supportait les vicissi- « tudes de la vie. »

Voici en quels termes le comte d'Artois remercia la ville d'Edimbourg de son hospitalité quand il quitta cette résidence.

La lettre est adressée au lord Provost et aux magistrats de la ville :

« Des circonstances dépendant du bien du ser- « vice du Roi, mon frère, exigent que je quitte « ce pays où, durant tout le temps de ma rési- « dence, j'ai constamment reçu les marques les « plus distinguées d'attention et de respect. Je me « reprocherais de partir sans exprimer aux magis- « trats respectifs et, par leur organe, à tous les « habitants, le sentiment de gratitude dont est « pénétré mon cœur, pour la noble façon avec

« laquelle ils ont secondé la généreuse hospi-
« talité de Sa Majesté Britannique.

« J'espère pouvoir un jour, en des temps plus
« heureux, faire connaître mes sentiments en cette
« circonstance et exprimer plus complètement,
« avec les sentiments que vous m'avez inspirés,
« l'assurance sincère que le temps me permet
« seulement de vous offrir.

« Signé : CHARLES-PHILIPPE. »

Cette lettre est du 5 août 1799, date à laquelle le prince se rend à Londres, et sa petite société vient aussitôt l'y rejoindre.

CHAPITRE XIII

Le Séjour a Londres.

Pendant la durée de son séjour en Ecosse, le comte d'Artois avait conservé les plus nobles espérances; il allait porter ces mêmes espoirs à Londres, devenu le centre des relations avec l'Ouest qui continuait sa magnifique résistance. Dans la capitale anglaise, les habitudes de Monsieur et de ses familiers resteront les mêmes qu'à Holyrood et il continuera à se réunir à eux chaque soir, dans le salon de Mme de Polastron; c'est chez elle que s'organise régulièrement la partie de whist habituelle, et c'est là que se donnent rendez-vous, non seulement l'émigration anglaise, mais encore tous les allants et venants appelés à Londres par les intérêts de la cause royale. Rien ne sera changé au train modeste de la maison du prince; il donnera seulement alors trois dîners par an, le 1er janvier, le jour de

la Saint-Charles et le jour de la Saint-Louis. « Les « femmes qui se présentaient chez lui », nous dit encore Mme de Gontaut, « se faisaient inscrire « à la porte ; il répondait exactement par une « carte de visite. »

Le comte d'Artois, qui avait séjourné en revenant d'Ecosse au château de Belvoir, d'après un renseignement fourni par lord Grauby, fils aîné du duc de Rutland, se fixa à Londres, au n° 46 de Backer Street; ce quartier a en réalité peu changé depuis cette époque, et ce numéro 46 est porté par la même maison qu'au commencement du siècle dernier. C'est un assez bel hôtel, qui était entièrement loué par lui et qu'il ne partageait avec aucun locataire; un grand salon se trouvait au premier étage, et il comprenait en outre trois ou quatre chambres à coucher de maîtres. Il est occupé actuellement par une couturière française. Backer Street est maintenant une rue plutôt commerciale, mais il y a cent ans, elle était habitée d'une façon beaucoup plus aristocratique, et le prince avait pour voisin dans la même rue le célèbre homme d'Etat William Pitt.

En consultant les registres de l'Impôt municipal de 1800, 1801, 1802, de la mairie de Sainte-Marie-le-Bone, on voit que le loyer était de 110 livres sterling et que les impôts s'élevaient à 19 livres

5 schellings. Cette taxe était payée par un certain William Forbes, « fortenants » pour locataires. Ce même Forbes possédait plusieurs autres maisons dans Backer Street, et comme il n'est pas qualifié de « Monsieur » dans les actes, on peut supposer qu'il faisait métier de louer des appartements meublés. Dans les « Court Guides », qui étaient les Bottins mondains de l'époque, le comte d'Artois n'est pas mentionné parmi les habitants de la rue, et une lettre de l'homme d'affaires de lord Portman, à qui appartient Backer Street, ainsi que tout le quartier avoisinant, nous déclare qu'il n'a trouvé aucune trace du nom de ce « gentleman » comme ayant habité « sur ses propriétés[1] ».

Mais aucun doute ne peut exister à cet égard et nous en avons la preuve dans les Mémoires du docteur Roze[2], qui est parfaitement catégorique à ce sujet. La raison de cette omission s'explique d'elle-même : le prince devait désirer que sa demeure restât ignorée, excepté de ses amis d'Angleterre et de son entourage immédiat. Il devait tenir essentiellement à être peu connu dans le quartier qu'il habitait, de façon à recevoir plus

1. Voir *Mémoires sur Napoléon Ier*, par le docteur Roze.
2. Communication du major Hall.

facilement les agents anglais ou français occupés dans les entreprises royalistes, avec lesquels il fut en relations journalières, surtout depuis la rupture de la paix de 1803 jusqu'en 1804.

Mme de Polastron, on le devine, était logée non loin de là ; 250 mètres à peine séparaient la maison du prince du n° 18, Thayer Street, où elle habitait, dans le quartier de Manchester Square. C'est aujourd'hui une petite rue étroite et sombre, qui compte parmi les moins élégantes. On n'y voit guère maintenant que des boutiques fort modestes et des logements meublés des plus médiocres. Mais le n° 18 est le plus bel immeuble de la rue, et en consultant le plan de 1784 qui est à une grande échelle, on peut constater que le numéro est toujours le même.

La maison, la seizième du côté ouest de la rue, se composait et se compose encore d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages ; au rez-de-chaussée, deux grandes fenêtres donnent sur la rue, des deux côtés de la porte. Chacun des autres étages a trois fenêtres de façade, et un petit balcon de fer s'étend sur toute la largeur du premier. La salle à manger et un petit salon se trouvaient en bas, des deux côtés du vestibule d'entrée, avec le grand salon au premier étage, les chambres de maîtres au deuxième, et celles de domestiques au

troisième[1]. Dans son *Histoire des Emigrés*, M. Forneron, et Mme de Gontaut dans ses Mémoires, racontent que Mme de Polastron habitait à Londres avec Mmes de Lage et de Poulpry, ses amies d'enfance. Rien ne l'indique, mais c'est possible, car les règlements n'obligeaient pas alors les loueurs à donner à la police les noms de leurs locataires. Sur les registres de l'époque, c'est le nom d'Anna Beyer qui figure comme étant celui de la loueuse. Comme pour le propriétaire du comte d'Artois, l'absence du titre de « Madame », dans le *Court Guide*, indique que c'était là sa profession.

L'immeuble appartient aujourd'hui à Mme Lloyd-Verney. Le loyer était de 70 livres sterling et l'impôt municipal de 12 livres et 5 schellings. Il est probable, en raison de ce prix, que Mme de Polastron, qui occupait la maison tout entière, avait suivi une coutume anglaise fort répandue, qui consiste à faire faire tout le service de la maison, même la cuisine, par le loueur, ce qui permet, tout en commandant les repas à sa guise, de ne pas s'embarrasser d'un mobilier à soi et de n'avoir, comme domestiques, qu'un valet de chambre ou une femme de service.

Toute la colonie française s'était groupée dans

1. Communication du major Hall.

le voisinage. Le duc de Berry logeait au n° 39 de Saint-Georges Street; le marquis et la marquise de Polignac, 12, Welbeck Street; le baron de Roll, 51, Beaumont Street, et un peu plus loin, le vicomte et la vicomtesse de Gontaut, 2, Chapell Street, puis encore le duc de Bourbon, 27, Achard Street.

Le *Boyles Court Guide* nous apprend encore que, en 1801, le baron de Montalembert vint habiter au n° 19 de Thayer Street, en face de Mme de Polastron; puis, en 1802, c'est le comte Levis de la Tour du Pin qu'on trouve au n° 95, et le duc de Castries au n° 12.

Tout ce monde se réunit presque chaque soir chez Mme de Polastron, où le prince se rend après dîner, d'une façon régulière. C'est dans cette maison, petite et humide, que Louise va passer trois années, depuis la fin de 1799 jusqu'au printemps de 1803, époque où l'altération de sa santé va la forcer à se retirer à la campagne, dans un endroit plus salubre.

Depuis sa plus tendre jeunesse, sa santé avait toujours été délicate, et nous avons vu, à Versailles, son grand-père, M. Rougeot, nous peindre ses alarmes, chaque fois qu'elle est atteinte de la moindre indisposition. Plus tard, ce sera au tour du comte d'Artois, qui l'entoure des soins les plus tendres, de s'inquiéter outre mesure de tous les

légers malaises qui sont la conséquence naturelle de la faiblesse de sa constitution. Vapeurs, migraines, fluxions, fièvre, refroidissement, viennent trop souvent éprouver la jeune femme et troubler grandement son tendre compagnon. Dans sa correspondance, le souci de la santé de son amie se retrouve sans cesse sous sa plume, et pourtant cette tendresse si attentive manquera singulièrement de prévoyance en lui faisant négliger les précautions les plus élémentaires indispensables à une nature aussi languissante que celle de Mme de Polastron.

Il est vraisemblable, en outre, de croire, avec Mme de Gontaut, que chez la douce et bonne Louise le corps et l'âme étaient également atteints. Déjà débilitée physiquement par les brouillards de l'Ecosse, elle n'était pas moins déprimée au moral. Les cruelles inquiétudes, les chagrins successifs et les angoisses sans cesse renouvelées qu'elle avait eus à souffrir depuis dix ans l'avaient durement éprouvée, et la délicatesse de ses sentiments augmentait la souffrance secrète que lui faisait éprouver sa situation incorrecte auprès du comte d'Artois. Tandis qu'elle demeurait à ses côtés favorite presque ouvertement déclarée, la femme légitime du prince continuait à mener, à Turin, une vie obscure et effacée, et M. de Polastron, son

propre époux, continuait à vivre loin d'elle, retenu en Allemagne par une vague mission militaire.

Les raisons du cœur sont toujours les plus fortes, a dit, à propos de Louise, le comte de Contades, faisant allusion à l'amour qui avait absorbé sa vie tout entière. Sa passion pour son prince, qui avait grandi lentement, était trop violente pour n'avoir pas triomphé peu à peu de tous ses scrupules; elle n'avait pas hésité à tout lui sacrifier et à se donner tout entière, mais, après tant de sacrifices, elle demeurait l'âme troublée et presque repentante, partagée entre sa passion et ses remords, consciente pourtant de l'étendue de sa faiblesse, mais incapable de préférer ses devoirs à son immense amour. Comme ses souffrances physiques, elle s'efforçait de dissimuler les tourments de son âme inquiète, guidée en toute circonstance par cette exquise bonté qui la faisait s'oublier elle-même, préoccupée sans cesse d'épargner l'ombre d'un souci ou d'une inquiétude à ceux qu'elle aimait et dont elle voulait assurer le bonheur.

Ce fut à cette époque que Mme Vigée-Lebrun peignit le portrait de Mme de Polastron[1]. C'est celui qui figure en tête de ce volume; il rappelle celui

1. Mme Lebrun avait également fait celui du jeune Polastron; je n'ai pu découvrir ce que ce portrait est devenu.

de la jeune femme au manchon, qui est au Louvre[1], mais l'altération de la physionomie et son expression touchante et triste montrent combien, dès ce moment, la maladie avait déjà fait de ravages.

Douce et tendre pour son prince, affable et obligeante pour tous, elle s'attachait à faire de son salon un asile de repos et de quiétude où l'agrément de son esprit donnait de la vie à tout ce qui l'entourait; et, non contente d'adoucir le sort de ses amis et de sa famille, son grand cœur la poussait à s'employer au soulagement des misères qui atteignaient, nombreuses et imméritées, ses compagnons d'exil volontaire. Les lettres de la marquise de Lastic[2] à la marquise de Lage sont, à cet égard, des plus caractéristiques. Tombée dans une situation voisine de la misère, ayant avec elle son gendre et sa fille, Mme de Saisseval, la marquise de Lastic écrivait à son amie :

« Vous savés qu'en partant de ce païs-cy, vous « m'avez mandé de m'adresser à Mme de Polastron, « que vous l'aviez prévenue sur notre position; « je me suis décidée, forcée par la circonstance, « voyant ma fille manquer de tout, à m'adresser

1. Ce portrait représente Mme Molé-Raymond.

2. Marie-Anne Charron, marquise de Lastic, dame de Mesdames de France (1755-1803).

« à elle pour la prier de demander à M... qu'il « eût la bonté d'écrire à M. d'Harcourt pour « une augmentation de secours; ce qui pénètre le « cœur, ma chère petite, est qu'elle a envoyé sur- « le-champ 15 louis, en me disant que vous l'aviés « chargée de me remettre cette somme. J'en suis « vraiment confondue ; je ne puis vous dire com- « bien j'en ai été touchée. »

Le 9 mai 1800, Mme de Lastic, qui vient d'éprouver beaucoup de difficultés à payer son loyer, écrit encore : « Le comte François d'Escars m'a « remis hier un billet de 5 livres sterling de la part « de Mme de Polastron, qui m'a fait dire par lui « que vous l'aviez chargée de me les remettre. »

La délicatesse de pareils procédés montre de quels raffinements de bonté était capable cette nature d'élite. Or, si elle est douce et compatissante aux indifférents ou aux inconnus, on devine quels trésors de tendresse elle réserve à celui dont elle a fait sa divinité, et qui a été depuis quinze ans l'unique préoccupation de son existence. En revanche, le prince lui rend largement son affection passionnée. Dans une lettre adressée à la comtesse Diane, il en parle en la nommant « celle qui m'est bien plus chère que la moitié de ma vie ». Dans une autre lettre, il l'appelle « l'amie à qui il doit

tout » ; et pourtant, cet ami si tendre et si empressé, cet amant si fidèle et si passionné, n'aura pas assez de perspicacité pour s'apercevoir de sa mélancolie et de sa tristesse, et il ne verra pas davantage l'altération de sa santé lorsqu'elle va dépérir lentement dans les brouillards de Londres.

« J'ai souvent remarqué », écrit Mme de Gontaut, « que les personnes les plus attachées aux ma- « lades sont celles qui quelquefois s'aveuglent « le plus facilement sur leurs dangers. »

Tel fut le cas du comte d'Artois.

La maison de Thayer Street était froide et humide, et c'est là que Mme de Polastron prit le germe de la maladie qui devait l'emporter; près de trois ans s'étaient écoulés depuis que Mme de Gontaut n'avait vu sa cousine, et elle demeura stupéfiée, à son retour, du changement qui s'était produit en elle. Pâlie, amaigrie, elle était changée à faire peur, au point d'être méconnaissable : « Monsieur s'aveuglait ; comparant chaque jour à « celui de la veille, il n'y voyait aucune diffé- « rence », et continuait à venir chaque soir chez elle, faire son whist avec le comte de Vaudreuil, le maréchal de Vioménil, le duc et la duchesse de Coigny, le duc et la duchesse de Gramont, leurs filles et beaucoup d'émigrés. Le duc de Berry y

venait souvent. Ces soirées plaisaient au comte d'Artois, qui faisait des frais de conversation et rendait ces réunions agréables. La pauvre Louise ne se plaignait jamais, elle n'eût, pour rien au monde, dérangé des soirées qui étaient agréables à Monsieur et se serait fait scrupule de changer quoi que ce soit à ses habitudes[1].

Son salon, de petites dimensions, le soir devenait étouffant lorsqu'il se remplissait de monde, et sa chambre, mal située au nord, était froide et malsaine. Personne ne semblait se douter du danger de ces brusques transitions. Cependant le mal, révélé par une toux sèche et des pommettes brûlantes, allait empirant, la malade était minée par une fièvre lente, qui augmentait d'intensité chaque jour, sans que son entourage, habitué « aux petits chiffonnages » dont elle était coutumière, parût comprendre sa position. Mme de Gontaut ne s'était pas trompée sur la gravité de son état, et s'adressa au médecin qui lui donnait ses soins, pour lui faire part de ses inquiétudes. C'était le père Elysée[2], qui

1. *Mémoires de Mme de Gontaut.*

2. Marie-Vincent Talochon, dit le père Elysée, entré en 1774 aux frères de la Charité, où il devint, sous la direction du père Come, un chirurgien des plus habiles. Après avoir émigré, il prit la direction des ambulances de l'armée de Condé, et, après le licenciement, resta auprès de Louis XVIII, qu'il suivit en Angleterre, puis à Paris en 1814. Il était né à Thorigny (Seine-et-Marne) en 1753, il mourut à Paris en 1817.

devait devenir, lors de l'installation de Louis XVIII à Hartwell, le médecin favori du Roi. Affilié à un ordre de frères mineurs, ce singulier chirurgien, qui jouissait en Angleterre d'une certaine célébrité, gagna en peu de temps la confiance du souverain, qui l'emmena avec lui en France, à la restauration de 1814. Lui seul, en effet, savait calmer les douleurs du Roi, lorsqu'il était pris de ces terribles crises de goutte qui lui causaient d'abominables souffrances et l'immobilisaient complètement pendant des semaines. — Un peu mystérieux et original, le père Elysée se servait de remèdes connus de lui seul, composés de simples et de plantes médicinales, et les médecins — toujours jaloux de la faveur royale — regardaient avec mépris ce « frater » aux allures étranges, qu'ils traitaient de charlatan. Mme de Gontaut le jugea indifférent et léger, il ne lui plut pas et il ne lui inspira qu'une confiance relative; elle demanda alors avec instances à sa jeune amie de consulter un autre médecin; elle recommandait particulièrement celui du roi George III, Sir Henry Halford, qui donnait des soins à ses enfants et passait pour une des sommités médicales de Londres[1]. La bonne Louise hésitait à se rendre à son désir.

1. Sir Henry Halford fut créé baronnet en 1809. Sa famille

« Monsieur s'en inquiéterait, répondait-elle ; puis il est d'habitude, rien ne lui serait plus désagréable que ce changement. » Mais Mme de Gontaut, s'adressant directement au prince, s'était empressée de lui confier ses alarmes et n'eut pas de peine à obtenir gain de cause.

Laissons-lui la parole et raconter elle-même les détails de la visite :

« Sir Henry fut appelé; il examine beaucoup la « malade, la questionne, paraît s'intéresser à sa « position. Elle en est touchée et lui demande de « revenir souvent. Il le promit. Il me dit en sor- « tant : — Je veux parler à ce monsieur là-bas ; il « est urgent que je parle de l'état de cette pauvre « malade. C'était au comte d'Artois que M. Hal- « ford voulait s'adresser. — Monsieur, lui dit-il, la « malade que je viens de voir est au dernier degré « d'une consomption, et je dois craindre qu'il ne « soit déjà trop tard pour l'arrêter ; si quelqu'un « s'intéresse à cette aimable dame, il ne faut pas « perdre un jour. Monsieur devint pâle comme « un mort. — Tout le monde s'y intéresse, dit-il, « avec un regard égaré ; parlez, parlez, faites tout

---

s'est éteinte avec le quatrième baronnet, le Révérend Sir John Frédérick Halford, mort en 1897, sans postérité, à Newton Harcourt manor House-Leicester.

« au monde pour la sauver. — Il faut d'abord,
« dit Sir Halford, conduire Mme la comtesse à la
« campagne, l'établir dans une étable, d'où elle
« ne sortira pas, et ceci immédiatement, car elle
« crache le sang, et, de plus, il lui faut une tran-
« quillité parfaite, aucune agitation. Sir Halford
« se chargea d'organiser l'établissement qu'il de-
« mandait, et promit de revenir tous les jours.

« Le médecin avait « compris l'agonie de ce
« *bon monsieur* qu'il plaignait » et il avait frappé
« le prince au cœur; ses yeux furent enfin ou-
« verts; il comprit tout ce que la pauvre Louise
« avait souffert, et souffert sans une plainte, sans
« un reproche; son désespoir me fit une profonde
« pitié. Il fut convenu qu'il éviterait de laisser
« voir ses inquiétudes à la malade jusqu'à son
« établissement à Brompton, où elle devait se
« trouver dans les conditions d'hygiène les plus
« favorables. »

CHAPITRE XIV

Brompton Grave.

Brompton Grave (Grave = bocage — bosquet), où Mme de Polastron allait vivre sa dernière année d'existence, n'existe plus aujourd'hui. Les premières maisons venaient d'y être bâties depuis trois ans à peine, et il y avait seulement sept maisons lorsqu'elle s'y rendit en 1803. A cette époque c'était encore la campagne, et le petit groupe de villas se trouvait à 500 mètres au sud de Gove House (aujourd'hui Albert Hall), où demeura plus tard lady Blessington, la célèbre amie de lord Byron et du comte d'Orsay. Entre Gove House et Brompton, il n'y avait que des champs. Sur l'emplacement de ce qui fut Brompton Grave se trouve aujourd'hui la gare de South Kensington du Métropolitain, une partie de Cromwell Road et la partie méridionale du Natural Histoir Museum. Les villas s'élevaient autour d'une large pelouse plantée d'arbres et de bosquets, et les loyers va-

riaient entre 70 et 30 livres[1]; mais ni le registre des impôts de Kensington, ni le « Court Guide » ne nous fournissent aucun indice sur celle des maisons choisie par l'intéressante malade.

Nulle trace ne reste donc plus de la tranquille retraite où Mme de Polastron était venue essayer de reprendre des forces en respirant un air plus vivifiant. Mme de Gontaut, dans ses Mémoires, semble nous laisser croire que quelques semaines seulement s'écoulèrent entre l'arrivée à Brompton de la bonne Louise et l'époque de sa mort. Son départ de Londres ne fut pas davantage, comme elle le raconte, le signal de la séparation exigée par l'abbé de Latil. Autant d'erreurs et autant d'inexactitudes. Plus d'une année s'écoula pendant laquelle la jeune femme, résignée à son sort, lutta sans espoir contre la terrible maladie qu'elle voyait s'accentuer de jour en jour, constatant tristement chaque matin les progrès grandissants de son mal, mais trouvant encore l'énergie de dissimuler ses souffrances sous un sourire, pour épargner un tourment à son ami pendant les longues heures qu'il passait près d'elle.

« Le comte d'Artois », a dit Mme Lebrun dans ses

---

1. Consulter : *A Walk from London to Tulham ty, the late Thomas Crofton Croker*. London, William Tegg, 1860.

Mémoires, « ne quittait pas Mme de Polastron qui « était toujours souffrante et ne pouvait sortir. La « sollicitude du prince allait pour elle au point « qu'il devinait tout ce dont elle avait besoin et « lui tenait lieu de garde assidue[1]. »

Le remède apporté à son état avait été trop tardif et les précautions les plus minutieuses, les soins les plus éclairés allaient demeurer impuissants. Dès le printemps de 1803, les crachements de sang avaient commencé et elle semblait déjà à ce moment condamnée d'une façon irrévocable. Au mois d'avril, Louis XVIII, averti des inquiétudes de son frère, lui écrivait une longue lettre empreinte de la plus affectueuse tendresse, dans laquelle il compatit à ses peines et s'efforce vainement de lui rendre quelque espoir.

« La voix publique », lui dit-il, « m'avait déjà « donné des alarmes sur la santé de votre amie ; « je n'avais pas besoin de cette voix pour en con- « cevoir, il me suffisait de songer à la cruelle « perte qu'elle vient d'éprouver. Mais j'ignorais le « pire de tous les articles, le crachement de sang. « Que votre cœur se dise en mon nom tout ce qu'il « dirait au mien en pareil cas. Mais en même

1. *Souvenirs*, tome II.

« temps, je vous en conjure, pensez que j'ai cru,
« et longtemps, d'Avaray perdu pour moi, et
« qu'aujourd'hui, si je n'ose le regarder comme
« tout à fait sauvé, du moins mes espérances sur-
« passent de beaucoup mes craintes. Si cette pen-
« sée vous comble et vous fortifie, les peines que
« j'ai souffertes m'auront procuré un grand bien. »

M. Ernest Daudet[1], en citant cette lettre dans l'une de ses magistrales études sur l'Emigration, suppose que la perte à laquelle le Roi fait allusion dans sa correspondance, c'est la mort de son fils unique, et il ajoute que, dans ce malheur qui l'avait si durement abattue, son âme exaltée avait cru voir le châtiment de ses faiblesses pour un prince qu'elle continuait à adorer. C'est une légère inexactitude de l'éminent historien. Le jeune Louis de Polastron était vivant et fort bien portant à cette époque, et, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, terminait son éducation au collège des Pères de la Foi, à Kensington House, qui n'était distant que d'un kilomètre de Brompton Grave. C'est même vraisemblablement cette proximité qui avait décidé Mme de Polastron à choisir cette résidence de préférence à toute autre. Outre la sa-

1. *Louis XVIII et le comte d'Artois*, par Ernest Daudet.

lubrité d'un air très pur et très vif, elle avait la facilité de voir son fils, qu'elle aimait tendrement, aussi fréquemment que possible.

Quoique Mme de Gontaut raconte que Louis de Polastron était auprès de sa mère à ses derniers moments, ses Mémoires renferment tant d'inexactitudes que je n'aurais pas voulu m'en rapporter entièrement à elle; mais l'existence du jeune homme ne fait aucun doute à cette époque, puisque j'ai pu, à l'aide de pièces officielles, reconstituer sa courte existence après le décès de Mme de Polastron.

Le triste événement auquel Louis XVIII faisait allusion dans sa lettre était la mort de l'amie la plus chère de Louise, de cette séduisante duchesse de Guiche, « la Guichette », comme elle se plaisait à l'appeler, au temps déjà lointain où on lui donnait à elle-même le surnom de Bichette et où elles avaient vécu ensemble des années si heureuses à Versailles, associées aux mêmes joies, aux mêmes ambitions et aux mêmes plaisirs. Nous avons vu quelle étroite intimité existait entre cette tante et cette nièce presque exactement du même âge, qui depuis quinze ans continuaient à vivre l'une près de l'autre, et qui s'étaient trouvées rapprochées dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Nous avons vu dans quelles circonstances tragiques la jeune femme avait trouvé la mort, le

30 mars 1803, en voulant sauver sa fille dont les vêtements s'étaient enflammés, et comment elle avait péri elle-même, victime de son dévouement maternel.

Cette affreuse nouvelle avait déterminé chez la malade de Brompton Grave une crise de désespoir qui avait amené une fièvre violente. Sa santé générale, du reste, allait tous les jours déclinant et tout espoir de guérison commençait à disparaître même pour les moins pessimistes. Le Roi prenait la part la plus vive aux inquiétudes du comte d'Artois.

Si, en effet, quelques dissentiments avaient pu autrefois amener un certain refroidissement dans les relations des deux frères, tout nuage depuis longtemps s'était entièrement dissipé. Les rivalités et les jalousies s'étaient émoussées peu à peu au cours de tant de deuils, de malheurs et de déboires, et leurs communes infortunes les avaient étroitement rapprochés. A cette époque, Louis XVIII manifestait pour son frère la plus tendre et la plus attentive affection. J'en trouve la preuve dans les précieux papiers inédits du marquis de Bonnay[1], qui m'ont été communiqués par

1. Ces dossiers, composés de nombreuses lettres inédites, renferment en outre le curieux rapport détaillé que, en sa qualité de secrétaire des commandements de Louis XVIII, le marquis de

son petit-fils : lorsque le courrier d'Angleterre se fait attendre ou que les nouvelles font défaut, le Roi se montre préoccupé outre mesure.

« La personne de mon frère », écrit-il, « celle « de nos enfants, sont la chair de ma chair, l'os « de mes os. »

« Il faut que je vous gronde », dit-il encore au comte d'Artois; « vous ne pouvez douter que « je ne sois vivement peiné de l'état de Mme de « Polastron, vous ne m'en dites rien! Je vous « demande donc, ou plutôt j'exige de vous de ne « jamais m'écrire une lettre, grande ou petite, sans « me donner de ses nouvelles, et, quand vous le « pourrez, avec un peu de détails. »

L'hiver est venu, amenant une recrudescence de mal; pourtant, le comte d'Artois ne veut pas désespérer encore.

« Le duc de Castries me mande », dit M. de Bonnay dans son rapport du 9 janvier 1804, « que Mme de Polastron est bien mal et même « sans ressources, mais que Monsieur, heureuse-

---

Bonnay adressait chaque matin au Roi sur les faits les plus marquants, et qui contient aussi le résumé de chacune des lettres parvenues dans le courrier du jour. En regard, se trouvent de longues annotations inscrites de la main de Louis XVIII et l'indication des réponses qu'il convient d'adresser.

« ment, ne juge pas son état tel qu'il est. » — « Je vois bien par les lettres de mon frère », répond Louis XVIII, « que le duc de Castries dit « vrai sur les deux points, mais Dieu me garde « de détruire cette illusion ! »

« Combien mon cœur partage les peines du « vôtre ! » écrit-il encore à son frère, « combien « il en ressent pour vous que vous ne sentez pas « vous-même ! Je sais tous les soins que l'amitié, « qu'un sentiment plus tendre exigent dans ces « cruels moments, mais je vous prie, je vous « conjure de penser quelquefois que vous vous « devez aussi à des amis éloignés, et en consé- « quence de trouver bon que j'exige de vous « de prendre le grand air, pas longtemps de suite, « cinq minutes suffisent pour le renouveler dans « les poumons, mais fréquemment, afin de ne pas « tomber malade et d'être en état de soutenir une « carrière longue, peut-être, et je le crains, du « moins, de plus en plus douloureuse. »

La correspondance échangée chaque matin entre le marquis de Bonnay et Louis XVIII va continuer à nous renseigner sur les différentes phases de la maladie de la pauvre Louise, qui suit un cours de plus en plus rapide.

« Tout tient à un événement qui n'est, hélas !

« que trop certain, mais qu'on ne voit pas encore et « qu'il serait barbare à moi de sembler prévoir », répond le Roi à Bonnay, le 28 janvier, au sujet d'une négociation diplomatique à entamer avec la Cour de Londres et d'une entreprise politique où le comte d'Artois aurait à jouer un rôle actif.

Les billets échangés par le Roi et son secrétaire des commandements témoignent sans cesse de la même préoccupation et de l'intérêt affectueux qu'il porte à l'infortunée malade de Brompton Grave.

« La malade », écrit-il le 23 février, « n'a pas été, « que je sache, encore administrée, mais elle a vu « l'abbé de la Tile (du moins je crois que c'est ainsi « que son nom s'écrit), aumônier de mon frère, et « entendu la messe dans sa chambre avec de « grandes marques de piété. »

Mme de Gontaut, en effet, entièrement dévouée à sa jeune cousine, ne s'était pas contentée de veiller sur sa santé, elle avait songé aussi au salut de son âme ; elle avait voulu « adoucir les peines de ce pauvre cœur inquiet » en la réconciliant avec Dieu, et atténuer ses scrupules et ses remords en lui parlant de la bonté et de la miséricorde divines.

Ce fut l'abbé de Latil qui fut chargé de ramener la paix dans cette conscience troublée. Monsieur, que Mme de Polastron avait fait pressentir

par Mme de Gontaut, car elle craignait de l'inquiéter par cette demande insolite, ne fit nulle opposition à ce qu'elle vît son aumônier, puisqu'elle en avait le désir, et ce dernier vint bientôt chaque jour apporter à la pauvre pénitente les seules consolations auxquelles elle voulait désormais prétendre, l'espoir du pardon d'en haut pour une faiblesse qui lui avait été si chère et qu'elle ne pouvait, malgré tout, même à son heure dernière, se résoudre à détester encore.

C'était ce même abbé de Latil qui avait assisté la malheureuse duchesse de Guiche à ses derniers moments, et, dans ces dramatiques circonstances, il avait obtenu la conversion complète du marquis de Rivière qu'il avait trouvé sanglotant devant ce lit de mort[1]. Ces douloureux souvenirs, encore si récents et demeurés vivants en sa mémoire, avaient déterminé le choix de Mme de Polastron pour l'abbé de Latil.

D'après la plupart des biographes, Jean-Baptiste-Marie de Latil, fils d'un chevalier de Saint-Louis qui commandait l'île Sainte-Marguerite, était né le 6 mars 1761. Cependant, une autre généalogie lui est donnée. On raconte que Monsieur, étant à Holyrood, voulut pour le service de

1. Forneron.

sa maison un abbé pieux et simple. « Surtout qu'il ne se mette pas en tête de me confesser », ajoutait le prince, « je préfère pour cela un prêtre irlandais. » — « J'ai l'affaire », dit alors Mme de Sabran à Mme de Lage; « c'est un petit prêtre, fils d'un concierge de chez moi. Il se nomme Latil[1]. »

Ce prêtre dont les débuts avaient été si modestes, « qui devait, d'après les recommandations expresses du prince, dîner avec le premier valet de chambre, le sieur Belleville[2], et n'avoir jamais l'idée d'entrer au salon », allait prendre en peu de temps sur le comte d'Artois une influence assez grande pour « déterminer dans ses idées une révolution complète et amener à une dévotion scrupuleuse un prince dont la vie, jusque-là, n'avait été rien moins qu'exemplaire ».

Un de ses contemporains en traçait sous la Restauration le portrait suivant : « Nez pointu, ventre rondelet et face pâle, confident intime du Roi. » Il le fut en effet, et son ascendant sur Charles X,

---

1. Forneron, *Histoire des Emigrés*, tome II.

2. Le nom est orthographié d'une façon inexacte. Il s'agit ici de Jean-Henri Lavigne-Delville, qui fut attaché au prince en 1787 et le suivit dans toutes les étapes de l'émigration. Son fils, Jean-Charles Lavigne-Delville, né à Halberstadt en 1797, devint à dix-huit ans secrétaire intime du duc de Berry et lieutenant de dragons en 1815. Après la mort du prince, il continua ses premières fonctions auprès du duc de Bordeaux et de la duchesse de Parme, près de laquelle il demeura jusqu'en 1857.

devenu roi, devait être assez durable pour lui permettre de parvenir au plus haut sommet des honneurs : l'archevêché de Reims, le titre de duc et pair et le chapeau de cardinal[1].

La fermeté de son caractère et l'intransigeance de ses opinions s'étaient manifestées dès le début de sa carrière, lorsqu'il avait refusé avec éclat et avec tous ses collègues de Saint-Sulpice de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Emigré en Angleterre et devenu confesseur du comte d'Artois après la mort de Mme de Polastron, il ne se séparera plus de lui, et le caractère malléable et indécis du comte d'Artois se laissera dominer d'une façon presque complète par cet esprit autoritaire et inflexible. Royaliste intransigeant, il ne cessera d'entretenir Charles X dans les idées les moins favorables à la Charte, et bien

---

1. Nommé confesseur du comte d'Artois à la mort de l'évêque d'Arras en 1805, évêque d'Amyclée le 8 mars 1816 et évêque de Chartres le 8 août 1817. Ce fut seulement le 8 novembre 1818 qu'il prit possession de son diocèse, après avoir habilement triomphé de l'opposition dirigée contre le nouveau Concordat. Pair de France le 31 octobre 1822, il remplace, le 10 mars 1824, Mgr de Coucy au siège de Reims. C'est lui qui officie à la cérémonie du sacre et publie à cette occasion un mandement demeuré célèbre. Le 18 mars 1826, il est nommé cardinal par Léon XII, et la même année, duc et commandeur du Saint-Esprit.

Après avoir suivi Charles X à Lullwort, Holyrood, Prague et Goritz, il rentra en France en 1839 et mourut le 1er décembre à Gémenos en Provence, son pays natal. Son corps fut ramené à Reims, où deux grands vicaires avaient continué en son nom à administrer le diocèse.

qu'absent de Paris au moment de la signature des ordonnances, il encourra une large part de responsabilité de cette déplorable mesure. Il convient de reconnaître du reste que si son influence fut regrettable, il eut du moins les qualités de ses défauts et resta rigoureusement fidèle au prince auquel il devait tout; il refusa de se rallier au gouvernement de Louis-Philippe et suivit Charles X en exil.

Tel est l'homme qui venait d'être appelé auprès de Mme de Polastron. Admis d'abord à partager les entretiens et les pieuses lectures de Mme de Gontaut et de sa cousine, il prend peu à peu, sur cette dernière, une influence qui grandit avec les progrès de la maladie; peu à peu, il parvient à gagner sa confiance, et il obtient enfin que sa pénitente lui ouvre son cœur et revienne à Dieu d'une façon définitive. Quelques jours plus tard, la conversion de la jeune femme va être complète, et M. de Latil va avoir acquis assez d'autorité pour parler en maître.

Depuis le milieu de février, la pauvre Louise gardait la chambre et souvent même ne quittait plus son lit. Le comte d'Artois, installé à son chevet, ne se séparait plus de sa bien-aimée malade; il sentait que ses jours désormais étaient comptés, et il ne voulait pas perdre une seule minute de

ceux qui lui restaient à vivre. L'abbé estima que cette situation ne pouvait durer, et il crut devoir exiger de sa pénitente un sacrifice qui rachetât quelque peu son passé et les faiblesses dont elle avait donné l'exemple : il lui demanda de ne plus voir Monsieur. Rien ne pouvait coûter davantage à la pauvre malade, mais pourtant elle ne se révolta pas contre la cruauté d'une telle séparation; son âme était troublée par les remords et par les scrupules, et, avec sa douceur habituelle, elle se résigna à obéir, mettant, comme seule condition, de revoir son ami à l'heure de la mort. Elle voulait, disait-elle, obtenir de lui une grâce qu'elle confia à l'abbé, et celui-ci ne put lui refuser cette entrevue dernière.

En même temps, il adressa la même demande au comte d'Artois.

« M. de Latil », dit Mme de Gontaut, « crut nécessaire de parler à Monsieur à cœur ouvert de sa « position envers Mme de Polastron et du scandale « dont il avait été la cause. » Il ne lui demandait pas une réparation publique, mais il lui fit sentir qu'il était convenable qu'il s'éloignât pour le moment que l'on ne pouvait que trop prévoir. Monsieur comprit la gravité de la situation présente, son cœur en était déchiré, et consentit à supporter ce que M. de Latil trouverait convenable de

lui imposer. Le prince se résigna à partir et à attendre l'appel que M. de Latil lui avait promis.

Depuis quelques jours, Monsieur avait perdu tout espoir.

« La cruelle maladie suit son cours », écrivait-il à son frère ; « on cherche à en ralentir les ter-
« ribles progrès, mais je ne puis ni ne dois me
« faire aucune illusion, et mon malheur n'est que
« trop certain. Croyez qu'il n'y a que moi qui
« puisse apprécier tout ce que je suis destiné à
« perdre. » Et dans une autre lettre, il ajoutait :
« Son état est toujours le même, elle est peut-être
« un peu plus calme, mais il ne m'est pas permis
« de me flatter en rien..... »

« Songez à moi », lui répondait Louis XVIII,
« comme à un cœur à vous, qui sent, qui partage
« toutes vos peines, qui voudrait les adoucir.
« J'ose à peine vous donner des commissions,
« mais si vous parlez quelquefois de moi, dites à
« la malade que je l'aimais, mais qu'à présent, je
« l'admire, je la respecte..... »

Le prince est encore auprès de son amie lorsque lui parvient cette lettre empreinte de sentiments si délicats, qui le touche et l'émeut d'une façon profonde ; et en transmettant au Roi l'expression attendrie de la mourante, il lui dépeint

sa résignation admirable, sa confiance dans la miséricorde divine et le calme et la paix intérieurs que les influences religieuses ont fait entrer dans son âme.

Chaque courrier apporte au comte d'Artois de nouvelles marques de sympathie et de tendresse de la part de son frère[1] :

« Votre amie a pris le meilleur des remèdes « pour tout le monde, mais surtout pour une âme « comme la sienne. Puisse-t-elle en ressentir les « mêmes effets au physique et au moral. Et vous, « mon ami, malgré la peine que je ressens pour « vous, jugez du bien que ce que vous me dites de « vous-même a fait à ce cœur qui vous aime si « tendrement! Je ne puis me flatter que le dou- « loureux événement n'arrive pas, il me reste donc « à espérer, et avec raison, au moins selon mes « faibles lumières, qu'il n'y aura pas d'obstacles « aux consolations que je voudrais vous donner « et recevoir de vous. C'en est une pour moi de « penser que ma commission ait pu être faite. Oh! « mon ami, que je vous aime et que je vous « plains! »

L'attente du douloureux événement est la préoc-

1. Ernest Daudet, *Louis XVIII et le comte d'Artois.*

cupation constante de Louis XVIII : chaque matin, son premier soin est de s'enquérir s'il est parvenu des nouvelles de Londres. « S'il y avait eu « des nouvelles de Londres », répond M. de Bonnay, « j'aurais eu l'honneur de les porter moi-« même au Roi. » Et ce dernier ajoute en marge : « *Sam desapointed.* » — « Cette poste appor-« tera-t-elle quelque chose », écrit-il encore deux jours plus tard, « et devons-nous le désirer[1] ? »

1. Papiers inédits du marquis de Bonnay.

CHAPITRE XV

Les derniers Moments.

Le fatal dénouement approche; Mme de Lage, accourue depuis quelques semaines auprès de la pauvre malade, s'est installée à son chevet avec Mme de Gontaut. C'est cette dernière qui va nous faire le récit des derniers moments :

« L'état de la malade empirait; sentant qu'elle « perdait ses forces, elle demanda à M. de Latil « de faire approcher les personnes de son inti- « mité qui n'avaient cessé de lui donner des mar- « ques d'intérêt et ses gens qui l'aimaient. D'une « voix tremblante et touchante, Mme de Polastron « demande pardon à tous du scandale qu'elle « avait donné, s'accusant avec simplicité; elle re- « mercie les amis qui ne s'étaient pas éloignés « d'elle. Puis, pauvre Louise! elle voulut dire un « mot tendre à chacun, leur laissant un petit sou- « venir, ne s'excusant pas de leur peu de valeur : « elle ne possédait rien. L'abbé annonce que le « moment suprême est arrivé, et que la malade

« étant préparée, il allait administrer les derniers « sacrements. On se mit à genoux autour de son « lit. Il fit une touchante exhortation, récita les « dernières prières. Elle répondit au moment de « la communion et de l'extrême-onction avec une « touchante piété. Elle exprima à M. de Latil sa « reconnaissance. Puis on lui amena son fils qui « était au collège ; elle lui parla quelque temps et « le recommanda à Mme la duchesse de Coigny, dont « la mère, Mme d'Andlau, était Mlle de Polastron.

« La malade était épuisée, tout le monde se « retira ; l'abbé de Latil pria près d'elle. Le len- « demain, Mme de Polastron était bien mal ; Sir « Henry ordonna la plus grande tranquillité. Elle « désirait me voir, me parler de ma mère, et on « me laissa près d'elle ; elle était calme, tendre, « mais souriait, assoupie.

« L'agitation devint extrême ; Sir Henry déclara « que l'agonie s'approchait ; l'abbé fit prévenir « Monsieur qui attendait d'être appelé, dans de « pénibles angoisses.

« On ouvrit les portes du salon, Monsieur « n'osait s'approcher ; j'étais près d'elle, je tenais « sa main, elle tremblait. Elle aperçoit Monsieur, « il veut s'élancer : — N'approchez pas ! dit l'abbé « d'une voix forte. Il n'osa plus franchir le seuil « de cette porte. L'agitation redoublait, l'agonie

« augmentait; elle éleva les mains au ciel et dit :
« — Une grâce, Monseigneur, une grâce; soyez à
« Dieu, tout à Dieu! Il tomba à genoux et dit : —
« Je le jure! Elle dit encore : Tout à Dieu! Sa tête
« retomba sur mon épaule; ce dernier mot fut son
« dernier soupir, elle n'existait plus! Monsieur leva
« les bras au ciel, jeta un horrible cri! On ferma
« la porte et nous nous mîmes tous en prières. »

« Le récit est vrai jusqu'au scrupule », affirme Mme de Gontaut.

Il concorde d'ailleurs avec celui que donne M. de Vaublanc dans ses Souvenirs:

« Le viatique est apporté et disposé sur une table
« arrangée en autel. Plusieurs personnes sui-
« vaient les prières de l'Eglise dans la chambre;
« parmi elles, un homme couvert d'un manteau,
« ayant un mouchoir sur la figure. Il se met à
« genoux près de l'autel, ôte son manteau; on
« reconnaît le comte d'Artois. Quand la mourante
« eut fait la déclaration exigée par l'abbé de Latil,
« il en fit une semblable et ajouta qu'il rempli-
« rait toute sa vie les devoirs d'un chrétien. »

L'abbé de Latil avait exigé qu'elle demandât devant témoins pardon du « scandale » pour recevoir les sacrements.

Dans l'*Histoire de la Restauration*, Lamartine fait un récit qui diffère peu :

« La religion la consola comme elle avait « consolé La Vallière. Elle voulut en faire par- « tager les consolations et les immortalités à son « amant. Il se convertit à la voix de ce même « amour qui l'avait si souvent et si délicieuse- « ment égaré des pensées graves.

« Un de ses aumôniers reçut, dans la chambre « même de la repentie, les aveux et les remords « des deux amants : — Jurez-moi, dit Mme de Po- « lastron, que je serai votre dernière faute et votre « dernier amour sur la terre, et qu'après moi « vous n'aimerez que le seul objet dont je ne « puisse pas être jalouse. Le prince jura du cœur « et des lèvres, et Mme de Polastron, consolée, « emporta avec son dernier embrassement son « serment au ciel. Le comte d'Artois, à genoux « au pied du lit de sa maîtresse, répète ce serment « à son ombre, et il le garda, quoique jeune « homme, prince, roi aimé encore, à travers une « longue vie, jusqu'au tombeau. »

Mme de Polastron était morte le 27 mars 1804; ce fut seulement le 22 avril que parvint à Varsovie la nouvelle de son décès.

« On a beau, mon cher frère », écrit Louis XVIII au comte d'Artois, « avoir prévu depuis longtemps « un malheur, s'y être préparé du mieux qu'on a

« pu, le coup est toujours le même. Cette réflexion,
« sur ce que j'éprouve en ce moment, vous dit
« assez que j'ai reçu votre douloureuse lettre du
« 30 mars! Oh! qu'ils sont heureux ceux qui
« peuvent en personne recueillir vos larmes!

« J'attends que la douleur accablante dont vous
« étiez rempli en m'écrivant ait fait place à une
« douleur également sentie, mais plus modérée.
« Je ne vois que trop les traces de la première
« dans cette phrase, qu'en toute autre circonstance
« j'appellerais cruelle! — Le ciel me réserve peut-
« être la véritable consolation de mourir en vous
« servant. Non, il ne vous la réserve point; il
« faut que vous viviez pour pleurer ce que nous
« avons perdu, pour aimer ce qui nous reste, pour
« me remplacer un jour, pour achever l'ouvrage
« que je ne puis me croire digne de mener à fin.
« Et ce n'est pas en mon nom seul que je vous
« engage à bannir une telle pensée, c'est aussi au
« nom de celle qui, sans doute, recueille à présent
« le fruit de ses longues et cruelles souffrances,
« mais dont le bonheur serait troublé si elle vous
« voyait chercher à la rejoindre avant le temps
« prescrit. Le croiriez-vous, mon ami, je me suis
« presque réjoui que la nouvelle de l'assassinat de
« M. le duc d'Enghien ait suivi de si près votre
« malheur; c'est en essuyant les pleurs des autres

« qu'un cœur comme le vôtre parvient aisément à « suspendre les siens[1]. »

Ces témoignages répétés de tendresse sincère viennent apporter un adoucissement au désespoir si légitime du comte d'Artois, mais c'est surtout aux pratiques d'une dévotion fervente qu'il va demander et trouver désormais un apaisement à sa douleur. Le lendemain même de la mort édifiante de son amie, l'abbé de Latil emmène le prince à la chapelle de Kings Street, et l'entend en confession. Le libertin d'autrefois a fait place à un chrétien repentant et convaincu. Dès les premiers moments, on s'aperçoit dans son entourage de ce changement, qui s'est opéré d'une façon si brusque. « Quoique préparé à cet événement », écrira le comte d'Escars au marquis de Bonnay, « Monsieur « est dans la plus profonde affliction; sa santé ce- « pendant n'en paraît pas altérée. Il est impossible « de connaître encore quelle influence cette nou- « velle situation aura sur le train de vie de Son « Altesse Royale. Ce qu'on a pu remarquer jus- « qu'à ce moment est un peu de disposition à se « tourner du côté de la dévotion[2]. »

---

1. Mme de Polastron était morte le 27 mars, et c'est le 29 qu'était parvenue à Londres la nouvelle de l'assassinat du malheureux duc d'Enghien.

2. E. Daudet, *Louis XVIII et le comte d'Artois.*

Et le Roi fait de son côté la même remarque : « Pour juger si c'est un peu que mon frère tourne vers la dévotion, voici ses propres mots : « La « religion et les exemples frappants que j'ai eus « sous les yeux me donnent la force de ne pas « succomber et je ne suis pas même malade, mal- « gré tout ce qui me déchira[1]. » Aussi invoque-t-il, en lui écrivant, les motifs les plus propres à toucher l'âme désolée de ce frère inconsolable :

« Vous me rendez bien content de moi-même ; « je ne me suis jamais flatté de guérir votre plaie, « cependant c'est beaucoup pour mon pauvre cœur « d'y verser un peu d'huile et de vin. Mais vous « faites bien mieux, vous avez recours au véri- « table Samaritain ; il ne vous donnera pas, comme « nous autres misérables mortels, de vaines et « faibles consolations, il vous rendra vos souf- « frances profitables, et à la manière dont il vous « les fait supporter, je le vois déjà marquer « votre place à côté de celle qu'il a voulu qui « vous précédât. Mes larmes coulent en vous « écrivant ceci, car je suis bien plus faible que « vous; mais elles sont de tendresse autant que « de douleur. Priez pour moi, mon ami, d'aussi

1. Papiers Bonnay.

« bon cœur que je pleure avec vous. C'est du « fond de mon âme que je vous le demande, mon « ami; votre douleur est juste, mais elle me perce « le cœur. Permettez une réflexion à celui qui « donnerait sa vie pour vous rendre ce que vous « avez perdu. Si votre amie ne jouissait à présent « du suprême bonheur, vous n'auriez pas les sen- « timents que toutes vos lettres respirent; c'est « une récompense que Dieu a accordée non à « vous, mais à elle. Croyez et méditez fortement « cette vérité; je ne suis pas digne de vous le « dire, mais elle n'en existe pas moins. »

Si j'ai cité presque intégralement ces longues et nombreuses lettres qui, peut-être, se répètent et reviennent sans cesse sur le même objet, puisque c'est le même sentiment qui les inspire, c'est qu'il m'a semblé que rien ne pouvait montrer d'une façon plus palpable la sympathie et l'affection qu'avait inspirées à tous ceux qui l'avaient connue la touchante Louise de Polastron! Sa mort causait d'universels regrets, elle était pleurée même par ceux qui n'avaient fait que l'entrevoir, mais qui n'avaient pu résister à son charme incomparable, à la douceur de son sourire et de sa voix et à la grâce languissante de toute sa personne.

Aussi, malgré l'irrégularité de cette situation,

toute la sympathie et la compassion vont au comte d'Artois, qui, lui, a pu apprécier mieux que personne combien son cœur était plus adorable encore que son visage. Depuis quinze années qu'il a tout rapporté à elle, elle l'a soutenu de son courage, éclairé de ses conseils, et lui a tenu lieu de tout dans l'existence; aussi tout le monde s'incline devant cette douleur si naturelle et si légitime. Il semble que le Roi ne trouve pas de mots assez forts, d'expressions assez vives pour exprimer au comte d'Artois les sentiments qui l'animent et la douloureuse compassion que lui inspire la perte de celle qui a été pour son frère le but et la préoccupation de sa vie, et en même temps le charme, la consolation et le dédommagement de ses peines.

Son affection pour le comte d'Artois, qu'il sait accablé par le désespoir, s'exhale en termes touchants, et son ingénieuse tendresse sait trouver des accents qui adoucissent sa douleur. Que deviennent, devant ces lettres où l'amour fraternel se manifeste d'une façon si évidente, les calomnies qu'on a trop souvent élevées contre Louis XVIII, en lui prêtant des sentiments de froideur ou d'inimitié envers le comte d'Artois? La sécheresse de cœur qu'on se plaît à lui attribuer, et l'égoïsme qu'on lui a si souvent reproché, ne sont-ils pas des accusations injustifiées, dont le ton seul de ces

lettres, à la fois si affectueuses et si tendres, suffirait à faire bonne justice.

La « sensibilité » de mode au commencement du XIXe siècle ne parle pas un pareil langage, elle a des phrases toutes faites où s'étale un sentimentalisme de convention, tandis que l'affection sincère sait seule trouver des mots qui partent du cœur!

Le comte d'Artois ne s'y trompe pas et il demeure attendri et touché de ces affectueux témoignages, qui lui aident à supporter les cruelles rigueurs de la destinée.

« Je vous remercie de tout mon cœur, mon « ami », écrit-il au Roi, « de me parler des grandes « et consolantes idées qui peuvent me procurer « des consolations. Croyez que j'en fais un refuge « habituel, parce que j'existe, et puisque ma santé « et mes forces morales ne sont pas détruites. « Mais Dieu lui-même ne peut guérir une telle « blessure que par un seul remède. »

Moins d'un mois après la mort de Mme de Polastron, il écrit au comte de Vaudreuil et donne libre cours à sa douleur s'épanchant dans le sein de son ami :

« 23 avril 1804.

« ..... Quant à moi, je remplirai mes devoirs « avec persévérance, peut-être même avec zèle,

« parce que Dieu me l'ordonne et que je dois lui « obéir. Mais je sens chaque jour de plus en plus « que le monde a complètement disparu pour « moi ; il est si vrai, si profondément vrai que je « n'y tenais que pour un seul objet ! Pardon, si je « te répète ce que tu sais aussi bien que moi. « Malgré le cruel état de mon cœur et de mon « âme, ma santé est fort bonne. Je ne le conçois « pas, et je crains que la Providence ne veuille « prolonger mon supplice, mais je me soumets « sans murmure à tous ses décrets, et j'espère « que rien n'altérera ma résignation.

« Dis bien des choses de ma part à ta femme, « et embrasse tes enfants pour moi.

« Adieu, mon ami, je t'aime et t'embrasse de « tout mon cœur.

« CHARLES-PHILIPPE. »

La lettre est datée de Londres.

Peu après, le prince écrivait à la comtesse Diane de Polignac :

« J'ai reçu, hier, ma pauvre mère [1], votre lettre « du 23 avril. Mon silence vis-à-vis de vous et de « votre frère avait deux motifs : d'une part, je

1. On sait que le comte d'Artois avait l'habitude d'appeler ainsi la comtesse Diane ; il donnait le nom de sœur à la duchesse de Polignac.

« craignais d'être le premier à vous instruire des « dangers auxquels sont exposés des hommes « aussi intrépides que dévoués [1], et, de l'autre, « quelle consolation peut offrir celui qui n'en a « plus aucune à recevoir en ce monde?

« Vous me demandez de vous ouvrir mon « cœur, j'y suis porté par ma confiance en vous; « mais, hélas! que puis-je vous dire, sinon que « tout est fini pour moi, et que depuis le 27 mars « je n'ai plus sur la terre ni but, ni désir, ni « espoir, ni même aucun sentiment. Elle réunis- « sait tout, elle animait tout pour moi, et sa « mort a rompu tous les liens de mon cœur, de « mon âme et de mon esprit. Ah! ma pauvre « mère! personne, non, personne au monde, ne « peut avoir une idée, que moi seul, de ce que « cette créature angélique était pour moi.

« Vous serez étonnée d'après cela que j'existe, « que je puisse vivre avec des humains, que ma « santé se soutienne, et que je me sente même la « force de remplir les devoirs de mon état. Eh « bien! apprenez que c'est elle, et toujours elle, « qui m'inspire; c'est son exemple que je m'ef- « force de suivre; ce sont les grandes leçons

1. Allusion au procès de Georges Cadoudal, dans lequel deux fils du duc de Polignac étaient compromis.

« qu'elle m'a données qui sont ma règle; c'est « enfin la ferme confiance de la retrouver un jour « qui me fait supporter tout ce que l'anéantisse- « ment de mon existence a de pénible et de déchi- « rant. Sans cela, — c'est-à-dire sans la Pro- « vidence qui m'a parlé par sa voix, — soyez « certaine que mon supplice serait déjà fini.

« Malgré l'excès de mon malheur, croyez bien, « ma pauvre mère, que mon cœur n'est pas fermé « aux peines de mes amis et que je pense sans « cesse à l'état cruel de votre frère. Je reconnais « bien son âme à la manière dont il nous parle « du danger affreux de ses enfants; excellent « homme! Je sens que je pourrais encore avoir « un moment de satisfaction, si j'apprends qu'ils « ont échappé à la rage du tigre. Oui, ma pauvre « mère, nous sommes bien cruellement malheu- « reux, bien barbarement déchirés, mais croyez « qu'il est possible de se soumettre à la Provi- « dence et de s'abandonner à la résignation, « puisque j'existe encore.

« Adieu, ma pauvre mère, aimez-moi; plaignez « l'être le plus malheureux, et croyez que ma « bien tendre et bien constante amitié ne finira « qu'avec moi[1]. »

---

1. Lettre du 18 mai 1804.

CHAPITRE XVI

Les Funérailles.

Le décès avait eu lieu dans la nuit du 27 mars 1804; ce fut seulement six jours après qu'on procéda à l'enterrement. L'*Annual Register*, publication qui existe encore de nos jours et qui contient le récit de tous les événements de l'année un peu importants, donne les curieux détails suivants sur les funérailles :

« *A Brompton Grave, le 27 mars 1804, Maria-*
« *Louise-Françoise d'Esparrés de Lusan* (sic), *com-*
« *tesse de Polastron.* — Ses restes furent déposés
« dans un caveau, dans le cimetière (*church yard*)
« de Saint-Pancras, avec toute la magnificence
« que comporte une cérémonie funèbre pompeuse.
« Le corps, préalablement embaumé, avait été en-
« fermé dans un cercueil de plomb, contenu lui-
« même dans une luxueuse caisse de bois de chêne,
« recouverte de velours cramoisi et ornée avec le
« meilleur goût et le plus grand luxe. Le cortège,
« ordonné de la façon la plus pompeuse, se déploya

« dans l'ordre suivant : En tête, deux maîtres des « cérémonies suivis par quatre prêtres en surplis « et précédant deux hommes portant une urne « dans laquelle était déposé le cœur de la défunte. « Les amis de la comtesse de Polastron, en grand « deuil, venaient ensuite, portant les cordons du « poêle placé au-dessus du cercueil. Parmi ces « derniers, on voyait plusieurs parents de la « morte, qui appartenait à la maison de Bourbon « et avait été dame du palais de la dernière et in- « fortunée reine de France. Dix-huit personnes « en deuil et des pleureuses fermaient la marche. « La sépulture est seulement temporaire, car les « restes de la comtesse doivent être transportés « à Paris après « la guerre » (*sic*), pour être dépo- « sés dans le caveau de ses ancêtres[1]. »

Un article paru le 2 avril 1804, dans le *Morning Chronicle*, était conçu à peu près dans les mêmes termes :

« La comtesse de Polastron, décédée à sa mai- « son de Brompton, a été enterrée samedi, dans « un caveau appartenant à un particulier[2], dans le « cimetière de Saint-Pancras. Depuis plusieurs « années, la comtesse était une des dames d'hon-

1. *Annual Register* pour l'année 1804, page 479. Londres.
2. Evidemment le comte d'Artois.

« neur de la feue reine de France. Depuis son « arrivée en ce pays, la plus grande confiance « semble lui avoir été témoignée; sa maison était « le centre de réunion de toute personne de rang « ou d'influence attachée à la maison de Bour- « bon. »

Le cimetière de l'église catholique de Saint-Pancras, où fut inhumée Mme de Polastron, était de tous les cimetières de Londres le plus fréquemment adopté pour la sépulture des catholiques romains.

Une grande quantité d'émigrés, en effet, s'étaient groupés dans le quartier de Saint-Pancras et les rues avoisinantes, où ils avaient leurs habitations; de plus, toute une partie du cimetière avait été réservée par l'autorité pour ensevelir les réfugiés français indigents « chassés de leur pays natal par la Révolution française[1] ». Une vieille légende racontait que c'était là qu'après la Réforme, on sonna la messe latine pour la dernière fois, et qu'au temps de la reine Elisabeth, plusieurs catholiques martyrs de leurs convictions religieuses y furent brûlés vifs. Une liste, imprimée en Angleterre, nous donne les noms des principaux per-

1. *Historical Report by Walter Edwin Brown Saint-Pancras town Hall.* Mai 1902.

sonnages qui y furent inhumés, et il semble que ce soit tout l'armorial de France qui s'y soit donné rendez-vous[1] :

Comte de Herville, maréchal de France; — comte de Montlosier, lieutenant général; — François-Ange Tabaru de Chalmaret, gouverneur de Coutances en Normandie; — marquis de Bouillé; — René le Minthier, gouverneur et comte de Tréguier; — marquis de Liré; — Bigot de Sainte-Croix, dernier ministre de Louis XVI; — Louis-André Grimaldi d'Antibes, évêque et comte de Noyon, pair de France; — François de la Marche, comte de Saint-Pol et de Saint-Léon; — marquis de l'Ostange, grand sénéchal du Quercy; — baronne de Montalembert; — Philippe de Saint-Martin, comte de Froret, et bien d'autres, parmi les noms desquels figure « Louise de Lussan d'Esparbès, comtesse de Polastron ». Les tombes de tous ces morts illustres ont été détruites; le cimetière de Saint-Pancras a été désaffecté et, sur son emplacement, on a construit le Midland Railway et la gare terminus de Saint-Pancras Station.

L'ancienne chapelle pourtant est encore debout, derrière la grande gare, au milieu de ce quartier devenu triste et misérable, et, de la partie septen-

1. *Curiosities of London*, 1855.

trionale du cimetière, on a fait un jardin public. Au milieu du gazon et des arbres, on voit encore un certain nombre de tombes, mais tous les ossements ont été enlevés et transportés dans le cimetière de la paroisse actuelle de Saint-Pancras, qui est à Tinchley, distante de 5 kilomètres environ de l'extrémité nord de la ville. C'est vers 1855 qu'a été faite cette translation; à ce moment, on releva toutes les épitaphes qu'il était possible de déchiffrer, et une liste alphabétique en fut dressée et transcrite sur les registres déposés à la mairie de Saint-Pancras.

C'est vainement que j'ai fait parcourir ces registres; ni le nom de Lussan, ni celui de Polastron ne s'y trouvent inscrits, pas plus qu'on ne les retrouve gravés sur aucune des dalles funéraires; ce qui fait supposer que nulle inscription n'existait sur la tombe, ou encore qu'elle s'était peu à peu effacée et avait entièrement disparu sous l'action du temps[1].

Qu'est devenue la dépouille mortelle de la séduisante amie du comte d'Artois? C'est un problème qui, sans doute, ne sera jamais résolu. Au moment de la suppression du cimetière, la famille en fut informée, pour le cas où elle désirerait pro-

1. Communication de M. le major Hall.

fiter de la circonstance pour faire ramener en France, dans la sépulture de famille, les restes de Louise de Polastron. C'est à la comtesse de Montcabrier, demi-sœur de la défunte, encore vivante à cette époque, qu'il appartenait de prendre une décision; mais elle était d'un âge avancé, on redouta l'émotion qu'allait provoquer chez elle le rappel de ces anciens et douloureux souvenirs, et la baronne de Nivenheim, sa fille, de concert avec toute la famille, décida qu'on garderait le silence et qu'aucune demande ne serait faite en Angleterre[1].

Peut-être quelque autre membre de la famille d'Esparbès de Lussan, prévenu par Mme la baronne de Nivenheim, réclama-t-il les cendres de Mme de Polastron; mais, de ce côté non plus, je n'ai rien pu découvrir, et de cette translation, chez tous ses petits-neveux, il n'est resté nulle trace. Le seul souvenir qui subsiste d'elle en Angleterre est son acte de décès, inscrit sur les registres[2] de l'an-

---

1. Communication de M. le baron de Neukirchen de Nivenheim, petit-fils d'Henriette d'Esparbès, mariée au comte de Montcabrier, demi-sœur de Mme de Polastron.

2. Avant la loi édictée en 1836, on n'exigeait pas autre chose; les registres étaient tenus dans les églises communales et il n'y avait pas de bureau central comme il en existe à présent à Somerset House. En cas de succession, un extrait des registres de l'église suffisait pour constater le décès d'une personne morte avant 1836.

cienne chapelle, transportés à la nouvelle paroisse de Saint-Pancras.

En voici le libellé et la traduction :

« Marie-Louise-Françoise d'Esparbès de Lussan,
« died 27 March 1804, haried neurch 31st, œtat. 50.
« Vault L. 11, 11. »

« Marie-Louise-Françoise d'Esparbès de Lussan,
« morte le 27 mars 1804, enterrée le 31 mars sui-
« vant, âgée de 50 ans, dans un caveau dont les
« frais auraient été de 11 guinées (deux cent
« quatre-vingt-trois francs). »

Le chiffre de 11 guinées dépasse de beaucoup, comme importance, le prix de toutes les autres sépultures, et, en outre, l'acte en question contient des inexactitudes très apparentes. Le nom de Polastron, sous lequel pourtant la défunte était connue à Londres ou à Brompton, n'y est pas indiqué et elle est inscrite seulement sous son nom de jeune fille. Par une étrange anomalie, il se trouve aussi qu'on l'a vieillie de dix ans. Il n'existe cependant pas d'autre acte, et l'assurance formelle en a été donnée par le desservant de la chapelle qui s'est livré, à ce sujet, à d'infructueuses recherches.

Aucune mention n'existe sur le registre qui puisse laisser supposer que le corps ait été trans-

porté en France, suivant les intentions exprimées dans les articles de journaux, au moment du décès.

Jusqu'à la Restauration, les nombreux émigrés restés en Angleterre prirent scrupuleusement soin des tombes de Saint-Pancras et rendirent à leurs morts un culte pieux; mais, après 1814, personne ne demeura à Londres pour s'occuper de les entretenir d'une façon décente, et le cimetière fut bientôt livré au plus complet abandon.

Un article du *Monthy Magazine*, paru au mois de mai 1815, consacre plusieurs colonnes à sa description, et proteste contre l'état de délabrement et d'incurie dans lequel sont laissées toutes les tombes.

« Je ne puis m'empêcher de faire observer », dit l'auteur, « combien l'état déplorable d'abandon « dans lequel est laissé ce cimetière est honteux « pour la paroisse à laquelle il appartient, et com- « bien il offre à la vue un spectacle attristant. Les « pierres tombales sont en ruines et les dalles sur « lesquelles sont gravées les inscriptions gisent à « terre, à demi recouvertes de limon et d'herbes « parasites; des ossements, des fragments de cer- « cueil sont épars sur le sol, et nombre de tom- « beaux entr'ouverts, de monuments à demi brisés « sont là pour témoigner de l'inexplicable insou-

« ciance qui est la cause de leur ruine. Combien « de nobles Français pourtant, fuyant le règne de « la terreur, sont venus rendre le dernier soupir « sur le sol hospitalier de l'Angleterre et dorment « là leur dernier sommeil!

« On peut lire encore dans l'église les noms de « ces infortunés :

« Alex. d'Anterroche, évêque de la Condamine, « janvier 1793.

« Le vicomte d'Anterroche, janvier 1797[1].

« Armand-Jean, comte d'Allouville, âgé de « 79 ans, 24 janvier 1811.

« Antoine, vicomte d'Allouville, sept. 1811.

« Louis, comte d'Antraigues, 58 ans, et Antoi- « nette, comtesse d'Antraigues, 52 ans, juil. 1811.

« Fr. Bruny de Chateaubrun, comtesse de Vil- « liers, 1811.

« Philippe, comte de Currcher, 72 ans, dé- « cembre 1812.

« Louis de Chardebœuf, comte de Pandel, 73 ans, « mai 1813.

« Antoinette de Chaumont, vicomtesse de Buf- « février, juin 1815.

« Marie de Cornulier, comtesse de Montault, « 1814.

---

1. L'orthographe de l'article du *Monthy Magazine* a été respectée.

« Le chevalier d'Eon, 1810.

« Claude, vicomte de Vaulx, 1809.

« Antoine, comte de Gramont, février 1805.

« Jonathas de Penfentenyo, comte de Cheffon-
« taines, 71 ans, avril 1813.

« Louis, comte de Rieux, 53 ans, juin 1813.

« Comte de Pontcarré, 1810.

« Louise d'Esparbés, comtesse de Polastron,
« 1804. — Et tant d'autres !

« Les plus vulgaires convenances commandent
« d'entretenir avec décence ce lieu où reposent
« tant de morts illustres, et qui deviendrait sûre-
« ment un lieu de pèlerinage et de curiosité pour
« les étrangers. Une pareille incurie exciterait à
« bon droit l'indignation de leurs compatriotes, si
« ils pouvaient être témoins de l'état de ruine et
« d'abandon où est laissé le dernier asile de tant
« d'infortunés Français... »

Si l'éloignement de sa famille, qui résidait en France, pouvait rendre explicable quelque négligence au sujet de la tombe de Mme de Polastron, il ne saurait en être de même pour le comte d'Artois, et il n'est guère possible d'admettre qu'il ait laissé à l'abandon la dépouille mortelle de celle au souvenir de laquelle il devait rester fidèle jusqu'à son dernier jour. Sans doute, lorsqu'il quitta

l'Angleterre pour retourner en France, il n'abandonna pas derrière lui l'urne où il avait fait renfermer le cœur de sa bien-aimée, urne qui fut déposée par ses soins à côté de son cercueil, dans le caveau provisoire qu'il lui avait fait construire. Assurément, il ne voulut pas se séparer de cette pieuse relique, qu'il emporta comme le plus précieux trésor. Un sentiment de délicatesse pourtant dut l'empêcher sans doute de faire aucune déclaration sur les registres, par respect pour la mémoire de son amie, et c'est ainsi que s'explique d'une façon plausible l'absence de toute pièce officielle au sujet de ce cœur constant et fidèle qui n'avait connu qu'un unique amour!

On a pu remarquer, dans l'article du *Morning Chronicle* consacré à la mémoire de Mme de Polastron, qu'elle était mentionnée comme parente de la famille de Bourbon. C'est au sujet de cette soi-disant parenté qu'il convient de rappeler une légende qui, à mon sens, est inadmissible, mais qui pourtant s'est perpétuée dans la famille d'Esparbès, même encore de nos jours, parmi ses représentants. Cette tradition veut qu'une sorte de mariage morganatique ait uni le comte d'Artois à Mme de Polastron; ses neveux ne parlaient du Roi qu'en lui donnant l'appellation familière de « Tonton Charles X », et ce dernier, pendant toute la

Restauration, donnait le nom de *sœur*, paraît-il, aux demi-sœurs de son ancienne amie[1]. Il me paraît d'autant plus difficile de voir dans ces appellations autre chose qu'une marque de sympathie affectueuse, car, à cette époque, il s'élevait contre la possibilité d'une réunion régulière deux obstacles insurmontables : l'existence de la comtesse d'Artois qui ne mourut qu'en 1805, et celle de M. de Polastron, le propre mari de Louise, qui ne mourut que vingt ans plus tard !

Le devoir d'un historien, cependant, est de ne rien négliger de ce qui peut l'éclairer sur la vie intime de ceux dont il veut peindre l'existence, et il est bien certain que ce qui a pu accréditer cette légende, c'est la disparition un peu mystérieuse de nombreux papiers probablement fort intéressants qui concernaient Mme de Polastron. Son demi-frère, le comte Louis d'Esparbès, issu du second mariage de son père avec Mlle de Varanchan de Saint-Geniès, avait épousé Jacquette de Malaret, dont il avait eu un fils, le comte Jules d'Esparbès, qui ne s'était jamais marié et habitait le château de Lamotte-Bardigue, près d'Auvillars, en Tarn-et-Garonne. D'une liaison que ce dernier

1. Communication du baron de Malaret, petit-fils de Félicie d'Esparbès, mariée au baron de Malaret et demi-sœur de Mme de Polastron.

avait eue avec une personne de condition modeste, une fille était née qu'il maria au docteur Coizeau. Elle s'appelait Mlle Rotival.

Or, le comte d'Esparbès possédait une cassette remplie de papiers auxquels il attachait beaucoup de prix et qu'il ne montrait à personne. Au moment de sa mort, ses derniers moments furent hantés par l'idée de cette mystérieuse cassette, dont il parla dans son délire avec anxiété : « La cassette, où est la cassette? » s'écria-t-il à plusieurs reprises. Que voulait-il dire et à qui destinait-il son contenu? C'est ce que personne ne saurait deviner[1]. La fille naturelle de M. d'Esparbès hérita d'une partie de ses biens et sans doute également de la cassette mystérieuse, puisqu'elle ne fut pas remise à la famille d'Esparbès. Ce sont les papiers qu'elle contenait que je me suis efforcé de retrouver; mais Mme Coizeau, née Rotival, était morte, et son mari, remarié, était décédé sans laisser d'enfants. Grâce à l'obligeance de sa veuve, je pus retrouver le notaire liquidateur de la succession[2] du docteur Coizeau, qui me mit en rapport avec son héritière, Mlle Morizot, demeurant à la Roche-sur-Yon.

C'est par elle que j'appris qu'aucuns papiers ne

---

1. Communication de M. le baron de Nivenheim.
2. Me Duhan, notaire, 3, rue Laffitte.

lui avaient été laissés par son oncle, par la raison que lui-même n'en avait pas en sa possession, sa première femme, fille naturelle, comme je l'ai dit, du comte Jules d'Esparbès, ayant exprimé avant de mourir la volonté formelle d'être enterrée avec de nombreuses liasses de documents qu'elle avait désignés à l'avance et qu'elle tenait de son père[1] : c'était le contenu de la cassette mystérieuse. Mme Coizeau vivait en mauvais termes avec la famille de son père, et il n'est pas défendu de penser qu'elle a voulu priver à tout jamais la famille d'Esparbès de ces papiers qui, à en juger par les précautions prises, devaient contenir des révélations du plus haut intérêt[2]. Cette vengeance posthume en prive aussi la postérité, car si cette cassette légendaire, qui se retrouve au bout de toutes les énigmes de l'Histoire, et dont le contenu reste toujours mystérieux, ne renfermait pas la preuve d'un mariage invraisemblable, on y eût trouvé sans doute des billets jaunis par le temps, où le prince et son amie avaient échangé leurs serments, et nous aurions suivi jour par jour les phases charmantes de cette idylle malheureuse et touchante. Nous y aurions vu les tendres

1. Communication de Mlle Morizot.

2. Cette version est regardée comme invraisemblable par Mme de Greling, née de Saint-Escupéry.

aveux de la mélancolique Louise, et nous aurions surpris ses premiers scrupules peu à peu vaincus par l'amour. Ce qui est hors de doute, à défaut de la légende du mariage, c'est le profond attachement du comte d'Artois. Après dix ans écoulés, le souvenir de cette amie si tendrement aimée était demeuré vivant comme au premier jour. Lorsque, à la restauration de 1814, il reçut en audience la sœur cadette de Mme de Polastron, la baronne de Malaret, dont la ressemblance avec elle était restée frappante, son émotion fut si violente qu'il faillit se trouver mal.

Rien ne devait plus désormais avoir raison de sa constance; du jour où il eût vu disparaître celle qu'il avait aimée d'un amour si passionné et si exclusif, c'en fut fini pour lui des aventures galantes et des passe-temps amoureux. La raison d'Etat elle-même fut impuissante à le décider à manquer à ses promesses, en contractant une nouvelle alliance. Il avait refusé la main d'une princesse royale, il refusa également, en 1808, la fille du marquis de Buckingham, dont la beauté éclatante avait pourtant fait sur lui une grande impression. Le rapport de police[1] qui signale la

---

1. Archives nationales. *Bulletins de police AF*IV 1502, janvier-mai 1808.

rencontre du prince avec la jeune fille, à une chasse, raconte que les Buckingham, jaloux de l'éclat que leurs alliances à des maisons souveraines jetaient sur les Howard et les Sommerset, mirent tout en œuvre pour faire réussir leur ambitieux projet. Tout demeura inutile, et après avoir attendu cinq années, la fille du marquis de Buckingham épousa James Everard, dixième lord Arundall of Wardour.

Plus tard, en 1820, de nouvelles tentatives, non moins vives, furent faites auprès du comte d'Artois; on n'avait plus l'espérance de voir cesser la stérilité de la duchesse d'Angoulême, le duc de Berry venait d'être assassiné et l'on pouvait craindre que la duchesse de Berry ne pût parvenir à mener à bien sa grossesse. On fit valoir auprès du prince la nécessité d'assurer par un nouveau mariage la descendance des Bourbons. Ces graves considérations ne suffirent pas à le convaincre, il refusa de s'unir à une jeune princesse, d'une beauté accomplie et d'un extérieur plein de noblesse; il voulut rester fidèle à celle dont le grand portrait ornait toujours son salon, à cette tendre Louise, qui n'avait jamais rien demandé que son affection exclusive, et jamais ambitionné qu'une seule chose, la continuité de son amour.

La constance avec laquelle il tint son serment a

parù si extraordinaire à quelques-uns qu'on n'a pas craint de dénaturer sa piété si sincère et d'élever à ce sujet les suppositions les plus invraisemblables. On a été jusqu'à prétendre qu'il s'était fait recevoir de l'ordre de Saint-Ignace de Loyola et que, chaque jour, secrètement, aux Tuileries, il célébrait la messe. C'est une fable absurde ajoutée à tant d'autres qu'il serait superflu de démentir, et les contemporains se sont chargés d'en faire bonne justice[1].

Il n'existe à Sommerset House, qui possède la copie de tous les actes de ce genre, aucune trace d'un testament de Mme de Polastron, et la raison en est simple : elle n'eut aucune disposition à prendre, ni pour son fils, ni pour ses amis, car elle ne possédait plus rien ! Elle avait tout donné au comte d'Artois, son cœur et sa vie, et avait abandonné ce qu'elle possédait de biens pour la cause royale qu'il avait à défendre. Sa générosité ne voulut jamais consentir à accepter la compensation la plus légère; sa délicatesse aurait souffert de la plus minime récompense, et la moindre

1. Voir les *Mémoires du lieutenant général vicomte de Reiset* et ceux du comte de Neuilly. « Charles X n'était pas jésuite », a écrit ce dernier, « et même j'en pourrais citer des exemples, il avait assez peu de goût pour eux. La haire dont on l'affublait était tout uniment un gilet de flanelle de Reims; il en a changé devant moi un jour de chasse. » (*Souvenirs*, page 394.)

libéralité venant de son prince lui eût semblé déflorer la pureté de son amour. Cet absolu désintéressement, qui ajoute encore à son charme, nous la rend, s'il est possible, encore plus sympathique et attachante; il dore délicieusement son souvenir du tendre éclat d'une affection sans calcul, exempte de toute ambition. « Elle était la tendresse vivante », a dit Lamartine, qui l'a su si bien peindre, et son existence tout entière fut consacrée à l'objet de son amour.

CHAPITRE XVII

Louis de Polastron.

Le nom de Louis-Henry de Polastron ne rappelle aucun souvenir et ne se rapporte à aucun événement important. Sa courte existence s'est écoulée dans l'obscurité et l'effacement, et nous ne savons rien ni de son extérieur, ni de son caractère. Son portrait peint par Danloux, à Londres, en même temps que celui de sa mère, a disparu, et toutes les recherches que j'ai pu faire ne m'ont pas remis sur sa trace. Au physique comme au moral, il nous reste donc inconnu, et les contemporains sont muets sur cet enfant enlevé à la fleur de l'âge. Les renseignements obtenus à grand'peine, que je suis parvenu à réunir, se bornent donc à peu de chose; mais ils nous fixent tout au moins exactement sur les principales périodes de son existence et sur la date de sa mort, au sujet de laquelle les historiens n'étaient pas d'accord.

Anne-Louis-Henry de Polastron naquit à Paris, le 19 octobre 1785, rue d'Anjou-Saint-Honoré, à

l'hôtel Polignac, où sa mère était venue faire ses couches. Celle-ci, quoique mariée depuis cinq années, n'était âgée que de vingt et un ans. Les lettres de son grand-père, M. de Rougeot, nous ont appris combien sa grossesse fut pénible : « des maux de cœur et d'estomac » la tourmentaient sans relâche, et la santé délicate de la jeune femme faisait craindre à tous les siens qu'elle ne sortît pas victorieuse de cette douloureuse épreuve.

L'événement justifia leurs alarmes et l'accouchement fut si difficile, que pendant de longues heures on désespéra de sauver la mère et l'enfant. Pendant quatre jours et trois nuits, la pauvre Louise endura d'intolérables souffrances; enfin, après quatre heures d'une syncope dont la prolongation faisait craindre un fatal dénouement, elle mit au monde un fils qui, contre toute attente, parut être viable. Mais, durant ces couches si longues et si laborieuses, l'enfant avait éprouvé un léger accident, et il fallut, dès sa naissance, lui faire une opération pour extraire une grosseur qu'il portait à la tête.

La mère sembla se remettre de ce rude assaut, mais sa santé déjà délicate demeura altérée et l'obligea dès lors à d'incessantes précautions. Quant à son fils, il est vraisemblable de croire que les circonstances défavorables dans lesquelles il

était venu au monde, et l'opération à la tête qu'il avait dû subir à sa naissance, furent une des causes principales qui abrégèrent ses jours. Son enfance, en tout cas, paraît avoir été débile.

Nous l'avons vu atteint en 1791, à Venise, au mois de juin, d'une fièvre violente qui cause de grandes inquiétudes à son entourage et force Mme de Polastron, qui va rejoindre le comte d'Artois à Coblentz, à ajourner son voyage. Au bout de deux semaines, l'enfant est hors d'affaire, mais il se passe encore de longs jours avant qu'il ait repris des forces suffisantes pour entreprendre ce long voyage. A cette époque, il était âgé de sept ans et n'avait pas quitté sa mère depuis qu'au mois de juillet 1789, cette dernière s'était éloignée de Paris avec les Polignac, sur le conseil de la Reine, inquiète pour la sûreté de ses amis.

Comment s'écoula sa première enfance, c'est ce que nous ne saurions dire. — « Il tette fort bien », écrivait son grand-père le lendemain de sa naissance; mais sa lettre ne nous laisse pas deviner si Mme de Polastron, cédant au sentimentalisme mis à la mode par J.-J. Rousseau, voulut elle-même allaiter son enfant. La fragilité de sa santé rend l'hypothèse invraisemblable, et il est bien probable que le nouveau-né fut envoyé en nourrice à la campagne, comme c'était l'usage. Le petit gar-

çon eut pour parrain son cousin, le maréchal d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, l'un des membres de la famille qui tenait le plus haut rang, et pour marraine la comtesse de Polastron. « Le maréchal eût préféré », dit M. de Lussan, grand-père du nouveau-né, « avoir pour commère « la duchesse de Polignac, mais il a fallu donner « à Mme de Polastron cette marque de déférence. » Il est bien certain, en tout cas, que ce ne furent ni Louis XVI, ni Marie-Antoinette qui le tinrent sur les fonts de baptême. Là encore, Mme de Gontaut a eu une défaillance de mémoire.

La naissance d'un fils fut accueillie par toute la famille avec la joie la plus vive. A ce moment, les deux époux vivaient encore dans l'union la plus parfaite, et nous avons vu « le petit mari », comme l'appelle M. Rougeot, s'arrachant les cheveux de désespoir auprès du lit de sa femme, lorsqu'il la voit en danger. Pendant une période qui avait semblé bien longue à Adhémar de Polastron, les parents avaient cru prudent de retarder la consommation du mariage en séparant les jeunes époux, et ce n'est que lorsque la santé de sa petite-fille lui avait semblé suffisamment robuste que M. Rougeot avait consenti à les réunir. Les deux jeunes gens étaient donc presque encore dans leur lune de miel au moment de la naissance de leur fils, et il

est impossible d'avoir le moindre doute sur la paternité de M. de Polastron. Du reste, l'indifférence que témoigne le comte d'Artois à l'égard de cet enfant suffirait à prouver qu'aucun lien ne les unissait et qu'il n'avait même jamais eu l'idée qu'il pouvait en être le père. Dans aucune de ses lettres, où il s'informe avec tant de sollicitude de la santé de sa mère, on ne voit son nom prononcé, et c'est à peine si, dans la nombreuse correspondance échangée avec le prince, de 1789 à 1804, Vaudreuil parle incidemment de lui à deux ou trois reprises. Enfin, lors de sa mort, en 1804, il ne fera, dans une lettre à son frère, qu'une brève allusion à cette douloureuse disparition.

Aucune donnée certaine, nous l'avons dit, ne nous permet de préciser à quelle époque les relations s'établirent entre le prince et Mme de Polastron, mais il est hors de doute qu'elles ne précédèrent pas la naissance et qu'elles ne commencèrent que beaucoup plus tardivement. Est-il besoin d'ajouter que ces relations demeurèrent stériles et que le comte d'Artois n'eut jamais ni fils, ni fille de Mme de Polastron. Cette dernière n'eut jamais qu'un seul enfant, et il est probable que les accidents qu'elle avait éprouvés au moment de ses couches lui avaient, dès ce moment, retiré tout espoir d'une nouvelle grossesse.

C'est donc au rang des légendes qu'il faut ranger la tradition rapportée dernièrement dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*[1], et qui prétend qu'une fille issue de Louise d'Esparbès et du futur Charles X était encore vivante en 1865, et qu'elle habitait rue de Provence, à Paris, sous le nom de Mme de Polastron. L'auteur de cette communication, le distingué M. Edmond Thiaudière, a été le premier à reconnaître qu'il n'avait aucune preuve de cette paternité fantaisiste, dont il n'était pas parvenu à éclaircir le mystère[2].

Il est probable que, durant l'émigration, le petit Louis suivit sa mère dans toutes ses douloureuses étapes à travers l'Europe; son père, retenu à son régiment par ses devoirs militaires, n'avait pas eu le loisir de s'en occuper, et la bonne Louise n'aurait pas consenti à s'en séparer. Elle avait l'âme trop sensible pour que son cœur fût fermé aux sentiments maternels, et nous avons vu que ses indispositions lui causaient les plus vives alarmes. Lorsque l'enfant eût grandi, elle songea à son instruction et se décida à le mettre au collège.

---

1. *Intermédiaire* du 10 septembre 1906.

2. La seule explication possible est qu'il s'agisse d'un membre de la famille d'Irrisson d'Hérisson, autorisée par le Conseil d'Etat, en 1859, à ajouter à son nom celui de Polastron de la Hittière.

Il existait en Angleterre, au moment de l'émigration, deux collèges principaux où étaient élevés les fils d'émigrés appartenant aux familles les plus marquantes : Kensington House et Stony Hurst (collège Blackburn). Ce dernier, tenu par des jésuites anglais, existe encore, et en écrivant au révérend Joseph Brown, directeur de l'établissement, j'ai pu acquérir la certitude que Louis de Polastron n'y avait jamais fait ses études, puisque son nom ne figure sur aucune des listes d'élèves. Sans doute, ajoutait mon correspondant[1], ce jeune homme devait être entré chez les R. Pères de la Foi, du collège de Kensington House.

A Kensington House, aucune liste des élèves n'a été conservée, et celles que tous les collèges catholiques étaient tenus de remettre à l'évêque de l'Eglise anglicane, à Londres, ont également disparu. Mais les documents communiqués par le R. P. Pollen, la correspondance du R. P. de Broglie et du P. Rozaven permettent d'établir d'une façon à peu près certaine que c'est à Kensington House que le jeune Polastron avait fait son éducation.

Cette maison des Pères de la Foi était une institution de jésuites dont le supérieur était le prince

1. Lettre du 16 décembre 1905.

de Broglie, fils du maréchal. Son but, en fondant cet établissement, avait été de réunir les nombreux enfants des émigrés réfugiés en Angleterre et de pourvoir à leur éducation. Ses efforts avaient été au début couronnés de succès et le collège comptait de nombreux élèves, tous de nationalité française.

« Outre les enfants de nobles », nous raconte Richard Lalor Sheil, dans ses Mémoires, « il y « avait aussi beaucoup de jeunes créoles des Iles « françaises, la plupart de naissance roturière, ce « qui ne les empêchait pas de faire très bon mé- « nage avec les jeunes nobles. Tous étaient d'ac- « cord, du reste, pour haïr l'Angleterre, ce qui « était inexplicable de la part des créoles, mais ce « qui se comprenait beaucoup mieux de la part « des jeunes nobles dont les parents étaient émi- « grés. Cette antipathie héréditaire était encore si « vivace entre les deux nations, que l'on était tou- « jours ravi d'une défaite anglaise. »

Est-ce à la présence du jeune Louis de Polastron que Kensington House dut l'honneur d'une visite du comte d'Artois? Celui-ci se rendit un jour au collège, où il fut reçu en grande pompe. Les élèves furent rangés sur deux lignes et, lorsque le prince parut dans la grande cour, des cris enthousiastes de : Vive le Roi! éclatèrent. Mon-

sieur traversa les rangs comme pour passer une revue à ces jeunes exilés, victimes du dévouement de leurs pères à la cause monarchique; quelques-uns lui étaient connus, quelques autres lui furent présentés, et lorsqu'à plusieurs reprises le prince se trouva en présence de ceux dont les parents avaient porté leur tête sur l'échafaud ou étaient tombés sur les champs de bataille, il eut peine à contenir l'émotion qui l'animait. « Hélas! mon enfant! » dit-il seulement à chacun d'eux en leur posant doucement la main sur la tête; et, sachant par expérience qu'il est des douleurs que rien n'apaise, il n'essaya pas de prodiguer des consolations vaines à tous ces malheureux orphelins.....

Les jours de parloir, c'était une succession de vieux gentilshommes poudrés à frimas, d'une courtoisie hautaine, dont les nobles façons sentaient l'ancienne Cour. Ces derniers représentants d'un passé déjà presque disparu ne détonnaient pas à Kensington House; les belles manières y étaient en honneur et on y conservait pieusement les belles traditions françaises.

Il est curieux de se rendre compte de ce qu'était il y a cent ans l'éducation dans un collège, au milieu de ces temps troublés; le programme de l'institution que j'ai sous les yeux nous renseigne

exactement sur les règlements en usage et le développement incroyable qu'on y donnait à l'étude des langues.

D'après ces statuts pleins de sagesse, il semble que rien n'ait été oublié pour l'instruction des enfants et en même temps pour leur éducation morale. « La religion et la morale, y est-il dit, fondement et soutien principal de la société même, sont considérées par les directeurs de cette maison comme le but le premier et le plus important; aussi, nul effort ne sera épargné pour inspirer à ces jeunes gens l'amour de la vertu et l'horreur du vice. »

Le programme d'étude était des plus étendus et comprenait le latin, le grec, avec les ouvrages se rattachant à la littérature classique, l'histoire sacrée et profane, l'arithmétique, et, à une période plus avancée, l'algèbre, la géométrie avec les différentes branches des mathématiques, sans oublier la philosophie dans ses diverses divisions.

Les cours se font à la fois en anglais et en français, et, à certaines heures fixées, les élèves sont obligés de converser dans l'une des deux langues. L'hébreu et autres langues orientales, particulièrement le persan, « à cause de sa grande utilité » (*sic*), sont enseignés dans la maison, et il en est de même pour toutes les langues européennes,

italien, allemand, espagnol, dont les professeurs « sont natifs de chaque pays ».

Des examens publics, où sont récompensés ceux qui se sont distingués par leur application « et où les négligents sont punis », ont lieu plusieurs fois dans l'année.

Les châtiments corporels, les fameuses férules si longtemps en usage, ont disparu, et (le programme prend soin de nous en avertir) la punition la plus habituelle « est la retenue à l'étude pendant les récréations, pour rattraper le temps perdu ».

Le prix de la pension est de 50 guinées, et moyennant cette somme qui se paie d'avance, les enfants sont défrayés de tout, « sauf des médicaments et des ports de lettres », et jouissent d'une nourriture abondante et saine qu'ils partagent avec leurs maîtres. L'uniforme consiste en une tunique bleue de drap fin avec des boutons dorés et un gilet blanc.

Quant aux vacances, elles dénotent des habitudes différentes des nôtres; elles ont lieu du 23 juin au 1er août, et les parents ont la liberté de laisser leurs enfants dans la pension pendant cette période sans aucune augmentation. « C'est le vif désir des directeurs qu'il en soit ainsi », ajoute l'abbé de Broglie dans son programme, « car

les absences temporaires et les amusements qu'on y goûte sont toujours nuisibles aux études et souvent cause de tiédeur et même d'aversion pour un travail sérieux, car on pense, en se remettant à l'étude, au plaisir dont on a joui. — On espère que cette réflexion sera comprise dans son vrai sens par les parents, préférant le bonheur réel de leurs enfants à leur propre satisfaction ! »

Cependant, s'il faut en croire les Mémoires de Richard Lalor Sheil, dont j'ai déjà parlé, il s'en fallait de beaucoup que ce brillant programme fût exécuté à la lettre ; la géographie et l'histoire y étaient fort négligées et les mathématiques enseignées d'une façon insuffisante. Les affaires du P. de Broglie, qui n'avaient pas été longtemps bien prospères, déclinèrent de plus en plus et, à la fin de 1804, on dut fermer le collège[1].

Au moment de la mort de sa mère, Louis de Polastron se trouvait encore à Kensington House ; c'est là qu'on vint le chercher pour l'amener au chevet de la mourante, qui s'entretint longtemps avec lui et lui adressa ses suprêmes recommandations.

Le lendemain, Mme de Polastron n'était plus,

1. Le dernier propriétaire de Kensington House fut le célèbre baron Grant, financier et escroc de haute marque qui fit faillite vers 1880. La maison fut démolie en 1882.

mais elle avait eu le temps encore de recommander son fils à la duchesse de Coigny, sa cousine par sa mère, la comtesse d'Andlau, née Polastron. Le jeune homme avait dix-huit ans, il était donc d'âge à servir et la carrière des armes était à peu près la seule qu'il pût embrasser; des démarches furent entreprises immédiatement pour lui faire obtenir un brevet d'officier dans un régiment. Mme de Gontaut raconte dans ses Mémoires qu'il entra dans l'armée anglaise, comme sous-lieutenant d'un régiment de cavalerie alors en garnison à Gibraltar.

De nombreuses raisons pouvaient faire douter de l'exactitude de ce renseignement. D'abord, un brevet de lieutenant pour la cavalerie coûtait 20,000 francs, et il était peu probable que, malgré ses puissantes protections, le jeune Polastron, auquel sa mère n'avait laissé aucune ressource, pût faire un pareil sacrifice. De plus, il semblait impossible qu'un régiment de cavalerie ait existé à Gibraltar, qui était alors, comme à présent, une forteresse maritime pure et simple, et qui n'a jamais servi comme base d'opérations à une armée. Enfin, aucun annuaire militaire ne relatait son nom. Il était beaucoup plus vraisemblable que ce fût dans un des nombreux régiments étrangers à la solde de l'Angleterre : Dillon, chas-

seurs britanniques, ou de Roll, que fût entré le jeune Polastron. Grâce à l'extrême obligeance de lord Guernesey, officier d'ordonnance du gouverneur de Gibraltar, Sir Johnston Walker, grâce surtout aux patientes recherches du général Auld, il m'a été possible de retrouver sa trace, qu'aucun historien jusqu'ici n'avait réussi à découvrir, et j'ai obtenu du Public Record Office et du Ministère de la Guerre à Londres les pièces du dossier militaire que j'avais vainement cherchées si longtemps.

Ce fut au régiment de Roll, régiment d'infanterie suisse levé en 1803, qu'on fit entrer le jeune orphelin.

Le baron de Roll[1] était un des fidèles amis du comte d'Artois, et voici la lettre qu'il écrivait, pour solliciter en faveur de son protégé, au colonel Clinton, chef de cabinet du commandant en chef de l'armée, S. A. R. le duc d'York, fils de George III :

---

1. Le baron François de Roll, ancien capitaine d'un régiment suisse, devenu maréchal de camp.

WARR OFFICE

Ministère de la Guerre

Mémoires et papiers du commandant en chef (liasse 159).

« N° 22, Thayer Street, Manchester Square, 21 avril 1804.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que M. Son-
« nenberg de Castellen a été forcé de résigner sa
« commission d'enseigne dans mon régiment à
« cause de son mauvais état de santé, qui l'a em-
« pêché de quitter la Suisse, comme il avait l'in-
« tention de le faire depuis longtemps.

« En conséquence de cette vacance, je prends la
« liberté de joindre ici une recommandation pour
« M. Louis de Polastron, vous priant de la dé-
« poser devant Son Altesse Royale le comman-
« dant en chef, pour avoir l'approbation de
« Sa Majesté.

« M. de Castellen n'ayant reçu aucune solde
« depuis le 25 décembre 1803, jour où la nomina-
« tion a été insérée dans la *Gazette*, j'espère qu'en
« considération de cette *épargne*, et des dépenses
« nécessaires à prélever sur les appointements
« de M. de Polastron, que Son Altesse Royale

« voudra bien reporter la nomination à cette date.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très « obéissant humble serviteur.

« Baron de Roll.

« *Au colonel R.-H. Clinton.* »

La nomination arrivait huit jours plus tard.

ENDORSED.

RÉGIMENT DE ROLL

« 28 avril 1804.

« Le colonel Roll est informé que S. A. R. « recommandera M. de Polastron pour le grade « d'enseigne dans le régiment de Roll, en rem- « placement de Castellen, mais les appointements « ne peuvent remonter au delà du 25 mars 1804.

« J. G. »

ENCLOSURE.

RÉGIMENT DE ROLL

« Louis de Polastron, enseigne en remplacement « de Sonnenberg de Castellen, 25 décembre 1803.

« Recommandé par
« baron de Roll.

« N° 22, Thayer Street, Manchester Square,
« 21 avril 1804. »

Le titre d'enseigne n'existe plus dans l'armée anglaise, il a été aboli en 1871 ; il correspondait

au grade de sous-lieutenant, ou de lieutenant en second. Le mot « enseigne » en anglais signifie drapeau, et c'étaient deux des huit officiers pourvus de ce grade qui étaient chargés de porter les deux drapeaux de chaque bataillon. Les jours de revue ou de bataille, en effet, l'enseigne le plus ancien portait le drapeau dit « du Roi ou de la Reine », et le plus jeune portait le drapeau dit « du régiment ». Ce devait être le rôle réservé au jeune Polastron. Le drapeau du régiment de Roll, qui fut licencié en 1814, après avoir fait les campagnes d'Egypte, d'Espagne et de Portugal, portait comme emblème un sphinx avec les mots : *Egypte et Péninsule*.

A la suite de cette nomination, la *Gazette de Londres* du 5 mai 1804 insérait la note suivante :

RÉGIMENT DE ROLL

« Louis de Polastron, gentleman, est nommé « enseigne en remplacement de M. de Castelnau, « qui quitte le service. »

Le jeune Polastron, muni de son brevet, se mit en route pour Gibraltar, où le régiment de Roll[1]

1. Le régiment de Roll était ainsi composé :
Colonel : Le baron de Roll (grade du 9 décembre 1794).

tenait garnison, et il rejoignit son corps au mois d'août. Comme le constate le registre de la place, son grade allait compter à partir du 25 mars 1804, date à laquelle M. de Castellen avait donné sa démission.

Une épidémie de fièvre jaune qui dura pendant un an sévissait alors à Gibraltar; le nouvel enseigne était, nous l'avons vu, d'une santé délicate, et le climat de l'Angleterre ne l'avait guère préparé à supporter la transition brusque des chaleurs torrides du sud de l'Espagne; atteint par le terrible fléau, il succomba le 3 octobre 1804, et l'attaque fut si violente que l'on dut brûler sans exception tout ce qui lui avait appartenu; par

---

Lieutenant-colonel : Baron de Sonnenberg (5 septembre 1802).

Majors :
- Ch. de Volgelfung (25 septembre 1802).
- Comte E. de Courten (25 décembre 1802).

Parmi les capitaines :
- Elias de Reinach (25 septembre 1802).
- Benoit de Phrynier (25 décembre 1802).
- Philippe Canol (9 décembre 1794).
- Aloys de Backnau (18 mai 1801).

Parmi les lieutenants:
- Joseph de la Ville (9 décembre 1794).
- Francis d'Altenbourg (5 septembre 1796).
- Lewis Steiger (25 décembre 1802).
- Lewis de Muller, id.
- Henry de Roll, id.
- Amandy de Suny, id.
- Charles de Suny (22 décembre 1803).

Parmi les enseignes :
- Sonnenberg de Castellen.
- Julian de Courten.
- Constantin Woolwick.
- Frédéric de l'Espart.

Adjudant : Joseph de la Ville.
Chapelain: Xavier Becker.

crainte de la contagion : effets, papiers, bagages, tout fut détruit sans qu'il en reste de trace.

Aucun registre ne relate la mort ni l'enterrement du jeune officier, et sa sépulture reste inconnue. Son nom ne figure sur aucun des tombeaux qui subsistent dans le cimetière de Trafalgar, où furent enterrés tous les officiers morts victimes de l'épidémie ; mais, au milieu de ces tombes, il en est dix-sept dont la pierre ne porte plus aucun nom : c'est là sans doute que repose Louis de Polastron.

C'est dans les papiers du commandant en chef qu'ont été retrouvées la lettre du baron de Roll et la réponse du colonel Clinton expédiant le brevet demandé. Ce sont, avec un ordre du jour de la place annonçant sa nomination qui figure dans le recueil d'ordres du mois de mars 1804, les seules pièces officielles qui le concernent[1].

Encore offrent-elles ceci de particulier, qu'elles ne donnent ni son âge, ni le lieu de sa naissance. Les renseignements que j'ai demandés au couvent de Gibraltar n'ont pas eu un meilleur résultat; le chapelain, malgré ses recherches, n'a pas trouvé trace d'acte de décès[2].

---

1. Voir *Historic du Kings German Legion*, par Bramisch: Londres, W. Boone, 1832 et 1837.

2. Lettre du chapelain, du 28 janvier 1906.

Six mois plus tard, le *London Gazette* annonçait brièvement, le 9 avril, la nomination de Stoft de Muller, gentleman, comme enseigne, en remplacement de Louis de Polastron, décédé, et une ordonnance de la place de Gibraltar enregistrait le même ordre à la date du 15 mai 1805[1].

C'est tout ce que l'Histoire a pu réunir sur Louis de Polastron, qui suivit de si près sa mère dans la tombe et qui semble, dès sa naissance, avoir été voué au malheur. Pauvre exilé, sa triste enfance s'était écoulée au milieu de longues pérégrinations à travers l'Europe; devenu orphelin, sa carrière militaire avait duré six mois à peine, et, enlevé à dix-neuf ans, loin des siens, victime d'une maladie contagieuse, il n'a pas même, sur la terre étrangère où il repose, une tombe qui porte son nom.

---

1. Je dois la plupart de ces renseignements à l'obligeante entremise de M. le major Hall.

CHAPITRE XVIII

Les dernières Années du comte de Polastron.

Notre étude serait incomplète si nous ne retracions la vie du comte de Polastron, époux un peu effacé, mais soldat fidèle et qui connut de réelles infortunes. Sa situation, vis-à-vis de la Cour, était fort délicate et il est à présumer que sa destinée s'en ressentit dans une mesure qu'il est assez difficile de préciser. Au point de vue de sa carrière militaire, le sort de M. de Polastron fut d'ailleurs celui de beaucoup d'émigrés qui, par suite de circonstances mal définies, ne trouvèrent pas, après la Restauration, les compensations auxquelles ils croyaient avoir droit et les récompenses méritées par leurs longs services.

M. de Polastron, remarié à une Allemande, officier général en disponibilité, connut les plus dures épreuves, sa veuve, les pires infortunes. Il ignora, sur sa fin, les satisfactions que lui promettaient, au début de la vie, la faveur royale dont sa sœur,

la duchesse de Polignac, avait été entourée et, hélas! accablée.

Denys-Gabriel-Adhémar de Polastron était né à Toulouse, le 12 avril 1762. Voici son acte de naissance, extrait des registres de la paroisse Saint-Etienne :

« Denys-Gabriel-Adhémar de Polastron, fils de « haut et puissant seigneur Jean-François-Gabriel, « comte de Polastron, gouverneur des ville et châ- « teau de Castillon et Castillonnais, cy-devant colo- « nel du régiment de la Couronne, et de haute et « puissante dame Marie-Elisabeth-Anne de Noé, « mariés, né le douzième jour, a été baptisé le « 13 avril 1762. Parrain : messire Denis de Polas- « tron de la Ythière, chevalier de l'ordre de Saint- « Jean de Jérusalem ; marraine : dame Gabrielle de « Mirmann de Lavagnac, absents, représentés par « le sieur Etienne Montfort et par demoiselle Ma- « rie Dupay, qui ont signé avec nous et le père : « le comte DE POLASTRON, MONTFORT, Marie DUPAY, « ABADIE, vicaire, signés au registre. »

De son premier mariage avec Charlotte Hérault de Vaucresson, le comte Gabriel de Polastron n'avait eu que deux filles; la naissance d'un fils aussitôt après sa seconde union avec Charlotte de Noë combla tous ses vœux. Cet héritier tant désiré

allait perpétuer la race et assurer la transmission d'un nom depuis huit siècles glorieusement porté, et qu'on avait craint un instant de voir s'éteindre.

La carrière militaire, dans laquelle le comte de Polastron s'était distingué, où ses aïeux s'étaient illustrés, était pour son fils la meilleure voie à suivre. Le 26 juillet 1776, à peine âgé de quatorze ans, Adhémar entre avec une dispense, pour commencer son service avant l'âge requis, comme sous-lieutenant surnuméraire au régiment de Roi-infanterie. L'année suivante, il est nommé sous-lieutenant à Roi-cavalerie. C'est là que nous le trouvons en 1780, au moment de son mariage, où la Reine, comme cadeau de noces, dépose dans la corbeille un brevet de capitaine, pour complaire à sa sœur, la comtesse Jules de Polignac, dont la faveur commence à grandir.

En 1783, il est aide de camp de La Fayette, puis aide-maréchal des logis dans l'armée qui doit s'embarquer à Cadix sous les ordres du comte d'Estaing.

Dès 1782, il a été désigné pour ce poste envié; c'est une note du contrôle militaire qui nous l'indique[1] :

---

1. Archives administratives du Ministère de la Guerre. Dossiers personnels : Polastron.

« 25 janvier 1782. Doit accompagner M. le mar-
« quis de la Fayette et est le seul que M. de la
« Fayette soit autorisé à emmener. »

Dans un certain nombre de pièces officielles, la signature de M. de Polastron est suivie de trois points encadrés de deux traits qui font présumer qu'il appartenait à la franc-maçonnerie.

Le régiment de Dauphin-cavalerie avait une loge : la Parfaite-Union, constituée en 1760 par la G.·. L.·., et reconstituée en 1776 par le G.·. O.·.; mais, s'il en faisait partie, il n'était investi d'aucun grade important.

C'est seulement dans la loge du Contrat Social O.·. Paris, en 1782, qu'on voit figurer le nom de Polastron[1].

Nul ne peut s'étonner du reste qu'il ait fait partie d'une association où figurait toute l'aristocratie française et dont les tendances humanitaires ou charitables faisaient un si violent contraste avec la franc-maçonnerie d'aujourd'hui.

Nous ne saurions dire si Mme de Polastron, elle aussi, avait cédé aux exigences de la mode et avait suivi l'exemple de son mari. Mais nous aurions

---

1. De 1776 à 1785, *Vénérable :* le chevalier de Champeaux.
De 1785 à 1788, *Vénérable :* le comte de Rocheret.
De 1789 à 1792, *Vénérable :* Desvieux.
Communication de M. Gustave Bord.

mauvaise grâce à nous en montrer surpris, quand nous voyons la princesse de Lamballe, elle-même, se faire affilier et accepter d'être grande-maîtresse d'une des loges les plus importantes de Paris. Comme tant d'autres, elle n'avait rien soupçonné des ténébreux projets de cette secte redoutable.

Le vicomte de Polastron n'a rien d'un courtisan, mais il n'a pas, tout au moins au début, les allures sauvages et moroses que nous peint Mme de Gontaut. Dans les premiers temps de son mariage, nous le voyons même jouer la comédie avec la Reine et faire partie de la petite troupe de Trianon. A ce moment, il est sous le charme de sa jeune épouse; passionné pour la musique, il chante et joue du violon avec agrément; sa vie se passe, nous dit un comtemporain, « à racler son instrument ». Mais il a peu de goût pour les intrigues de salon et les petites coteries de la Cour de Versailles, et le peu de similitude de leurs goûts, qui ne fera que s'accentuer dans la suite, éloignera forcément peu à peu l'un de l'autre les deux jeunes époux. Louise s'épanouit au milieu des fêtes que chaque jour renouvelle, tandis que son mari demeure emprunté et timide. Ce qu'il préfère, c'est la vie des camps; c'est un soldat qui aime son métier et dont ses chefs apprécient la bonne volonté et le mérite. En 1785, M. de Viomesnil, qui

passe en revue son régiment, lui donne la note suivante : « Est instruit et sert bien. » Et la même note lui est accordée en 1786.

Depuis le 1er janvier 1784, il est colonel en second de Dauphin-cavalerie. Sans doute, la puissance de sa sœur, la faveur de sa femme sont pour beaucoup dans cet avancement rapide, mais nous venons de voir qu'il est justifié par ses aptitudes militaires. Quand, après la prise de la Bastille, Mme de Polastron s'éloigne précipitamment de Versailles avec les Polignac, sur l'ordre de la Reine qui craint pour leur sûreté, M. de Polastron reste à la tête de son régiment, pensant que sa présence sera utile à la défense du trône de Louis XVI, et il va demeurer à son poste jusqu'en 1792. A ce moment, il comprend que rester en France devient impossible, et il juge que son devoir l'appelle de l'autre côté du Rhin : il émigre et amène avec lui tout un escadron de son régiment qui vient se mettre avec lui au service des princes. A Coblentz, il retrouve sa femme et son fils installés à la Cour de l'Electeur, et il est nommé aide de camp de Monsieur, comte de Provence; mais, nous l'avons vu déjà, il n'est pas l'homme des intrigues, il ne fait qu'une apparition dans la capitale de l'Emigration, où il souffre de la position fausse qui lui est faite, et rejoint, avec son corps, l'armée de

Condé, au milieu de laquelle il va faire les campagnes de 1792, 1793 et 1794.

A la fin de cette dernière campagne, l'état de sa santé, éprouvée par les fatigues de la guerre et les privations de toutes sortes, l'obligent à prendre un peu de repos, et c'est pour récupérer quelques forces qu'il se retire à Carlsruhe. Au bout de quelques mois, il est à peu près rétabli, et, toujours en qualité d'aide de camp du comte de Provence, il est chargé par lui d'une mission secrète importante sur les bords du Rhin. Cette mission dure six années, interrompue seulement par une période de service actif, pendant laquelle il rentre à l'armée de Condé. Pendant les six années qu'il remplit ce poste de confiance, il correspond avec le comte François d'Escars, et ce dernier lui en donne un certificat qui sera présenté plus tard à la commission chargée de vérifier les états de service. Ces six années de mission seront comptées comme service de guerre. Le comte d'Ecquevilly et le vidame de Vassé lui délivreront également des certificats pour les trois campagnes faites à l'armée de Condé.

Quels sont les sentiments de M. de Polastron vis-à-vis de sa femme, c'est ce qu'il est bien délicat de dire avec certitude; il est probable que, bien qu'il n'ait pas rompu officiellement avec elle,

il est peu désireux de s'en rapprocher. Il semble difficile de le croire complètement aveugle et rien ne permet pourtant de le supposer complaisant, puisque Vaudreuil, dans sa correspondance, semble toujours redouter qu'une imprudence, en ouvrant les yeux au mari, ne provoque de sa part un scandale ou un éclat.

En 1794, il a appris la mort de son père, arrêté à Nantes et guillotiné à Paris, à soixante-treize ans, le 25 messidor an II[1]. Au printemps de 1804, c'est la mort de sa femme et, à la fin de l'année, c'est son fils qui succombe à son tour. A toutes ces catastrophes morales les soucis matériels sont venus s'ajouter; l'émigration s'est prolongée au delà de toutes prévisions, les ressources se sont épuisées et l'on sait à quelles extrémités se sont trouvés réduits nombre de gentilshommes. Pour M. de Polastron aussi, les nécessités de la vie se font cruellement sentir. Tous ses biens ont été confisqués comme biens d'émigrés, et ses propriétés vendues nationalement; il ne jouit plus d'aucune espèce de revenu. En 1806, il est dans le duché de Bade et dans une situation des plus précaires, car une note de la police impériale[2] du 31 mai le désigne comme

1. 13 juillet 1794.

2. Archives nationales, AFIV, 1496[6]. *Bulletin de police.*

sollicitant de la Régence la banque des jeux de Baden, alors détenue par un sieur Richard.

La note ajoute :

« Le commissaire général déclare que le sieur « Richard, dévoué à S. M., rendra compte avec « exactitude de tout ce qui pourra intéresser le gou- « vernement. Au contraire, l'émigré Polastron, « qui veut l'exclure, est marquant par ses rap- « ports avec les Bourbons et la famille Polignac. »

A ce moment, M. de Polastron est soutenu indirectement par un M. Massias, commissaire général de police à Strasbourg, agent direct du gouvernement impérial, car la note continue en ces termes :

« Le 2 avril dernier, M. Massias a effectivement « écrit au sénateur-ministre que le sieur Richard « et ses associés (frères Varahon et Minette, de « Lyon) ne jouissaient pas de l'estime publique ; « que plusieurs personnes assuraient qu'ils man- « quaient de délicatesse et de bonne foi, qu'on les « avait même accusés d'avoir émis quelques faux « louis, mais qu'ils se seraient justifiés. »

Malgré l'appui que pouvait avoir M. de Polastron auprès des autorités, il ne paraît pas avoir obtenu la ferme sollicitée, car, l'année suivante, un bulletin de police du 26 mars 1807, et daté de Carls-

ruhe, le signale à la vigilance de l'administration impériale[1]. La rédaction est curieuse et présente un réel intérêt, car elle nous renseigne sur cette période de la vie de l'ancien colonel de Dauphin-cavalerie :

« Le 27 février dernier, M. Massias commu-
« nique au sénateur-ministre une lettre de M. de
« Walsh portant que M. de Polastron sollicitait
« la permission de rentrer en France et que
« S. A. I. Mme la princesse Stéphanie désirait
« qu'il l'obtînt.

« M. Massias observe que la nature des rap-
« ports que M. de Polastron avait eus avec les
« membres de l'ancienne dynastie, autant que son
« admiration personnelle pour la personne de Sa
« Majesté, pouvaient lui servir de garant. »

« Voici les autres notes », ajoute-t-il, « qui
« existent à la police générale sur cet émigré :

« Ancien colonel de Dauphin-cavalerie, frère
« de Mme de Polignac.

« Après avoir servi longtemps dans le corps de
« Condé, il rentra en l'an X et fit la soumission
« prescrite par le sénatus-consulte. Il repartit en
« l'an XII pour la Russie, pour affaires de com-

1. Archives nationales, AFIV, 1499.

« merce; on doit présumer qu'en renonçant ainsi
« au bénéfice de l'amnistie, il voulait conserver ses
« rapports avec les Bourbons ou son traitement. »

Remarquons que, malgré ses puissants moyens d'action, la police, en cette circonstance, se trouvait complètement en défaut. Ce n'étaient point des affaires de commerce qui avaient appelé M. de Polastron en Russie, et il est facile de comprendre pour quelles raisons il avait renoncé à la réalisation de ce projet.

Un peu avant cette époque, le chevalier de Boufflers avait tenté de fonder, sur les bords de la Vistule, la *Nouvelle France,* « colonie sans exemple jusqu'alors », écrit M. Dampmartin [1].

Ce devait être « un lieu de délices » destiné à réaliser, non loin de la Vistule, la paix, la délicatesse et la galanterie, dont on se plut à orner les rives du Lignon. Malheureusement, la réalité chassa bientôt « l'enchanteresse chimère » et « une espèce de purgatoire se forma aux lieux où le chevalier de Boufflers avait promis les jouissances d'un paradis terrestre ». Ce fut une complète désillusion. Mais l'abbé de Balivière était au nombre des auteurs de ce beau projet. Or, l'abbé

1. *Mémoires de M. Dampmartin*, publiés par M. de Lescure, page 354.

était des amis de la famille de Polastron; nous l'avons vu sauvant par son esprit d'à-propos la situation compromise à Sens, lors du départ de Paris de Mmes de Polignac, de Polastron, de Poulpry, et permettant au gracieux essaim de continuer sa route vers la frontière et la sécurité. On ne peut donc s'étonner que, ces relations aidant, M. de Polastron ait eu le désir, lui aussi, de se rendre dans cette nouvelle Arcadie; mais la nouvelle de la déconvenue lui parvint à temps pour lui permettre de ne pas continuer son voyage.

C'est ce que nous apprend la suite de la note de police[1] :

« Il paraît qu'au lieu de profiter de ce passe-
« port, il resta à Bade, et, un an après, M. Mas-
« sias demanda l'autorisation de lui accorder un
« deuxième passeport pour la Russie, mais on
« ignore s'il en a profité.

« Au mois de mai dernier, le commissaire géné-
« ral de police à Strasbourg donna avis au séna-
« teur-ministre que M. de Polastron intriguait
« pour obtenir la banque des jeux de Baden pour
« la saison des eaux.

« Quoi qu'il en soit, il a été porté sur la liste des

1. Archives nationales, AF IV, 1503.

« exceptions. Son Excellence le sénateur-ministre
« a demandé provisoirement à M. Massias quelle
« était la nature des rapports de M. de Polastron
« avec les membres de l'ancienne dynastie, quel
« avait été le véritable but de sa sortie de France
« en l'an XII, ainsi que sa demande d'un passe-
« port pour la Russie, s'il avait fait le voyage et
« pour quel objet. »

Si M. de Polastron demanda une seconde fois à se rendre en Russie, il n'est pas difficile, cette fois encore, de se douter du but de son voyage, et la police continue à montrer bien peu de clairvoyance. Le duc de Polignac avait reçu du Tzar un magnifique domaine dans une province de l'Ukraine et s'y était installé avec ses enfants et la comtesse Diane; quoi d'étonnant, dès lors, à ce que M. de Polastron soit allé faire un séjour auprès de son beau-frère et de ses neveux ?

Si toutefois il entreprit ce voyage, son absence ne fut pas de bien longue durée, car une dernière note de police nous éclaire sur ses faits et gestes au commencement de 1808. Ce rapport, daté du 4 avril, nous apprend que M. de Polastron vient de se marier avec une Hongroise habitant Carlsruhe et qu'il s'est rendu à Manheim, où S. A. I. la grande-duchesse Stéphanie lui fait une pension.

Il ajoute : « Or, Mme de Polastron, maîtresse du « comte d'Artois, est morte à Londres. M. de Polas- « tron sollicita, il y a environ un an, la permission « de rentrer en France, et M. de Walsh écrivit en « sa faveur, en observant que S. A. I. la grande- « duchesse désirait que sa demande fût accueillie. « M. Massias assura que sa conduite était régu- « lière et qu'il était l'ennemi mortel des Bour- « bons, ne pouvant oublier l'injure que lui avait « faite le comte d'Artois. »

Cette appréciation, qui paraît émaner bien davantage de l'imagination de M. Massias, qu'avoir été formulée par M. de Polastron, parut probablement peu vraisemblable, car une note annexée au bulletin ajoute « qu'il n'a été donné aucune suite à cette demande ».

Ces bulletins contiennent cependant une part de vérité : M. de Polastron était bien rentré en France, mais c'était pour y accomplir une mission qui lui avait été confiée par les princes. Sa veuve l'affirme dans une pétition que nous la verrons adresser à Mme la duchesse d'Angoulême.

En outre, M. de Polastron avait épousé, en effet, le 29 février 1808, à l'église catholique de Carlsruhe, dans le grand-duché de Bade, Marie-Salomé-Louise Becker, de nationalité hongroise.

La mariée était fille d'un secrétaire de chancel-

lerie, mais elle devait avoir une situation modeste, si l'on en juge par le choix des témoins, qui furent le commissaire de police et le maître d'école. Ce mariage allait fixer les nouveaux époux à Bade pendant six années, et ce n'est que la restauration de 1814 qui allait les ramener à Paris.

Les détails nous manquent sur la vie menée par le comte de Polastron pendant ce laps de temps, aussi bien que sur les premiers mois de son séjour à Paris. Mais ce qui paraît certain, c'est que les années et l'éloignement n'avaient pas affaibli son zèle ni sa fidélité pour la famille royale, car lorsque viennent les Cent-Jours, il suit Louis XVIII à Gand. Là, il trouve la juste récompense de son dévouement : il est remis aussitôt en activité de service et promu maréchal de camp pour tenir rang du 1er janvier 1797 (ordonnance du 28 février 1815[1]).

Le brevet de maréchal de camp, délivré le 9 mai seulement, est signé : Louis, et contresigné par le ministre d'Etat de la Guerre, duc de Feltre. Il est daté de Gand :

« Désirant reconnaître », y est-il dit, « les bons « et loyaux services qui nous ont été rendus en « toute occasion par le comte de Polastron, et pre-

1. Archives du Ministère de la Guerre.

« nant une entière confiance dans ses talents, sa « valeur, son expérience à la guerre, sa vigilance « et bonne conduite, ainsi que dans sa fidélité et « son affection à notre service, à ces causes, « l'avons nommé et le nommons par les pré- « sentes, signées de notre main, au grade de ma- « réchal de camp. » C'est un témoignage non équivoque de satisfaction.

Mais M. de Polastron, nous l'avons vu, est resté sans aucune fortune, tous ses biens, mis sous séquestre, ont été vendus et il n'a pu rentrer dans aucun de ses domaines. Depuis longtemps, du reste, la situation des Polastron était obérée, et leurs dépenses excédaient de beaucoup leurs revenus. Mme d'Andlau raconte que le vicomte de Polastron, le père, accourut à Versailles peu de mois après le mariage de son fils, escomptant déjà le crédit dont sa bru jouissait près de la Reine. Il arriva de Toulouse « la bouche enfarinée », espérant se faire renvoyer avec de l'argent et des grâces. Un peu refroidi par l'accueil de la Reine, qui ne lui parlait pas, il se mit bientôt à l'aise, « se montrant partout, causant plus qu'un autre » et forçant, par son insistance, Sa Majesté à lui adresser la parole.

Moreau, dans ses Souvenirs[1], nous apprend que

1. *Souvenirs de Moreau, bibliothécaire de Marie-Antoinette*, 2 volumes in-8°. Paris, Plon, 1898.

la vieille comtesse de Polastron, mère de Mme de Coulange, n'avait pas été plus prévoyante. Oubliant égoïstement ses enfants, elle avait mis tous ses fonds en viager, en spécifiant qu'on lui servirait une rente considérable jusqu'à quatre-vingts ans. Son existence s'étant prolongée au delà de ses prévisions, elle se trouva sans ressources, et ce fut sa petite-fille qui dut, pendant huit ans, subvenir à ses besoins. M. de Polastron, on le voit, en revenant en France, n'avait guère d'héritage à recueillir. Il sollicita donc du Gouvernement, dès sa rentrée, une situation lucrative qui vînt s'ajouter à son grade de maréchal de camp.

En 1816, il s'adresse directement au comte d'Artois et, dans une supplique, il invoque, pour obtenir un commandement, « ses vingt-cinq ans de malheurs et de dévouement sans borne ».

Monsieur ne reste pas sourd aux souvenirs qu'il invoque, et la demande est transmise aussitôt au ministre de la Guerre avec une recommandation très chaude : « Le Prince daignant honorer M. de « Polastron de sa protection, verrait avec plaisir « que M. le duc de Feltre pût l'employer à un « commandement de département. »

Ce désir est immédiatement exaucé :

Le 4 septembre 1816, M. de Polastron est nommé commandant du département du Gers, et

nous possédons une lettre du préfet du Gers, datée du 29 septembre 1817 et adressée au ministre de la Guerre, dans laquelle il déclare qu'il croit « de son devoir de faire connaître combien il a à se louer de M. le comte de Polastron. Etant de ce pays-ci, il a la double influence que lui donnent sa place et le rang distingué que sa famille y occupe ».

Cette brillante attestation ne devait pas empêcher celui qui en était l'objet de perdre son commandement. L'ordonnance du Roi du 6 novembre 1817 supprimait les subdivisions militaires par département. Deux maréchaux de camp seulement devaient être désormais à la disposition des lieutenants généraux commandant les subdivisions militaires pour être employés suivant les besoins du service. Dans la 10e division militaire, le comte d'Héricourt et le baron Vasserot étaient seuls désignés, et par une lettre signée du maréchal de France Gouvion-Saint-Cyr, datée du 13 novembre 1817, M. de Polastron était invité à résigner ses fonctions.

Il restait avec la demi-solde du grade de maréchal de camp, à titre de traitement d'expectative ou de non-activité. Ce traitement était de 500 francs!

C'était la misère la plus profonde et l'impossi-

bilité matérielle de vivre. Des amis s'entremettent, entre autres le comte Jules de Polignac, le comte du Coëtlosquet, le duc de La Force[1] et le vicomte de Partouneaux. On fait valoir les souvenirs que le comte de Polastron, son père, a laissés dans le département des Basses-Pyrénées, où il a jadis commandé, et le prestige qu'il exerce dans une province où sa famille jouit d'une juste considération; aussi, le 18 novembre 1818, les démarches actives faites auprès du directeur de la maison du Roi le font nommer « lieutenant de Sa Majesté en la ville de Bayonne ».

A cette époque, M. de Polastron demeurait rue de Grenelle-Saint-Germain, à l'*Hôtel du prince de Galles* : cette adresse nous est indiquée dans la réponse faite au ministre de France à Carlsruhe, ce dernier ayant écrit que le gouvernement grand-ducal désirait savoir si Mme de Polastron, née Becker, était encore vivante et où elle résidait. Celle-ci demeurait évidemment avec son mari, car le 9 février 1821, M. de Polastron demande au baron Gudin, son chef immédiat, la permission de faire ratifier son mariage d'après la loi française, « s'étant marié il y a treize ans en Allemagne, suivant les usages du pays ». La permission fut

1. Louis-Joseph Nompar de Caumont, duc de La Force.

accordée. C'étaient les difficultés financières auxquelles il était en proie qui avaient obligé M. de Polastron à quitter l'appartement qu'il occupait au n° 21 de la rue Sainte-Anne pour se loger à l'hôtel, dès le commencement de 1818. Le comte de Partouneaux, dans une lettre datée du 4 janvier, éclairait l'administration supérieure sur le mauvais état de ses affaires.

« La conduite de cet officier général dans le « département », écrivait-il, « a été constamment « en harmonie avec les intentions paternelles du « Roi, mais ses affaires financières sont dans le « plus mauvais état possible; une saisie générale « a été frappée sur tout son mobilier; l'espérance « qu'il avait de confirmer son commandement et, « par conséquent, d'avoir ses appointements d'ac- « tivité plus longtemps, lui a fait contracter des « dettes auxquelles la solde d'expectative ne lui « laisse pas l'espoir de faire honneur aussitôt qu'il « l'aurait désiré! Voilà la cause », ajoute M. de Partouneaux, « de la mesure violente prise par « ses créanciers. »

Les notes qui lui sont attribuées à la suite des revues d'inspection révèlent cette gêne, à laquelle venait s'ajouter un état de santé peu florissant :

« 1819. — Malgré la faiblesse de sa santé, sert

« avec zèle, exactitude et fermeté, et remplit fort « bien les fonctions de son emploi. »

« 1820. — Constitution physique : faible;

« Capacité : a de la capacité et de l'instruction;

« Mœurs : bonnes;

« Fortune : néant. »

Cependant, les qualifications louangeuses dont il est l'objet lui valent une nouvelle distinction : la même année, le 18 mai, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Mais le triste état de sa santé, joint aux tracas que lui cause sa position obérée tous les jours davantage, l'éprouvent de plus en plus; dans l'été de 1821, il est forcé de s'aliter malgré son endurance, et il succombe à Bayonne, le 26 août, n'ayant pas encore soixante ans. Son testament, daté du 18 août 1821, dans l'hôtel du Gouvernement, attribue tout ce qui lui appartient à sa femme, et nous allons voir que le peu qu'il possède ne suffira même pas à payer ses dettes et à subvenir aux frais de sa sépulture.

Une lettre du colonel chef d'état-major de la 11e division militaire annonce qu'il est décédé à 8 h. 3/4 du matin, à la suite d'une maladie qui durait depuis trois ans. Le colonel ajoute que les obsèques auront lieu le lendemain « avec les honneurs dus à son grade », mais qu'il ne laisse pas de quoi se faire enterrer, sa veuve restant dans

la misère la plus grande, avec beaucoup de dettes.

C'était la dure vérité, et, dès ce moment, nous verrons la seconde femme du comte de Polastron multiplier les démarches pour obtenir un soulagement à sa détresse. Elle ne peut pas prétendre à la pension de 1,000 francs que lui assurerait le grade de son mari, si celui-ci avait eu trente ans de services. Il manque, en effet, sept mois pour atteindre cette limite inexorable. C'est seulement le 8 octobre 1827 qu'elle obtiendra une pension de 800 francs sur la liste civile : le douloureux appel d'une femme qui porte le nom tant aimé ne pouvait laisser Charles X insensible !

Mais, auparavant, quelle lutte pénible, quelle suite de démarches éplorées, de sollicitations éperdues! Nous avons suivi à travers les pièces des Archives la trace de cette odyssée du malheur, de ce calvaire de la détresse; le mémoire adressé par Mme de Polastron, née Becker, au ministre de la Guerre résume d'ailleurs la situation de cette veuve infortunée.

Elle déclare que son mari « n'avait pour lui et sa famille d'autres moyens d'existence que son traitement », et on croit entendre comme un écho lointain des plaintes du jeune ménage de Polastron se désolant des pertes subies au cavagnole où au quinze dans le salon de la Reine !

« Sa mort a laissé sa malheureuse veuve », continue le mémoire, « dans un tel état de dénue-
« ment, que tout ce qu'elle avait de mobilier a dû
« être vendu, soit pour satisfaire ses créanciers,
« soit pour acquitter une partie des frais de funé-
« railles de son mari. »

Dans un autre mémoire, la veuve continue ses tristes aveux : « M. de Polastron n'avait pour
« toutes ressources que les émoluments de son
« emploi, sur lesquels on exerçait la retenue d'un
« cinquième. En me constituant son héritière uni-
« verselle, il ne m'a laissé que des dettes et aucun
« moyen de les acquitter. Mon embarras est tel
« que, depuis le 26 août dernier, je suis privée de
« tout moyen d'existence. Dans cette pénurie ex-
« trême, j'ai frappé à toutes les portes; mais,
« étrangère en France, tout a été sourd à ma dé-
« tresse, à mon infortune. Réduite à cette funeste
« extrémité, la veuve d'un maréchal de camp,
« mort au service d'un prince auquel il fut fidèle
« jusqu'à son dernier soupir, vient solliciter de
« la bonté et de la justice de Votre Excellence
« une pension qui puisse du moins la soustraire à
« l'affreuse misère qui la menace.

« Bayonne, le 22 septembre 1821.

« Veuve Ctesse DE POLASTRON, née Becker. »

Cette situation misérable émeut les autorités de Bayonne et du département; l'évêque, le maire, le député des Basses-Pyrénées, le lieutenant du Roi lui accordent leur appui et s'efforcent de faire améliorer son sort.

« Mme de Polastron est bien malheureuse », écrira l'évêque au ministre, « elle est digne de « tout intérêt. » — « Sa situation est bien pé- « nible », dira à son tour le maire, « et elle mérite « sous tous rapports les bienfaits de Sa Majesté. »

Mais les secours obtenus sont si minimes, que la pauvre veuve revient sans cesse à la charge pour demander qu'on vienne de nouveau à son aide. Le 7 septembre 1822, c'est une modeste libéralité de 200 francs qu'elle obtient par l'entremise du prince de Polignac; l'année suivante, elle reçoit 200 francs le 23 août, de la duchesse d'Angoulême, et en 1825 on lui accorde encore 200 francs. En 1826, une décision ministérielle lui octroie la somme la plus élevée que les règlements permettent d'accorder, et ce secours se monte à 250 francs! Ce n'est qu'en 1827, après de nouvelles et incessantes réclamations, qu'elle obtiendra par grâce spéciale de Charles X, qui la lui servira sur sa cassette, cette pension qui n'est pas justifiée par un nombre suffisant d'années de services!

Encore ne peut-elle suffire à la faire vivre. Le

3 janvier 1829, elle obtient 150 francs, et l'hiver suivant elle supplie, dans une lettre apostillée par le maire de Bayonne, « qu'on ait pitié d'une pauvre femme, veuve d'un officier général, qui n'a qu'un beau nom pour tout apanage, et elle implore un secours si nécessaire dans cette saison rigoureuse » !

C'est la dernière supplique qu'elle adresse, et à partir de cette époque le dossier ne contient plus aucun renseignement. Quelques semaines plus tard, la révolution de 1830 va obliger Charles X à reprendre le chemin de l'exil, et la liste civile ne paiera plus les pensions que la générosité et la bienfaisance du souverain avaient si libéralement accordées. Mme de Polastron va se trouver définitivement sans ressources. Comme son mari, qui n'a pas même laissé de quoi subvenir à ses funérailles, elle va terminer sa triste vie dans l'indigence, soutenue à grand'peine par le fruit du travail d'une ancienne servante qui l'a prise en pitié ; elle va payer, elle aussi, son tribut au malheur qui, depuis trente années, semble s'attacher au nom qu'elle porte, et elle va demeurer victime de la singulière fatalité qui est venue frapper tour à tour, d'une façon si implacable, les quatre derniers Polastron.

NOTE

SUR

LES PORTRAITS DE Mme DE POLASTRON

Les portraits de Mme de Polastron sont fort rares et aucun d'eux n'a jamais été reproduit par la gravure. Nous eussions voulu la voir aux beaux jours de Trianon et de Versailles, représentée dans tout l'éclat de sa jeunesse triomphante et de ses enivrants succès, mais nos recherches ont été vaines; les seuls qu'il nous ait été donné de retrouver datent de l'époque de l'émigration et ont été faits à Londres, au moment où les épreuves morales et les souffrances physiques étaient déjà venues assombrir la douceur souriante de son visage.

Celui qui se trouve placé en tête de ce volume est de tous ces portraits celui qui nous donne le mieux, ce me semble, l'impression de son charme attirant. Il appartient à M. le comte de Montcabrier[1] qui a bien voulu, avec une parfaite bonne grâce, en autoriser la reproduction, et il n'est jamais sorti de sa famille. Cette

1. La grand'mère du comte et du vicomte de Montcabrier était la demi-sœur de Mme de Polastron.

miniature, signée « de Beaurepaire » et exécutée avec une extrême finesse, est sans aucun doute une reproduction, faite à la même époque, du portrait de notre héroïne que Mme Vigée-Lebrun peignit à Londres vers 1799, et dont l'original est aujourd'hui disparu. Celui que M. le marquis de Gontaut-Biron conserve au château de Saint-Blancard lui ressemble sur beaucoup de points, mais, outre des différences notoires dans le costume et la couleur des ajustements, il semble qu'il ait été peint à une époque un peu postérieure, car les traits plus accusés semblent alanguis davantage par la tristesse ou par la douleur.

D'après une tradition qui s'est perpétuée dans la famille de Gontaut, cette toile de petite dimension aurait appartenu au comte d'Artois, qui l'aurait lui-même donnée à la duchesse de Gontaut : « Je vous confie », lui aurait dit le prince en lui remettant une caisse soigneusement fermée, « un souvenir qui m'a été cher ; je vous prie de ne l'ouvrir qu'après ma mort. » Et ce ne fut que trente ans plus tard que Mme de Gontaut, en ouvrant cette caisse oubliée, y trouva, à sa grande surprise, le portrait de Mme de Polastron.

Je ne me permettrai pas d'élever des doutes sur la véracité de cette tradition, mais il est certain pourtant qu'elle offre, malgré tout, bien des invraisemblances ! Charles X ne songea jamais à aucune époque à dissimuler la profonde douleur que lui avait causée la mort de son amie. Il n'est pas possible de mettre en doute la fidélité touchante qu'il garda à son souvenir et, s'il faut en croire le témoignage de la famille d'Esparbès, un portrait de Mme de Polastron resta suspendu

dans le cabinet du Roi, aux Tuileries, jusqu'à la révolution de 1830.

Comment expliquer dès lors les inutiles précautions prises par Charles X au sujet d'un dépôt si peu mystérieux ? Et n'est-il pas plus vraisemblable de croire que Monsieur, connaissant l'affection de Mme de Gontaut pour Louise d'Esparbès, lui avait remis son portrait à titre de souvenir.

J'ai parlé plus haut du pastel d'Autun appartenant à Mme la vicomtesse de Fontenay, et j'ai expliqué pour quelles raisons il devait, à mon sens, être attribué à Danloux et non à Kucharsky. Comme dans ses autres portraits, le visage de Mme de Polastron est empreint de douceur et de mélancolie, un fichu de gaze blanche couvre ses épaules et sur sa tête est posée une légère coiffe de linon.

Enfin, M. le duc de Polignac tient de sa mère, née Crillon, un autre portrait de sa grand'tante qu'il a eu la très grande obligeance de me communiquer. La toile, qui mesure 25 centimètres à peine, semble dater du commencement du XIXe siècle. La bonne Louise est vêtue d'une robe blanche flottante, qu'une écharpe de couleur cerise noue presque sous les bras; des rubans de même nuance ornent sa chevelure, dont les boucles d'un blond cendré se déroulent librement sur ses épaules.

Je ne parlerai que pour mémoire du tableau[1] de Fra-

1. Ce tableau, qui avait fait partie de la galerie du duc de Morny, fut acheté 35,000 francs en 1865, par Richard Wallace. — M. Lionel des Rieux en possède une réplique qui figure en ce moment à Nice, à l'exposition des Fragonard.

gonard, qui figure sous le n° 382 à la galerie Richard Wallace, à Londres. La gravure a popularisé cette délicieuse composition intitulée : *Le Chiffre d'amour*. Mais M. Lauzun, dans l'étude qu'il a consacrée à un portrait de Mme de Polastron, s'est singulièrement trompé lorsqu'il a vu dans la jeune femme qui grave à l'aide d'un poinçon deux initiales sur le tronc d'un arbre, le portrait de la favorite du comte d'Artois. Rien, en effet, ne vient étayer pareille supposition. Lorsque Launay voulut reproduire ce tableau célèbre, il en dédia la gravure à Mme de Polastron, et fit figurer au-dessous son nom et ses armes. Mais il ne fit, en agissant ainsi, que se conformer à un usage courant, dont la presque totalité des tableaux gravés à cette époque nous offre le même exemple, sans que jamais personne ait songé à un rapprochement possible entre la dédicace du graveur et le sujet traité par le peintre.

Que voudraient dire d'ailleurs les deux initiales S M, qui ne se rapportent ni à Louise de Polastron, ni au comte d'Artois. Personne n'a jamais songé, ni à Paris, ni à Londres, à une semblable interprétation [1].

La collection Thiers du Louvre possède un autre portrait en miniature, représentant deux jeunes femmes et dont une réplique existe également dans les galeries d'Hertford House [2]. Ces deux peintures sont attribuées à Hall, mais M. Fournier-Sarlovèze y croit reconnaître

---

1. *Un Portrait de Mme de Polastron*, par Philippe Lauzun. Auch, L. Cocharaux, 1906.

2. L'une est inscrite au Louvre sous le n° 1463, et l'autre à Londres, sous le n° 211.

le pinceau de Kucharsky, et son opinion est que ces deux gracieuses figures sont celles de la duchesse de Polignac et de Mme de Polastron[1]. Si les traits de la première ne rappellent que d'une façon bien lointaine les traits de la séduisante Louise, dans la physionomie de la seconde des deux jeunes femmes, on retrouve encore moins, s'il est possible, une ressemblance quelconque avec Mme de Polignac. L'amie de Marie-Antoinette avait un menton court et fuyant qui était le seul défaut de son délicieux visage, et il est facile de se rendre compte de cette imperfection dans le célèbre portrait où Mme Lebrun l'a peinte, avec un grand chapeau de paille[2], et surtout dans celui gravé par Vivant-Denon qui fut, sous le premier Empire, conservateur du Musée du Louvre. Ni pour l'une, ni pour l'autre, aucune confusion ne me semble possible.

J'ai eu occasion de voir, chez M. Armand Brun, un dessin aux trois crayons qu'une tradition de famille désignait comme le portrait de Mme de Polastron. Le grand-père de son possesseur actuel l'avait dessiné, disait-on, lui-même d'après nature, un jour que Louise d'Esparbès était venue visiter la galerie du prince de Ligne, dont il se trouvait être l'ami. Mais, après avoir comparé cet intéressant croquis avec les portraits dont je viens de donner la liste, pour M. Armand Brun comme pour moi, l'attribution a paru incertaine.

Il me reste à parler d'un dernier portrait, le plus sé-

---

1. *Revue de l'Art ancien et moderne : Alexandre Kucharsky*, par Fournier-Sarlovèze, 10 décembre 1905.

2. Il appartient actuellement au duc de Polignac.

duisant peut-être et le plus aimable, qui appartient au vicomte de Montcabrier et représente la jeune Louise à l'âge de cinq ou six ans.

Dans cette délicieuse peinture qui rappelle Drouais à s'y méprendre, la petite fille nous apparaît en costume Louis XV, vêtue de satin rose, la tête couverte d'un mignon bonnet fanfreluché de rubans et de dentelles, et rien dans cette physionomie heureuse et souriante ne peut faire présager les vicissitudes sans nombre qui viendront bouleverser son existence, après quinze années d'épreuves, de tristesses et de malheurs.

SOURCES

Archives du château de Lamotte-Bardigue.

Archives nationales :

AF^{IV} Rapports et bulletins de police.

F^{7} Affaires politiques, police générale.

T Emigrés et condamnés. Séquestres.

O^{3} Pensions.

R^{5} Papiers des princes.

Archives administratives du Ministère de la Guerre. — Dossiers personnels.

— *et communications du baron de Nivenheim, de M. de Greling, du comte de Montcabrier et du baron de Malaret.*

— *du Ministère de la Guerre*, à Londres.

— *du War Office.*

— *et registres de Kings Chapel*, à Londres.

— *des Affaires étrangères* (France), à Londres.

— *de Kensington House et Stony Hurst collège.*

— *et registres de l'église de Saint-Pancras.*

— *du couvent de Gibraltar et registres du cimetière de Trafalgar.*

— *et registres de l'Impôt municipal*, à Londres.

— *de Gibraltar.* — Ordonnances de la place.

— *du grand séminaire d'Auch.*

— *d'Agen.* — Dossiers de Raymond.

Archives de la ville de la Rochelle. — Notice inédite sur les dames de la Cour de Louis XVI.

— *de la ville d'Auch.*

Coblentz et Quiberon. Souvenirs du comte de Contades. — Paris, Dentu, 1885.

V. Du Bled. — *Le Salon Polignac et le chevalier de l'Isle.* — *Revue des Deux-Mondes* des 15 août et 15 septembre 1890.

Comtesse de Polignac. — *Mémoires de la duchesse de Polignac.* — Paris, an V, in-18.

P. Anselme. — *Les Grands Officiers de la Couronne.*

L. Pingaud. — *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois.* — Paris, Plon, 1889, 2 vol. in-8°.

Correspondance de Las Casas, mss. vol. 640, B. N.

Souvenirs de la marquise de Lage de Volude, dame d'honneur de la princesse de Lamballe. — Evreux, Hérissey, 1869, in-8°.

De Lescure. — *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI et Marie-Antoinette; la Cour et la ville de 1777 à 1792.* — Plon, 1866, 2 vol. in-8°.

Mémoires de la duchesse de Gontaut (1773-1836). — Plon, 1891, in-8°.

Forneron. — *Histoire générale des Emigrés.* — Plon, 1884, 2 vol.

Mémoires de Bachaumont.

E. Daudet. — *Histoire de l'Emigration.* — Paris, Hachette, 1905 et 1906, 2 vol. in-8°.

— *Louis XVIII et le comte d'Artois.* — *Revue des Deux-Mondes* des 1er et 15 février 1906.

Schlesinger. — *La duchesse de Polignac et son temps.* — Paris, A. Ghio, 1889.

Correspondance inédite des députés de Béziers avec leurs commettants.

Correspondance secrète de Métra.

De Bacourt. — *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck.* — Paris, 1851.

Vicomte de Reiset. — *Souvenirs du lieutenant général vicomte de Reiset.* — Paris, Calmann-Lévy, 1899, 3 vol. in-8°.

Comte de Reiset. — *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette.* — Paris, Didot, 1885, 2 vol. in-4°.

Comte de Reiset. — *Lettres de la reine Marie-Antoinette à la Landgrave de Hesse-Darmstadt.* — Paris, Plon, 1865, in-8°.

Comte de Reiset. — *Lettres de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France.* — Paris, Firmin-Didot, 1865, in-8°.

Souvenirs du comte A. de la Ferronays. — Paris, Plon, 1901, in-8°.

De Lescure. — *Mémoires du baron de Goguelat ; — Journal d'Olivier d'Argens ; — Mémoires du marquis de Marcillac ; — Mémoires de Dampmartin.* — Paris, Didot, 1877.

Ch. Nauroy. — *Les Derniers Bourbons.* — Paris, Charavay.

— *Le Curieux.*

Arneth. — *Correspondance de Mercy-Argenteau avec Marie-Thérèse.*

Correspondance de Kagenæck avec le comte d'Alkestrôm.

Biographie Rabbe.

— *Didot.*

— *Michaud.*

Maurice de Barberey. — *Souvenirs du comte de Neuilly. Dix années d'émigration.* — Paris, Doniol, 1865, in-8°.

Mémoires de Tilly.

Mémoires de Malouet.

Lamothe-Langon. — *Mémoires de Louis XVIII.*

Mémoires de Beaumont-Vassy.

Mémoires de Mme Vigée-Lebrun. — Paris, Charpentier, 1891.

Mémoires inédits de Danloux.

WALLON. — *Histoire du Tribunal révolutionnaire.*

Mémoires de la marquise de Falaiseau.

Mémoires d'Augeard, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette. — Paris, Plon, 1866, in-8°.

E. FORGUES. — *Mémoires du baron de Vitrolles.* — Charpentier, 1884.

Mémoires d'une femme de qualité sous Louis XVIII, sa Cour et son règne. — Paris, Marne et Delaunay, 1839.

THACKERAY. — *Les Quatre Georges,* traduit de l'anglais par M. Le Voyer. — Paris, Germer-Baillière, 1869.

Vie privée de Charles-Philippe de France, comte d'Artois.

Grand détail d'un malheur arrivé au comte d'Artois.

Confession générale du comte d'Artois. — Paris, 1879, in-8°.

Histoire scandaleuse, anecdotique et politique de Charles X. — Paris, 1830. *Chez les marchands de nouveautés.*

Biographie des Dames de la Cour et du faubourg Saint-Germain, par un Valet de chambre congédié. — Paris, 1826, in-32.

Daniel STERN (Mme d'Agoult). — *Mes Souvenirs.* — Paris, Calmann-Lévy, 1877, in-8°.

Le comte de Fersen et la Cour de France. — Paris, Didot, 1878.

Mémoires de Hyde de Neuville. Paris, Plon, 1892, 3 vol. in-8°.

SAINT-EDME. — *Amours et Galanteries des rois de France.* — Paris, Amable-Coste, 1830.

Georges BERTIN. — *Madame de Lamballe.* — Paris, Emile-Paul, 1903.

LAMARTINE. — *Histoire de la Restauration.*

SARRUT et SAINT-EDME. — *Biographie des hommes du jour.*

— *Paris pittoresque.*

E. et J. DE GONCOURT. — *Histoire de Marie-Antoinette.* — Paris, Charpentier, 1878.

Mémoires d'Alissan de Chazet. — Paris, Postel, 1837, 3 vol. in-8°.

FOURNIER-SARLOVÈZE. — *Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 décembre 1905 : *Alexandre Kucharsky*.
Armorial de Potier de Courcy.
Armorial de d'Hozier.
Bayle, guide de la Cour.
Boyle's Court Guide de Londres.
Historical Report by Walter Edwin Brown.
Saint-Pancras Town Hall. — Mai 1902.
Mémoires de Richard Lalor Sheil. — Londres, 4 vol.
Docteur ROZE. — *Histoire de Napoléon Ier*.
Curiosities of London, 1855.
Annual Register.
BEAMISCH. — *Historique du Kings German Legion*, 1832, 2 vol.
Mes PATRIE. — *Historical Description of Holyrood House*. — Edimbourg, 1829.
Public Record Office.
Gazette de Londres.
Recollections of Captain Gronow.
André LEBON. — *L'Angleterre et l'Emigration française*.
Vicomtesse DE JANZÉ. — *Les Fermiers généraux*.
LE ROI. — *Histoire de Versailles*, 2 vol.
Comte DE VAUBLANC. — *Souvenirs*. — Paris, 1828.
DUSSIEUX. — *Le Château de Versailles*.
P. DE NOLHAC. — *Le Château de Versailles*. — Versailles, Aubert, 1889.
Mercure de France.
Comte DUCOS. — *La Mère du duc d'Enghien*. — Paris, Plon, 1900, in-8°.
Mémoires de Mme Campan. — Paris, Baudoin, 1822, 3 vol. in-8°.
DE LA FAYE. — *La princesse Charlotte de Rohan*. — Emile-Paul, 1904, in-8°.
Comtesse DASH. — *Mémoires des autres*. — Paris, Librairie illustrée, 3 vol.

Gilbert STENGER. — *La Société française pendant le Consulat.* — *Le Carnet*, octobre 1901.

Mémoires de Mme de Chastenay (1771-1813). — Paris, Plon, 1896, 2 vol. in-8°.

G.-Nicolas MOREAU, bibliothécaire de Marie-Antoinette (1717-1797). — *Mes Souvenirs.* — Paris, Plon, 1898, 2 vol. in-8°.

Comte DE GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT. — *Vie de Clotilde de France.* — Paris, Oudin, 1883.

Mémoires de la baronne d'Oberkirch. — Paris, Charpentier, 1853, 2 vol.

Mémoires de Weber. — Paris, Baudoin, 1822, 2 vol. in-8°.

DE LA RUE. — *Histoire du 18 Fructidor.*

M. T... — *Mémoires historiques de Mesdames.* — Paris, 1803, in-12.

THOULOT. — *Mémoires et Voyages du duc d'Enghien.*

Mémoires de Bernard de la Frégeolière.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS. V

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE ET LE MARIAGE

Les parents de Louise d'Esparbès. — Une famille de finance. — François de Rougeot, fermier général. — Le mariage de Catherine Rougeot et du comte d'Esparbès. — Naissance de Louise. — Mort de sa mère. — Seconde union de son père. — Le couvent de Panthemont. — Les éducations à la mode. — La comtesse de Montault-Navailles. — Portrait de Louise à quinze ans. — Les projets de la comtesse Jules de Polignac. — Adhémar de Polastron et sa famille. — Fiançailles et mariage. — Les apports des deux époux. 1

CHAPITRE II

LES DÉBUTS A LA COUR

Fréquence des mariages précoces. — Séparation immédiate des jeunes mariés. — Engagement d'honneur pris par M. de Polastron. — Attentions de Mme de Polignac pour sa belle-sœur. — Lettre de Louise à son oncle d'Esparbès. — Les premiers succès. — Bienveillance de la Reine. — Le mariage de la duchesse de Guiche. — Détails donnés par M. Rougeot. — Les diamants de Marie-Antoinette. — La comédie à Trianon. — Mme de

Pages.

Polastron tombe malade. — Visite de la Reine. — Taquineries aimables du comte d'Artois. — La Guichette. — Sa beauté, ses succès. — Dangers d'une escalade. — Plaisant commentaire de Louis XVI. — Mort tragique de la duchesse de Guiche. — Réunion de M. et Mme de Polastron. — L'heure du berger. — Présentation officielle de Louise. — Invraisemblance du récit de Mme de Gontaut. 25

CHAPITRE III

LES POLIGNAC

Illustration de la famille Polignac. — Première rencontre de la Reine et de la comtesse Jules. — Portrait de la comtesse Diane. — Son intelligence. — Son roman. — La comtesse Jules peinte par ses contemporains. — Sa beauté et son charme. — Faveur marquée de Marie-Antoinette. — Les appartements de Versailles. — Leur exiguïté. — Le salon de la galerie de bois. — La société Polignac. — Les représentations théâtrales. — La troupe de la Reine. — Abandon de l'étiquette. — Les plaisirs de Trianon. — Le hameau. — Calomnies et pamphlets 57

CHAPITRE IV

Mme DE POLASTRON DAME DU PALAIS DE LA REINE

Louise de Polastron dans l'intimité de la Reine. — Elle est nommée dame du palais. — Joie que lui cause cette nouvelle faveur. — Détails à son oncle d'Esparbès. — Réflexions de M. Rougeot. — Les amies de Louise. — Salons à la mode. — La marquise de Lage et Mme de Poulpry. — Une soirée de Mme de Lage. — De surprises en surprises. — Un portrait de Kucharsky. — Un souper impromptu. — Insouciance et légèreté. — Le jeu. — Pertes fabuleuses. — Incidents fâcheux. — Inutile intervention de Louis XVI. — La rouge et la noire. — Répugnance de Mme de Polastron pour les cartes. — Budget obéré. — Une amie obligeante. — Un ménage uni. 75

CHAPITRE V

LES RAPPORTS DE M. ET Mme DE POLASTRON

Pages.

Adhémar de Polastron aide de camp de La Fayette. — Louise désignée pour quêter à Versailles. — Reproches amers de son beau-père. — Chagrin causé par le départ de son mari. — Générosité des Polignac. — Mutuelle affection de Louise et de son époux. — Pénible grossesse. — Installation à Paris. — Dangers courus par Louise au moment de ses couches. — Angoisses du petit mari. — Le choix du parrain et de la marraine. — Infidélités de M. de Polastron. — Son inévitable violon. — Son humeur peu sociable. — Son amour des camps. — Ses imprudences envers sa femme. 101

CHAPITRE VI

LE COMTE D'ARTOIS

Portrait du comte d'Artois. — Sa séduction. — Ses succès. — Son amour du plaisir. — Son mariage. — Marie-Thérèse de Savoie. — Sa timidité. — Naissance des ducs d'Angoulême et de Berry. — Ce que vaut un pamphlet. — La comtesse d'Artois en Italie. — Ses dernières années. — Sa mort. — Son épitaphe. — Folies du comte d'Artois. — Communauté de goûts avec la Reine. — Ses assiduités près de Louise de Polastron. — Inexactitudes des Mémoires de Mme de Gontaut. — Une indigestion de gâteau de Savoie. — Le comte d'Artois se range. — Date du début de sa liaison avec Louise. — Les grilles de la duchesse de Navailles. — Penchant de Louise pour le comte d'Artois. — Leur inclination réciproque. 115

CHAPITRE VII

LES PREMIERS DÉPARTS

Années joyeuses. — Premières inquiétudes. — Départ des Polignac et de Mme de Polastron. — Adieux de la Reine. — Incidents du voyage. — Le récit des députés de Béziers. — Grave alerte à Sens. — Présence d'esprit de

Pages.

l'abbé de Balivière. — Arrivée à Berne. — Appréciation de Louise de Polastron sur les événements. — Départ précipité du comte d'Artois. — Son arrivée à Valenciennes. — Il se rend à Bruxelles. — Gummelingen. — Une colonie d'émigrés. 133

CHAPITRE VIII

TURIN

Arrivée du comte d'Artois à Turin. — Le « gros Madame ». — Le comte et la comtesse d'Artois à Moncalieri. — Regrets du prince de s'éloigner de Mme de Polastron. — Louise se rend à Turin. — Son retour à Rome. — Les conseils de Vaudreuil. — Déraison du comte d'Artois. — Vaudreuil changé en Mentor. — Passion grandissante du comte d'Artois. — M. de Polastron à l'Ile de Noë. — Second voyage de Louise à Turin. — Recommandations de prudence. — Chagrin d'une nouvelle séparation. — Retour à Venise. — Mortelle inquiétude de Louise. — Ses fréquentes indispositions. — Déplacements du comte d'Artois. — Maladie du petit Polastron. — Séparations et réunions. — Installation du prince à Coblentz. 147

CHAPITRE IX

COBLENTZ

L'archevêque-électeur de Trèves. — La capitale de l'émigration. — Arrivée de Mme de Polastron. — Abandon généreux de sa fortune. — Allégations fantaisistes de Mme de Gontaut. — Evasion du comte de Provence. — Le comte d'Artois le rejoint à Bruxelles. — Le désastre de Varennes. — Les deux princes à Coblentz. — Triomphal accueil. — Conférence de Pilnitz. — Retour du comte d'Artois. — Transports d'enthousiasme. — Détails sur sa réception. — Emigration générale. — L'armée des princes. — Rétablissement de la Maison du Roi. — Organisation de celle des deux princes. — Générosité de l'Electeur. — Fêtes et réceptions. — La princesse Cunégonde. — Le palais de Schonbornlust.

Pages.

— La comtesse de Provence et Mme de Balbi. — Les favoris du comte de Provence et du comte d'Artois. — Le salon de Mme de Polastron. — Les deux reines de l'émigration. — Parallèle entre les deux favorites. — Ambition de Mme de Balbi. — Effacement volontaire de Louise de Polastron. — Ses airs penchés. — Injuste accusation portée contre elle. — Appréciation sévère de Contades. — Courage militaire du comte d'Artois. — Son rôle au moment de la bataille de Valmy. — Réunion définitive des deux amants. — Mission de M. de Polastron sur les bords du Rhin. 167

CHAPITRE X

LES PREMIÈRES DÉSILLUSIONS

Découragement et espoir. — Secours envoyés par Catherine II. — La Cour de Coblentz. — Le conseil du gouvernement. — Le couronnement de François II. — Entrée en campagne. — Retraite de Brunswick. — Les princes quittent Coblentz. — Dusseldorf. — Le procès de Louis XVI. — Hamm. — Mort du Roi. — Proclamation de Louis XVII par son oncle. — Le comte d'Artois en Russie. — Accueil flatteur qu'il y reçoit. — Tendres recommandations. — « Avec Dieu pour le Roi ! » — Mauvaise volonté de l'Angleterre. — Mme de Polastron et Mme de Poulpry. — La Trappe de Hamm. — Exécution de Marie-Antoinette. — Douleur de Mme de Polastron. — Mort de la duchesse de Polignac. — Désespoir de Vaudreuil. — Consolations qu'on lui prodigue. — La morale du XVIIIe siècle. — Autre temps, autres mœurs. 195

CHAPITRE XI

LES DÉSASTRES

Tristesse du séjour de Hamm. — Mort de Madame Elisabeth. — Exécution de M. de Rougeot. — Tristesse de Mme de Polastron. — Incessants voyages. — Projets de descente. — Ajournement des promesses de l'Angleterre.

Pages.

— Quiberon. — Nouvelle expédition. — Infructueuse tentative de descente. — L'île d'Yeu. — Retour obligé à Portsmouth. — Justification du comte d'Artois. — La lettre de Charette à Louis XVIII. — Une dette de deux millions. — Court séjour à Portsmouth. — Le *Jason*. — Départ pour l'Ecosse 217

CHAPITRE XII

HOLYROOD

Le château des rois d'Ecosse. — L'appartement de Marie Stuart. — Souvenirs tragiques. — Les vers de Victor Hugo. — La petite Cour du comte d'Artois. — La maison de Mme de Polastron. — La partie de whist du soir. — Le « divin Vaudreuil ». — Son idylle avec la duchesse de Polignac. — La revanche d'une pensionnaire. — Intimité de Vaudreuil et du comte d'Artois. — Le mariage de Vaudreuil. — La comtesse de Vaudreuil et le duc de Bourbon. — Pénurie des ressources. — Les distractions d'une Cour d'exil. — Espoir du comte d'Artois dans l'avenir. — Mme de Polastron et Danloux. — Tendresse réciproque du prince et de son amie. — Lettres de Mme de Polastron. — La sûreté de son jugement. — Comédies de société. — Arrangement définitif des affaires du comte d'Artois. — Départ pour Londres. 227

CHAPITRE XIII

LE SÉJOUR A LONDRES

La maison du comte d'Artois. — Backer Street. — Installation de Mme de Polastron à Thayer Street. — Les réunions du soir. — Simplicité de leur genre de vie. — Le rendez-vous des émigrés. — Délicate générosité de Mme de Polastron. — Reconnaissance de la comtesse de Lastic. — Altération de la santé de Louise. — Insalubrité de sa maison. — Le Père Elysée. — Inquiétudes de Mme de Gontaut. — Sir Henry Halford. — Le dernier degré de la consomption. 253

CHAPITRE XIV

BROMPTON GRAVE

Pages.

La maison de Brompton Grave. — Les transformations d'un village. — Le comte d'Artois garde-malade. — Les consolations de Louis XVIII. — Louise de Polastron. — La duchesse de Guiche. — Affectueuses préoccupations du Roi. — La correspondance du marquis de Bonnay. — Aggravation du mal. — L'abbé de Latil. — Sa biographie. — Ses débuts près du comte d'Artois. — Son influence sur Mme de Polastron. — Il éloigne le comte d'Artois. — Délicatesse de Louis XVIII envers Mme de Polastron. — Douloureuses angoisses. 269

CHAPITRE XV

LES DERNIERS MOMENTS

Derniers adieux. — Louis de Polastron. — L'agonie. — La suprême prière. — « Tout à Dieu. » — Le désespoir du comte d'Artois. — Le récit de Lamartine. — La sympathie d'un frère. — Conversion du comte d'Artois. — Regrets laissés par Louise d'Esparbès. — Eloge qu'en fait Louis XVIII. — Reconnaissance attendrie du comte d'Artois. — Ses lettres à Vaudreuil et à la comtesse Diane 287

CHAPITRE XVI

LES FUNÉRAILLES

L'*Annual Register*. — Description de la cérémonie. — Le *Morning Chronicle*. — Le cimetière de Saint-Pancras. — Noms des principaux personnages inhumés. — Désaffectation du cimetière. — Disparition de la tombe de Mme de Polastron. — La comtesse de Montcabrier et la baronne de Nivenheim. — L'acte de décès déposé à Saint-Pancras. — Son singulier libellé. — Le *Monthy Magazine*. — Long abandon du cimetière. — Le cœur de Mme de Polastron. — Une tradition de famille. —

Pages.

Mariage morganatique. — Le comte Jules d'Esparbès. — Une cassette mystérieuse. — Mlle Rotival. — Les dernières volontés de Mme Coizeau. — La fidélité du comte d'Artois. 301

CHAPITRE XVII

LOUIS DE POLASTRON

Obscurité de la vie de Louis de Polastron. — Fâcheuses conditions dans lesquelles il vient au monde. — Opération subie par lui à ce moment. — Délicatesse de sa santé durant son enfance. — Légitimité certaine de sa naissance. — Une fille de Mme de Polastron. — Invraisemblance de cette légende. — Entrée au collège de Louis de Polastron. — Les collèges anglais il y a cent ans. — Kensington House. — L'abbé de Broglie. — Les règlements du collège des Pères de la Foi. — Une visite du comte d'Artois. — « Hélas ! mon enfant ! » — Le programme des études. — L'utilité de l'hébreu et du persan. — La suppression des vacances. — Louis de Polastron au chevet de sa mère. — Les archives de Gibraltar. — Une trace retrouvée. — Recommandation du baron de Roll. — Un brevet d'enseigne. — Départ pour Gibraltar. — La fièvre jaune. — Pas même de tombeau. 319

CHAPITRE XVIII

LES DERNIÈRES ANNÉES DU COMTE DE POLASTRON

Le comte de Polastron. — Ses malheurs. — Son acte de naissance. — Son entrée au service militaire. — Son avancement rapide. — Le cadeau de noces de la Reine. — Le départ pour Cadix. — Adhémar de Polastron franc-maçon. — La loge du Contrat social. — L'initiation de la princesse de Lamballe. — Le caractère de M. de Polastron. — Son amour pour le métier militaire. — La musique. — Eloges que lui donnent ses chefs. — Son émigration en 1792. — Ses campagnes. — Ses missions sur les bords du Rhin. — Aveugle ou complaisant ? — La banque des jeux de Bade en 1806.

Pages.

— La grande-duchesse Stéphanie. — Les rapports de police de M. Massias. — Projets de voyage en Russie. — La seconde Mme de Polastron. — Le comte de Polastron en 1815. — Gand. — Sa ruine à sa rentrée en France. — Etat précaire de la fortune de son père. — Un viager trop court. — La protection du comte d'Artois. — M. de Polastron gouverneur de Bayonne. — Sa mort. — Une veuve sans ressources. — Nombreuses suppliques. — Secours accordés par la duchesse d'Angoulême. — La suppression des pensions. — Navrante détresse. — Les quatre derniers Polastron. 339

NOTE SUR LES PORTRAITS DE Mme DE POLASTRON 365

SOURCES. 371

UNIVERSITY

Versailles. — Imp. AUBERT, 6, avenue de Sceaux.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

BAZIN (René), de l'Académie française. — **Le Duc de Nemours.** Un vol. in-8°, orné d'un portrait en héliogravure. Prix . **5** francs.

BLIARD (P.). — Le Conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794). Un vol. in-8°. Prix. **5** francs.

BOUTRY (Maurice). — Autour de Marie-Antoinette. Préface de Pierre DE NOLHAC. Un vol. in-8°, orné d'un portrait en héliogravure. Prix. . . . . **5** francs.

FLEURY (Comte). — Angélique de Mackau, Marquise de Bombelles, et la Cour de Madame Elisabeth. Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . **5** francs.

FLEURY (Comte). — Les Dernières Années du Marquis et de la Marquise de Bombelles, d'après des documents inédits. Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . **5** francs.

FLEURY (Comte). — Fantômes et Silhouettes. Un vol. in-8°, avec 5 gravures. Prix . . . . . **5** francs.

LA FAYE (J. de). — Un Roman d'Exil. La Princesse Charlotte de Rohan et le Duc d'Enghien. Préface du Marquis DE COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française. Un vol. in-8°, orné d'un portrait en héliogravure. Prix. . . . . **5** francs.

MARICOURT (Baron de). — En marge de notre Histoire. Un vol. in-8°. Prix. . . . . **5** francs.

REISET (Vicomte de). — Les Enfants du Duc de Berry. Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix . . . . . **5** francs.

VALFONS (Marquis de). — Souvenirs du Marquis de Valfons, Vicomte de Sebourg (1710-1786), avec une notice de M. Georges MAURIN. Un vol. in-8°, orné d'une héliogravure. Prix. **5** francs.

Versailles. — Imp. AUBERT, 6, avenue de Sceaux.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

18Jan 51 RE

LD 21-100m-11,'49 (B7146s16) 476

YC 74843

Reset

174000
DC146
P37E